LE CHRISTIANISME

EN

AFRIQUE

ÉGLISE MOZARABE — ESCLAVES CHRÉTIENS

Par le Père J. MESNAGE

des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs)



ALGER
ADOLPHE JOURDAN
Libraire-Éditeur
Place du Gouvernement

PARIS
AUGUSTE PICARD
Éditeur
82, Rue Bonaparte

1915

NIHIL OBSTAT :

† LEO LIVINHAC,
episc. Pacandensis
Sup. Gen. Soc. Mission. Afric. (Pères Blancs)

Maison-Carrée, die 24ª Octobris 1914.

IMPRIMATUR :
FRANCISCUS FABERI,
Vic. Urbis adsessor.

Romæ, die 4ª Junii 1913.

IMPRIMATUR :

Fr. ALBERTUS LEPIDI
O. P. S. P. Ap. Magister.

Romæ, die 31ª Maii 1913.

AVANT-PROPOS

Dans le cours de ce long travail sur le *Christianisme en Afrique, ses origines, ses développements, son extension, son déclin*, et *son extinction*, nous avons eu l'occasion de traiter plusieurs questions importantes, dont quelques-unes très obscures et très controversées : telles, par exemple, celle de l'Apostolicité de l'Eglise africaine, et, en particulier celle de l'Eglise de Carthage. Nous ne prétendons certes pas avoir apporté, dans les ombres qui entourent la dernière de ces questions, la lumière de l'évidence ; nous avouons en toute sincérité que le document probant manque encore — il manquera peut-être toujours ; — il nous semble cependant (et de graves esprits se sont plu à le reconnaître) que, si nous ne sommes pas arrivé à prouver la certitude historique de la thèse en faveur de l'Apostolicité de l'Eglise de Carthage, nous en avons du moins montré la probabilité.

Cette Eglise d'Afrique si brillante au commencement du Ve siècle était-elle formée par la masse des indigènes qui peuplaient l'Afrique du Nord, à l'époque romaine, ou ne comprenait-elle, avec les nombreux colons venus en majorité

d'Italie que ceux des autochtones qui s'étaient laissé assimiler ?

Là encore, nos recherches ont abouti à une conclusion qui va à l'encontre d'une idée admise jusqu'ici par beaucoup, du reste, sans aucune preuve historique.

L'archéologie nous prouve (et, cette fois, jusqu'à l'évidence) que, si Rome a dominé sur toute notre Afrique du Nord, elle a été loin, très loin, de s'assimiler tous ses habitants. Jusqu'à l'arrivée des Vandales, il y a eu de nombreuses populations incomplètement soumises ; parmi celles qui l'ont été parfaitement, plusieurs se sont contentées de payer l'impôt et sont restées réfractaires à toute assimilation. Quant à cette dernière, elle ne s'est produite que là où il y a eu colonisation : d'où cette conclusion qui se dégage d'elle-même : **La Romanisation a suivi la Colonisation.**

Au point de vue du christianisme, l'étude des ruines nous a conduit à une conclusion similaire : il n'y a dans toute l'Afrique Septentrionale de restes chrétiens que là où se trouvent des ruines romaines. D'où cette conclusion : **la Christianisation a suivi la Romanisation**, c'est-à-dire **l'Assimilation.**

En présence de cette affirmation, quelques-uns nous ont fait cette objection : « La présence des restes chrétiens qui accompagnent les ruines romaines prouve que le christianisme a été pratiqué par les indigènes romanisés, mais l'absence de ces restes dans d'autres pays ne prouve pas que ces régions n'ont pas été chrétiennes, ou du moins n'ont pas eu

de chrétiens. Il peut se faire que le christianisme ait existé là où, maintenant, on n'en trouve plus aucun reste. »

S'il s'agissait d'un pays sauvage et isolé dans sa barbarie, cette objection aurait de la valeur. Les traditions parlent en effet d'immenses régions barbares où le christianisme a été prêché par les Apôtres et où nulle trace de cette prédication n'a été retrouvée ensuite ; par exemple, la Scythie aurait été évangélisée par saint André, l'Ethiopie par saint Mathieu, notre Afrique elle-même, par les saints Simon et Jude, etc. A l'époque actuelle, il y a une foule de missions catholiques très prospères qui chiffrent leurs chrétiens par dizaines de mille. Supposons qu'elles soient abandonnées, y retrouverait-on des restes chrétiens dans douze ou quatorze cents ans ? On peut en douter, nous l'avouons sans difficulté.

Mais ce n'est pas le cas pour notre Afrique. Cette masse de Berbères que nous savons n'avoir pas été assimilés et que nous affirmons n'avoir pas été atteints par le christianisme, a été, sinon toujours parfaitement soumise à Rome, du moins en relations économiques avec ses colons. Sur tous les Hauts-Plateaux oranais et algériens, par conséquent bien au-delà de la ligne frontière qui bornait au Sud les possessions de l'Empire, au V[e] siècle, on a trouvé les ruines de plusieurs centaines de villages indigènes. Dans presque toutes, on a découvert des tessons de poteries romaines, des monnaies, parfois des fragments de colonnes, d'inscriptions, des cimetières, etc.

Chez une tribu alliée *(gens fœderata)* qui habitait, à cette

époque, dans la région actuelle de Boghar et de Letourneux, vingt-cinq ou vingt-sept [1] villages dont nous voyons encore les débris d'habitations en moellons, on a retrouvé, çà et là, ces diverses sortes de reliques du passé.

Par contre, dans un seul de ces villages, on a mis au jour les ruines d'une petite église de $25^{m} \times 12^{m}$.

Quelle conclusion tirer de ces faits indéniables ? A notre avis, une seule : si ces centaines de villages avaient été chrétiens, ils nous en auraient laissé la preuve, comme ils nous laissent celle qu'ils ont été en relation avec les colons romains. Si on y trouve des monnaies, des poteries, etc. pourquoi n'y trouverait-on pas des croix, des chrismes, si fréquents alors partout où il y avait des chrétiens ? Si, sur un groupe de *vingt-cinq* villages, échelonnés sur le djebel Nag-en-Nassa, le djebel Kseub et le djebel Azzeba, un seul possède les ruines d'une église, c'est qu'il était seul à l'avoir au moment où la puissance romaine a disparu de l'Afrique ; si, plus tard, il n'a pas eu d'imitateurs, c'est sans doute à cause de la lamentable débâcle de 430 arrivée sur ces entrefaites.

Cette tribu indigène était apparemment une de celles dont parle saint Augustin [2], en 399. « Depuis peu d'années, quelques indigènes, en très petit nombre, habitant les frontières

---

[1] Cfr. Notre *Romanisation de l'Afrique*, pp. 200-205.
[2] *Epist.* 199, n° 46.

de l'Empire, et si bien soumis qu'à la place de leurs rois ils n'ont plus pour les gouverner que des préfets imposés par Rome, commencent, eux et leurs chefs, à devenir chrétiens [1]. »

Pour nous, ce texte est aussi clair qu'on peut le désirer. Il explique parfaitement la situation religieuse de l'Afrique romaine, au commencement du V[e] siècle.

L'étude de ce document avec celle des ruines nous fait aboutir à cette triple conclusion :

1° Les Berbères assimilés et romanisés sont chrétiens.

2° Les Berbères non assimilés, mais cependant complètement soumis, commencent à se faire instruire, mais à cette date, fin du IV[e] siècle, ils sont encore en très petit nombre, *rarissimi atque paucissimi.*

3° Quant aux Berbères non assimilés et complètement indépendants, dont on retrouve les centaines de villages sur les Hauts-Plateaux, aucun n'est chrétien : *« interiores autem qui sub nulla potestate romanâ, prorsùs nec religione christianâ in suorum aliquibus detinentur* [2]. *»*

Ce fait admis, la disparition complète du christianisme de l'Afrique du Nord, problème inexplicable si l'on admet la conversion en masse du peuple autochtone, s'éclaire et se simplifie.

---

[1] *« Pauci anni sunt ex quo quidam eorum rarissimi atque paucissimi, qui pacati romanis finibus adhærent, ita ut non habeant reges suos sed super eos præfecti a Romano constituantur imperio, et illi et ipsi eorum præfecti christiani esse cœperunt. »*

[2] S. AUGUSTIN, *l. c.*

Le christianisme qui commence à entamer la masse des Berbères au IVe siècle, est arrêté subitement dans sa marche en avant, par l'invasion vandale. Les indigènes étant privés de leurs prêtres et de leurs évêques envoyés en exil, le mouvement des conversions est enrayé.

Plus tard, sous les Byzantins qui ont pour politique d'étendre leur influence en se servant de celle de l'Eglise, ce mouvement recommence ; un certain nombre de tribus deviennent ou redeviennent chrétiennes, Mais quels chrétiens cette façon de procéder donne-t-elle ? Le burnous d'investiture étant alors pour un chef indigène le signe extérieur de son vasselage à l'égard de Byzance et de sa religion, en déposant l'un, il se croira autorisé à abjurer l'autre. De fait, à l'arrivée des Arabes, nous assistons à l'apostasie des quatre ou cinq tribus berbères qui nous sont indiquées comme chrétiennes.

Qu'à raison même du petit nombre de ces chrétiens, l'envahisseur ait été à leur égard plus fanatique et plus cruel qu'il ne l'avait été auparavant, en Egypte et en Syrie où les fidèles étaient beaucoup plus nombreux, c'est possible. Il n'en reste pas moins que la grande cause de l'anéantissement de l'Eglise, en Afrique, a été, en dernière analyse, celle que nous avons indiquée : le petit nombre des indigènes atteints par le christianisme.

Après avoir raconté l'extermination des dernières chrétientés qui subsistaient encore au XIIe siècle, par le glaive d'Ibn Toumert, le fondateur des Almohades, nous avons

voulu suivre, depuis cette époque, les diverses traces que le christianisme a continué à laisser sur le sol africain. Nous avons constaté, pendant le XIIIe et le XIVe siècles, l'existence de chrétientés mozarabes, évangélisées par les Dominicains et les Franciscains, de milices chrétiennes, à la cour des Mérinides du Maroc, des Zianides de Tlemcen, et des Hafsides de Tunis, enfin de fondouks chrétiens échelonnés depuis Tripoli jusqu'à Salé.

A la fin du XVe siècle, nouvelle éclipse. Les belles missions marocaines fondées par les fils de saint Dominique et de saint François sont détruites, les milices disparaissent ; les marchands chrétiens désertent nos côtes pour aller s'enrichir plus vite dans les nouveaux mondes qu'on découvre alors. Les deux grands Ordres religieux qui depuis trois cents ans s'y dépensaient, avec si peu de fruits, il faut l'avouer, échangent le sol ingrat de l'Afrique pour celui plus fécond de ces nouvelles terres.

L'Eglise n'est plus représentée en Afrique que par les esclaves arrachés à l'Europe, et par les Pères Rédempteurs qui viennent les y visiter de temps en temps.

Au XVIIe siècle, le nombre de ces consolateurs augmente. Des Missions permanentes s'établissent même sur quelques points de la côte : les Capucins italiens, les Observantins espagnols, les Récollets, les Augustins déchaussés, et les Lazaristes français viennent s'installer à Tripoli, à Tunis, au Bastion de France, près de la Calle, à Alger, à Maroc, à Fez etc. Le sort des pauvres esclaves est un peu adouci,

mais leur nombre est loin de diminuer, la course est toujours ardente, les prises toujours nombreuses.

Arrive le XIX[e] siècle. L'Europe réunie au Congrès de Vienne, après les guerres napoléoniennes, éprouve enfin un sursaut d'indignation, à la nouvelle que les corsaires tunisiens viennent encore d'opérer une descente sur les côtes de Sardaigne. Elle se détermine à en finir avec ces horreurs. Grâce aux dispositions qu'elle prend, la traite et la course ont vécu sur les côtes barbaresques. Seul Alger ne se soumet qu'à moitié ; mais 1830 n'est pas loin, et, avec l'établissement de la France dans ce nid de pirates, les chaînes des derniers esclaves chrétiens ont été brisées pour jamais.

Pour suivre à travers les siècles les vicissitudes de l'Eglise d'Afrique, de nombreuses et minutieuses recherches ont été nécessaires. Il m'a fallu frapper à la porte de plusieurs bibliothèques. Qu'il me soit permis de remercier ici publiquement tous ceux qui ont bien voulu m'accueillir : d'abord Mgr Duchesne, le savant Directeur de l'Ecole Française de Rome, qui m'a ouvert toutes grandes celles de la magnifique bibliothèque du palais Farnèse ; ensuite les Révérends Pères Bibliothécaires et Archivistes des Ordres Religieux dont je voulais raconter les travaux sur notre terre africaine : Dominicains, Franciscains, Capucins, Trinitaires, Augustins Déchaussés et Lazaristes, de Rome.

Parmi eux, je dois une reconnaissance spéciale au Révérend Père Klop, O. M., au R. P. Coulon, O. P., au R. P. Archiviste des Augustins Déchaussés qui ont eu la bonté de

diriger mes recherches, de m'éclairer de leurs conseils et quelquefois de m'aider personnellement dans l'étude des sources où j'avais à puiser. Je suis heureux de leur adresser de nouveau l'expression de ma vive gratitude pour les inappréciables services qu'ils m'ont rendus.

J. Mesnage
des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs).

Maison-Carrée, près Alger, le 4 juin 1915.

Le Christianisme en Afrique

Eglise Mozarabe. — Esclaves chrétiens.

Ce n'est pas sans un vif intérêt qu'après avoir constaté la longue agonie de l'Eglise d'Afrique et son extinction au XIIe siècle, on assiste, aux deux siècles suivants, à un renouveau de vie chrétienne en ce pays.

On dirait que Dieu regrettant, pour employer le langage de la Sainte Ecriture [1], d'avoir châtié si sévèrement l'Afrique, ait voulu, à cette époque, la rappeler à une nouvelle vie.

Plusieurs moyens semblent avoir été alors ménagés par la divine Providence pour lui infuser cette vie et servir de préparation à une sorte d'évangélisation du pays.

---

[1] *Pœnitet enim me fecisse eos. Gen.*, VI, v. 7.

CHAPITRE PREMIER

ÉGLISE MOZARABE A L'ÉPOQUE DES ALMOHADES

De même que Dieu avait préparé les colonies juives pour servir d'étapes, à travers le monde romain, aux premiers ouvriers de la Bonne Nouvelle, et avait jalonné les côtes d'Afrique, en particulier, d'une multitude de ces mêmes colonies, ainsi nous voyons Dieu disposer les événements de manière que de nombreux marchands chrétiens s'établissent sur les côtes de la Barbarie et y éparpillent leurs comptoirs ou *fondouks*, comme on les appelait.

Dès 1087, Roger Ier, de Sicile, est déjà uni d'amitié avec le roi de Tunis [1], Temim, puisque nous le voyons refuser de s'associer aux Génois et aux Pisans confédérés contre ce dernier.

En 1121, Roger II renouvelle le traité.

En 1124, Gaëte a un consul résidant en Barbarie [2]. C'est aussi sous la protection du traité signé par Roger que les villes d'Amalfi, de Trani, de Salerne, etc. entrent en communication avec les marchés d'Afrique.

Après un siècle environ de lutte avec le royaume de Tunis (1077-1133), les villes maritimes de l'Italie septentrionale

---

[1] A cette époque, les Normands commercent aussi avec Djidjelli (*Rec. Const.*, XIV, 1870, p. 113).

[2] FEDERICI, *Storia di Gaeta*, p. 489.

s'aperçoivent qu'il leur serait bien plus avantageux de commercer en paix avec l'Afrique que de continuer à se livrer contre elle aux courses maritimes. En conséquence, elles se rapprochent des princes africains qui, à leur tour, au grand profit de leurs finances, consentent à leur ouvrir leurs ports.

En 1133, Pise [1] qui exerçait alors sur la Méditerranée occidentale le droit de suprématie qu'avaient perdu Amalfi et Gaëte, fait un traité avec l'almoravide Yahia, fils d'El Aziz; peu après, Gênes en signe également un avec le même prince, en son nom et au nom des communes de Marseille, de Fréjus, d'Antibes, etc. qu'elle avait su attirer dans son orbite.

En 1140, Majorque en signe un avec Tunis.

Le fondateur des Almohades, successeurs des Almoravides par la prise du Maroc (1147), était trop intelligent pour ne pas comprendre, malgré son fanatisme, que le commerce avec l'Europe qui avait apporté de si beaux revenus à ses prédécesseurs, pouvait lui être également utile à ce point de vue. Aussi, plus par intérêt que par esprit de tolérance, entra-t-il dans la voie ouverte par les Almoravides. De 1160 à 1163, l'année de sa mort, Abd el Moumen renouvela avec les Génois le traité qui unissait déjà ceux-ci avec les Almoravides [2].

Epuisée par sa défaite à la Meloria [3] (1284), et déchirée par les factions, Pise cesse peu à peu, dès la fin du XIIIe siècle, d'entretenir des relations régulières avec l'Afrique;

---

[1] Dès le XIe siècle, Pise avait passé un traité avec le roi de Bougie, En Nacer, l'hammadite. FERAUD, *Rec. Const.*, XIII, 1869, p. 217.

[2] Leurs escales étaient alors Tripoli, Tunis, Bougie, Ceuta, Salé. Cfr. DE MAS LATRIE, *Traités de paix et de commerce...*, pp. 37-38, 40, 47, 48.

Quant aux Pisans, ils avaient vers 1230, un fondouk à Tunis, Bougie (Bucea), Bône, Tonise (Thinisa = La Calle), Africa (Mehdia), Capsa, Farsi (Sfax), Tripoli. DE MAS LATRIE, *l. c.*, *Documents*, p. 33.

[3] RANIERI GRASSI, *Descrizione storica ed artistica di Pisa*, p. 77 etc.

mais sa place est vite prise par Florence [1] et par Venise qui, à son commerce dans le Levant, joignit celui qu'elle fit dès lors dans la Méditerranée occidentale.

Pendant ce temps, l'Aragon [2], Majorque [3], Montpellier [4], Marseille [5], la Provence [6] et, par elle, la France [7] prenaient part au trafic barbaresque et se créaient sur les côtes d'Afrique une situation plus ou moins prospère. Bref, sous le règne d'Abou Zakaria qui se rendit maître de Tunis en 1228, « on voit les principales nations chrétiennes posséder des établissements permanents en Afrique, y entretenir des consuls et des représentants de commerce pour protéger leurs intérêts et diriger leurs affaires. »

Pour comprendre l'importance qu'avaient, au point de vue chrétien, les comptoirs de ces diverses nations il faut savoir que tous avaient leur église ou chapelle. « Jamais, dit de Mas Latrie, les souverains chrétiens n'ont stipulé avec les émirs magrebins pour leurs nationaux le privilège d'avoir

---

[1] Les Florentins se servirent d'abord des Pisans pour leur commerce. Ils n'eurent un pavillon sur mer qu'au XVe siècle ; mais, dès le XIIIe, ils avaient des marchands et des comptoirs, à peu près sur toutes les côtes de la Méditerranée, sous le nom et la protection des consuls de Pise. Cfr. DE MAS LATRIE, *l. c.*, pp. 132, 133.

[2] L'Aragon n'eut pas de traité avec Tunis avant 1271, bien que ses marchands fréquentassent les ports de la Barbarie dès 1227. DE MAS LATRIE, *l. c.*, p. 140.

[3] Le premier traité de Majorque avec Tunis, fait indépendamment de l'Aragon, date de l'an 1313. DE MAS LATRIE, *l. c.*, p. 141.

[4] Montpellier est représentée en Barbarie à partir de 1271. DE MAS LATRIE, *l. c.*, p. 119.

[5] Cette ville a commencé à traiter directement avec le Maroc dès 1138. En 1221, elle avait un fondouk à Ceuta, et, en 1228, elle en avait d'autres à Oran, à Bougie et à Tunis. DE MAS LATRIE, *l. c.*, p. 117.

[6] Dès 1210, les Provençaux fréquentaient Ceuta et Bougie. DE MAS LATRIE, *l. c.*, p. 64.

[7] DE MAS LATRIE, *l. c.*, p. 84.

des maisons et des magasins distincts constituant un fondouk [1], sans convenir en même temps que l'établissement renfermerait un cimetière, une église ou chapelle [2], dans laquelle les chrétiens seraient libres de remplir leurs devoirs religieux et de célébrer leurs offices, ce qui comprend le chant à haute voix [3]. » Si l'on songe que plusieurs nations chrétiennes avaient leurs fondouks groupés les uns à côté des autres, et chacune son clergé, il s'ensuit que, dans chaque ville importante de la côte, il y devait y avoir un clergé quelquefois assez nombreux. Gênes [4], Pise avaient chacune leur chapelle à Tunis. Elles étaient sous le vocable de Sainte-Marie [5] et étaient desservies par un chapelain du clergé séculier : *Capellanus ecclesie sancte Marie in fontico Januensium, in Tunexi ; Opitho presbyter ecclesie sancte Marie de Tunethi.* Nous verrons plus loin qu'à côté du clergé séculier qui dépendait directement de l'évêque ou archevêque de la métropole, il y avait quelquefois plusieurs couvents de religieux.

Sur une quarantaine d'Echelles [6] que comptait la Barbarie, au Moyen-Age, il y en avait certainement une quinzaine,

[1] Le fondouk chrétien ou bazar était, au Magreb, une sorte de cité dans le sens moderne et municipal du mot. Les fondouks des divers peuples chrétiens étaient tous dans le même quartier, les uns à côté des autres et formaient le quartier franc qui était entouré d'un mur de pierres, lequel le séparait complètement de la ville arabe. DE MAS LATRIE, *l. c.*, pp. 89, 91.

[2] L'article 4 du traité de paix entre les Pisans et Abou Zakaria porte : « *In quolibet fontico, fieri debet ecclesia et cimeterium.* » DE MAS LATRIE, *Documents*, p. 33.

[3] DE MAS LATRIE, *l. c.*, p. 90.

[4] DE MAS LATRIE, *l. c. Documents*, pp. 36-37, 127.

[5] DE MAS LATRIE, *l. c. Documents*, pp. 127, 202.

[6] Tripoli fréquentée surtout par Pise et Venise, Gerba, Gabès, Sfax, Iles Kerkenna, El Mehdia ou Africa, avec son faubourg de Zouila, Sousse, Hamamet, Tunis fréquentée par toutes les nations chrétiennes : Pise, Gênes, Venise, Florence, Marseille pour la Provence, Montpellier pour le Roussillon, Barcelone pour la Catalogne et l'Aragon, etc. Tabarca où

toujours d'après de Mas Latrie [1], qui possédaient une douane et, par conséquent, un fondouk avec ses églises, ses monastères, etc. C'étaient Tanger, Ceuta, Badis, Alcudia, One, Tlemcen, Oran, Alger, Bougie, Bône, Tunis, Mehdia, Sfax, Gabès, Gerba et Tripoli.

C'étaient donc quinze centres, je ne dis pas chrétiens, mais où le christianisme comptait des groupes de fidèles plus ou moins considérables.

Nous manquons de données pour évaluer l'importance de ces groupes, mais ce que nous savons de quelques-uns suffit pour nous en donner quelque idée. Voici en particulier ce que Brosselard [2] dit de Tlemcen : « On peut donc avancer hardiment qu'il y avait à Tlemcen, au XIVe siècle, une colonie catholique d'au moins 4000 individus, marchands, artisans et soldats. »

La ville de Tunis était encore bien plus importante : « Au commencement du XIVe siècle, on comptait, dit El Kairouani [3], 700 boutiques d'épiciers ; plus de 4000 personnes y étaient occupées aux différentes occupations de la préparation ou

---

Pise et plus tard Gênes eurent un établissement considérable, Bône, Stora, Collo, Djidjelli, Bougie, escale presque aussi importante que Tunis, Dellys, Alger, Cherchell, Ténès, Mostaganem, Mazagran, Arzew, Oran, One ou Honeïn, le port de Tlemcen, rendez-vous des Catalans, des Pisans, des Génois, des Vénitiens, des Majorquois, des Florentins, des Marseillais, etc., Melilla, Alcudia dont on ignore aujourd'hui l'emplacement exact, Badis ou Velez de la Gomara, port de Fez, sur la Méditerranée, Tetouan, Ceuta, port alors beaucoup plus important que Tanger, car il était pour le Maroc ce que Tunis était pour l'Ifrikia, Tanger, Arzilla, Larache, Salé port de Fez sur l'Océan, Mersa Fdala, à 5 milles au S. de Mansouria, Azemmour, Saffi, Mogador. De Mas Latrie, *passim* et en particulier, pp. 184-185 ; De La Primaudaie, *Revue Afric.*, XVI, 1872 ; XVII, 1873.

[1] *l. c.*, p. 185.

[2] *Revue Afric.*, V, 1861, p. 14.

[3] *Hist. de l'Afrique Sept.*, trad. p. 240.

de la cuisson du pain. Un voyageur espagnol qui la vit en 1403, lui donne plus de 100 000 habitants. »

En parlant plus haut de Tlemcen, nous avons compté avec Brosselard parmi la population chrétienne « des marchands, des artisans et des soldats. » Cette dernière catégorie de chrétiens qui, d'après ce même auteur [1], comprenait un corps de 2000 soldats, mérite quelques explications.

Ces milices n'étaient pas, comme plus tard le furent les Janissaires, et comme l'étaient à la même époque les Sakalibah [2], des renégats ou des transfuges du christianisme. C'était une sorte de Légion étrangère, dans laquelle entraient quelquefois des chevaliers et de puissants seigneurs mécontents qui s'étaient mis à la solde des émirs, et cela, avec l'agrément et la permission de l'Eglise, preuve, par conséquent, qu'ils ne cessaient point d'appartenir à la religion chrétienne et qu'ils avaient toutes les facilités de pratiquer leur religion [3] au milieu des populations musulmanes alors plus tolérantes et moins fanatiques qu'elles ne le sont devenues depuis.

Sans doute, quelques-uns d'entre eux apostasiaient pour arriver plus sûrement et plus vite aux charges publiques, aux honneurs et à la fortune. Il y en eut qui devinrent, par ce moyen, généraux, ministres, grands chambellans : tel, à la cour du roi de Tlemcen, le catalan Hilal qui disposa du trône

---

[1] *l. c.*, p. 18.

[2] *Sakalibah*, pluriel de *Saklabi* = slave. « Au Moyen-Age, dit Dozy (*Rech. sur l'Hist. de l'Espagne au Moyen-Age*, I. pp. 28, 99, 212, édit. de 1849) les Arabes d'Espagne achetaient, des Juifs, un grand nombre d'esclaves germains ou slaves. Les uns étaient eunuques et l'on se servait d'eux dans les harems ; les autres faisaient partie de la garde des princes et se distinguaient souvent dans les batailles; mais tous avaient embrassé l'islamisme, et, à cause de leurs services, les princes les affranchissaient souvent. Tous portaient le nom général de Slaves, Sakalibah. » Cfr. REINAUD, *Invasion des Sarrasins en France*, p. 233 etc. ; FOURNEL, *Hist. des Berbers*, I, p. 440.

[3] DE MAS LATRIE, *l. c.*, p. 33; *Rev. Afric.*, XVI, 1872, p. 243.

et aurait même pu s'y asseoir lui-même, s'il l'avait voulu. Mais, il faut le reconnaître à leur louange, la plupart de ces coureurs d'aventures demeurèrent fidèles à leur religion. Nous aurons occasion, plus loin, de parler d'une Bulle que Nicolas IV leur adressa en 1290 : Aux nobles barons, chevaliers, etc.

La première apparition, dans l'histoire, de ces milices chrétiennes en Afrique, date du commencement du XIIe siècle : En 1106, l'Almoravide Ali succèda à son père Youssef ibn Tachfin. Il fut tellement ami des chrétiens qu'il leur confia beaucoup d'emplois de confiance et, en particulier, la garde de sa personne : *Hali dilexit eos super omnes homines orientalis gentis suæ. Nam fecit quosdam cubicularios, quosdam vero millenarios et quingentarios et centenarios qui præerunt militiæ regni sui* [1].

En 1137, son fils Tachfin ibn Ali amène d'Andalousie 4000 jeunes chrétiens [2] qui entrent dans sa garde et avec lesquels il tâche de défendre son trône chancelant contre les Almohades. En 1142, selon Ibn Khaldoun, ces troupes chrétiennes furent battues par l'armée almohade, alors qu'elles venaient de faire un butin considérable sur les Beni Snassen [3].

Ibn Athir nous dit qu'Abou Tachfin, l'émir almoravide, leur confia une des portes de la ville de Maroc et qu'elles l'ouvrirent au prince almohade, au service duquel elles entrèrent alors, 1147.

Depuis, nous les retrouvons mêlées à tous les grands faits de l'histoire politique de l'Afrique jusqu'au XVIe siècle :

El Mamoun, gouverneur de Séville, ayant été, par un parti, appelé au trône du Maroc, à la place de son neveu Yahia,

---

[1] *Chronic. Alphonsi* etc., FLOREZ, t. XXI, p. 360.

[2] CONDE, *Histoire de la domination des Arabes en Espagne*, P. III, c. 36, p. 453.

[3] II, pp. 176-177 de la trad.

demanda à Ferdinand III de Castille un corps de 12000 chevaliers pour passer en Afrique. Grâce à leur concours, il put s'emparer de la ville de Maroc en 1228, et, devenu maître de l'empire, il les garda à sa solde [1], en leur donnant toute liberté de pratiquer leur religion [2].

Ce corps lui fut ensuite d'un puissant secours, à lui et à ses successeurs, dans ses guerres avec les Mérinides [3], déjà maîtres des provinces du Sud-Ouest, et les Beni Zian de Tlemcen.

Le roi de cette dernière ville, Yarmoracen, le premier de sa dynastie, ayant vaincu en 1246, près d'Oudjda, Es Saïd, émir des Almohades, prit, peu de temps après, à sa solde, une partie des troupes chrétiennes à leur service, près de 2000 hommes, et en fit sa garde particulière [4]. Il paraîtrait d'après Ibn Khaldoun, que ces troupes se seraient un jour révoltées contre lui et qu'il les aurait licencées (1254) ; mais nous savons que ce corps fut reconstitué puisque, en 1271 ou 1272, à la bataille d'Isly qui précéda le siège de Tlemcen, par le mérinide Yacoub ibn Abd el Hack, Ibn Khaldoun lui-même nous montre la milice chrétienne comme le plus solide des corps d'armée d'Yarmoracen [5].

Outre les princes de Maroc et de Tlemcen, nous voyons ceux de Tunis recruter, eux aussi, une milice franque ; ce sont même ces derniers qui l'ont gardée le plus longtemps,

---

[1] *Roudh el Kartas*, pp. 358, 365 ; IBN KHALDOUN, II, p. 235 de la trad.

[2] On peut supposer que ces 12000 soldats emmenèrent avec eux des aumôniers, puisqu'ils avaient même la permission d'avoir des cloches. CASTELLANOS, *Apostolado Serafico*,..... p. 40.

[3] Au temps des Mérinides, on ne fait plus mention de ces milices. Quelques restes ont dû cependant exister encore car c'est d'elles que seraient descendues les 50 familles de Tarfanes, comme on les appelait, que Jean Ier fit venir en Espagne en 1390. CASTELLANOS, *l. c.*, p. 45.

[4] IBN KHALDOUN, *Hist. des Berbères*, III, p. 341.

[5] *l. c.*, III, p. 354. Cfr. DE MAS LATRIE, *l. c.*, pp. 126, 150.

car nous savons qu'ils en eurent une à leur service depuis 1285 [1] jusqu'au commencement du XVI[e] siècle [2].

Entre les royaumes de Tlemcen et de Tunis se trouve la région de Bougie et de Constantine qui avait formé autrefois le royaume hammadite. Au XIII[e] et au XIV[e] siècle, elle fut tantôt réunie au royaume hafside de Tunis et tantôt indépendante. Dans ce dernier cas, les rois ou gouverneurs de Bougie et de Constantine voulurent aussi quelquefois avoir à leur service une milice chrétienne. C'est ainsi qu'en 1279-1280, nous voyons Abou Bekr Ibn Ouézid, gouverneur de Constantine, prendre à sa solde des auxiliaires chrétiens, dans l'intention de se révolter contre Abou Farès, vice-roi de Bougie et fils d'Abou Ishak, roi de Tunis [3].

On peut donc dire que, pendant le XIII[e] et le XIV[e] siècle, tous les souverains qui ont été plus ou moins indépendants, en Barbarie, ont tenu à s'entourer d'une milice chrétienne, soit pour augmenter la force de leur armée, soit pour avoir une garde du corps plus fidèle, ces troupes étrangères se tenant habituellement en dehors des intrigues de famille, de cour et de tribu.

Il y a eu alors, par conséquent, dans toutes leurs capitales, auprès de ces mêmes troupes, des aumôniers qui leur étaient attachés. Maroc, Tlemcen, Constantine, Tunis ont été certainement de ce nombre.

Il ne faut pas du reste oublier que, souvent, ces chevaliers appelaient près d'eux leur famille, et formaient ainsi un noyau de fidèles plus ou moins important. De même qu'à Fez il y

---

[1] A cette date, Pierre III, roi d'Aragon et de Sicile, traitant avec Abou Hafs stipule que le capitaine des hommes d'armes catalans entrés au service de l'émir, sera toujours choisi parmi les chevaliers de la couronne d'Aragon.

[2] De Mas Latrie, *l. c.*, p. 339.

[3] Chronique de Bernard d'Esclot, Chap. 67-68, p. 626, dans de Mas Latrie, *l. c.*, p. 144; Féraud, *Rev. Afric.*, XVI, 1872, p. 244.

avait le quartier El Andalous, peuplé par des Mozarabes musulmans, ainsi, à Maroc était le quartier appelé El Bora où habitaient les Mozarabes chrétiens [1].

Mais la religion chrétienne n'a pas été pratiquée en Barbarie, pendant les XIIIe-XVe siècles, seulement par les marchands et les soldats au service des émirs. Il y avait certainement, en dehors de ces étrangers, une population chrétienne, au Maroc surtout, population qui devait être assez considérable puisque, pour la désigner, le Pape Innocent IV parle d'Eglise marocaine qui, grâce aux émirs, jouit de la liberté « *marrochitanam Ecclesiam multis libertatis privilegiis munierunt* » ; de populations chrétiennes surprises en plusieurs endroits et massacrées « *verendum est ne... inopinata invasio eos* (christianos) *inveniat imparatos... prout de ipsis in pluribus partibus terræ tuæ strages non modica est subsecuta...* »

Ces chrétiens ne sont pas les marchands européens, car ceux-ci étaient exclusivement établis dans les ports du littoral, tandis que ces populations habitaient l'intérieur du pays. Innocent ne demanda-t-il pas pour elles en effet des ports de refuge, pour s'y mettre à l'abri au besoin ?

Ce ne sont pas non plus les troupes mercenaires, car s'il en avait été ainsi, Innocent IV qui leur adressa une lettre avec l'expression vague de *christifidelibus* aurait plutôt employé les mêmes termes que Nicolas IV, en 1290 : *Dilectis filiis nobilibus viris, baronibus,* etc. Du reste, ce même Nicolas IV distingue parfaitement entre ces troupes et les populations chrétiennes, puisqu'il recommande à celles-là de ne pas scandaliser celles-ci par une conduite peu conforme à la foi qu'elles

---

[1] Voici ce qu'écrit le Padre MARCELLINO *(Missioni Francescane,* VI, p. 55): *Questi (nobili cavalieri spagnuoli) vi (in Marocco) chiamarono di Spagna le loro famiglie e vivevano propriamente in Marocco, donde l'anno 1390 gli fece rimpatriare re Giovanni I.*

professent : « *quod tam fideles qui in partibus ipsis degunt quam etiam infideles ad frugem melioris vitæ vestro proficiant et informentur exemplo...* »

Enfin, ce ne sont pas davantage les anciennes chrétientés indigènes que nous avons vu s'éteindre, en grande partie du moins, sous Abd el Moumen.

Je dis en grande partie, car quelques restes perdus dans les montagnes de l'Atlas [1] paraissent avoir échappé à la destruction, soit que, de fait, elles aient passé inaperçues, soit qu'après l'apostasie extérieure, elles soient revenues à leur ancien culte.

Tel est le cas de ces tribus presque sauvages dont parle Diego de Torrès [2]. Elles se vantaient de descendre des chrétiens indigènes habitant le pays quand les musulmans s'en rendirent maîtres. Leurs ancêtres auraient, paraît-il, conservé la religion chrétienne, plus de cent ans après la conquête, et n'auraient embrassé le Coran qu'après avoir perdu tout espoir de secours. Diego ajoute : « Ces Berbères conservaient une cloche et des livres du temps des chrétiens. Ils sont blancs et parlent un langage qu'ils nomment *tamecète* [3], qui ne se peut écrire. Quant au mariage, ils ne prennent d'ordinaire qu'une femme ; ils boivent du vin et le mêlent avec du bouillon pour s'accommoder à l'Alcoran. »

Si, dans les chrétientés protégées par les émirs, on ne doit voir ni les marchands, ni les miliciens, ni les anciens chrétiens indigènes, quelle origine peut-on leur assigner ? Innocent IV nous le dit dans sa lettre à l'illustre empereur du Maroc : « *Christianos in terram tuam per dictos prædecessores tuos*

---

[1] *Hist. des Chérifs*, p. 151.

[2] *Hist. des Chérifs.* A la suite de Marmol, III, p. 151.

[3] C'est le *tamachèque* parlé encore aujourd'hui par une grande partie des Berbères.

introductos extulisti præsidiis et fovisti beneficiis opportunis. »

Nous sommes donc en présence de chrétiens mozarabes qui, à diverses époques, sont venus d'Espagne au Maroc pour un motif ou pour un autre, mais le plus souvent, bannis et transportés par force. Ce système de transportation remonte à la conquête elle-même. On sait en effet que, pour briser le bloc de la résistance aurasienne, Hassan transporta au Maroc une grande partie des Djeraoua et des Auraba.

Il remonte même bien plus haut, car il paraît qu'il a été employé par les Romains [1].

Quoi qu'il en soit, nous constatons qu'il a été plusieurs fois employé à l'époque arabe [2]. En 817, le khalife ommiade El Hakem ibn Abd er Rahman réprime une révolte à Cordoue, et bannit ensuite une partie de la population rebelle. Huit mille familles furent envoyées au Magreb et peuplèrent un quartier de Fez, nommé depuis « des Andalous [3] ». Pour l'abbé Godard [4] il n'y a pas de doute qu'il y a eu parmi elles des familles chrétiennes mozarabes.

En 846, on signale, dit le même savant [5], une émigration considérable de l'Espagne au Magreb, au territoire de Fez, en particulier. Ce mouvement est déterminé par la famine dont les chrétiens devaient plus particulièrement souffrir. Il est naturel qu'ils aient émigré en nombre d'autant plus grand que l'émir de Cordoue était alors un cruel persécuteur.

En 1125, les Mozarabes d'Andalousie, voulant profiter des guerres acharnées que se faisaient en Afrique les Almoravides

---

[1] Cfr. MESNAGE, *Romanisation de l'Afrique*, p. 49, note 8.

[2] L'empereur Frédéric, roi de Sicile, pour se débarrasser du foyer de révolte qu'était le Val de Mazzara, transporta tous les musulmans qui l'habitaient, en Calabre. Le nom de *Nuceria dei Pagani* lui vient de la colonie musulmane qui fut transplantée en cet endroit.

[3] CONDE, *Hist. de la domin. des Arabes*, Part. I, c. 26, p. 126, Paris 1840.

[4] *Rev. Afric.*, II, p. 128.

[5] *l. c.*, p. 128. Cfr. CONDE, *l. c.*, Part. II, c. 46, p. 142.

et les Almohades, engagèrent Alphonse I[er], roi d'Aragon, à envahir le royaume de Grenade. Alphonse ayant été obligé par le prince almoravide de se retirer, les mozarabes qui n'avaient pas suivi le roi chrétien dans sa retraite furent à la merci du prince mulsulman, qui les transporta en masse en Afrique.

Toutes ces transplantations ou émigrations eurent lieu avant les terribles massacres d'Abd el Moumen ; il est donc probable que, parmi les anciennes populations chrétiennes anéanties par lui, il faut compter aussi les mozarabes émigrés d'Espagne.

Du reste, il est possible que les apostats soient en plus ou moins grand nombre revenus à leur première religion. En outre, après Abd el Moumen, les transplantations ont continué. Son petit-fils Yacoub el Mansour, fils de Youssouf. amena du Portugal 3000 femmes et enfants enlevés au pays des Algarves [1].

C'est ainsi que nous pouvons expliquer l'existence, au commencement du XIII[e] siècle, d'une nouvelle population chrétienne, pour ainsi dire indigène [2], et assez nombreuse pour légitimer la création de quelques évêchés en leur faveur.

L'état dans lequel se trouvaient ces chrétiens au point de vue religieux devait être à peu près le même que celui des Mozarabes d'Espagne. En qualité de *dhimmis*, ils avaient la liberté de leur culte, mais cette liberté excluait la propagande auprès des musulmans et surtout la permisssion de blasphémer contre Mahomet et sa religion. C'est en effet comme blas-

---

[1] *Roudh el Kartas, Hist. des Souverains du Magreb*, trad. Beaumier, p. 307.

[2] C'est le nom que leur donne Jean Alvarez, compagnon et biographe de Ferdinand de Portugal, fait prisonnier à la bataille d'Arzilla en 1437: *« Prope urbem vero stabant mulieres plurimæ, cum christianis* indigenis *et mercatoribus genuensibus, quos inter etiam aliqui castellani. » Acta SS.*, 5 juin, p. 369, Edit. Venet.

phémateurs de la religion officielle et non comme chrétiens que nous verrons bientôt plusieurs religieux condamnés à mort.

Quel était le chiffre de cette population ? Il est impossible de l'estimer même approximativement. Quoi qu'il en soit, il est certain que, dès la fin du XIIe siècle, il est assez considérable pour attirer sur ces chrétiens déshérités les regards du Vicaire de Jésus-Christ. Une bulle du Pape Célestin III (1191-1193) nous apprend en effet que les chrétiens soumis au joug des Sarrasins d'Espagne lui ayant demandé les secours spirituels dont ils manquaient, il en a profité pour appeler l'attention de l'archevêque de Tolède, non seulement sur ces chrétiens, mais sur ceux du Maroc [1]. L'Espagne n'ayant jamais eu de ville de ce nom, il ne peut donc s'agir que de la capitale de l'Empire magrebin.

Le pape suggère à l'archevêque de Tolède d'envoyer un prêtre qui sache le latin et l'arabe, pieux, instruit, qui puisse fortifier les fidèles dans la foi et rendre à ces pauvres chrétientés tous les services qu'elles sont en droit d'attendre de son ministère.

Un prêtre ! Que pouvait-il faire, seul, pour tant de besoins et dans de si vastes régions ?

On verra plus loin que Dieu pourvut aux nécessités de ces malheureuses populations par un autre moyen digne de son infinie miséricorde.

---

[1] « *Quum itaque petitio nobis ex parte christianorum qui in quibusdam civitatibus Saracenorum Hispaniæ habitant valde honesta et possibilis sit porrecta, fraternitati tuæ præsentium auctoritate mandamus, quatenus aliquem presbyterum latinâ et arabicâ linguâ instructum, bonæ opinionis et litteraturæ virum invenias, cui dummodo securè ire valeat et redire, auctoritate nostrâ et tuâ in mandatis diligenter injungas ut Marrochium (?), Hispalim et alias Saracenorum civitates in quibus christiani degunt, in nomine Christi fiducialiter adeat.* » Dans la *Rev. Afric.*, X, 1866, p. 315.

En attendant, il alla, pourrait-on dire, au plus pressé. Des trois populations chrétiennes d'Afrique dont nous avons parlé, la plus malheureuse était celle des esclaves dont le nombre allait croissant au fur et à mesure que se multipliaient les courses de mer et les hostilités en Espagne.

Dans ce dernier pays, il est vrai, existait déjà une œuvre fondée en leur faveur. Des *racheteurs* d'esclaves, appelés *alfaquéquès* [1], allaient à certaines époques, en pays musulman et y délivraient les esclaves chrétiens. Mais cette œuvre n'opérait qu'en Espagne et l'Afrique n'en bénéficiait pas.

C'est pourquoi Dieu inspira à deux français, Jean de Matha et Félix de Valois, la pensée de fonder un Ordre nouveau, pour arracher les esclaves chrétiens au joug des Sarrasins. Le pape Innocent III plaça l'institut sous la protection de la Sainte Trinité et donna à ses membres le nom de Trinitaires [2] (*Ordo SS. Trinitatis de redemptione captivorum,* 1198 [3]). Ces religieux avaient pour obligation particulière de travailler à la rédemption des chrétiens, tombés en captivité chez les mahométans, en recueillant les aumônes et en offrant pour leur rachat le tiers de leurs propres revenus [4]. Le costume était de couleur blanche, et ils portaient sur la poitrine une croix rouge et bleue. Ils suivaient la règle de Saint Augustin.

Ce nouvel Ordre, était à peine institué qu'Innocent III

---

[1] Alphonse X de Castille, surnommé le Philosophe, a composé pour eux, de sages règlements, dans son recueil des *Partidas.* Il exige d'eux d'éminentes qualités : il veut en particulier qu'ils soient versés dans la langue arabe *(partida* 2, lib. 30). Ces alfaquéquès remplissaient souvent, avec l'œuvre des rachats, la fonction de drogman.

[2] Ils reçurent plus tard le surnom de Mathurins, à cause de leur chapelle dédiée à Paris au saint de ce nom.

[3] Bonav. Baro, *Annales SS. Trinitatis,* p. 14. *« Milleno centesimo nonagesimo octavo, In Cervo gelido fit Triadis primitus Ordo. »*

[4] *« Omnes res undecunque licite veniant, in tres partes dividant æquales... Tertia vero pars reservetur ad Redemptionem captivorum, qui sunt incarcerati pro fide Christi a paganis. »*

voulut le faire servir à la fin pour laquelle il avait été fondé. Il envoya au Maroc Jean l'Anglais et Guillaume l'Ecossais, disciples de S[t] Jean de Matha, avec une somme considérable, prise sur le Trésor Apostolique [1] et une lettre pour le Miramolin (Emir El Moumenîn) qui était alors Mohamed en Nacer (1199-1213). Nous allons la donner pour qu'on puisse en comparer le ton avec celle de Grégoire VII au prince Hammadite, En Nacer (1076). Cette dernière se trouve dans le volume précédent :

« Innocent, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à l'illustre Miramolin [2], roi de Maroc, et à ses sujets. Qu'ils parviennent à connaître la vérité et qu'ils y persévèrent pour leur plus grand avantage !

« Entre les œuvres miséricordieuses recommandées par Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Evangile à ses fidèles, la rédemption des captifs n'est pas la dernière. Nous devons donc accorder la protection apostolique à ceux qui se dévouent à de pareilles œuvres. Des hommes généreux au nombre desquels sont les porteurs de nos présentes lettres, se sont donné récemment, sous l'inspiration divine, la loi et l'obligation de consacrer le tiers de ce qu'ils possèdent et posséderont à l'avenir, au rachat des captifs. Afin de réaliser plus complètement leur projet, il leur a été permis de racheter aussi des captifs païens pour qu'ils puissent quelquefois, par le moyen des échanges, retirer de l'esclavage quelques captifs

[1] Baro, *Annales...* p. 24.

[2] Yousouf ibn Tachefin (1062-1106), fils du fondateur des Almoravides, est le premier qui ait pris le titre d'Emir el Moumenîn, émir des croyants, dont les chrétiens ont fait Miramolin. D'après les uns, il aurait pris ce titre en 1086, après la victoire de Zalaca, près de Badajoz, sur Alphonse de Castille et ses confédérés ; selon d'autres, il ne l'aurait adopté que vers 1100, quand il fut maître de tous les états musulmans d'Espagne. Cfr. De Mas Latrie, *l. c.*, p. 26.

chrétiens. Comme une telle œuvre ne peut qu'être avantageuse aux païens et aux chrétiens, nous avons cru convenable de vous en donner connaissance par ces lettres apostoliques.

« Que Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie vous fasse connaître la Vérité, c'est-à-dire le Christ, et vous conduise au plus tôt à Elle.

« Donné au Latran, le 8 des ides de Mars, deuxième année de notre Pontificat (8 mars 1198) [1]. »

Le mot païen répété deux fois à l'adresse des musulmans, n'était pas fait pour gagner la bienveillance de l'Emir. Il est probable que l'interprète, pour éviter quelque scène désagréable, a dû, en traduisant, enlever ce nom dont la signification pouvait blesser ceux auxquels cette lettre était adressée, et en mettre un autre à la place, car Mohamed en Nacer accueillit les envoyés pontificaux avec bienveillance et favorisa leur mission [2]. Non seulement il leur accorda la permission de racheter tous les chrétiens qui se trouvaient dans son empire, mais il fit encore écrire à ses chefs de province de faire publier partout la défense expresse de molester les Pères Rédempteurs ou de les rançonner ; il leur recommanda au contraire de les bien recevoir afin que ces bons procédés fussent pour eux une invitation à revenir faire de nouveaux rachats [3].

Grâce à cette bienveillance, ils purent délivrer 186 esclaves et en confirmer dans leur foi chancelante une multitude d'autres [4].

Non content d'envoyer ses religieux au Maroc, Jean de Matha voulut aller lui-même à Tunis en 1201 et en 1210 ; la première fois, il racheta 104 esclaves, et, la seconde, 220.

---

[1] Bonav. Baro, *Annales SS. Trinitatis*, p. 25. Dans De Mas Latrie, *l. c.*, p. 70, et Documents, p. 8.

[2] *Bull. Ordin. SS. Trinit.*, *« Inter Opera »*, p. 47 : Bonav. Baro, *Annales Ordin. SS. Trinit.*, ad ann. 1199, p. 26.

[3] Bonav. Baro, *Annales...* p. 26.

[4] » *l. c.*, *« qui cœperant in eâ (fide) vacillare. »*

Entre ces deux voyages, le P. Baro nous apprend qu'il envoya quelques-uns de ses enfants à Alger où ils auraient arraché à l'esclavage 340 malheureux chrétiens [1]. C'est à son second voyage à Tunis, que se rapporterait un miracle accompli par le Bienheureux. Pour se venger des prédications de Jean de Matha contre Mahomet, les musulmans, disent les *Chroniques*, avaient endommagé les voiles de son vaisseau, avec l'intention de le faire périr en mer, lui et les 220 esclaves rachetés. Le saint se contenta de mettre son manteau à la place de ces voiles, et la traversée fut si heureuse qu'au bout de six heures, le voyage de retour était effectué [2].

Les années suivantes, l'œuvre de la rédemption continua : Tunis et Alger, en particulier, revirent à diverses reprises [3] les Trinitaires parmi lesquels plusieurs eurent le bonheur de donner leur vie en témoignage de leur foi [4]. Nous aurons occasion de reparler plusieurs fois de ces martyrs dans le cours de cette Etude.

Ayant ainsi pourvu au salut des esclaves, Dieu daigna se souvenir des populations chrétiennes qui avaient survécu aux désastres de l'époque précédente.

La divine Providence qui voulait des ouvriers apostoliques non seulement pour l'Afrique, mais pour l'Europe orientale et les immenses régions de l'Asie, en attendant que, plus

---

[1] BONAV. BARO, *l. c.*, pp. 57, 63, 80.
[2] » » p. 80.
[3] En 1211, ils rachètent 114 esclaves à Tunis; en 1217, 1219, 1223, ils sont à Alger où ils en délivrent 140, puis 108, puis 208. (BONAV. BARO, *l. c.*, pp. 82, 113, 118, 126).
[4] En 1216, le P. Richard fut tué à Tunis (*L'Ordine Trinit. e il suo VII° Centen.*, p. 186). En 1224, on coupa le cou, à Alger, à deux Trinitaires anglais : Fr. Robertus Victorianus et Fr. Cornelius ; en 1231, les Frères Galeranus de Perillas et Petrus Dalmao *« qui Saldas sive Algerium (?) profecti ad redemptionem vinctorum »* furent pris à leur retour par des corsaires et jetés à la mer avec tous leurs rachetés. (BONAV. BARO, *l. c.*, pp. 127, 140.

tard, l'Amérique leur ouvrît de nouveaux champs d'action, préparait alors deux Saints dont les nombreux enfants héritiers de leur zèle, iraient répandre à travers le monde, les paroles du salut. J'ai nommé saint Dominique et saint François.

Saint Dominique, de douze ans plus âgé que saint François, s'était empressé de quitter Rome, après avoir reçu d'Honorius III, l'approbation de son Ordre [1] et de revenir à Prouille, retrouver ses frères pour les disperser à travers le monde. Ils n'étaient que seize (8 Français, 7 Espagnols et 1 Anglais) ; sur les remontrances que lui faisaient ses amis de ne pas mettre en péril l'existence de son Ordre, en en dispersant les membres trop vite, il se contentait de répondre d'un ton tranquille et ferme : « Mes seigneurs et mes pères, ne vous opposez pas à mon dessein, je sais ce que je fais... Le grain ne fructifie-t-il pas quand on le sème, mais au contraire, ne se corrompt-il pas lorsqu'on le tient enfermé [2] ? »

En conséquence, le 15 août 1217, il leur donna leur obédience et les partagea entre l'Italie (Rome, Bologne), la France (Prouille, Paris) et l'Espagne (Madrid).

Parmi les quatre Frères nommés pour ce dernier pays était Dominique de Ségovie que nous retrouvons ensuite à Rome, puis à Bologne (1218-1221) [3].

Bien que nous n'ayons aucune preuve positive pour l'af-

---

[1] 22 décembre 1216 et 26 janvier 1217. Cfr. MORTIER, O. P. *Hist. des Maîtres Généraux*, I, p. 84-88.

[2] « *Sciens quia semina dispersa fructificant, congesta putrescunt.* » *Scriptores Ordinis Prædic.*, Paris, 1819, p. 29.

[3] « *Destinati sunt... quatuor Fratres in partes Hispaniæ : Fr. Petrus Madritensis, Fr. Gomitius, Fr. Michael de Uzero et Fr. Dominicus. Qui novissimi duo postmodum missi Bononiam de Roma per Magistrum Dominicum, ad quem de Hispaniâ redierant, fecerunt moram ibidem.* » B. JORDANIS DE SAXONIA, *Opera*, Edit. Berthier, Fribourg, 1891, p. 16. FR. GERARDI DE FRACHETTO, O. P., *Vitæ Fratrum*, O. P., Edit. Berthier, Louvain, 1896, p. 159.

firmer, nous croyons que ce Dominique, un des seize premiers compagnons du saint Patriarche d'Osma, n'est autre que l'évêque Dominicus, O. P., que nous trouvons au Maroc en 1225. Voici les motifs sur lesquels s'appuie notre hypothèse : Dominique de Ségovie ayant, ainsi que ses compagnons, rencontré à Madrid des difficultés de la part de ceux qui auraient dû au contraire les seconder, vint avec le Fr. Gomez s'en plaindre à Rome à son bienheureux Père. Celui-ci en appela au Pape qui, dans une Bulle en date du 26 avril 1218, recommanda fortement aux évêques de la péninsule les Frères Prêcheurs dont, disait-il, « nous estimons le ministère utile et la religion agréable à Dieu [1]. »

En 1220, les Frères Dominique et Gomez assistèrent à Bologne, au premier Chapitre Général de l'Ordre, à la fin duquel le Saint Fondateur voulut donner sa démission pour aller prêcher l'Evangile aux infidèles.

Depuis longtemps, saint Dominique nourrissait ce projet apostolique. A la réunion de Prouille, 1217, il avait voulu faire élire un Frère à sa place, afin d'être plus libre pour partir en terre infidèle ; il avait même, dans ce but, laissé croître sa barbe : *« disponens adire terram Saracenorum et eis verbum Domini prædicare, propter quod etiam barbam aliquanto tempore nutriebat [2]. »*

Il rêvait d'aller prêcher la foi au pays des Cumans (Hongrie actuelle) [3].

Sa démission ne fut pas plus acceptée en 1220 qu'elle ne l'avait été en 1217 ; mais ce Chapitre ou le suivant, celui de 1221, pour répondre au zèle ardent du Saint Fondateur,

---

[1] Balme, *Cartul.*, II, p. 156 ; *Bullar. Ordinis*, I, p. 7 B : *Si personas...* 26 avril 1218.

[2] *Scriptores Ord. Præd.*, Paris, 1719, p. 29.

[3] Mamachi, *Annales Ordinis Prædic.*, *App.*, p. 122.

s'occupa d'une façon spéciale des missions en pays infidèle [1].

Etant donné que le Fr. Dominique de Ségovie était avantageusement connu à Rome pour la sainteté de sa vie [2], que les Chroniques de l'Ordre sont absolument muettes sur son compte à partir du Chapitre de 1221, il n'est pas téméraire de penser qu'il fut nommé à la Mission du Maroc, en même temps que son confrère et ami, le Fr. Gomez, l'était au Provincialat d'Espagne. Peut-être reprirent-ils ensemble la route de Madrid, d'où Dominique accompagné du Fr. Martin [3] se serait dirigé vers l'Afrique.

La première mention officielle que nous avons d'un Dominicus évangélisant l'empire du Miramolin ne lui donne aucun titre. La suscription porte seulement : *Fratri Dominico, priori fratrum Praedicatorum et fratri Martino, in regno Marrocano, a Sede Apostolica destinatis* [4].

La seconde [5] lui donne le titre d'évêque : *Honorius episcopus*

---

[1] MORTIER, *Hist. des Maîtres Généraux*, I, p. 129. En cette année de la mort de saint Dominique, 6 août 1221, l'Ordre comptait 60 couvents et 8 provinces.

[2] « Magnifique par la vertu » dit de lui le B. JOURDAIN DE SAXE (*Opera*, p. 16, de l'Edit. Berthier). Les Chroniques de l'Ordre racontent de lui que, sollicité par une femme, il se coucha sur un brasier ardent, et invita cette malheureuse à sé mettre à ses côtés (B. JORDANIS, *op., l. c.* ; MAMACHI, *l. c.*, p. 366).

[3] *Bullar. Ordinis Dominic.*, n° 132.

[4] Cette Bulle d'Honorius III qui commence par *Vineæ Domini custodes* est datée de Tibur, IV Idus Junii, Pontific. anno IX° (10 juin 1225) ; *Reg. Vatic.*, Lib. IX, epist. 387, fol. 70 ; *Novum Bullar. Ordinis Dominic.*, n° 132,

[5] Entre cette première et cette seconde bulle, le Pape Honorius III en a envoyé une autre : *Fratribus Prædicatoribus et Fratribus Minoribus in regno Miramolini a Sede Apostolicâ destinatis.*

Elle commence également par *Vineæ Domini custodes*, mais elle est datée de Rieti : Dat. Reate, non. Octob., Pontific. anno X° (7 octobre 1225) ; *Reg. Vatic.*, Lib. X, epist. 99, fol. 95 ; *Novum Bullar. Ordinis Dominic.*, n° 134 ; WADDING, *Annal. Min.*, I, p. 338 ; II, p. 124.

servus servorum Dei, venerabili fratri Dominico Episcopo — in regno Miramolini commoranti (en marge), — *salutem* etc. [1].

Sur le troisième document [2], Dominique porte le nom de Baili [3] : *Dilecto filio Baili Dominico, Rectori Christianorum apud Marrochium* (en marge) [4].

De tout ce qui précède, on a lieu de conclure que Domiminique a été envoyé avec le caractère épiscopal mais sans titre, dans l'incertitude où l'on était de l'accueil qui lui serait fait et du lieu où il lui serait possible de s'établir.

En tout cas il paraît bien avoir été le chef de la première Mission du Maroc.

On peut même aller plus loin et conjecturer les circonstances dans lesquelles il a été sacré et envoyé en ce pays. Une lettre du Pape Honorius III à Rodrigue, archevêque de Tolède, nous apprend en effet que, précédemment au 20 février 1226, le pape avait appris que la persécution avait fait plusieurs apostats au Maroc. A cette nouvelle, il avait écrit à l'archevêque de choisir plusieurs Frères Prêcheurs et plu-

---

[1] Elle commence par *Gaudemus de te in Domino*. Elle est également datée de Rieti : Datum Reate, VI kal. Novembres (27 Octobre 1225); *Reg. Vatic.*, Lib. X, epist. 101, fol. 95; *Novum Bullar. Ordinis Dominic.* nº 135, p. 26.

[2] Cette troisième Bulle est suivie d'une autre adressée *Fratribus Prædicatoribus fratribusque Minoribus in regno Marrochitano de mandato Sedis Apostolicæ commorantibus* (en marge).

Elle commence par *Ex parte vestrâ* et est datée du Latran : *Datum Laterani, XVI Kal. Aprilis, Pontific. anno X* (17 mars 1226). *Reg. Vatic.*, *lib.* X, *epist.* 246, fol. 121 ; *Nov. Bull. Ord. Dominic.*, nº 138 ; Wadding, *Annales Min.*, I, p. 464 ; II, p. 161.

[3] Titre d'honneur, dit le Dict. de du Cange, employé au Moyen-Age. C'est de lui qu'est venu le mot « bailli » : officier royal qui rendait la justice.

[4] Elle commence par *Ea quæ nuper* et est datée, comme les deux précédentes, de Rieti : *Datum Reate, VI idus Novembres, Pontific. nostri anno X°* (8 nov. 1225) ; *Reg. Vatic.*, *lib. X*, *epist.* 100, *fol.* 95.

sieurs Frères Mineurs, de les envoyer pour convertir les apostats et soutenir les chrétiens fidèles, et de mettre à leur tête un religieux de l'un ou l'autre des deux Ordres avec caractère épiscopal [1].

Il est donc probable que Dominique, envoyé d'abord en Espagne avec le simple titre de Prieur aura reçu, à Tolède, le caractère épiscopal des mains de l'archevêque, et sera ainsi parti à la tête de la caravane apostolique formée de Prêcheurs et de Mineurs pour cette nouvelle mission.

Au moment où Dominique et ses compagnons débarquèrent au Maroc, dix enfants de saint François y avaient cueilli en deux villes différentes la palme du martyre.

Comme saint Dominique qui, en donnant à ses religieux le titre de Frères Prêcheurs, avait ainsi revendiqué hautement pour eux le droit à l'apostolat universel, sous la dépendance immédiate du Pape, chez les infidèles comme dans les pays chrétiens, ainsi saint François avait voulu faire de ses fils autant de hérauts de la Bonne Nouvelle, à travers le

---

[1] *Roderico Archiepiscopo Toletano* (en marge). « *Urgente officii nostri debito, quo sapientibus et insipientibus, fidelibus et infidelibus efficimur debitores, dudum Fraternitati Tuæ dedimus in mandatis ut cùm in regno Miramolini plures christiani captivi terrore pœnarum et mortis apostatasse dicuntur quidam et pusillanimes in fide nutantes ad præcipitium essent proni, aliquos viros prudentes ex Fratribus Prædicatoribus et Fratribus Minoribus illùc auctoritate nostra transmitteres ad convertendum infideles, divina gratia præeunte, prædicationibus et exemplis, erigendum collapsos, confortandum dubios et confirmandum robustos.*

« *Adjecimus insuper ut aliquem ex istis Fratribus auctoritate apostolica in episcopum consecrares, qui pontificale ibidem officium exerceret, quo fideles illarum partium a tempore quo non extat memoria caruerunt. Unde tu, ut devotus Ecclesiæ filius, diligenter mandatum apostolicum per omnia exequi curavisti; super quo caritatem tuam debita gratiarum prosequimur actione... Datum Laterani, X Kal. Martii* (20 février 1226). » *Bullar. Novum Ordinis Præd.*, n° 137; *Regest.* 10, epist. 249, fol. 121.

monde : « *Su, miei figli,* leur avait-il dit, *spargetevi pel mondo e annunziate la pace* [1]. »

Pour donner l'exemple à ses enfants, il essaya dès l'an 1212 de passer en Syrie [2] ; obligé de revenir à Ancône, il partit la même année pour le Maroc, avec les FF. Berardo et Maseo.

Il était déjà arrivé à Saint Jacques en Galice, et priait avec ferveur devant le tombeau du Saint Apôtre quand un avertissement du Ciel le fit retourner en Italie [3].

En mai 1216, au premier Chapitre général de son Ordre, à Sainte-Marie des Anges, il distribua à ses Frères les différents pays d'Europe à évangéliser, et, comme le cardinal Hugolin, son protecteur, le futur Grégoire IX, lui demandait pourquoi il avait si vite dispersé ses religieux, il lui avait répondu : « Seigneur, vous pensez que Dieu n'a envoyé les Frères Mineurs que pour nos provinces ; mais je vous le dis en vérité, il les a choisis et envoyés pour le bien. et le salut de tous les hommes. Ils iront chez les infidèles et chez les païens, ils y seront bien reçus et y gagneront à Dieu un grand nombre d'âmes [4]. »

Enfin en 1219, sur le point de partir de nouveau pour l'Egypte, il envoya vers l'autre extrémité de l'Afrique le Fr. Egidius avec quelques compagnons, en Tunisie, et, au Maroc, les FF. Vitale, Berardo, Pietro et Otho; prêtres, Ajuto et Accursio frères lais [5].

---

[1] *Opusc.*, Exergue à la *Storia universale delle Missioni Francescane*, par le P. MARCELLINO da Civezza.

[2] *Chron. des Frères Mineurs*, Partie I, c. XLIII, p. 64 de l'édit. italienne et 69 de l'édit. espagnole, Valencia, 1788.

[3] *Chron., l. c.*, c. XLIV, p. 65 de l'édit. ital., 71 de l'édit. esp.

[4] Cfr. ROHRBACHER, *Hist. Eccl.*, XVII, p. 509.

[5] *Chron. des Frères Min., l. c.*, Part. II, liv. 4, c. 1, p. 1 de l'édit. ital., p. 271 de l'édit. espagnole.

A Saragosse, où le P. Parente venait de fonder le premier couvent d'Aragon [1], le P. Vitale tomba dangereusement malade. Ayant perdu tout espoir de pouvoir continuer sa route, il s'entendit avec le P. Parente pour confier au Fr. Bérard la charge qu'il ne pouvait plus remplir lui-même [2].

Après six mois passés en cette ville, les cinq missionnaires quittèrent Saragosse le 2 février 1220 [3] ; ils se dirigèrent vers l'Afrique en passant par la ville d'Alenquer où ils eurent le temps de laisser croître leur barbe et leurs cheveux. Arrivés à Lisbonne, ils s'embarquèrent pour Séville où ils prirent un habit séculier [4].

L'hôte, qui les avait reçus dans sa maison, ayant essayé de les détourner de leur projet, ils le quittent sans mot dire et se dirigent vers une mosquée où ils commencent à prêcher. On les prend pour des fous, et on les en chasse en les frappant [5] cruellement. Sans se décourager, ils s'informent où est le palais de l'émir et demandent à lui parler sous prétexte qu'ils ont quelque chose d'important à lui communiquer. Reçus en sa présence, on les questionne pour savoir qui ils sont, d'où ils viennent, qui les envoie et le motif de leur arrivée en cette ville ; « Nous sommes chrétiens, répondent-ils, nous venons de Rome ; celui qui nous envoie est le Roi des rois, le Rédempteur du monde, le Christ Jésus ; nous venons te prêcher la sainte foi, te conseiller de sauver ton âme, en abandonnant Mahomet, en croyant en Jésus-Christ vrai Dieu et en recevant le saint baptême. »

Stupéfié d'une telle audace, l'émir entre dans une violente

---

[1] Hebrera, *Chronica de la S. Provincia de Aragon*, p. 10.

[2] Cfr. Marco da Lisboa, *Chron.*, Part. I, lib. IV, c. 2.

[3] Hebrera, *l. c.*, p. 17.

[4] *Chroniche dei Frati minori*, Part. II, c. 3, p. 4 de l'édit. ital., p. 274 de l'édit. espagnole.

[5] Cfr. Marco da Lisboa, *l. c.*, c. 5.

colère. « Insensés que vous êtes, leur crie-t-il, comment avez vous osé blasphémer ainsi contre notre saint prophète ? Mais, dites-moi, êtes-vous venus prêcher à moi seul, ou bien avez-vous l'intention d'annoncer votre doctrine également à mon peuple ? — Nous sommes venus à toi, lui répondent-ils, comme au chef de cette abominable secte du faux prophète Mahomet, et comme à celui qui est exposé à être un jour tourmenté en enfer plus que les autres, en même temps que lui, afin que, une fois placé dans le chemin de la vérité, tu enseignes aux tiens le vrai chemin, et que tu sois cause de leur salut, comme tu l'es en ce moment de leur damnation [1]. »

De plus en plus courroucé, l'émir cherche d'abord à les gagner par toutes sortes de promesses. Ils lui répondent avec mépris qu'ils se moquent de ses richesses et de ses honneurs ; quant à lui, il n'a qu'une chose à faire : écouter leur conseil s'il veut échapper aux supplices éternels qui sont préparés pour lui et pour tous ceux qui suivent Mahomet le maudit [2].

Ils allaient être immédiatement envoyés au supplice quand, sur l'insistance de son fils, l'émir se contenta de les enfermer dans une tour. Les missionnaires, étant montés au haut de cette tour et ayant commencé à prêcher la parole de Dieu à tous ceux qui passaient dans la rue, on les enferma dans un cachot ; enfin, au bout de cinq jours, après avoir eu recours inutilement à de nouvelles promesses, l'émir les fit embarquer pour le Maroc [3].

Arrivés dans la ville de Maroc, en compagnie d'un chevalier

---

[1] *Chron., l. c.*, c. 5-6, p. 4-5, de l'édit. ital., pp. 275-276 de l'édit. esp.

[2] « ... *Per liberarti dei supplizi eterni che sono apparecchiati e a te, e a tutti quelli che seguono Maometto proprio maledetto...* »

[3] ROHRBACHER, *l. c.*, XVII, p. 516-517. *Chroniche*, *l. c.*, c. 7-8, pp. 6-7 de l'édit. ital., pp. 277-278 de l'édit. espagnole. Cfr. MARCO DA LISBOA, *l. c.*, 9.

castillan appelé Pietro Hernandez de Castro, les cinq franciscains furent conduits par lui au palais de l'Infant du Portugal, Don Pietro, frère du roi Alphonse, qui s'était retiré à la cour de l'Emir el Moumenin, à cause de certaines difficultés qu'il avait eues avec le roi son frère.

L'Infant les reçut avec de grands égards, mais craignant qu'ils ne se conduisissent à Maroc comme à Séville, il leur conseilla vivement la prudence. Sans rien répondre, les religieux le quittent et vont par les rues, demandant où logeait le Miramolin. Il leur fut répondu qu'il n'était pas en ville, qu'il était allé visiter les tombeaux de ses ancêtres, mais qu'il ne tarderait pas à rentrer. Ils vont l'attendre sur la route par où il devait passer et se placent sur un lieu élevé afin d'être mieux entendus. Dès qu'ils aperçoivent l'émir, l'un des missionnaires commence à prêcher à haute voix, et à invectiver contre la religion de Mahomet. Etonné, l'émir veut le faire taire, mais, n'y pouvant parvenir, il les fait chasser hors des portes de la ville et prendre la route de leur pays. L'Infant, de son côté, envoie derrière eux deux de ses hommes pour les accompagner jusqu'à Ceuta, et les faire embarquer pour le Portugal [1].

Mais les missionnaires, au lieu de les suivre, retournent en arrière, et, arrivés en ville, recommencent à prêcher contre Mahomet. A cette nouvelle, l'émir les fait saisir et jeter en prison, avec défense de ne leur donner ni à manger ni à boire [2].

D'après les Chroniques que nous suivons pas à pas, le ciel se serait déclaré en leur faveur. Il aurait envoyé un châtiment tel que le peuple se serait hâté de supplier l'émir de les faire sortir de prison. Celui-ci trouvant les missionnaires, après vingt jours de jeûne, en meilleure santé

---

[1] *Chronic.*, *l. c.*, c. 9, p. 8 de l'édit. ital., p. 279 de l'édit. espagnole.

[2] Marco da Lisboa, *l. c.*, c. 9.

qu'auparavant, les aurait remis entre les mains des chrétiens qui les enfermèrent dans une maison en attendant une occasion de les envoyer à Ceuta.

Sur ces entrefaites, l'émir était parti en guerre. Grâce à la valeur de don Pedro, il défit l'ennemi ; mais, au retour, son armée fut tellement éprouvée par la soif, qu'elle était sur le point de périr quand, tout à coup, les cinq missionnaires échappés de la maison où on les gardait, seraient arrivés au milieu des troupes, auraient creusé avec leur bâton un trou dans le sable [1] d'où aurait jailli une source abondante ; celle-ci se serait desséchée sans laisser de trace aussitôt que l'armée, après s'y être désaltérée, aurait eu fait sa provision d'eau.

Quoi qu'il en soit, les Chroniques racontent que les cinq missionnaires renvoyés une troisième fois à Ceuta, s'échappèrent de nouveau des mains de ceux qui les conduisaient et accoururent en ville où ils recommencèrent leurs prédications ; que l'infant les fit saisir et enfermer dans son propre palais, pour qu'ils ne fussent pas cause, disent les mêmes Chroniques, de quelque malheur pour les pauvres chrétiens qui habitaient le pays ; mais qu'ils lui échappèrent de nouveau, et que finalement le peuple exaspéré des blasphèmes qu'ils continuaient à vomir contre Mahomet, se précipitèrent sur eux, les amenèrent devant le Cadi, puis devant le Miramolin, qui leur trancha la tête de sa propre main, 16 janvier 1221 [2].

La fureur du peuple ne s'arrêta pas aux cinq franciscains :

---

[1] *Chronic.*, C. 10-17, pp. 9-14 de l'édit. ital., pp. 281-287, de l'édit. espagnole. Cfr. Marco da Lisboa, *l. c.*, c. 17.

[2] Quelques-uns, Rohrbacher, par exemple, (VII, p. 519) placent la mort de ces saints martyrs le 16 janvier 1220 ; mais c'est impossible, s'il est vrai que, le 2 février 1220, ils étaient encore à Saragosse, comme nous l'avons dit plus haut, sur la foi d'Hebrera, le chroniqueur de l'Ordre pour la province d'Aragon.

Martino Alonzo Teglio, cousin de don Pedro et le chevalier Pietro Hernandez de Castro envoyés par l'Infant pour arracher aux flammes les corps des martyrs furent, eux aussi, massacrés et les autres chrétiens ne durent leur salut qu'à leur précaution de se cacher dans leur maison.

L'Infant profitant d'un orage épouvantable accompagné d'éclairs et de tonnerre, qui avait mis en fuite les bourreaux, fit recueillir les restes des martyrs [1] et les emporta à Ceuta, puis à Coïmbre, dans le monastère de Sainte-Croix, où ils sont encore [2].

Quelques années après, [3] exaltés par le triomphe de leurs frères, Daniel, ministre de la province de Calabre, et six autres religieux, les FF. Angelo, Samuele, Domnolo, Leone, Nicolò et Hugolino s'unirent ensemble pour demander à Fr. Elie, Vicaire Général de l'Ordre, d'aller prêcher la foi aux Mores d'Afrique. En ayant reçu la permission, ils partirent pour l'Aragon où ils trouvèrent un vaisseau en partance pour Ceuta. Mais le patron ayant absolument refusé de prendre plus de trois des compagnons du Fr. Daniel, force fut à celui-ci d'en laisser trois en arrière et d'aller les attendre à Ceuta. Entre temps, les trois premiers arrivés

---

[1] *Chron.*, *l. c.*, c. 18-19, pp. 14-15 de l'édit. ital., pp. 287-289 de l'édit. espagnole.

[2] ACTA SS. 16 janvier ; WADDING, *Chron. des Frères Min.*, L. IV, c. 17. La mort de ces premiers martyrs de l'Ordre Séraphique arriva sous El-Mostancer Billah qui mourut peu après eux, le 6 janvier 1224, après un règne de onze ans. Le P. Castellanos dit que les soldats chrétiens au service de l'émir obtinrent de celui-ci la permission d'écrire au Ministre général de l'Ordre pour demander d'autres missionnaires. *Apostolado Serafico en Marruecos*, Madrid, 1896, p. 98. Cfr. P. Francisco de S. Juan del Puerto, *Mission historial de Marruecos*, Sévilla, 1708, L. II, c. 4, p. 93.

[3] Rohrbacher place ce fait en 1221 (VII, p. 519). Il est impossible d'admettre cette date. Les Chroniques de l'Ordre placent en effet le départ de ces Frères après la mort de Saint François qui arriva le 4 octobre 1226 (Cfr. Part. II, c. 30, p. 21 de l'éd. ital., et 296 de l'éd. esp.)

s'occupèrent à prêcher aux nombreux marchands européens qui faisaient le commerce avec cette ville. Tous étant réunis à la fin de septembre [1], ils se résolurent à pénétrer secrètement dans la ville arabe, sans rien dire à personne, dit la Chronique, ni aux chrétiens qui ne les auraient pas laissés partir, ni aux Mores qui ne les auraient pas laissés entrer. Le dimanche, de bon matin, ils pénétrèrent dans la ville et se mirent à prêcher à haute voix, disant aux Mores qu'ils rencontraient qu'ils devaient abandonner la fausse religion de Mahomet et embrasser la vraie qui est celle de notre Sauveur Jésus-Christ. A ces paroles, les Mores commencèrent à les injurier, puis à les frapper et finirent par les traîner devant le Cadi qui les fit jeter en prison.

C'est de là que les missionnaires écrivirent à Hugon, principal prêtre des Génois, et à deux moines, l'un franciscain, l'autre dominicain, récemment arrivés à Ceuta, de l'intérieur du pays, une lettre dans laquelle ils leur disaient entre autres choses que, entrés en ville, ils avaient prêché la foi en présence du roi (?) qui les avait fait jeter en prison [2], qu'ils y souffraient beaucoup : « Nous sommes toutefois, ajoutaient-ils, grandement consolés dans l'espoir que Dieu daignera accepter notre vie, comme un sacrifice agréable » [3].

Huit jours après, 10 octobre 1227, probablement, ils furent tirés de prison et conduits devant le Cadi. Les promesses pas plus que les menaces n'ayant servi de rien, ils furent décapités et traînés ensuite par les rues. Leurs corps recueillis pieusement par les chrétiens furent portés dans le fondouk

---

[1] *Chron., l. c.*, p. 21.

[2] *« Nuntiatum fuit ante Regem nomen Christi et confessum per nos, quod non est in alio vera salus et probatum per veras rationes, mediante interprete, coram sapientibus. »* ACTA SS., 13 octobre, p. 384, Bruxelles, 1853.

[3] *Chron., l. c.*, c. 31 et 32, pp. 21-22 de l'édit. ital., pp. 297-298 de l'édit. espagnole.

des Marseillais, puis au quartier des Génois, et, peu après, à l'église Sainte-Marie du couvent des Franciscains de Maroc[1].

Dieu ayant glorifié ces généreux confesseurs de la foi par de nombreux miracles, et l'Eglise les honorant comme martyrs, nous devons croire qu'ils ont agi sous une inspiration particulière du Saint-Esprit.

Il n'est pas douteux cependant que leur conduite, comme celle de plusieurs autres saints, a été plus admirable qu'imitable. Le missionnaire en pays musulman ne peut pas espérer convertir les sectateurs de l'Islam à notre sainte foi, en leur jetant à la face, surtout sans aucune instruction préalable, des paroles comme celles-ci : « Votre Mahomet est damné, et damnés comme lui sont tous ceux qui suivent sa religion, et refusent d'embrasser celle de Jésus-Christ, la seule vraie... » On ne convertit pas les gens en les injuriant.

Lorsque Saint François lui-même s'est trouvé devant le Soudan d'Egypte Melek Kamel, le Melek ed Dîn des Orientaux, il s'est bien gardé de l'insulter lui et sa religion ; et, s'il a été traité avec tant de courtoisie[2], c'est sans doute à cause de l'impression que sa sainteté avait faite sur le chef sarrazin, mais aussi, c'est qu'il avait su être dans ses paroles poli et mesuré. Les injures ne servent à rien, même et surtout dans les discussions relatives à la religion. C'est pourquoi la S. C. de la Propagande a soin de recommander aux missionnaires travaillant en terre d'Islam une extrême prudence touchant la prédication contre la personne de Mahomet, en particulier.

C'est probablement après le martyre du Bienheureux Berard et de ses compagnons, et certainement avant celui du second groupe de martyrs que l'évêque Dominique aborda au Maroc avec sa caravane de missionnaires. Où résida-t-il? On

---

[1] *Chron.*, *l. c.*, c. 33, p. 22 de l'édit. ital., 298 de l'édit. esp. Cfr. Bollandistes, *Acta SS.*, 13 Octobre, p. 384, Bruxelles, 1853.

[2] Cfr. Rohrbacher, VII, 524.

l'ignore. Peut-être, resta-t-il simplement sur la côte, peut-être s'enfonça-t-il du côté de Fez ; en tout cas, il semble bien qu'il ne soit pas allé jusqu'à Maroc.

Cette ville était alors, depuis la mort des premiers Martyrs franciscains, désolée par une horrible sécheresse. Le fléau durait depuis cinq ans. Les Mores et le Miramolin lui-même [1] y voyant le doigt de Dieu, se rendirent, d'après les *Chroniques* de l'Ordre, sur le lieu même du martyre des bienheureux et les invoquèrent. Une pluie très abondante étant alors survenue, le Miramolin aurait, par reconnaissance, accordé aux chrétiens la permission d'avoir un évêque, à la condition toutefois qu'il fût du même Ordre que les martyrs eux-mêmes [2].

C'est peut-être pour ce motif que la série des évêques au Maroc, commencée par un dominicain [3], va se continuer sans interruption, par des franciscains, pendant près d'un siècle, c'est-à-dire jusqu'au commencement du XIVe siècle (1307). Au droit, pour les chrétiens, d'avoir un évêque, le Miramolin en ajouta d'autres. D'après Hebrera [4], il leur per-

---

[1] L'émir el Moumenin qui était sur le trône en 1226, était Abd el Ouahad el Makloua ou Er Rachid.

[2] *Chroniche*..., *l. c.*, c. 24, p. 19 de l'édit. ital.; p. 289 de l'édit. esp.

[3] Toute trace de l'évêque Dominique disparaît ; l'on ne sait ce qu'il est devenu. On a prétendu qu'il avait été martyr ; mais rien n'est moins certain. Il y a bien eu, il est vrai, un Dominique parmi les martyrs de 1232 ou 1269, comme on le verra plus loin, mais ce Dominicus paraît bien avoir été franciscain, d'après le texte de Wadding. Le Card. Hergenrœther a peut-être été trop affirmatif quand il a écrit (*Hist. de l'Eglise*, V^{e} période, n° 268, p. 179 de la trad. française) : « il (l'évêque Dominique) y (Maroc) endura le martyre avec plusieurs frères mineurs, 1232 ».

[4] *Chronica de la Provincia de Aragon*, Saragosse, 1703 N°, 301, p. 272. D'après le P. Castellanos, *l. c.*, p. 99, s'appuyant sur le P. Francisco de S. Juan del Puerto, *Mission Historial*..., l. II, c. 5, p. 99, l'émir aurait permis l'érection de 5 chapelles, en l'honneur des 5 martyrs. Furent-elles construites ? On l'ignore. Tout ce que l'on sait c'est que celle de Maroc

mit de bâtir un temple dans la ville de Maroc, d'y célébrer les offices, d'y administrer les sacrements, etc.

A cette nouvelle, le Pape Honorius III s'empressa de nommer comme premier évêque de Maroc le père Agnellus que Hebrera appelle « homme grand en science et en vertus, et un des premiers religieux que notre Père Saint François envoya prêcher dans le royaume d'Espagne [1]. » Pour faciliter les travaux des missionnaires, le Pape les autorisa à porter le costume indigène, à laisser croître leur barbe et leurs cheveux, à recevoir de l'argent en aumône, et tout cela, moins pour leur intérêt propre que pour celui de leurs chrétiens, soit libres soit prisonniers *(in carceribus, in locis aliis)* [2].

S'appuyant sur le P. Gubernatis et la Chronique Portugaise, Hebrera affirme que cette promotion eut lieu en l'année 1226 et qu'il prit possession de son siège le 20 mars 1227 [3].

---

fut sous le vocable de la T. S. Vierge Marie. Cfr. P. Marcellino, *l. c.*, VI, p. 56. Castellanos va même jusqu'à fixer la date du décret impérial : 27 mars, 1226 (*l. c.*, p. 128).

[1] *Chronica...*, *l. c.*

[2] Wadding, *Annales Minorum*, II, p. 161 ; Bremond, *Bullar. Prædic.*, I, p. 16.

[3] « *Fue esta promocion hecha en el anno* 1226, *y entrò a tomar possession en su nueva Iglesia Marroquiana en* 20 *de Março de* 1227, *donde viviò con titulo tambien de obispo de Fez hasta el anno* 1246, *en que muriò con milogrosa fama de santidad.* » Hebrera, *l. c.*

Nota. — Les bulles du Pape relatives à cet évêque, que nous possédons, sont postérieures à ces deux premières dates. Le 27 mai 1233, Grégoire IX remercie le Miramolin de la bienveillance qu'il témoigne à Agnellus et aux chrétiens; le 12 juin 1237, le même Pape écrit aux fidèles du Maroc pour leur recommander l'obéissance à l'égard de l'évêque qu'il a consacré pour eux. « *Venerabilem fratrem... episcopum quem ad ejusdem ecclesiæ consecravimus titulum in pastorem.* » En De Mas Latrie, *Documents*, pp. 11-12. On peut se demander comment le Pape recommande aux chrétiens duMaroc un pasteur qu'il leur aurait envoyé 11 ans plus tôt.

D'après Castellanos (*Apostolado Serafico en Marruecos*, p. 128), Agnellus aurait pris le chemin du Maroc, en qualité de Légat apost. en 1227; mais ce n'aurait été qu'en 1233 qu'il aurait été élu et consacré évêque de Maroc.

Les circonstances dans lesquelles il arrivait au Maroc n'étaient pas brillantes. El Adel, l'émir almohade, venait d'être assassiné, et sa mort était devenue le signal de révolutions sanglantes.

El Mamoun, fils d'El Mansour et frère d'El Adel, et Yahia, fils d'En Nacer et neveu d'El Mamoun, se disputaient le Magreb.

Grâce aux 12000 cavaliers castillans qu'il avait obtenus de Ferdinand III, El Mamoun put entrer en vainqueur à Maroc, 11 février 1230, et inaugurer pour la Mission une ère de liberté complète.

Abou'l Abbas Ola Idris el Mamoun était un homme supérieur. Les études historiques qu'il avait faites lui avaient donné, sur le christianisme, des idées justes et précises ; il blâmait Ibn Toumert, le fondateur des Almohades, de s'être dit le Mahdi, l'être dirigé, l'iman impeccable, attendu, disait-il, qu'il n'y a d'autre Mahdi que Jésus, le fils de Marie [1].

Dans le traité qu'il avait signé avec Ferdinand III, il avait promis de faire construire à Maroc même une église ayant le droit exceptionnel de sonner les cloches pour l'usage des soldats chrétiens et de ne pas s'opposer à la conversion des musulmans.

Ces promesses arrachées par le besoin, il ne put les tenir toutes ; quelques-unes étaient tellement opposées aux usages de l'Islam qu'elles ne furent sans doute jamais observées. Quant à la première, elle eut du moins un commencement d'exécution. L'église de Maroc bâtie probablement avant l'arrivée d'El Mamoun eut des cloches [2] ; mais y restèrent-elles longtemps ? c'est ce qu'on ne peut affirmer.

Maroc, mise à sac en 1232 par Yahia [3], l'église fut démo-

---

[1] *Roudh el Kartas*, p. 359 ; IBN KHALDOUN, II, p. 230, 236, 299. Cfr. DE MAS LATRIE, *l. c.*, p. 72.

[2] *Roudh el Kartas*, p. 357 ; IBN KHALDOUN, II, p. 235.

[3] *Roudh el Kartas*, p. 363.

lie. Peut-être est-ce en cette circonstance qu'il faut reporter le massacre de cinq franciscains [1] avec un grand nombre de chrétiens [2].

Agnellus ne fut pas parmi les victimes. *Peut-être* avait-il établi son siège à Fez ; il porte, en effet, le titre de *Facensis episcopus* dans une bulle que le Pape Grégoire IX adresse au Miramolin : « ... *de tuâ conversatione sperantes pro eo quod religiosis viris fidei nostræ, et specialiter venerabili fratri nostro Agnello, Facensi episcopo, et aliis fratribus de Ordine Minorum te mansuetum exhibes et benignum...* » [3].

Toutefois Agnellus ne se fixa pas en cette ville car, cinq ans plus tard, le même Pape lui donne le titre de premier évêque de Maroc dans une bulle du 12 juin 1237 [4].

D'après Hebrera, Agnellus serait mort en 1246, en odeur de sainteté [5].

Les dernières années de son épiscopat durent être tranquilles et pleines de consolations, car à El Mamoun, mort en 1232, avait succédé son fils Abd el Ouhad er Rechid qui, ayant

---

[1] « *Præter illa (nomina) trium in Marrochiorum regno occisorum, Leonis, Hugonis et Dominici, quibus additi alii duo anonymi.* » WADDING, *Annal. Min.*, II, p. 296 édit. Romæ, 1732.

Le martyrologe franciscain au 16 sept., donne les noms des trois premiers de ces martyrs et y joint ceux de Jean et d'Electus, mais peut-être joint-il à des martyrs du Maroc, des martyrs d'un autre pays. Nous verrons en effet plus loin qu'un Electus fut martyr après avoir prêché la foi à Tunis. Du reste voir plus loin ce que nous disons à propos du massacre de 1269.

[2] *Chroniche*, *l. c.*, Part. II, p. 25.

[3] En DE MAS LATRIE, *l. c.*, *Documents*, p. 10. Cfr. WADDING, *Annal....*, II, p. 351 ; *Regest. Honor.*, N° 135.

[4] Grégoire IX, *ann.* 11, *epist.* 137 (t. XVIII). Cfr. EUBEL, *Hierarchia catholica Medii Ævi*, p. 341. Maroc et Fez étant villes de résidence impériale, elles l'étaient peut-être aussi de l'évêque selon les nécessités de son ministère. Cfr. CASTELLANOS, *l. c.*, p. 128.

[5] *Chronica de la Provincia de Aragon*, p. 272.

été fils d'une chrétienne, nourrit pour les chrétiens des sentiments pleins de bienveillance et d'égards.

La nouvelle de la mort d'Agnellus arriva au Pape Innocent IV, à Lyon [1]. Celui-ci jeta immédiatement les yeux sur Lupus, frère mineur, qu'étant cardinal, il avait connu à Rome et pour lequel il avait une très grande estime [2].

Lupus ou Don Lope Fernando Dayn était né à Gallur, petite ville située à huit lieues de Saragosse, vers 1190. Il avait la charge de sous-prieur de Notre-Dame del Pilar quand le Père Parente arriva à Saragosse pour y jeter les fondements de l'Ordre Séraphique en Espagne (1219). Don Lope demanda à prendre l'habit franciscain et le reçut à l'époque même où passaient par cette ville les premiers missionnaires envoyés au Maroc (mai 1220) [3].

Son noviciat terminé, mai 1221, il se livra à la prédication en Aragon jusqu'à ce que, à la mort de Saint François (4 oct. 1226), son Supérieur l'envoyât à Rome en qualité de procureur général des couvents d'Espagne.

Le Pape, alors Grégoire IX, le reçut très bien, et, frappé de sa prudence et de sa modestie, le combla, ainsi que les cardinaux, des marques de la plus grande estime.

Ses affaires terminées, le Fr. Lupus avait demandé et obtenu d'aller faire le pèlerinage de Terre Sainte, quand ses Frères lui firent observer que, pour sa consolation personnelle, il ne devait pas oublier l'Ordre dont il faisait partie, et que, possédant l'estime du Pape et des cardinaux, il devait rester à son poste et continuer à gérer les intérêts de l'Ordre [4]. Il

---

[1] Le Pape Grégoire IX est mort le 21 août 1241. Célestin IV, son successeur, n'a vécu que 18 jours sur le trône pontifical, et Innocent IV, élu à sa place, ne l'a été qu'après une vacance de 22 mois, 1243.

[2] HEBRERA, *l. c.*, N° 287, p. 265.

[3] » » » 26, p. 22. Cfr. pp. 10, 25-26; N° 262, p. 253.

[4] HEBRERA, *l. c.*, N°s 277-279.

resta donc, et c'est de Rome que le Pape Innocent IV le fit venir à Lyon pour lui confier la Mission du Maroc.

L'abbé Godard [1] prétend que c'est le Pape Innocent IV qui lui avait donné la permission de faire le pèlerinage des Lieux Saints, et qu'à cette occasion il lui aurait dit : « Allez, mon fils, je vous accorde ce que vous demandez, pourvu que vous y alliez non comme un loup mais comme un agneau. *Vade, fili, concedo tibi quod postulas, dum tamen, non ut lupus, sed ut agnus pergas* [2]. » C'est probablement sur Dominique de Gubernatis [3] qu'il se base pour mettre ces paroles dans la bouche d'Innocent IV. Hebrera, lui, le chroniqueur de la province d'Aragon dont il est originaire ainsi que le Fr. Lupus, attribue ces paroles à Grégoire IX [4].

Quoi qu'il en soit, c'est à cette occasion que Fr. Lupus vit son nom changé en celui d'Agnus ; à la cour romaine, on ne le connut plus que sous ce surnom et c'est ce nom qu'il porte sur la Bulle qui le nomme évêque de Maroc et lui confère la juridiction sur toute l'Afrique Septentrionale, c'est-à-dire non seulement sur les chrétiens renfermés dans les Etats almohades, mais encore sur ceux des Hafsides de Tunis.

Le Pape Innocent IV lui fit remettre plusieurs lettres : la première est pour les fidèles du pays qu'il exhorte à l'obéissance parfaite à l'égard de leur pasteur [5].

La seconde qui porte la même date, est adressée à l'em-

---

[1] *Revue Afric.*, II, p. 433.

[2] Ce jeu de mots a été cause que certains auteurs ont confondu le Fr. Lupus, devenu ainsi Agnus, avec son prédécesseur le Fr. Agnellus.

[3] *Orbis Francisc.*, lib. III, Paragr. 1.

[4] HEBRERA, *l. c.*, N° 284, pp. 263-264 ; Cfr. CASTELLANOS, *l. c.*, p. 144 ; SAN JUAN DEL PUERTO, *Mission Historial...*, p. 127.

[5] WADDING, *Ann. Minor.*, 1246, III, p. 155. Elle est datée de Lyon, le 14 des Kal. de janvier, année 4me de son pontificat, 19 décembre, 1246. DE MAS LATRIE, *Documents*, p. 15.

pereur du Maroc : *Illustri regi Marochitanorum* [1]. C'était alors Abou el Hassen Es Saïd, proclamé sultan quatre ans auparavant à la mort de son frère, Er Rechid. Vu son importance, nous allons en donner la traduction complète [2] : « Nous nous réjouissons dans le Seigneur et vous félicitons vivement de ce que nous avons appris à votre sujet par notre vénérable Frère l'évêque du Maroc. A l'exemple des princes catholiques et marchant sur les traces de vos prédécesseurs qui ont garanti par des privilèges la liberté de l'Eglise du Maroc et ont enrichi cette Eglise de nombreuses dotations, vous l'avez protégée, non seulement contre les assauts et les violences des méchants et des ennemis de la foi chrétienne ; mais d'une main libérale et par esprit de religion, vous avez, dans votre munificence, augmenté son indépendance et ses franchises. Vous avez soutenu les chrétiens introduits sur votre territoire par vos prédécesseurs et vous les avez aidés par des secours accordés à propos. Nous sommes donc porté à croire qu'il est dans votre intention de favoriser l'accroissement des saints lieux et de la population chrétienne placés sous votre domination. C'est un but digne de vos vœux et de vos ardents efforts. Poursuivez-le pour faire briller en vous l'illustre nom de vos aïeux et pour que le monde vous mette au rang des monarques grands par la Vertu. C'est là le signe qui nous explique les desseins du Ciel ; nous comprenons comment la Providence du Sauveur a conduit admirablement vos pas lorsque, fortifié par ceux qui invoquent le nom du Christ, vous avez repoussé les attaques de vos adversaires [3], la violence de leurs armes et vous êtes même enrichi de leurs dépouilles ravies par votre courage. »

---

[1] WADDING, *l. c.*, III, p. 151 ; DE MAS LATRIE, *l. c.*, p. 14.

[2] *Revue Afric.*, III, p. 3.

[3] Les B[i] Merîn venus du désert qui avoisine l'oasis de Figuig avaient depuis 1213 commencé à entamer, vers le S. O., l'empire almohade. En

Après cet exorde insinuant, le Pape lui manifeste le vif désir qu'il a de le voir chrétien ; il arrive ensuite habilement à parler des milices chrétiennes qui se dévouent à son service.

« Mais, ajoute-t-il, il est à craindre que l'ennemi, par un stratagème imprévu, ne les surprenne sans défense en tombant sur eux à l'improviste. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, après avoir été massacrés, comme vous ne l'ignorez pas, sur plusieurs points de votre royaume, ils finissaient par être entièrement écrasés, c'en serait fait d'eux et de leurs biens, et il en résulterait pour vous et votre empire un dommage irréparable. Il faut donc prévenir ce péril par un moyen prompt et assuré.

« C'est pourquoi nous prions votre Royale Sérénité et la pressons instamment, par ces lettres, de désigner un certain nombre de places fortifiées de son Empire où les chrétiens aient toute facilité de se réfugier en cas de besoin, et de leur confier quelques ports où ils puissent mettre à la voile, si la nécessité l'exige ou si l'utilité le demande, et y rentrer avec des secours promptement amenés pour la défense des biens et des personnes. Votre Sérénité ne perdrait point le haut domaine sur ces places.

« Nous croyons que cette mesure ne serait pas moins avantageuse au Roi qu'aux chrétiens et qu'elle contribuerait également au bien commun et à l'accroissement du royaume.

« En finissant, nous souhaitons que, pour l'honneur de Dieu et du Siège Apostolique, vous soyez disposé en faveur de l'évêque dont nous avons parlé, des Frères de son Ordre et de vos sujets chrétiens, soit pour les mesures que nous vous proposons soit pour les autres affaires dans lesquelles

---

1242, Ali es Saïd les attaqua, à la tête de 20 000 hommes, parmi lesquels figurait la milice chrétienne. Il les battit sur les bords du Yabache et les rejeta dans l'Atlas. Un officier de la milice chrétienne tua même de sa main, leur émir Mohamed ibn Abd el Hack.

ils auraient recours à vous, afin que Dieu vous accorde longues années sur la terre et que vous obteniez par ces bonnes œuvres et d'autres encore, d'arriver à la lumière de la vérité.

« Quant aux communications que cet évêque vous fera de notre part, relativement au salut de votre âme, recevez-les avec la même confiance que si vous les recueilliez de notre bouche.

« Donné à Lyon, le 2 des calendes de novembre, la quatrième année de notre pontificat (31 octobre 1246). »

L'évêque Lupus (Agnus) partit avec ces deux lettres [1] et

---

[1] *Escriviò al Rey de Tunez.... escriviò a los Reyes o sean Regulos de Ceuta (?) y de Bugia. Assi escriviò a los Obispos y Universidades de Tarragona, Mallorca, Valencia, Narbona, Bayona, Barcelona, Genova, Marsella, Portugal, Burgos, Pamplona y a varios Pueblos y Ciudades de la Costa del mar Oceano, por si arribaren a sus tierras, il santo Obispo Agno y sus Compañeros.*

Mandò tambien su santidad escrivir al Rey de Aragon en este assunto y a los Reyes de Castilla y de Portugal. (HEBRERA, *l. c.*, ch. XXXVIII, N° 292, pp. 267-268.)

Nota. — DE MAS LATRIE (*Documents*, p. 16) mentionne, à la suite de Wadding, les bulles suivantes relatives à l'évêque Lupus.

18 oct. 1246. De Lyon, Innocent IV annonce aux chrétiens des côtes d'Espagne la nomination du nouvel évêque de Maroc, leur concours étant nécessaire aux progrès de la foi chrétienne en Afrique. WADDING, *Annales*..... III, p. 153.

23 oct. 1246. Innocent IV recommande cet évêque aux rois d'Aragon, de Navarre, de Castille et de Portugal ainsi qu'aux ministres de l'Ordre de Saint-François, en ces pays. WADDING, *l. c.*, III, p. 154.

30 oct. 1246. Innocent IV le recommande aux chevaliers de l'Ordre de Saint-Jacques, dont le concours pouvait être si utile à l'évêque. WADDING, *l. c.*

11 nov. 1246. Innocent IV dispense, pour dix ans, l'évêque de Maroc du voyage *ad limina*. WADDING, *l. c.*, III, p. 468.

11 avril 1247. Innocent IV autorise Fr. Lupus à donner aux laïques partis avec lui pour son service, en Afrique, les indulgences accordées par le dernier concile (1er de Lyon, 1245) aux croisés pour la délivrance des Lieux Saints.

plusieurs autres encore vers la fin de 1246 et arriva à Maroc probablement vers le milieu de l'année suivante.

Il fut bien reçu par Es Saïd qui, au témoignage d'Hebrera, lui permit de prêcher « à travers les places et les rues de la villes [1] », mais il n'obtint rien de l'importante et si pressante demande qu'Innocent IV avait faite à l'émir, au sujet des places fortes et des ports de refuge.

Es Saïd craignait-il un piège ? Voyait-il dans ces ports de mer destinés à faciliter l'arrivée de troupes de secours, des villes ouvertes pour des armées d'invasion ? Avait-il appris par ses espions que, après la prise de Cordoue (1236), Ferdinand III, de Castille, avait songé à la conquête du Maroc ? [2] On peut le croire ; du reste nous savons que, deux ou trois ans auparavant, un roitelet indépendant, établi à Salé avait offert ce port important aux chevaliers de l'Ordre de Saint-Jacques [3], qu'un peu plus tard, les Génois et les Pisans s'y installèrent ainsi que le roi de Castille Alphonse X, fils de Ferdinand III, qui en fut chassé par Abou Youssouf Yakoub, frère d'Abou Yahia (1263) [4].

Es Saïd avait donc quelque motif de soupçonner un piège dans la demande d'Innocent IV.

Sa défiance, plus ou moins fondée, ne suffit pas pour sauver ses ports, et même son empire.

L'année suivante 1248, la ville de Fez [5] fut prise par Abou Yahia Abou Bekr ibn Abd el Hack, le fondateur de l'empire mérinide. C'est peut-être à cette occasion qu'il faut rapporter

---

[1] C. XL, n° 308, p. 275. *« Predicar por las plaças y calles de la Ciudad, la santa Ley de Jesu Christo a los Saracenos. »*

[2] Après en avoir fait reconnaître les ports par l'amiral don Raymond, il était sur le point de l'entreprendre quand il mourut en 1251 (Don Rodr. Ximenès, *Chronica del Santo Rey D. Ferdin.* III, 1567.)

[3] De Mas Latrie, *Documents*, p. 12.

[4] Garrot, *Hist. gén. de l'Algérie*, p. 268.

[5] Celle de Mequinez l'avait été trois ans auparavant (1245).

une ambassade dont parle la *Chronique* de la province d'Aragon. Hebrera raconte que le roi de Maroc chargea quelques compagnons du bienheureux Agnus d'aller trouver son ennemi pour lui proposer la paix. Celui-ci, enorgueilli par ses victoires, ne voulait pas en entendre parler. Il aurait même envoyé sur la route que devait suivre cette députation un corps de soldats pour assassiner les missionnaires et ceux qui les accompagnaient. Mais une troupe de lions serait venue les délivrer de ce danger, et les aurait conduits jusqu'auprès du roi de Fez qui, saisi d'admiration à la vue de ce prodige, aurait immédiatement consenti à la paix.

Quoi qu'il en soit du merveilleux dont est entourée cette démarche [1] le fait est que la paix ou la trêve fut conclue et qu'Es Saïd en profita pour aller combattre les Zianides de Tlemcen qui avaient épousé la cause des Mérinides.

Le succès ne répondit pas à son attente. Surpris aux environs d'Oudjda, il fut tué (1248). Son armée s'étant retirée du côté de Maroc, sous la conduite de son fils Abd Allah, se vit attaquée à son tour par les Mérinides qui la mirent en pièces.

Abd Allah resta parmi les morts [2].

Pour comble de malheur, la milice chrétienne qui faisait partie des troupes almohades lassée de tant de défaites passa au service des Mérinides qui, fortifiés par ce secours, continuèrent la lutte avec acharnement.

---

[1] On n'est pas d'accord sur l'année où eut lieu l'intervention de ces religieux franciscains, entre Abou Yahia ibn Abd el Hack chef des Mérinides et Ali es Saïd chef des Almohades. De Gubernatis dans son *Orbis Seraphicus* la place en 1243 ce qui n'est pas possible puisque Lupus ne fut promu à l'épiscopat que trois ans après. Wadding la place bien, il est vrai, en 1246; mais s'il est vrai qu'il ne put partir avant la fin d'octobre de cette même année, il est impossible d'admettre qu'il ait eu le temps dans le trimestre suivant de se rendre de Rome à Maroc. Cfr. Abbé Godard, *Rev. Afric.*, II, p. 435.

[2] Ibn Khaldoun, *l. c.*, IV, p. 37.

El Morteda (l'agréé), successeur d'Abd Allah, ne se laissa pas abattre par le malheur et ne céda pas pour cela aux demandes comminatoires d'Innocent IV. Ce Pape n'ayant pas reçu d'Es Saïd satisfaction relativement à la demande qu'il avait faite, écrivit en effet une seconde lettre en 1251, pour réclamer de nouveau à El Morteda la cession de quelques places maritimes pour la sécurité des chrétiens à sa solde, de leurs femmes et de leurs enfants : « Ta Grandeur ne peut permettre, lui dit le Souverain Pontife, que des chrétiens attachés à ton service avec un pareil dévouement, soient exposés à de sérieux dangers, s'ils continuent à manquer de lieux fortifiés, où ils puissent se retirer, en cas de nécessité. Nous prions donc Ton Excellence d'accorder à ces chrétiens des villes et des camps fortifiés pour leur protection. Si tu t'y refusais, nous chargeons l'évêque de Maroc d'ordonner aux milices habitant ce pays d'abandonner aussitôt ton service et d'empêcher que de nouveaux chrétiens ne se rendent dans tes Etats pour se mettre à tes ordres [1] .»

Cette menace n'était peut-être pas très prudente, et les conséquences eussent pu aller beaucoup plus loin que ne semblait le prévoir Innocent IV ; toutefois, il ne paraît pas que l'émir se soit laissé aller à quelque acte de vengeance. Au contraire, quatre ans après, il reçut très bien les Pères Trinitaires, Gilbert et Edouard, qui purent racheter 460 esclaves [2].

---

[1] Lettre du 16 mars 1251. De Mas Latrie, *l. c.*, *Documents*.

[2] Ils furent martyrisés, dit l'abbé Godard, *Rev. Afric.*, *l. c.*, le 25 novembre de cette même année.

Nota. — Cet auteur parle encore de deux mercédaires le P.Hernandez de Portalegre, et le Fr. Eleuthère qui, en 1256, seraient allés au Maroc et y auraient été martyrisés. Toutefois, s'il faut en croire Fr. José Antonio Gari, *La Orden Redentora de la Merced*, Barcelona, 1873, ces deux martyrs auraient été tués par des pirates en se rendant de Barcelone à Alger en 1257.

El Morteda eut beau continuer la lutte contre les Mérinides avec l'énergie du désespoir, il ne put arriver à briser le cercle de fer qui se resserrait chaque jour davantage autour de lui. Ayant été assassiné par ses propres soldats (novembre 1266), il eut pour unique successeur Abou'l Ola Idris, surnommé Abou Debbous [1] qui succomba sous les murs de sa capitale, le 2 septembre 1269. Six jours après, Maroc fut prise par Yacoub ibn Abd el Hack et, avec elle, s'effondra l'empire almohade pour faire place à celui des Mérinides.

C'est probablement lors de la prise de cette ville qu'il faut placer un épouvantable massacre de chrétiens mentionné ainsi dans les *Chroniques franciscaines* : « Une autre fois [2], à Maroc, plusieurs années après la mort de ces cinq Frères Mineurs, furent martyrisés cinq autres religieux [3] avec une quantité de chrétiens hommes et femmes qui se trouvaient avec eux à l'église, 16 septembre. La rage et la fureur des Mores fut telle qu'il ne resta pas en cette ville un seul chrétien vivant. »

Après la mort de ces martyrs, les Mores virent descendre du ciel dans l'église une lumière éclatante et entendirent les

---

[1] Les enfants d'Abou Debbous, dit l'abbé Godard, comprenant que, dans le malheur qui les frappait, ils ne pouvaient trouver de plus sûr protecteur que le Pape, se réfugièrent à la cour d'Avignon et se convertirent probablement à la religion chrétienne. Du reste, un de leurs oncles, Abou Zeid, frère de leur père était déjà chrétien depuis 1230. IBN KHALDOUN, II, p. 347-348. *Revue Afric.*, IV, p. 267. Voilà les seuls fruits connus qu'aient produits les exhortations si pathétiques des Papes, adressées aux En Nacer li din Allah, El Mamoun, Er Rechid et Es Saïd.

[2] Allusion à un précédent massacre que nous avons placé à l'époque où Yahia, neveu d'El Mamoun, prit cette ville par surprise et mit tout à feu et à sang, 1232. Voir p. 35.

[3] Voir plus haut ce que nous avons dit à propos du massacre de 1232. La date du 16 septembre indiquée par le martyrologe franciscain correspondrait bien à celle de la prise de Maroc. Ce serait donc en 1269 plutôt qu'en 1232 qu'il faudrait placer le martyre des BB. Léon, Hugon et leurs compagnons.

cloches sonner d'elles-mêmes et la voix des anges chanter avec une douceur inexprimable [1].

L'évêque Lupus ne fut pas témoin de ce désastre. Découragé sans doute de l'état de guerre perpétuel qui rendait son apostolat impossible et du peu de fruit qu'il obtenait parmi les infidèles, il profita de son voyage *ad limina*, 1257 [2], pour remettre, après onze ans de travaux et de fatigues, entre les mains du Pape Alexandre IV, sa charge d'évêque de Maroc. Ayant accompli le pèlerinage des Lieux Saints auquel il n'avait jadis renoncé qu'à contre-cœur, sur les instances de ses confrères, il revint mourir à Saragosse où il avait pris l'habit de Frère Mineur en 1220 [3].

La disparition de la dynastie almohade qui coïncide à peu près avec le départ de l'évêque Lupus provoque une question qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire. Cette dynastie dont le fondateur a été un si féroce persécuteur du nom chrétien et dont les derniers représentants paraissent au contraire lui avoir été si favorables, a-t-elle vraiment donné à la Papauté une espérance fondée de conversion?

Que les Papes l'aient espérée, qu'ils aient fait tout ce qui dépendait d'eux *opportunè, importunè*, pour la réaliser, qu'ils

---

[1] *Chroniche dei Frati Minori*, édit. ital., Parte II^a, p. 25.

[2] WADDING, *l. c.*, IV, p. 64.

[3] En quittant le Maroc, il confia l'administration de son diocèse au Fr. Bernard, son Vicaire (FRANCISCO de S. JUAN DEL PUERTO, *l. c.* p. 134). Arrivé en Espagne, il s'efforça d'assurer quelques ressources matérielles à son Eglise. On lui donna des terres sur les bords du Guadalquivir où furent depuis le séminaire de Saint-Elme et le monastère franciscain de San Diego. L'Infant don Sanche y ajouta une ferme nommée Torre de El Oro. Les revenus de ces propriétés soutinrent la pauvre Eglise marocaine et le pape reconnaissant envers le roi d'Espagne lui accorda le droit de présentation à l'évêché, lequel droit dura jusqu'à l'extinction de ce même évêché. FRANCISCO DE SAN JUAN DEL PUERTO, *Mission Historial de Marruecos*, Séville, 1708, p. 135. Abbé GODARD, *Rev. Afric.*, IV, p. 262.

aient même employé les menaces comme les promesses, c'est ce qui ne fait aucun doute, quand on lit les bulles qu'ils leur ont adressées. Le pape Grégoire IX, par exemple, remet à Agnellus deux lettres pour le Miramolin. La première est une démonstration du Christianisme que, dans son zèle pour la foi, l'illustre pontife avait déjà envoyée au Soudan de Damas et au khalife de Bagdad. « Prenant en main, dit l'abbé Godard, la Bible pour laquelle les musulmans professent une religieuse vénération, Grégoire montre brièvement la succession des patriarches, des prophètes et des Apôtres, le dogme de la Trinité implicitement nié dans le Coran mais dont la notion commence à se révéler dans l'Ancien Testament lui-même ; la divinité du Verbe Incarné appuyée sur les miracles. Puis s'adressant directement à l'émir il dit sans nul détour que les envoyés apostoliques ont mission de le convertir à la vraie foi [1]. »

La seconde lettre spécialement composée pour l'Emir du Maroc rappelle d'abord les vœux exprimés dans la précédente. Le Pontife ajoute ensuite : « Plaise au ciel que notre confiance ne soit pas déçue et que votre conduite réalise les espérances qu'ont fait naître en nous votre douceur et votre bonté pour les religieux de notre communion.... [2] .»

Innocent IV [3] est plus pressant encore : « Oh, plaise au

[1] *Revue Afric.*, II, p. 434.

[2] Cette lettre qui est du 27 mai 1233, est adressée à El Mamoun. Ce fut son fils Er Rechid qui la reçut, car El Mamoun était mort six ou sept mois auparavant. Octobre 1232.

[3] « Au premier Concile de Lyon, dit le P. Mortier O. P. à propos de ce pape, Innocent s'ouvrit à Hugues de Saint-Cher et aux autres Frères présents de son projet d'expédition. Il s'agissait d'envoyer au chef des Tartares une solennelle ambassade pour le supplier d'abord d'épargner les peuples chrétiens, puis l'inviter à recevoir le baptême. Il y avait peut-être une certaine naïveté dans ces propositions peu diplomatiques, mais qui n'admirerait la confiance du Souverain Pontife dans la grâce

ciel écrit-il, que vous montiez jusque sur les hauteurs de la contemplation et qu'il vous soit donné de goûter quelque peu les douceurs de la divine sagesse ! Vous sentiriez par vous-même combien le Seigneur est doux et comme on est heureux de lui rendre les hommages qui lui sont dus... »

A ces désirs si vivement exprimés s'ajoutent des promesses habilement mêlées aux menaces : « Quant à nous, conclut Grégoire IX, nous vous accorderons en ce cas (de la conversion) de plus grandes faveurs pour l'accroissement de votre gloire et de votre magnificence. Si vous veniez au contraire à préférer d'être l'ennemi du Christ plutôt que son ami, nous ne souffririons point, comme c'est notre devoir de ne le point souffrir, que des fidèles du Christ soient engagés à votre service [1] .»

Même façon de procéder chez Innocent IV : « Nous aurions alors (en cas de conversion) plus de sollicitude pour vos intérêts en vous recevant avec distinction au nombre des puissants monarques et en plaçant votre royaume sous notre protection spéciale et sous la garde du Siège Apostolique. Alors, par l'autorité dont Dieu a investi l'Eglise, nous arrêterions toute agression de vos adversaires [2] ....»

N'ayant pas reçu satisfaction relativement à la demande qu'il avait faite qu'on cédât aux milices chrétiennes quelques places fortes et quelques ports de mer, Innocent IV termine ainsi sa lettre : « .... Nous avons pensé que votre Excellence devait être de nouveau avertie et priée de céder aux chrétiens les places fortes et les villes susdites afin qu'ils puissent s'y mettre à l'abri sans difficulté, autrement nous ordonnons

---

de Dieu qui seule pouvait opérer ce miracle ! » (*Les Maîtres généraux*, III, p. 383).

[1] Conclusion de la lettre du 27 mai 1233.

[2] Allusion aux invasions des Mérinides, des Zianides et des Hafsides. Innocent IV promettait plus qu'il ne pouvait tenir, car on ne voit pas comment il aurait pu empêcher l'écroulement de l'empire almohade.

par nos lettres à l'évêque en question d'empêcher les chrétiens qui vivent dans ces pays de rester à votre service ou de s'y mettre [1] .»

C'est à propos de ces lettres que l'abbé Godard dit : « Il n'y avait rien d'exagéré dans les espérances conçues à Rome [2] .» Nous ne sommes pas de son avis. Sans doute, El Mamoun avait fait des concessions qui frisaient l'apostasie [3] car, pour un prince musulman, consentir que les prêtres chrétiens prêchassent la religion du Christ, fissent des adeptes parmi les sectateurs de l'Islam et ne permissent pas à l'Islam d'en faire dans le camp chrétien, autoriser à sonner les cloches à toute volée dans une ville où résonnait la voix des *muezzin*, c'était en vérité renier tout le passé.

Mais si l'on songe qu'El Mamoun, en faisant toutes ces concessions, avait agi sous l'empire de la nécessité, que lui et ses successeurs avaient un absolu besoin des troupes chrétiennes qu'on laissait à leur service, on comprendra que la bienveillance à l'égard des chrétiens était des moins désintéressées, et, qu'au fond, la conversion de l'intelligence et du cœur n'existait pas.

---

[1] 16 mars 1231. De Mas Latrie, *Documents*, p. 16.

[2] *Revue Afric.*, II, p. 435.

[3] Ces concessions paraissent si extraordinaires à Herrera lui-même (*Chronica de la S. Provincia de Aragon*, c. XL, p. 275, n° 308), qu'il ne peut s'empêcher de faire cette réflexion après les avoir rapportées dans sa chronique : *« Quien oiga estas noticias tendrà razon para hazer reparo en la paciencia del Miramolin, permitiendo en su corte que publicamente se predicasse contra su torpemente venerado alcoran y secta de Mahoma, sin hazer sangrientas demostraciones en los seraficos missioneros, come hizo su antecessor en los cinco beneditos martires.... y pudo lograr con admiracion de todos una libertad christiana, para predicar publicamente con sus compañeros la verdad evangelica a los paganos en la cuidad de Marruecos. »*

Du reste, supposé que personnellement El Mamoun ou Er Rechid son fils né d'une chrétienne eussent été convaincus de la vérité de la foi chrétienne, le peuple indigène a-t-il jamais été assez entamé par le christianisme pour que la conversion du chef ait pu entraîner la masse? Aucun document ne permet de le supposer.

Les Franciscains et les Dominicains ont pu, grâce à la tolérance imposée par les circonstances, convertir à cette époque, au Maroc, d'assez nombreuses unités. Malgré tout, le pays, dans sa grande majorité, est resté réfractaire à l'Evangile.

Les Ordres de saint Dominique et de saint François n'ont pas été les seuls à faire quelques conquêtes dans le camp de l'Islam. Ceux de saint Jean de Matha et de saint Pierre Nolasque, tout en s'occupant directement et avant tout, du rachat des esclaves, ne manquaient pas, à l'occasion, de prêcher Jésus-Christ aux infidèles et quelquefois de payer cet acte de leur vie. En 1262, les Pères Trinitaires, Patrice et Guillaume, après avoir racheté, au Maroc, 500 esclaves et les avoir envoyés en Europe, sous la conduite du P. Jean, restent dans le pays pour y continuer leurs rachats et y prêcher la foi. Jetés en prison ils ne tardent pas à y terminer leur vie par le martyre [1].

Six ans plus tard, l'année même qui précède l'extinction de la dynastie almohade, le mercédaire Louis Gallo resté en otage parmi les captifs est saisi, tourmenté de toutes sortes et brûlé vif pour avoir donné libre essor à son zèle [2].

---

[1] *L'Ordine Trinitario ed il* VII° *Centenario*, p. 186-187.

[2] Fr. José Antonio Gari, *La Orden Redentora de la Merced*, p. 81. En 1264, Saint Pierre Armengol a racheté à Alger 526 captifs, et en 1266, 163 à Bougie où il est mort martyr cette même année, *l. c.*, pp. 77-78.

On était loin, comme on le voit, de la liberté accordée autrefois par El Mamoun de prêcher la foi aux musulmans, et de les convertir ! A vrai dire, arrachée par la force des circonstances, cette clause d'un traité nécessairement caduc a dû être déchirée en fait par le successeur d'El Mamoun, supposé même que El Mamoun lui-même ait pu tenir sa promesse.

CHAPITRE II

ARABISATION DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

Avant de continuer l'Etude de l'Eglise mozarabe sous les princes qui se sont partagé l'Afrique du Nord, à la dissolution de l'empire almohade, il faut nous arrêter un peu pour considérer un événement de tout premier ordre qui se passe à cette époque, sur les Hauts-Plateaux et qui doit avoir pour l'Afrique des conséquences incalculables.

Nous voulons parler de l'invasion Hilalienne, cause immédiate de l'Arabisation de l'Afrique.

Dans le chapitre IV du précédent volume nous avons parlé de l'Islamisation de l'Afrique, c'est-à-dire de l'acceptation de l'Islam par les indigènes de ce pays.

Mais il ne faudrait pas croire que l'Afrique ait été en même temps arabisée. Islamisée au VIIIe siècle, elle ne fut vraiment arabisée qu'à partir du XIIe jusqu'au XIVe siècle. « Au VIIIe siècle, en effet, dit M. Mercier, on assiste au spectacle d'une armée d'invasion submergée peu à peu sous le flot du peuple vaincu. La puissance du nombre, combinée avec celle du temps, produit son effet irrésistible, et les fils d'Ismaël disparaissent insensiblement au milieu de cette foule des enfants de Chanaan qui les étouffent dans une continuelle et toute puissante étreinte. »

Au milieu du VIIIe siècle, à l'époque où la révolte du Kharedjisme est générale, les gouverneurs arabes n'ont plus pour se soutenir, à Kairouan, que le secours des troupes de l'Orient, tant ils sont isolés au milieu des indigènes, contre lesquels il leur faut lutter à outrance. Plusieurs fois même, à cette époque, les Berbères s'emparèrent de cette ville sainte, et reconquirent complètement leur indépendance, en chassant les étrangers dans la Tripolitaine. Mais leurs dissensions intestines et leur manque d'union leur faisaient toujours perdre les fruits de leur victoire.

De plus, l'arrivée vers l'an 800, d'un excellent général arabe, nommé Ibrahim ben Arleb, envoyé comme gouverneur héréditaire, retarda d'un siècle la chute complète de l'autorité arabe en Afrique. Mais l'Ifrikia seule lui était soumise, le reste du Magreb était indépendant : Tiaret était aux Rostémides Ibadites ; Fez aux Idrissides ; Sidjilmassa (Tafilelt) aux Beni Midrar, de la tribu des Miknaça.

Cet état de choses dura jusqu'en 909, année où Abou abd Allah, chef des Ketama, s'empara de Kairouan et chassa les Arlébites. Avec cette dynastie, disparaissait le dernier reste de l'autorité arabe imposée aux Berbères deux siècles et demi auparavant. Le Magreb qui avait alors été conquis, mais non colonisé, reprenait possession de lui-même, et les indigènes, délivrés de la suprématie du Khalifat, allaient former de puissants empires berbères : Almoravide *(Sanhadja)*, — Almohade *(Masmouda)*, — Zeyanide et Mérinide *(Zenata)*, — qui ont successivement conservé le gouvernement du pays jusqu'à la conquête turque.

Mais l'Afrique, pour son malheur, ne devait pas être définitivement délivrée des Arabes. Un danger bien plus sérieux que la conquête de 703, la menaçait. C'est l'immigration Hilalienne, événement qui devait avoir pour résultat de rompre définitivement l'unité du peuple berbère et *d'arabiser* l'Afrique septentrionale.

« Après l'expulsion des Arlébites, continue Mercier [1], il ne restait dans l'Afrique septentrionale que quelques groupes arabes fixés spécialement dans les villes de la Tunisie, du Djérid et du Zab. Ces petites colonies s'étaient formées autour de l'occupation militaire du poste et sous sa protection. A Kairouan, la population arabe était importante, mais, partout ailleurs, et surtout dans les deux Magreb, l'élément arabe était nul comme nombre. La race berbère, fractionnée en tribus, occupait tout le pays, villes, plaines, et montagnes du Tell, Hauts-Plateaux et déserts. De la conquête arabe du VIIe siècle, il ne restait que la tradition, la langue adoptée, par élégance, à la cour des princes indigènes et dans les écoles célèbres du Magreb et de l'Espagne, et la religion répandue sur tout le territoire. Quant à l'islamisme, enseigné aux Africains dans leur idiome, il se réduisait pour eux à quelques pratiques, et non seulement les Berbères avaient soutenu les grands schismes kharedjite et chiite, mais encore divers réformateurs avaient surgi parmi eux, tels que Tarif, Salah, Younas, etc. et avaient cherché à fondre les anciens mythes avec la croyance nouvelle. »

Telle était la situation de la Berbérie vers le milieu du XIe siècle, lorsque se produisit l'immigration hilalienne. « Alors seulement, l'élément arabe s'introduisit en Afrique. Ce ne fut plus une conquête brillante et éphémère, mais bien l'arrivée d'une population nouvelle à l'état de flot envahisseur, repoussant la race indigène du pays ouvert, s'insinuant au milieu d'elle, la disjoignant et finissant, avec l'œuvre des siècles, sinon par l'absorber, du moins par l'*arabiser.* »

El Moez, le Ziride, gouverneur de l'Afrique orientale au

---

[1] *Rec. Const.*, XVII, p. 63 etc. Cfr. *Etablissement des Arabes dans l'Afrique Sept.*, p. 133 etc,

nom des Fatimites [1] d'Egypte, s'étant déclaré indépendant à El Mehdia, (1048), le khalife El Mostancer résolut de le punir de sa révolte, en lançant contre lui les tribus d'Arabes pillards appelés Hilaliens qui erraient dans la Haute-Egypte [2]. Il les fit assembler et leur dit : « Je vous fais cadeau du Magreb et du royaume d'El Moez, fils de Badis, esclave qui s'est soustrait à l'autorité de son maître. Ainsi dorénavant vous ne serez plus dans le besoin [3]. »

En différentes fois, dit Carette [4] à la suite de Marmol, un million [5] de nomades, avec plus de 50 000 combattants, envahissent la Cyrénaïque qu'ils dévastent (1050), puis la Tripolitaine, après quoi ils pénètrent dans la Tunisie que le stupide El Moez leur ouvre, dans le fol espoir de se servir d'eux pour tirer vengeance de son cousin, le hammadite de la Kalâa

---

[1] Le mahdi Obeid Allah, fondateur de la dynastie fatimite, et ses descendants avaient régné 64 ans environ en Berbérie (909-973).

En quittant l'Ifrikia pour aller, avec l'aide des Ketama, établir sa capitale au Caire nouvellement fondé, le prince fatimite avait confié l'administration du pays à la dynastie ziride (sanhadja). Les Hammadites que nous avons vus si tolérants à l'égard des chrétiens étaient une branche collatérale de cette famille.

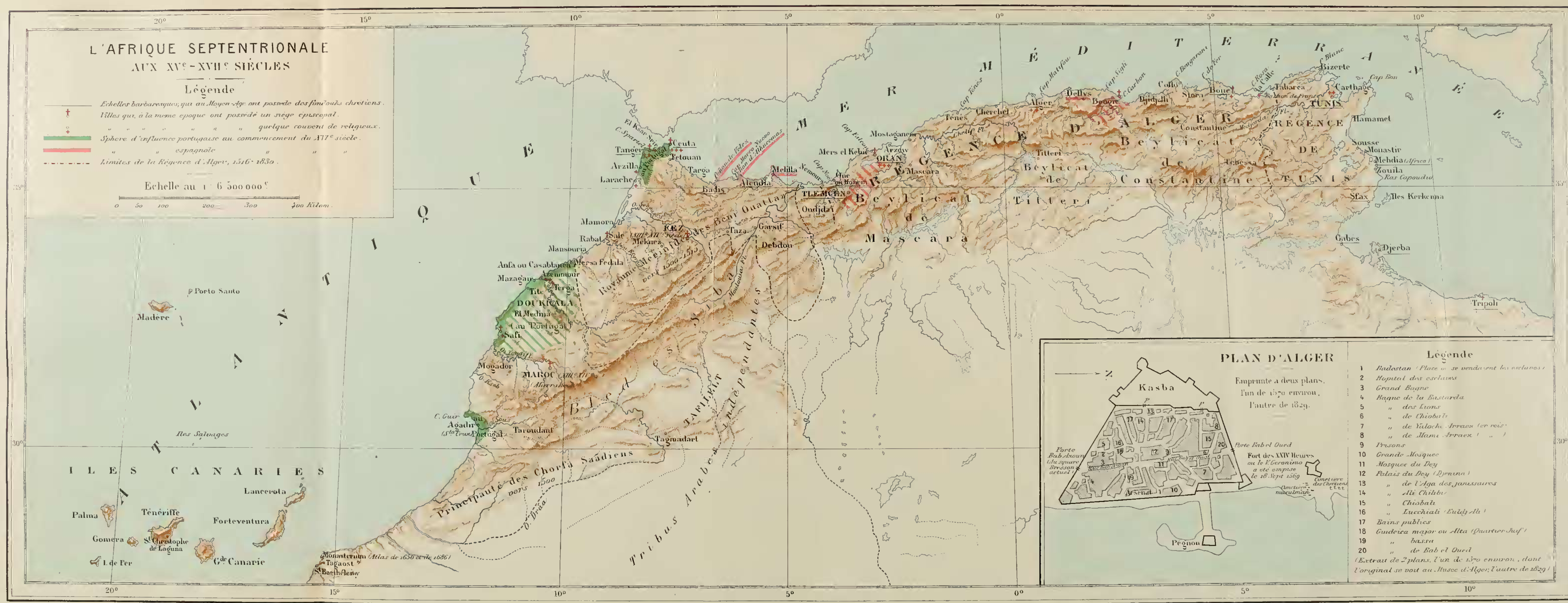
[2] Les Hilaliens étaient des tribus arabes originaires des plateaux qui séparent la Syrie de la péninsule arabique. Ils infestaient tout le pays et poussaient même l'audace jusqu'à piller les caravanes envoyées par les khalifes de Bagdad à la Mecque.

Ils devinrent si turbulents et si dangereux que les khalifes les chassèrent du pays et les transportèrent dans la Haute-Egypte ou Saïd, sur la rive droite du Nil. Le pays étant devenu inhabitable à cause de leurs déprédations, les Fatimites une fois installés au Caire, songèrent à s'en débarrasser et profitèrent de la révolte d'El Moez contre leur autorité pour les lancer vers l'ouest.

[3] Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, I, p. 33.

[4] *Recherches sur l'Origine et les Migrations des tribus de l'Afrique Septentrionale*, p. 396.

[5] Ce chiffre semble à Mercier fort exagéré. Ce dernier abaisse à 200 ou 250 000 le nombre des envahisseurs, et, ce semble, avec raison (*Hist. de l'établissement des Arabes dans l'Afrique Sept.*, p. 143).



L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE
AUX XVe-XVIIe SIÈCLES
Légende
Echelles barbaresques, qui au Moyen-Age ont possédé des fondouks chrétiens.
Villes qui, à la même époque ont possédé un siège épiscopal.
" " " " " " " quelque couvent de religieux.
Sphère d'influence portugaise au commencement du XVIe siècle.
" " espagnole " " "
Limites de la Régence d'Alger, 1516-1830.
Echelle au 1 : 6 500 000e
0 50 100 200 300 400 Kilom.
MER MÉDITERRANÉE
OCÉAN ATLANTIQUE
ILES CANARIES
Madère
Porto Santo
Iles Salvages
Palma
Ténériffe
Gomera
St Christophe de Laguna
I. de Fer
Gde Canarie
Forteventura
Lancerota
Tanger
Ceuta
Tetouan
Arzilla
Larache
Targa
Badis
Alcudia
Melilla
Mamora
Rabat
Salé
Mekinez
FEZ
Taza
Garsif
Debdou
Oudjda
TLEMCEN
Oran
Arzew
Mostaganem
Mers el Kebir
Tenes
Cherchel
Alger
Dellys
Bougie
Djidjelli
Collo
Stora
Bone
Constantine
Tabarca
Bizerte
Carthage
TUNIS
Hamamet
Sousse
Monastir
Mehdia
Sfax
Iles Kerkenna
Gabes
Djerba
Tripoli
Mansouria
Mersa Fedala
Anfa ou Casablanca
Azemmour
Mazagan
DOUKKALA
Safi
Mogador
MAROC
Agadir
C. Guir
Taroudant
Tagmadart
TAFILELT
Royaume des Beni Ouattaz
Royaume Merinides vers 1500-1515
Bled es Siba
Principauté des Chorfa Saadiens vers 1500
Tribus Arabes Indépendantes
RÉGENCE D'ALGER
Beylicat de Titteri
Beylicat de Constantine
Beylicat de Mascara
RÉGENCE DE TUNIS
Monasterium (Atlas de 1656 et de 1686)
Tagaost
St Barthélemy
PLAN D'ALGER
Emprunté à deux plans, l'un de 1570 environ, l'autre de 1829.
Kasba
Porte Bab el Oued
Fort des XXIV Heures ou le V. Geronimo a été emmuré le 18 Sept 1569
Cimetière des Chrétiens
Cimetière musulman
Arsenal
Pegnon
Légende
1 Badestan (Place où se vendaient les esclaves)
2 Hôpital des esclaves
3 Grand Bagne
4 Bagne de la Bastarda
5 " des Lions
6 " de Chiobali
7 " de Yaloche Arraez (ex reis)
8 " de Mami Arraez (")
9 Prisons
10 Grande Mosquée
11 Mosquée du Dey
12 Palais du Dey (Djenina)
13 " de l'Aga des janissaires
14 " Ali Chilibi
15 " Chiobali
16 " Lucchiali (Euldj Ali)
17 Bains publics
18 Giudeica major ou Alta (Quartier Juif)
19 " bassa
20 " de Bab el Oued
(Extrait de 2 plans, l'un de 1570 environ, dont l'original se voit au Musée d'Alger; l'autre de 1829)
Gravé par A. Hausermann.
Imp. Monrocq, Paris

qui s'était déclaré indépendant. Après un court séjour en Tunisie, lorsque tout fut pillé et qu'un certain nombre d'Hilaliens furent établis dans le pays, le reste continua sa route vers le couchant. Quelques groupes pénétrèrent dans la province de Constantine, par les défilés des montagnes ; les autres, en plus grand nombre, traversèrent le Djerid, envahirent l'Oued Rir, firent irruption dans le Zab, et vinrent se fixer dans le Hodna et dans les montagnes qui environnent cette plaine. Ce fut là que le flot s'arrêta un instant, vers le milieu du XII[e] siècle, pour continuer un peu plus tard sa marche en avant.

C'est la première phase de l'immigration. Il peut paraître étrange de voir à cette époque un peuple entier émigrer de l'Est et s'emparer sans bruit de régions habitées pourtant depuis longtemps. Cet étonnement cessera si on se rappelle les refoulements successifs, depuis l'époque la plus reculée, des tribus du Sud, vers le Nord. Ces invasions que nous avons essayé de suivre depuis le commencement de la période romaine jusqu'à la période arabe, n'ont pas cessé avec cette dernière, de sorte que toujours il s'est trouvé des vides faits dans le sud par l'invasion de tribus nomades vers le nord. Nous voyons les Miknaça venus des déserts du Drâa s'emparer des plaines de Fez sur les Idrissides (975) et être, cent ans après, dépossédés à leur tour par les Magraoua vers l'an 1000.

En 1069, les Sanhadja almoravides, venus des rives du Sénégal, fondent Maroc (1062) et s'emparent des royaumes de Fez (1069) et de Tlemcen (1070).

Une réaction des montagnards du Déren contre les nomades soumet à son tour toute l'Afrique du Nord aux Khalifes Almohades.

Pendant que s'élevaient ainsi les empires Almoravide et Almohade, les Hilaliens s'étant grandement multipliés, se trouvèrent à l'étroit sur les Hauts-Plateaux du Hodna.

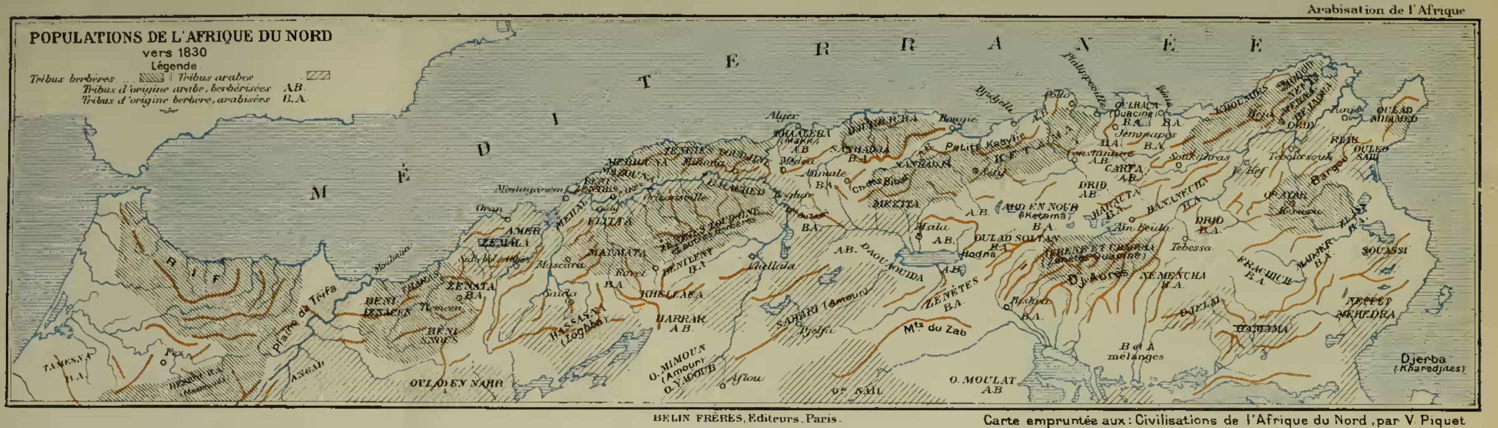
Saisissant donc une occasion qui se présenta (1185), la

révolte des Ibn Ghania Almoravides contre les Almohades, ils prêtèrent leur secours aux révoltés, puis aux trois royaumes qui s'étaient élevés sur les ruines de l'empire Almohade : celui des Hafsides à Tunis, des Zeyanides ou Abd el Ouadites à Tlemcen et des Mérinides à Fez. Ayant soin de se mettre du côté du plus offrant, ils se firent payer leurs services par l'abandon de régions entières. C'est ainsi que les Soleim purent occuper toute la Tunisie ; la province de Constantine fut envahie par les Athbedj : Dreid, Kerfa, Aiad etc. ; le Hodna, par les Riah ; le Hamza par les Yezid (Zorba) ; Médéa et la Mitidja par les Thaâleba (Makif) ; la vallée du Chélif par les Zorba : Malek, Soueïd, Attaf, etc.

A Tlemcen, les souverains Abd el Ouadites s'entourèrent entièrement d'Arabes. Yarmoracen ben Zeyan, fondateur de cette dynastie, était allé chercher aux environs du Hodna, les Hameyane, et les Amer (des Zorba), et les Mehaïa (des Athbedj) et les avait établis au midi de sa capitale (1283). Ses successeurs concédèrent aux Soueïd et aux Amer les plaines de la province d'Oran et aux fractions Makiliennes telles que les Rocel, les Djaouna, les Metarfa, etc..., la campagne au N. et à l'O. de Tlemcen. Les autres tribus Makiliennes pénétrèrent dans la vallée de la Moulouïa, ou — et ce fut le plus grand nombre — contournèrent le Grand Atlas et occupèrent les régions méridionales jusqu'au Sous exclusivement [1].

C'est ainsi que toutes les plaines ouvertes passèrent successivement aux mains des étrangers, tandis que les aborigènes se retiraient dans le sud, dans les montagnes du Tell et dans les cantons reculés du littoral. Ce mouvement fut achevé vers la fin du XIVe siècle, et, dès lors, l'unité du peuple berbère se trouva rompue, le mélange intime qui se fit entre la race indigène et l'élément étranger, en donnant la prédominance

[1] Mercier, *Etablissement des Arabes*, *l. c.*, p. 269 etc. ; Aucapitaine, *Rec. Const.*, IX, 1865, p. 108 etc.



BELIN FRÈRES, Éditeurs, Paris.

Carte empruntée aux : Civilisations de l'Afrique du Nord, par V. Piquet

à celui-ci, acheva l'œuvre de dénationalisation de la Berbérie : l'Afrique du Nord (dans les plaines du moins) était dès lors *arabisée*.

C'est grâce à cette dislocation que la puissance turque a pu, au XVI[e] siècle, s'établir et s'imposer depuis Tlemcen jusqu'à Tunis.

Cette arabisation de l'Afrique septentrionale ne regarde pas directement le Christianisme en ce pays ; quelques ruines qu'elle ait accumulées à travers toute l'Afrique, elle n'a eu, que nous sachions, aucune influence sur sa disparition, car au moment où les Hilaliens arrivèrent dans le Tell, les chrétientés indigènes étaient déjà éteintes [1].

Toutefois, il est bien probable que l'arrivée de ces peuples nomades a réveillé le fanatisme des anciennes populations et a empêché le Christianisme qui, alors, faisait quelques progrès sur les côtes, de pénétrer dans l'intérieur du pays.

---

[1] C'est pour fuir leurs incursions qui arrivaient jusqu'à la Kalâa que les souverains hammadites abandonnèrent cette ville pour aller s'établir à Bougie.



CHAPITRE III

L'EGLISE MOZARABE CHEZ LES HAFSIDES, DE TUNIS.

En s'effondrant (1269), l'Empire almohade a donné naissance à trois royaumes distincts et indépendants dont les dynasties ont subsisté jusqu'à l'époque turque : les Hafsides à Tunis, les Zeyanides à Tlemcen et les Mérinides à Maroc.

Nous allons essayer de suivre dans chacun de ces pays les traces de christianisme que les documents historiques nous ont conservées.

C'est de 1212, année où En Nacer perdit, en Espagne, contre les rois chrétiens confédérés, la grande bataille de Navas de Tolosa que date le déclin de la puissance almohade.

Seize ans après, 1228, Abou Zakaria [1] établi gouverneur de l'Ifrikia par El Mamoun, rompit avec son bienfaiteur et se déclara indépendant à Tunis, en prenant le titre d'émir [2].

---

[1] Abou Zakaria était le fils d'Abou Mohamed II, arrière-petit-fils de Abou Hafs Omar, d'où est venu le nom d'Hafside à la dynastie. Abou Hafs Omar, cheikh des Masmouda, avait été disciple du Mahdi et compagnon d'armes d'Abd el Moumen.

[2] En 1258, à la chute des Abbassides, le grand chérif de la Mecque voulut appuyer l'Islam sur le puissant royaume qu'était alors le royaume Hafside. A cette époque, il comprenait en effet, avec la Tunisie et pres-

Habile guerrier, fin politique, ami des arts, Abou Zakaria fit de Tunis, sa capitale, la ville la plus considérable de de l'Afrique. « Tunis, dit de Mas Latrie, put être considérée alors comme le centre de l'Islamisme occidental. L'influence religieuse de ses souverains et de ses docteurs l'emporta même sur ceux du Caire, où étaient venus se réfugier, sous la protection des sultans mamelouks, les successeurs oubliés des khalifes de Bagdad. Abou Zakaria se plut à embellir Tunis et y appela les savants de l'Andalousie. Il y éleva de nouveaux palais, des bains et des caravansérails nombreux ; il y rassembla une bibliothèque demeurée célèbre [1]. »

La renommée de cette ville s'était répandue dans toute l'Europe par l'intermédiaire des marchands européens : Pisans, Génois, Provençaux, etc. Aussi ne faut-il pas s'étonner que saint Dominique et saint François aient pensé à elle lors de la dispersion de leurs religieux à travers le monde. En 1219, à la suite du premier Chapitre général de son Ordre, saint François nomma des missionnaires pour la ville de Tunis comme pour celle de Maroc [2]. Pendant que le Fr. Bérard et ses compagnons se dirigeaient vers le Maroc, les Frères Egidius, Electus et quelques autres dont le nom est resté inconnu abordaient à Tunis. Fr. Egidius était des plus chers compagnons de saint François qui avait l'habitude de l'appeler son *chevalier de la Table Ronde* [3], probablement à cause de son caractère hardi et entreprenant.

---

que toute l'Algérie, Ceuta, Tanger et une partie de l'Andalousie. Il envoya à Abou Zakaria le titre de prince des croyants: Emir el Moumenin. De son côté, le roi de Tunis ajouta à son nom le surnom d'El Mostancer billah (qui cherche le secours de Dieu) 1259.

[1] De Mas Latrie, *l. c.*, p. 77.

[2] Wadding, *Ann...*, I, année 1219 ; *Chron. dei Frati Minori*, Parte IIa, p. 1 de l'édition italienne.

[3] Marcellino, *Missioni francescane*, I, p. 96.

A peine eurent-ils débarqué, qu'ils se mirent à prêcher la foi chrétienne et à attaquer Mahomet et sa doctrine. Ameuté par un derviche qui était en grande réputation de sainteté dans toute la ville, le peuple allait les massacrer, quand des marchands chrétiens les arrachèrent de leurs mains, et, les ayant conduits à la Goulette, les embarquèrent presque tous pour l'Europe.

Le Fr. Egidius fut du nombre de ceux qui rentrèrent auprès de saint François [1] : mais le Fr. Electus parvint à leur échapper. Il aurait, d'après Wadding, prêché l'Evangile pendant plusieurs années. Ce ne serait que sous le généralat du Fr. Elie que saisi, on ne sait où, par une troupe en fureur, il aurait eu la tête coupée avec ses compagnons. Les Chroniques racontent que sur le point de mourir, il aurait dit à un de ses confrères, en lui montrant le livre de ses Règles : « Je confesse à Dieu et à toi toutes les fautes que j'ai pu commettre contre cette Règle », et il aurait ensuite présenté sa tête au bourreau [2].

Ils ne tardèrent pas à être remplacés, car nous savons qu'en 1235, Grégoire IX envoya au roi de Tunisie, Abou Zakaria, le Père Jean qu'il appelle *« ministrum Ordinis Minorum de Barbaria »* et un confrère dont le nom est inconnu, pour traiter une affaire secrète qui regardait peut-être, suppose de Mas Latrie, soit la milice chrétienne, soit la juridiction de l'évêque de Maroc sur Tunis [3].

---

[1] Les *Fioretti* nous le montrent faisant le voyage de Compostelle, de Terre Sainte etc. Chap. 2 et 3 de l'édition de Cesari.

[2] *Chroniche...* Parte IIa, p. 25 de l'édit. ital., p. 300 de l'édit. esp.

Nota. — Le Père Marcellino (I, p. 101) croit que Fr. Electus, pendant ces quelques années d'apostolat, fonda quelques chrétientés. Le fait est qu'on n'en sait rien du tout. On peut d'autant plus en douter qu'il n'était pas prêtre : *« Frater Electus laicus »* dit Pisano, dans Marcellino, *l. c.*, p. 102 note 2.

[3] DE MAS LATRIE, *Documents*, p. 11 ; Cfr. WADDING, *Annal...*, II, p. 408.

Du titre que le Pape donne au Père Jean, il faudrait, paraît-il, conclure que l'Ordre franciscain formait alors en Afrique, une province appelée province de Barbarie, et, comme toute province contient nécessairement plusieurs couvents, il s'ensuivrait que, depuis Maroc jusqu'à Tunis, l'Ordre de saint François en comptait un certain nombre. C'est possible, mais l'histoire et même les Chroniques franciscaines sont absolument muettes sur un pareil développement de la famille franciscaine en Afrique, à cette époque.

Lorsque l'évêque Lupus fut envoyé au Maroc par Innocent IV, 1246, le pape lui donna aussi une lettre de recommandation, pour le prince de Tunis, Abou Zakaria.

Elle est adressée simplement *Illustri regi Tuneti* et, de plus, porte comme suscription en forme d'épigraphe : *Deum diligere et timere*, imitation évidente de la formule musulmane : Au nom de Dieu clément et miséricordieux. « Nous avons appris, écrit le Pape à l'émir Abou Zakaria, qu'un certain nombre de chrétiens subsistent sous le sceptre de votre glorieuse puissance et que beaucoup sont attirés dans vos Etats par les intérêts du commerce.

« Ces chrétiens ont besoin que de salutaires conseils les préservent des maladies dangereuses de l'âme, et il faut que la présence des médecins rende à ceux qui en sont affectés l'espérance du salut. Nous avons donc jugé à propos d'avertir Votre Altesse Royale et de la prier instamment d'accueillir avec une religieuse clémence, par honneur pour Dieu et le Siège Apostolique, notre Vénérable Frère l'évêque de Maroc et nos chers fils, les Frères Mineurs, qu'il lui conviendra d'envoyer dans votre royaume pour le salut des chrétiens. Nous vous demandons pour eux la liberté entière de se mettre en rapport avec ces derniers comme par le passé [1] .»

---

[1] 25 oct. 1246; WADDING, *Ann. Min.*, 1246, III, p. 152. Cfr. DE MAS LATRIE, *l. c.*, *Documents*, p. 13.

Ces chrétiens sont sans doute les marchands, mais surtout les mozarabes, car les mots *permaneant sub sceptro potentatûs magnifici tui* s'appliquent bien mieux à ceux-ci qu'à ceux-là, puisque les marchands étrangers n'étaient pas à proprement parler sujets de l'émir [1].

On ne voit pas que l'évêque Lupus soit jamais venu du Maroc en Ifrikia. L'état de guerre, du reste, qui a existé entre les Hafsides et les Almohades jusqu'à l'extinction de ces derniers l'en a probablement empêché. Innocent IV écrivit encore à la même époque aux rois de Bougie et de Capsa [2].

Bougie conquise sur les Hammadites par les Almohades avait été arrachée à l'empire de ces derniers par les Hafsides. Ceux-ci établirent à diverses reprises à Bougie, un membre de leur famille qui parfois fut, en fait, plus ou moins indépendant de l'émir de Tunis.

Quant à Capsa, elle eut de temps en temps, à partir de la seconde moitié du XIe siècle, comme du reste Gabès, Tripoli, etc. une certaine indépendance, sous le gouvernement d'une Djemâa autonome [3]. Aux Beni Er-Rend qui comman-

---

[1] Si l'on peut prendre à la lettre les expressions d'Innocent IV, la chrétienté indigène aurait été moins nombreuse que les marchands étrangers, car pour désigner ceux-ci, le Pape emploie *quam plurimi* tandis que, pour celle-là, il se sert de *plures : « Cum igitur sub potentatûs magnifici tui sceptro plures permaneant christiani, et illuc accedant quam plurimi pro suis mercimoniis exercendis. »* DE MAS LATRIE, *l. c.*

[2] *In eumdem modum : Illustri Regi Cepte. Dominum diligere*, etc.
» » » » » *Bugie.* » ».

Certains auteurs ont lu Ceuta. De Mas Latrie met Ceuta à la page 13 de ses *Documents*, alors que dans son Introduction historique, il a mis Gafsa à deux endroits différents : p. 125, note 5. Comme nous savons que le Djérid a eu, longtemps après l'invasion arabe, des chrétiens ou des fils de chrétiens plus ou moins dignes de ce nom, tandis qu'aux environs de Septum (Ceuta) il n'y a eu rien de semblable, il est probable que la vraie leçon est Capsa.

[3] LUCIANI, *Rev. Afric.*, XXXIV, 1890, p. 249.

daient à Capsa à la fin de ce siècle succédèrent les fameux frères Ibn Ghania qui, au commencement du XIIIe siècle, soumirent quelque temps toute la région méridionale de l'Ifrikia. En 1246, ils avaient disparu, et on ne voit pas qui pouvait être émir à Capsa. Mais il est possible que le Pape ait écrit d'après des renseignements qui n'étaien rient moins que récents. Quoi qu'il en soit, il semble que des restes de communautés chrétiennes existassent encore dans le pays de Castilia (le Djérid actuel), puisqu'un voyageur arabe du XVIIIe siècle y mentionne de très anciennes chrétientés qui avaient survécu aux désastres de la conquête musulmane. « Les gens de Tozeur, écrit Mouley Ahmed, en 1709-1710, sont un reste des chrétiens qui étaient en Ifrikia avant que les musulmans en fissent la conquête ; la plupart des habitants du Djérid ont la même origine [1]. »

Les Dominicains de leur côté ne tardèrent pas, eux aussi, à venir s'établir dans cette ville. Ces deux Ordres que le Père Lacordaire a appelés Frères jumeaux, dont les fils « se sont rencontrés dans des offices semblables, sur tous les points du monde, ont bâti leurs couvents aux mêmes lieux, ont mendié aux mêmes portes, ont mêlé mille fois leur sang dans le même sacrifice et la même gloire [2] », ces deux Ordres, dis-je, nous les trouvons à chaque pas ensemble, depuis le Maroc jusqu'en Ifrikia. Toutefois nous ne possédons aucune date précise sur l'arrivée des fils de saint Dominique dans la capitale d'Abou Zakaria. Peut-être y furent-ils envoyés à la suite du Chapitre général de 1221 [3], présidé par saint Domi-

---

[1] *Voyages dans le Sud de l'Algérie et des Etats barbaresques : Exploration scientifique*, IX, p. 289.

[2] *Vie de Saint Dominique*, p. 133. Poussielgue, 1872.

[3] *Hos igitur Pontifex* (Honorius III), *cum Fratribus Minoribus ad Barbaras nationes Evangelium J. C. vecturos, ad Agarenorum, Gentilium atque Schismaticorum salutem... (misit)*. FONTANA, *Monumenta Dominicana*, ann. 1221, p. 15. — *Nota*. Dans le reste de l'ouvrage le mot *Agareni* est toujours employé pour indiquer les musulmans d'Afrique.

nique, peu avant sa mort, peut-être à la suite de celui de 1222, où fut élu [1] Jourdain de Saxe. Le fait est qu'en 1234 ils y travaillent avec grand fruit. Nous avons à ce sujet un document des plus intéressants, qu'à raison de son importance nous allons donner en entier. Il s'agit d'une consultation envoyée par un missionnaire travaillant en Afrique et probablement à Tunis, à Raymond de Pennafort, alors à Barcelone et que celui-ci transmet au Maître Général, Jean le Teutonique :

« Au Maître Général de l'Ordre, Fr. Raymond de Pennafort.

« Les fruits qui sont produits par le ministère de nos Confrères en Afrique et en Espagne, sont résumés dans les lignes suivantes. Leur ministère s'exerce :

1° Parmi les soldats chrétiens qui y habitent et dont le nombre est très considérable....

2° Parmi les Arami qui sont chrétiens, mais esclaves des Sarrasins. Ceux-ci ne comprennent que la langue arabe et désirent ardemment des Frères qui les instruisent et les affermissent dans leur religion.

---

[1] Le même Fontana raconte cette scène touchante qui se passa à la fin du Chapitre qui nomma pour les missions un si grand nombre de religieux : *« In ultima sessione peroravit* (B. Jordanus) *de adimplendis S. Patris nostri votis in conversione gentium, ac propterea qui, afflante Deo, vellent ad hoc apostolicum ministerium assumi, veniam facerent prosternendo se in terram. Mirabile dictu, statim cuncti, exceptis paucis aliquibus annorum pondere gravatis, se in terram prostravere, dicente unoquoque : Pater, ecce ego, mitte me.... »* FONTANA, *l. c.*, ad Ann. 1222, p. 17. Romæ, 1675. *Bibliotheca Casanatense*, N. IX, 44.

[2] *Magistro Ordinis Frater Raymundus de Pennaforti.*

Fructus qui fit per ministerium Fratrum in Africa et in Hispania summatim comprehenditur in sequentibus.

1° *Inter milites christianos commorantes ibidem, quorum est non modica multitudo.....*

2° *Inter Aramos, qui sunt christiani, sed Saracenorum servi, nec intelligunt nisi linguam arabicam et desiderio magno desiderant fratres ut instruantur et confirmentur ab ipsis.*

3° *In apostatis, qui per diligentiam fratrum revocantur ad fidem, et*

3° Sur les apostats que le zèle de nos Frères ramène à la foi, et sur les nombreux chrétiens prêts à apostasier soit à cause de la misère, soit à cause des pièges que leur tendent les Sarrasins, que la sollicitude des Confrères retient dans le devoir et conserve dans leur religion.

4° Sur ceux qui, soit Sarrasins, soit chrétiens séduits par eux, croient que les chrétiens sont des idolâtres parce qu'ils vénèrent les images dont le culte est en honneur dans l'Eglise. Avec la grâce de Dieu, nos Frères, par leur enseignement, les retirent de cette erreur.

5° Le cinquième fruit est recueilli parmi les chrétiens esclaves que nos frères instruisent, affermissent dans la foi, et souvent délivrent de l'esclavage.

6° Le sixième fruit, nos Frères le recueillent parmi les Sarrasins, et surtout parmi les plus puissants, même le Miramolin ou roi de Tunis, dont, par la grâce de Dieu, nos Frères ont su gagner les bonnes grâces et la faveur. Qu'il nous suffise de dire à ce propos que nous sommes sur le point d'atteindre des résultats d'une portée incalculable pourvu qu'on ne cesse pas de nous envoyer des ouvriers. Déjà, plusieurs

---

multi christiani ad apostatandum parati, sive per nimiam paupertatem, sive propter Saracenorum seductionem per sollicitudinem fratrum retinentur et conservantur in fide.

4° *Quia tam Saraceni quam etiam multi christiani seducti ab eis qui credebant omnes christianos esse idololatras propter imagines, quas in Ecclesia venerantur, sunt per gratiam Dei, per doctrinam fratrum ab errore hujusmodi revocati.*

5° *Quintus fructus est circa christianos captivos qui instruuntur et confirmantur a fratribus et frequenter liberantur omnino.*

6° *Sextus fructus est inter Saracenos apud quos et maxime potentiores et etiam apud ipsum Miramolinum sive regem Tunicii, tantam contulit eis Dei gratiam et favorem, ultra quam ad præsens expediat scribere, quod janua videtur aperta quasi ad inestimabilem fructum, dum tamen messores non desinant, et etiam jam multi ex eis, maxime apud Murciam, tam in occulto quam in manifesto sunt conversi ad fidem.*

Vitæ Fratrum, p. 310; *Raymundiana*, II, p. 23, 30.

parmi les indigènes, surtout à Murcie, soit en cachette, soit en public se sont convertis à la foi. »

Cette consultation, qui est pour nous des plus importantes, nous apprend d'abord que les missionnaires remplissaient leur ministère non seulement auprès des soldats chrétiens, des apostats, mais encore auprès d'une catégorie d'indigènes qu'ils appelaient *Arami*. Qu'étaient ces chrétiens? Etaient-ce des restes des antiques populations indigènes? Non, probablement, car celles-ci ont été anéanties par Abd el Moumen, comme nous l'avons vu; de plus elles sont dites parler l'arabe au lieu du berbère, enfin et c'est la preuve principale, un auteur du XIII[e] siècle, nous dit formellement qu'à l'époque où il écrivait, tous les chrétiens d'Afrique et d'Espagne étaient des mozarabes [1]. Il faut donc croire que les Almohades ont établi à Tunis quelques populations chrétiennes transplantées d'Espagne en Afrique sans compter celles qui ont pu émigrer à l'époque où l'Andalousie a dépendu du royaume Hafside.

Outre la prédication, les Dominicains apportaient aux esclaves les consolations de la foi, et les rachetaient autant qu'il était en leur pouvoir.

Ils répondaient ainsi au désir de leur confrère de Catalogne, Raymond de Pennafort, le fondateur divinement inspiré de l'Ordre de Notre-Dame de la Merci. A cette époque les provinces les plus riches de l'Espagne subissaient encore le joug humiliant et cruel de l'Islam. Par terre, par mer, elles se voyaient privées chaque année de milliers de ses enfants

---

[1] Jacques de Vitry, *Hist. de Jérusalem*, c. 80. « *Illi vero christiani qui in Africa et Hispania inter occidentales Sarracenos commorantur, Mozarabes nuncupati, latinam habent litteram et latino sermone in scripturis utuntur* », ce qui ne les empêchait pas de parler l'arabe comme langue ordinaire, comme aujourd'hui les Maronites, les Syriens catholiques etc. qui, en dehors de leur langue liturgique n'ont, comme langue usuelle, que l'arabe.

qui étaient traînés en esclavage dans les bagnes de Cordoue, de Séville, de Grenade, etc. Raymond touché, de tant de maux, cherchait le moyen d'y remédier [1], quand celui que Dieu destinait à exécuter cette œuvre sublime, Pierre Nolasque, se mit sous sa direction et le choisit pour confesseur.

L'intervention miraculeuse de la Sainte Vierge hâta l'exécution de ce projet et, avec le concours du roi d'Aragon, Jacques Ier, l'Ordre de la Merci fut fondé. Le 10 août 1223, dans la cathédrale de Barcelone, Raymond présenta Pierre Nolasque à l'évêque qui le revêtit de l'habit de l'Ordre, et Pierre à son tour, comme principal fondateur le donna à treize gentilshommes, déjà confrères de la Congrégation de Notre-Dame de la Miséricorde [2].

C'est ainsi que Saint Raymond a complété l'œuvre de Saint Jean de Matha, car les Trinitaires fondés vingt-quatre ans plus tôt n'avaient pour but que d'aller racheter les captifs tandis que les Mercédaires, au rachat pur et simple, joignent, par vœu, le dévouement jusqu'à engager leur propre personne et demeurer en captivité, si c'est nécessaire, pour la délivrance des captifs, 1223 [3].

L'apostolat des Dominicains ne se bornait pas aux chré-

---

[1] « *Compatiens igitur tantis cruciatibus et miseriis corporum et tantis periculis animarum et tactus dolore cordis intrinsecus cogitavit, Deo inspirante, utrisque periculis obviare.* » *Raymundiana*, I, p. 36.

[2] Œuvre fondée en Catalogne en 1192 pour le rachat des captifs et la défense des côtes contre les descentes des infidèles. Cfr. ROHRBACHER, *l. c.*, XVII, p. 554.

[3] Cette date adoptée généralement (Cfr. ROHRBACHER, *l. c.*) n'est pas cependant admise de tous. Plusieurs historiens des Mercédaires préfèrent l'an 1218, bien que cette dernière date, dit le P. Mortier, se heurte à des difficultés insurmontables. MORTIER, O. P., *Hist. des Maîtres Généraux*, I, p. 263-265.

Le P. J. A. GARI Y SIUMELL dans la *Orden Redentora de la Merced*, p. 3, accepte cette dernière date, et place même en cette année une rédemption de 158 esclaves à Valence, p. 9.

tiens, il allait aussi aux musulmans, et cette consultation nous dit qu'ils étaient très en faveur auprès des grands et auprès du Miramolin lui-même.

Une conversion mentionnée par les Chroniques dominicaines nous apporte la preuve de ce fait. Un arrière-petit-fils du roi de Tunis, nous dit Fontana [1], fut converti à la vraie foi, en 1236. Comme il se rendait à Rome pour y être baptisé par le Souverain Pontife, il fut pris par des pirates siciliens. A cette nouvelle Grégoire IX écrivit au roi Frédéric pour lui redemander le prince catéchumène, le menaçant des censures ecclésiastiques s'il ne rendait la liberté à son captif. Redevenu libre, le jeune prince put aller se jeter aux pieds du Pape qui le régénéra dans les eaux du baptême et lui donna le sacrement de confirmation [2].

Cette influence acquise sur les musulmans jusque sur les degrés du trône du Miramolin prouve jusqu'à quel point les missionnaires dominicains étaient maîtres de leur zèle et de leur parole. On ne voit pas en effet que, par des prédications imprudentes à travers les rues ou dans les mosquées, ils aient jamais ameuté le peuple contre eux et se soient exposés à des représailles qui leur auraient, à la vérité, procuré la palme du martyre, mais qui auraient aussi exposé leur mission aux plus graves dangers.

Donner à l'Eglise un Ordre de Rédempteurs, souffler dans l'âme de ses confrères le zèle apostolique, n'a pas suffi à Raymond de Pennafort ; animé de l'esprit de son saint fondateur qui a donné comme but sacré à ses enfants la Pré-

---

[1] *L. c.*, p. 39.

[2] On lit dans les *Mon. Germ. Script.*, XXVI, p. 437, *ad ann.* 1239, ce curieux passage : « *Eodem anno, in Cœna Domini precedenti, dominus Papa Gregorius nonus excommunicavit Fredericum Imperatorem Romanorum, inimicum christianæ fidei, quia impediebat passagium Crucesignatorum, et quia detinebat captum nepotem regis Tunici, quem ceperat, quando veniebat ab ipso Papâ baptizari, et pluribus aliis casibus.* »

dication, il a eu à cœur de procurer aux religieux de son Ordre les deux moyens pratiques pour convertir les infidèles : la connaissance de la langue indigène et une méthode dans la discussion avec les infidèles.

Tous les missionnaires n'ont pas le don des langues comme les Apôtres ou comme saint François Xavier. Pour parler une langue il faut donc l'apprendre. Comme les Dominicains avaient alors pour champ d'apostolat la plus grande partie du monde islamique, sans parler d'autres contrées en Europe et en Asie, la langue arabe s'imposait à tous ceux de leurs missionnaires qui travaillaient depuis le Maroc jusqu'en Perse et en Tartarie. Raymond qui avait pu se rendre compte, pendant son Généralat, des difficultés que rencontre un missionnaire s'il ne sait pas parfaitement la langue du pays où il travaille, eut l'idée, sa démission une fois acceptée par le Chapitre général (1241), d'établir une école de langue arabe. Il sollicita de Jean le Teutonique, Maître Général, l'institution de cette école qu'il mit sous le haut patronage de son pénitent et ami, Jean Ier d'Aragon.

« Pendant qu'on fondait, dit le P. Mortier [1], une école d'hébreu à Murcie, pour la conversion des Juifs, on créa celle d'arabe en plein pays de Mission, à Tunis où l'Ordre possédait déjà un couvent. » Le Chapitre provincial d'Espagne tenu à Tolède en 1250 en nomma les premiers étudiants en ces termes : « En vertu de l'autorité du Ministre général et de la nôtre, nous nommons pour l'étude de la langue arabe et la leur imposons pour la rémission de leurs péchés, les Frères Arnauld de Guardia, Pierre de Candireta, Raymond

---

[1] *Hist. des Maîtres Généraux*, I, p. 518 ; *Archiv. Gén. O. P.*, Cod. III, 163, H, p. 5 ; *Analect. Ord.*, 1898, p. 413. Cfr. *Raymundiana*, I, p. 12 : *« Studia linguarum pro Fratribus sui Ordinis Tunisii et Murciæ statuit ad quæ Fratres catalanos electos destinari procuravit. »*

Martini, etc [1] .... » Ils étaient huit, en attendant qu'on pût compléter le nombre de douze fixé par le Maître Général.

A raison des très réelles difficultés qu'offre l'étude de la langue arabe, le Chapitre de Tolède a eu l'idée de présenter cette étude à ses jeunes étudiants comme un excellent moyen d'expier leurs fautes passées. Il avait raison ; les missionnaires qui apprennent aujourd'hui l'arabe et le berbère en savent quelque chose.

Le P. Mortier ne parle que de l'école arabe de Tunis, mais il paraît certain qu'une chaire de cette langue fut également fondée à Murcie [2], à côté de celle d'hébreu, car les Chroniques de l'Ordre parlent de succès remarquables obtenus sur l'Islam en Espagne comme en Afrique. Dix mille musulmans auraient, paraît-il, été convertis dans ces deux pays, et, parmi ces dix mille convertis, auraient figuré les maîtres arabes eux-mêmes, dont ils suivaient les cours.

Quoi qu'il en soit, celle de Tunis dut être un moyen d'apostolat très puissant, étant donné, comme nous l'avons dit, que cette ville, était alors une des plus célèbres du monde islamique. Nous n'avons malheureusement aucune donnée sur les fruits de conversions qu'elle a produits. Pour en assurer l'existence, Raymond la mit sous la haute protection

---

[1] *Archiv. Gen., l. c., Analect. Ord., l. c.*

[2] *Raymundiana*, I, p. 32.

Tel semble être l'avis du P. Fontana qui, à la date de 1265, dit : « *Cum ex studiis linguarum hebraicæ et arabicæ a S. Raymundo institutis apud Tunetum et Murciam, de consilio atque mandato Capitulorum generalium nostrorum, subsidiis regum Aragoniæ et Castellæ...* » *Mon. Domin.*, p. 88.

En 1291, création de nouvelles chaires : « *Statutum fuit (in Comitiis generalibus apud Palentiam) ut in conventu Setabino apud regnum Valentiæ, linguarum hebraicæ et arabicæ studia, pro infidelium conversione ad Christum erigerentur, ex quibus tot mirabiles fructus in Ecclesiam promanaverunt ut Blanca, Aragonum Regina, ducentarum librarum censum annualem in testamento reliquerit.* » Fontana, *Monum. Domin.*, p. 135, *ad ann.* 1291. Cfr. C. Douais, *Acta Capitulorum provinc. Ordinis Fratrum Prædicatorum*, Toulouse, 1894, pp. LXXII, 612, 625.

des rois d'Aragon et de Castille [1]. On sait en effet que la colonie des marchands catalans y était nombreuse et influente.

Mais il ne suffit pas de savoir la langue indigène, il faut encore, surtout s'il s'agit de la conversion des musulmans, avoir une méthode appropriée, pour discuter avec les marabouts, les convaincre, ou, du moins, les réduire au silence.

Cette méthode d'enseignement, Raymond la demanda à Thomas d'Aquin [2]. C'est ce qui nous a valu la Somme dite *Contra Gentiles* qui fut commencée par le saint Docteur vers 1257 et achevée à Rome, vers 1261.

Quand on parle de Raymond de Pennafort, on pense tout d'abord à sa fameuse Collection de Décrétales. Ce grand saint a pourtant d'autres titres à la reconnaissance de l'Afrique. Il a été un zélé promoteur de l'apostolat africain au XIII[e] siècle, il a fondé pour elle aussi bien que pour l'Espagne l'Ordre de la Merci, il a mis en honneur l'étude de la langue arabe, enfin il a provoqué la composition de la Somme contre les Gentils qui peut être pour tous les missionnaires un arsenal complet dans leur lutte contre l'Islam et les autres erreurs ; bref, Raymond est un des saints qui ont le mieux mérité de l'Afrique.

L'histoire a conservé le nom de quelques-uns des élèves de cette école de Tunis : Raymond Martini [3] dont la prodi-

---

[1] *« Cum auxilio domini Regis Castellæ et domini Regis Aragonum studium linguæ arabicæ fieri procuravit (Raymundus). »* *Raymundiana*, I, p. 32.

[2] *Raymundiana*, I, p. 12.

[3] *P. Raymundus Martinus apud Tunetum quamplures mahumetanos et Arabes ad amplexandam christianam fidem adduxit..... Linguas hebræam et arabicam callens, multos a sectâ mahumetanâ avertebat, atque christiano gregi per baptisma associabat, proptereaque in magnâ æstimatione apud S. Ludovicum Franciæ et Jacobum Aragoniæ reges, imo et apud tunetanum Principem fuit.* Fontana, *Monum. Domin.*, p. 95.

gieuse érudition est connue et qui a composé le fameux *Pugio fidei* et le *Capistrum judaeorum,* et François Cendra dont le nom était tellement célèbre, vers le milieu du XIIIe siècle, qu'à son passage à Paris, 1262, il fut invité par Louis IX à lui rendre un compte exact de la Religion chrétienne en Tunisie [1]. Le saint roi pensait-il déjà à la croisade qu'il devait huit ans plus tard organiser contre ce pays ?

Il ne serait pas étonnant que les espérances des missionnaires eussent passé de leur cœur dans celui du Roi de France. Nous avons vu en effet que ceux de 1234 croyaient à la conversion prochaine du Miramolin et de son peuple : « Nous sommes sur le point, s'écriaient-ils, d'atteindre des résultats d'une portée incalculable pourvu qu'on ne cesse de nous envoyer des ouvriers !..... »

Ceux de 1236 avaient obtenu, sur les marches du trône, la conversion d'un petit-fils de ce Miramolin.

Après la fondation de l'école d'arabe en 1251, l'espoir de conversions nombreuses avait dû être plus vif encore [2].

Deux ans auparavant, il est vrai, Abou Zakaria était mort, mais son fils Abou Abd Allah semblait animé, comme son père, des meilleures dispositions. Si nous en croyons Geoffroy de Beaulieu, O. P., confesseur de saint Louis, le nouveau Miramolin aurait même envoyé au roi de France des

---

[1] Mortier, *l. c.*, I, p. 526.

[2] On se demande à bon droit si de telles espérances étaient bien fondées. Nous savons en effet qu'en 1247, le mercédaire Pierre de Saint-Denys était traîné par la ville et décapité pour avoir conseillé à vingt enfants esclaves de ne pas apostasier; en 1253, le Fr. Théobald, du même Ordre, était condamné par l'émir à être brûlé vif, à la suite d'une dénonciation calomnieuse (José Antonio Gari, *La Orden Red. de la Merced*, pp. 55, 61); en 1243, deux Trinitaires, après avoir racheté 260 esclaves, avaient eu le même sort. (*L'Ordine trinitario ed il suo* VII° *Centenario*, p. 186). Tous ces faits prouvent évidemment que l'émir et son peuple étaient loin d'avoir pour le christianisme la bienveillance que supposerait une conversion prochaine.

ambassadeurs qui auraient confirmé ces dispositions et aiguisé ces espoirs [1]. La Chronique de Menkon dit du reste formellement que des Dominicains lui avaient annoncé comme prochaine la conversion du roi, « celui-ci n'attendait plus, disaient-ils, pour recevoir le baptême que la venue des chrétiens qui le défendraient contre ses propres sujets [2]. »

On a mis en doute ces bonnes dispositions du prince hafside ; on a regretté que saint Louis « ait cédé trop facilement à des rapports ou à des interprétations évidemment exagérées et enthousiastes [3] » ; on s'est plaint que cette Croisade ait été, comme celle de 1204, détournée de son vrai but et que Charles d'Anjou, roi de Sicile, ait été seul à en recueillir les fruits.

Nous n'avons pas à entrer dans ces considérations. Nous ne pouvons nier, il est vrai, que la conquête de Tunis n'aurait ni fortifié le royaume chrétien de Syrie, ni affaibli le sultan d'Egypte, tant sont vastes les déserts de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque qui séparent l'Ifrikia du Caire et d'Alexandrie. Mais nous n'en croyons pas moins que, si saint Louis avait pu établir solidement un pouvoir chrétien sur le trône des Hafsides, le sort religieux de l'Afrique n'eût pas été plus tard ce qu'il a été.

Débarqué en plein mois de juillet, le 18, sur le rivage de l'antique Carthage, dont, au rapport de Guillaume de Nangis,

---

[1] GEOFFROY DE BEAULIEU, *Vie de S[t] Louis*, cap. XLI. Cfr. Dom Bouquet, XX, pp. 21, 56, 446, 451 dans DE MAS LATRIE, *l. c.*, p. 136.

[2] « *Per quosdam Prædicatores recepit litteras quod rex Tunisii jam catholicam fidem recepisset, et paratus esset hoc publice profiteri et baptismum recipere si posset a Christianis contra proprios subditos defendi.* » *Monum. Germ. Script.*, XXIII, p. 554.

[3] Joinville accusait de péché mortel l'acte d'avoir conseillé au saint Roi l'expédition de Tunisie. Cfr. *Hist. des Croisades, abrégée par* MICHAUD et POUJOULAT, p. 303 ; DE MAS LATRIE, *l. c.*, p. 136.

une partie des murs étaient encore debout [1] et servaient de refuge à une foule de Sarrasins qui s'y étaient cachés, saint Louis fut peu de temps après atteint par la peste qui désolait son armée et mourut le 25 août 1270.

Sur son lit de mort, le saint roi pensait toujours à la conversion du roi de Tunis. Il fit venir près de sa pauvre couche un des dominicains qui accompagnaient l'armée et lui dit : « Pour Dieu, faisons en sorte que la foi catholique soit prêchée et implantée à Tunis. N'y a-t-il donc personne capable d'y être envoyé ? » et en parlant ainsi, il nommait un Frère Dominicain qui avait vécu dans ce pays et était connu du roi de Tunis [2].

Saint Louis était parti avec le vif désir de convertir le prince musulman. « Je consentirais volontiers, disait-il, à passer le

---

[1] *« Fuit autem illa Carthago, quæ nunc redacta est parvissimi ad instar oppidi, antiquitùs Urbs nobilissima.... »*

Carthage, qui n'était plus qu'une bourgade en 1270, était encore trois siècles auparavant remplie de ruines magnifiques. El Kairouani raconte en effet que le souverain El Moez fit un voyage dans ses états en 354 de l'hégire (965 de J. C.) dans un but de plaisir et d'utilité et ne rentra à Mansouriah qu'après avoir visité Tunis et les merveilles de Carthage (EL KAIROUANI, *Hist. de l'Afrique*, Liv. IV, p. 108. Cfr. FOURNEL, *Hist. des Berbers*, II. 338). C'est, selon toute apparence, à la suite de l'expédition d'Abd el Moumen, 1158, que les ruines merveilleuses de Carthage sont devenues le *parvissimum oppidum* dont parle Guillaume de Nangis.

Ajoutons cependant que, vingt-deux ans après le passage d'Abd el Moumen, son successeur voulut réédifier cette ville : *El Mansour, roi des Masmouda* (les Almohades étaient de la tribu des Masmouda) *qui domine sur presque toute l'Afrique, commença à reconstruire l'antique Carthage, aidé par tous les Sarrasins qui habitent cette région.* ROBERT DU MONT, *Chronic.* dans les *Monumenta Germaniæ Scriptores*, VI, p. 530. Cfr. DE MAS LATRIE, *Documents*, p. 152.

Nota. — Après le départ des Croisés, le sultan de Tunis fit tout détruire jusqu'au sol, afin d'enlever aux futurs envahisseurs, s'il devait en venir, le bénéfice de ces quelques défenses, tours ou murailles. C'est de ce moment que l'on peut dire de Carthage : *etiam periere ruinæ.*

[2] SCHELSTRATE, *Ecclesia Africana*, p. 324.

reste de mes jours enchaîné dans une prison si je pouvais obtenir ce résultat, de convertir le roi de Tunis et son peuple, à la religion chrétienne. » Mais ce n'avait pas été le motif déterminant de son expédition. Ce motif fut, au rapport d'Ibn Khaldoun, la volonté de faire rendre justice à plusieurs marchands de Provence injustement lésés dans leurs intérêts, par le roi de Tunis [1]. « Ils (les créanciers) allèrent s'en plaindre à leur roi Louis IX. Ce prince prit parti pour eux et se laissa pousser à entreprendre une expédition contre Tunis, ville très facile à prendre, disaient-ils, vu la famine et la grande mortalité qui la désolent [2]. »

Deux mois après la mort de saint Louis, la paix fut conclue entre le sultan Abou Abd Allah Mohammed el Mostancer d'un côté et Philippe le Hardi, Charles d'Anjou et Thibaut de Navarre de l'autre (5 novembre 1270) [3].

L'article 6 de ce traité stipule que : « Les moines et les prêtres chrétiens pourront demeurer dans les Etats de l'émir des Croyants qui leur donnera un lieu où ils pourront bâtir des monastères et des églises et enterrer leurs morts ; les dits moines et prêtres prêcheront et prieront publiquement dans leurs églises et serviront Dieu suivant les rites de leur religion et ainsi qu'ils ont coutume de le faire dans leur pays [4]. »

---

[1] Ils avaient prêté à un riche tunisien, 300 000 dinars, soit la somme considérable pour l'époque de 4 500 000 francs. Or Abou Abd Allah el Mostancer avait fait mettre à mort ce tunisien, avait confisqué tous ses biens et se refusait absolument à rendre quoi que ce fût.

[2] Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, II, p. 361.

Nota. — Il n'est pas sans intérêt de rappeler avec Mercier (*Rev. Afric.*, XVI, 1872, p. 272) que 560 ans plus tard, le règlement de la dette Bakri a été le point de départ de notre rupture avec le Dey d'Alger, rupture qui a été suivie de la conquête de l'Algérie.

[3] Le texte arabe que l'on possède à la Bibliothèque Nationale est du 21 novembre, mais on croit qu'un premier traité aujourd'hui perdu, rédigé en français, a été signé le 5 novembre. Cfr. De Mas Latrie, *l. c.*, *Doc.*, p. 93.

[4] De Mas Latrie, *l. c.*, *Documents*, p. 94.

Certains auteurs avec Guillaume de Nangis[1] parlent de concessions beaucoup plus grandes, telles que celles de pouvoir se livrer à la prédication publique et de recevoir l'abjuration de sujets musulmans.

Peut-être cette divergence est-elle explicable par ce fait : nous n'avons que le texte arabe dans lequel on n'a pas osé faire figurer des facultés si contraires aux usages musulmans. Le texte francais était apparemment beaucoup plus explicite. On sait en effet par de Mas Latrie[2] que les divers textes du même traité ne se ressemblaient pas toujours.

Quoi qu'il en soit les Chroniques franciscaines[3] et dominicaines[4] sont formelles relativement à l'obtention de ces privilèges extraordinaires. Or ces deux Ordres qui possédaient des couvents à Tunis étaient mieux placés que personne pour connaître ce qui leur fut concédé. Il s'ensuit donc que les missionnaires de Tunis obtinrent alors à peu près les mêmes concessions que celles accordées en 1230 à ceux de Maroc par El Mamoun.

Si l'on en croit les rares documents que nous possédons, la chrétienté de Tunis était alors nombreuse et dans un état florissant. D'après Guillaume de Nangis, il y avait alors dans la ville une multitude de chrétiens et plusieurs églises où

---

[1] Cfr. De Sacy, *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, nouvelle série, X, pp. 451-456.

[2] *L. c.*, *Introd.*, p. 290.

[3] Melissano, *Supplementa Annalium Ordinis Min.*, Augustæ Taurinorum, 1710, p. 93 : « *(ut).... christianos captivos liberos dimitteret, pateretunque Christi fidem in sua gente per Fratres Ordinum D. Dominici atque Francisci libere annunciari atque doceri, neque suos prohiberet sacris initiari christianis.* »

[4] Fontana, *Monumenta Dominicana*, p. 98 : « *Hoc anno, in Africa, ab exercitu Crucesignatorum, initum est fœdus cum rege Tunetano ut fratres Ordinum Prædicatorum et Minorum in urbibus suis reciperet cum facultate prædicandi ubique, et si quis ex Agarenis vellet ad veritatem Evangelicam accedere et baptizari, licitum ei esset et quod captivos christianos dimitteret....* » Cfr. Bzovius, *Annal.*, *ad ann.* 1270, N° 7.

affluaient chaque jour les fidèles : *« erat multitudo christianorum, jugo tamen servitutis Saracenorum oppressa et Fratrum Prædicatorum congregatio ac ecclesiæ constructæ, in quibus fideles confluebant* [1]. »

Ces chrétiens indigènes qui ne peuvent être les descendants de ceux de 1075, puisque la chrétienté de Tunis a été anéantie par Abd el Moumen en 1158, sont, selon toute apparence, les descendants de ceux qui furent amenés d'Espagne par l'almohade Yacoub el Mansour (1184-1199). On les appelait *Rabatins,* dit l'abbé Godard, parce qu'ils habitaient un faubourg de la ville [2].

L'émir, craignant que cette multitude de chrétiens ne pactisât avec l'ennemi la fit garder étroitement tant que l'armée des Francs fut en vue de Tunis. Ceux-ci partis, il leur rendit leur demi-liberté.

Les clauses du traité, quant à la liberté du culte semblent avoir été tout d'abord observées, si l'on en croit les *Chroniques* dominicaines qui, dans les années 1275 et 1283, parlent de grands succès remportés sur l'Islam à Tunis et dans les régions voisines, par tous les Frères, mais surtout par le Frère Raymond Martini qui mourut en 1284 [3], après avoir fait paraître son *Pugio fidei,* l'année précédente.

On peut donc dire que l'expédition de saint Louis qui n'a eu aucun résultat pour la délivrance de la Terre Sainte, n'a

---

[1] SCHELSTRATE, *Ecclesia Africana,* p. 324.

[2] *Rev. Afric.,* II, p. 128.

[3] *« Dimicabant viriliter animo inconcusso nostri Prædicatores gladio spiritus oris sui contra Agarenos a Christi fide alienos, non solum in Hispaniarum regnis, verum et in Africa, apud Tunetum adjacentesque regiones : et Spiritu Sancto linguam eorum dirigente, post calamitates et afflictiones innumeras, post ærumnosos labores toleratos, multi Gentium spurcitiis ac deliramentis ejuratis, catholicæ fidei debita præstitere obsequia, sacro regenerationis lavacro ab ipsis Patribus regenerati. »* FONTANA, *Monum. Domin.,* pp. 108, 120 ; années 1275, 1283.

pas été sans produire des fruits appréciables, dans la région de Tunis, au point de vue de l'apostolat chrétien.

Une autre expédition, à laquelle son chef aurait bien voulu donner le caractère de Croisade, eut lieu en 1282 contre le royaume de Bougie, douze ans après celle de saint Louis. Abou Bekr ibn Ouezir, gouverneur de Constantine, vers l'an 1280, au nom du sultan Hafside Abou Ishak, se révolta contre son maître et voulut se faire appuyer dans sa rébellion par le roi d'Aragon. Pour arriver plus facilement à ses fins, il feignit de désirer être chrétien [1] et l'invita à faire une descente en Afrique, lui promettant de lui livrer Constantine et de se faire son vassal [2]. Pierre III accepta l'offre proposée et promit de s'embarquer à la tête de son armée, le deuxième dimanche après Pâques.

Le 28 juin 1282, il était en vue de la ville de Collo et la prenait sans coup férir, les habitants avertis par un émissaire de Majorque, s'étant tous enfuis dans la montagne. Mais il n'y trouva pas Abou Bekr comme il l'espérait. Quelques mois auparavant, celui-ci, d'accord avec la milice chrétienne [3] à son service, s'était déclaré indépendant. Mais Abou Farès, gouverneur de Bougie, était venu l'attaquer, avait pris Constantine, le 9 juin précédent, et l'avait tué ainsi que son frère et tous ses partisans.

A cette nouvelle, Pierre d'Aragon fut fort contrarié. Après avoir pris possession de Collo, il réunit son conseil, et, d'après la Chronique catalane de Muntaner, parla à ses barons

---

[1] *Chronique de Muntaner*, ch. 44, p. 254, dans DE MAS LATRIE, *l. c.* p. 145.

[2] *Miserat ei quidam Saracenus qui Constantinam civitatem tenebat; quod si illùc iret, daret ei Constantinam et Bonam.* JAC. AURIE, *Annales, Monum. German. Script.*, XVIII, p. 293.

[3] *Chronique de Bernard d'Esclot,* ch. 77-78, p. 626 dans DE MAS LATRIE *l. c.*, p. 144.

en ces termes : « Si mon espoir s'était réalisé, je me serais emparé de Constantine. Malgré tout, rien n'est perdu. Si je m'en empare avec les forces que j'ai sous la main, en ce moment et les renforts que j'attends encore de mes Etats, je ferai ensuite, avec l'aide de Dieu, la conquête de toute l'Afrique [1], malgré le grand nombre de Sarrasins qui peuplent les montagnes. Nous garderons Collo qui sera notre base d'opérations ; d'ici à Constantine, il n'y a que 12 lieues de distance (22 en réalité), et malgré les Sarrasins, nous porterons des vivres et tout ce qui peut nous être nécessaire. Nous nous rendrons maîtres du pays sans éprouver de pertes. Nous posséderons alors une position bonne et forte (Constantine), et les Sarrasins des montagnes ne pourront plus nous nuire. Cela rapportera et de l'honneur pour nous et de la gloire pour la chrétienté. Voilà quelle est ma pensée. Je voudrais qu'à votre tour, vous m'éclairiez de vos conseils. Nous enverrions des messages à Rome auprès du Pape, afin qu'il nous expédiât des renforts en cavaliers et en autres troupes. S'il fait bon accueil à notre demande, nous entrerons en campagne pour faire, avec l'aide de Dieu, la conquête de toute cette terre d'Afrique afin que Dieu y soit béni et honoré [2]. »

Les barons acquiescèrent au désir de leur roi et une députation partit sur deux galères pour la ville de Rome avec la lettre suivante : « A vous, Père saint de toute la chrétienté, de la part de Pierre, roi d'Aragon, par la grâce de Dieu, que le salut le plus respectueux soit sur vous, tel qu'un fils l'adresse à son père, et tel qu'un chrétien l'adresse au Vicaire de Jésus-Christ.

« Sachez, ô Saint Père, que nous sommes passés en Bar-

---

[1] Le royaume d'Aragon était alors dans toute sa splendeur. Il s'étendait des Cévennes aux Baléares, à Valence et à Murcie, et il allait bientôt englober la Sicile, Naples et la Sardaigne.

[2] MUNTANER, *l. c.*, dans FÉRAUD, *Rev. Afric.*, XVI, 1872, p. 253.

barie, et que nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour conserver ce lieu beau et fort qu'est la ville de Collo. Nous vous prions de nous envoyer du secours en cavalerie et en hommes de pied, et de nous accorder des indulgences, afin que de nombreuses recrues viennent à nous. Quant à nous, Seigneur, nous resterons ici aussi longtemps qu'il le faudra pour faire la conquête de cette terre, afin que Dieu y soit béni et servi, et que son nom sacré y soit exalté [1]. »

Le désastre subi par l'armée de saint Louis, douze ans auparavant, à Carthage, n'était pas pour encourager le pape à faire prêcher une nouvelle croisade et la diriger vers l'Afrique; aussi Martin V n'envoya-t-il aucun secours.

Sur ces entrefaites, des messagers envoyés de Sicile par Jean de Procida, l'auteur des Vêpres Siciliennes (20 mars 1282), vinrent offrir à Pierre III, le royaume de Sicile. Séduit par cette proposition [2], Pierre qui, depuis longtemps, ambitionnait la couronne de Sicile, en vertu de son mariage avec Constance, fille de Mainfroid, renonça à ses projets sur Constantine et la côte barbaresque. Il abandonna Collo, et fit voile vers Trapani où il aborda le 30 août [3].

Ainsi s'évanouirent les espérances que ces deux débarquements sur les côtes barbaresques, le premier surtout, avaient pu faire concevoir aux missionnaires, pour l'avenir du christianisme en Afrique.

Il est facile de deviner jusqu'à quel point fut excité le fanatisme des indigènes à la suite de ces deux expéditions. Depuis Tunis jusqu'à Alger, nous constatons en effet une

---

[1] MUNTANER et FÉRAUD, *l. c.*, p. 254.

[2] D'après plusieurs auteurs, Pierre III aurait lui-même armé le bras de Jean de Procida; son expédition de Collo n'aurait été qu'un trompe-l'œil pour masquer le but de ses armements. Cfr. GARROT, *Hist. de l'Algérie*, p. 260; DE MAS LATRIE, *l. c.*, p. 145.

[3] AMARI, *La guerra del Vespro Siciliano*, I, p. 183.

animosité sauvage dans la manière dont sont reçus et traités les divers Rédempteurs qui abordent sur ces côtes. En 1270, au moment où saint Louis se préparait à attaquer Tunis, débarquait de Marseille à Alger le vénérable Guillaume de Sagiano, de l'Ordre de la Merci, italien de naissance, mais français d'éducation. On le fit passer pour espion et il fut condamné à la mort la plus cruelle. Livré à une bande de vauriens, on donna à ceux-ci l'ordre de le tourmenter d'abord, puis de le lapider. Comme la mort ne venait pas, il fut pendu, mais comme il ne cessait de répéter les saints noms de Jésus et de Marie, on le descendit de sa potence et on le jeta au milieu des flammes où il acheva son long et glorieux martyre [1].

En 1272, à Tunis même, malgré le traité de paix signé peu auparavant, douze Trinitaires français cueillaient également la palme du martyre : les Pères Jean Pierre, Richard, Barthélemy, Antoine, Denis, Claude, Bernard, Athanase, Robert, Thomas et Jacques [2].

Onze ans après, en 1283, Tunis fut encore témoin des divers supplices infligés à deux mercédaires, les Fr. Antonio Valesio et Matias Marcos. Saisis également sous prétexte d'espionnage, ils furent condamnés à une mort « qui devait jeter l'épouvante dans toute la chrétienté » selon le langage du cadi qui les condamna [3]. Le premier des deux fut remis entre les mains d'une bande d'enfants chargés de le torturer. Ce genre de supplice avait le double avantage, aux yeux de ces juges féroces, et de prolonger le martyre et de développer dans l'âme de ces malheureux enfants le fanatisme et la soif du sang chrétien. Quant au Fr. Marcos, il fut flagellé sur tout

---

[1] J. A. Gari, *La Orden Redentora de la Merced*, p. 81.
[2] *L'Ordine Trinitario ed il suo* VII° *Centenario*, pp. 137, 187.
[3] J. A. Gari, *l. c.*, p. 106.

le corps avec des verges d'osier et précipité du haut d'une tour en ruines qui se trouvait aux portes de la ville [1].

A l'extrémité occidentale du royaume des Hafsides, était la ville d'Alger que se disputèrent longtemps les rois de Tunis et de Tlemcen, jusqu'à ce qu'elle formât enfin un « troisième état pris sur les dépendances des deux autres [2]. » Cette ville, d'où tout reste chrétien était déjà disparu au XIe siècle [3], semble n'avoir jamais plus, depuis, possédé de communauté chrétienne. Nous voyons au contraire, chez ses habitants, même bien avant l'expulsion des Maures d'Espagne et l'établissement des Andalous dans ses murs, un fanatisme particulièrement cruel et sauvage. Saint Raymond Nonnat, après y avoir racheté 140 esclaves, en 1226, y est gardé en otage et, dix ans après, y subit le supplice du cadenas qui lui ferma les lèvres et lui enleva tout moyen de prêcher [4] ; en 1240, le Bienheureux Sérapion, de la Merci, y fut martyrisé de la manière la plus horrible : il eut le corps déchiré avec des peignes de fer, on lui enfonça des roseaux pointus sous les ongles, on lui coupa toutes les articulations des bras et des jambes, et, après lui avoir enroulé les intestins autour d'une roue, on finit enfin par lui couper la tête [5].

Ce cruel fanatisme chez les habitants s'accrut encore à la suite de l'établissement des nombreux Andalous qui vinrent se fixer dans leurs murs, de sorte que la population algérienne passa bientôt pour être, de toute la côte barbaresque, la plus cruelle et la plus acharnée contre le nom chrétien.

Entre les croisades de saint Louis (1270) et de Pierre II d'Aragon (1282) qui ont excité, de Tunis à Alger, une telle

---

[1] J. A. Gari, *l. c.*
[2] De Mas Latrie, *l. c.*, pp. 78-79.
[3] El Bekri, *Description de l'Afrique Sept.*, trad. de de Slane, p. 179.
[4] J. A. Gari, *l. c.*, pp. 19, 38.
[5] » » » 48.

recrudescence de fanatisme et de haine à l'égard du Christianisme, les Actes des Saints mentionnent une autre expédition, celle-là apostolique, qui fut couronnée des plus consolants succès. Il s'agit de la mission que fit sur les rivages africains le Bienheureux Conrad d'Ascoli, O. M. Malheureusement, nous ne savons où le Bienheureux a travaillé. Wadding se contente de nous dire « à travers plusieurs régions de la Libye ».

Il parcourait, dit-on, le pays, portant avec lui une planche sur laquelle avaient été peintes les images de la Très Sainte Vierge et de Saint François. Pendant sa prédication, il la plaçait sur un lieu élevé, la donnait ensuite à baiser aux malades et leur rendait ainsi la santé [1].

On comprend qu'une prédication accompagnée de miracles ne devait pas rester infructueuse ; aussi les *Chroniques* racontent-elles qu'il convertit 6478 infidèles [2].

En 1277, après trois ans d'apostolat, Conrad d'Ascoli ainsi que ses deux compagnons, Benito et Dionisio [3], rentrèrent en Europe et arrivèrent à Paris ; Conrad était envoyé par le Pape Nicolas III, avec le Ministre général des Frères Mineurs, Jérôme d'Ascoli, vers le roi de France, pour apaiser le différend qui s'était élevé entre lui et le roi d'Espagne.

Conrad s'était fait accompagner de plusieurs des nouveaux

---

[1] « *In quadam tabella ab africano quodam depicta ferebat semper in manu imagines sanctæ Mariæ Virginis et beati Francisci ; has exponebat alto in loco, dum prædicabat et male habentibus dabat osculandas, earumque contactu integram conferebat sanitatem.* » WADDING, *l. c.*, V, p. 214.

[2] « *Per multos labores et ærumnas, per varias Libyæ regiones, sexies mille quadragintos septuaginta octo homines, et, præter hos, integras aliquot familias prædicatione suâ et multis miraculis ad Christi fidem convertit..... Promeruit..... duos in Africa mortuos suscitare.* » WADDING, *l. c.*, p. 213.

[3] Cfr. Abbé GODARD, *Rev. Afric.*, IV, p. 266.

convertis qui, plus tard, déposèrent dans le procès introduit pour sa béatification [1].

En comparant d'un côté les dates auxquelles on rapporte l'apostolat de ce saint religieux, ainsi que le champ de cet apostolat désigné si vaguement par les mots *varias Libyæ regiones*, de l'autre l'existence de groupes indigènes chrétiens, à la fin du XIII[e] siècle et au commencement du XIV[e], sur les rivages de l'antique Numidie, on est tenté de traduire ce *varias Libyæ regiones* par Alger, Bougie, Bône, Tunis. Outre ce Conrad d'Ascoli, nous ne connaissons, en effet, personne qui ait pu, vers la fin du XIII[e] siècle, fonder ces divers groupes chrétiens, à moins toutefois qu'on ne les attribue aux Rédempteurs qui visitaient régulièrement ces côtes [2].

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'ils ont été évangélisés de nouveau par un grand missionnaire à la fin du XIII[e] siècle et au commencement du XIV[e]. Je veux parler de Raymond Lulle.

Raymond Lulle qui a presque autant voyagé que saint François Xavier et écrit [3] que saint Augustin, a eu, comme

---

[1] « *Trajecit in Europam multos secum ducens ex filiis quos in Africa Christo per Evangelium genuerat.* » Wadding, *l. c.*, *Acta SS.*, 19 avril, II, p. 739, n° 5.

[2] Nous voyons en 1266, les Mercédaires à Bougie où ils rachètent 163 esclaves et où cette même année saint Pierre Armengol subit un glorieux martyre. (Fr. J. A. Gari, *la Orden Redentora de la Merced*, p. 78.

[3] Il a composé le *Grand Art* ou *Art Général* qu'il attribuait à l'inspiration divine, puis l'*Art démonstratif* (1287), l'*Art de trouver la vérité*, dans lequel il prétend prouver par la raison, les mystères de l'Incarnation et de la Trinité, l'*Arbre des Sciences*, les *Articles de foi*, un livre sur le *Mystère de la Sainte Trinité*, sur les *Douze principes*, sur la *Logique*, le tout en vue de convaincre les infidèles de leurs erreurs et de les attirer à la foi.

Malheureusement il n'avait pas fait d'études philosophiques ni théologiques suffisantes et ses livres ne seraient pas toujours exempts d'erreurs. En 1372, l'inquisiteur général d'Aragon, Nicolaus Eymericus,

ce dernier, une jeunesse orageuse. Pour réparer ses fautes et sauver plus d'âmes qu'il n'avait coopéré à en perdre, il résolut de se livrer tout entier à l'apostolat auprès des Sarrasins. Mais que faire sans la connaissance de la langue arabe? Il se mit donc à l'apprendre, et, comme il n'y a rien de tel que la pratique, il acheta un esclave mahométan dont il fit son professeur.

Non content de savoir cette langue, il voulut en promouvoir l'étude partout où c'était possible. On sait que l'Ordre de saint Dominique avait depuis plusieurs années pris les devants et fondé une école d'arabe à Tunis même. Mais l'Ordre de saint François qui avait pourtant de nombreuses missions en pays musulman, n'en possédait encore, semble-t-il, aucune de ce genre. Raymond Lulle qui s'appelle Ermite du Tiers-Ordre de saint François, fit tant auprès du roi de Majorque qu'avec son secours, il fonda dans cette île le collège de Daña, appelé encore Miramar. Ce collège jouissait d'un revenu suffisant pour nourrir treize religieux Mineurs, destinés aux Missions de Barbarie [1].

Il se rendit à Rome, puis à Paris (1289), une seconde fois à Rome (1291), toujours pour obtenir ces écoles de langues.

Les choses ne marchant pas à son gré, il alla à Gênes et de là à Tunis (1292). Il était sur le point d'être condamné à mort, dans cette dernière ville, pour avoir parlé contre le Coran et Mahomet, quand un savant arabe, qui avait eu

---

commença un procès contre les erreurs qui lui sont attribuées, et envoya à ce sujet un rapport à Grégoire XI. Cfr. FONTANA, *Monum. Domin.*, pp. 238, 241.

[1] DAMIAN CORNEJO, *Chronica Seraphica*, Madrid, 1686, ch. 44, p. 433. La Bulle du Pape Jean XXI qui approuve cette fondation est du 16 octobre 1276. (*Archiv. Vatic.*, *Regest.* 38, fol. 15.) Quant à l'acte de fondation royale, il est daté des ides de janvier 1285 (*Veterum aliquot Script. Spicilegium*.... Opera Acherii, Parisiis, 1669, p. 273.)

plaisir à disputer avec lui, eut assez de crédit pour faire commuer la peine capitale en simple bannissement.

Pour comprendre la sévérité de cette sentence, étant donné les clauses du traité encore récent de 1270, il faut se rappeler l'exaspération où se trouvait alors la population musulmane à la suite des événements qui se passaient au sud du royaume de Tunis.

En 1284 et 1285, Roger Doria, amiral d'Aragon, était venu débarquer dans l'île de Djerba. Après l'avoir ravagée, et y avoir fait un immense butin, il en avait emmené plus de 2000 habitants pour les vendre en Europe. En 1289, il y avait bâti un château fort et, pour consolider entre ses mains la possession de cette île ainsi que celle des îles Kerkenna, il les avait placées sous la suzeraineté du pape [1].

On conçoit que Raymond Lulle dut subir le contre-coup de ces événements, accomplis sans déclaration de guerre, ce qui était un véritable brigandage.

Après avoir quitté Tunis, il se rend à Naples et de nouveau à Rome, à Paris, à Majorque. A Palma il s'embarque pour l'île de Chypre. Y ayant été à moitié empoisonné, il revient à Gênes, puis à Paris, où il finit par obtenir du roi la fondation d'une chaire d'arabe à l'Université. En 1305, il fait un second voyage en Afrique. A Bône, il retrouve quelques disciples jadis convertis par lui et les confirme dans la foi. La *Chronique* ajoute : « Il les confirma dans la foi, et passa aux Algarves où il recueillit des fruits abondants [2]. » Que peuvent

---

[1] On a, à ce sujet, une bulle de Boniface VIII datée du 11 août 1295. Le pape y félicite Doria de son courage, de sa piété qui veut introduire dans ces îles le culte chrétien *« divino fretus auxilio eripuisti potenter de manibus hostium fidei christianæ, ac in eis proponis ædificari facere ecclesias et altaria et Christo Domino deservire. »* Il en accepte l'hommage et les rétrocède à l'amiral en fief héréditaire à la condition d'une redevance annuelle de 50 livres d'or. Cfr. DE MAS LATRIE, *l. c., Introduction*, p. 157 ; *Documents*, p. 18-19.

[2] *Chronicha Seraphica*, chap. 46, p. 436.

bien être ces Algarves? Il est difficile de le dire.... Peut-être sont-ce des restes de populations transplantées autrefois de la province portugaise du même nom jusque dans cette région. C'est alors qu'il est saisi par les Mores qui le jettent en prison et lui ferment la bouche avec un cadenas dans l'intention de le laisser mourir de faim. Le retrouvant au bout de quatorze jours en bonne santé, ils attribuent ce miracle à la magie et le condamnent à un exil perpétuel. Raymond se retire à Bougie où il prêche la foi à travers les rues et les places. On se saisit de lui et on lui demande s'il connaît les lois du pays qui condamnent à mort quiconque parle contre la loi du prophète. Il répond courageusement qu'il les connaît, mais qu'il ne peut pas ne pas prêcher la vraie Religion ni condamner leur faux Prophète. On essaie de le convaincre de la vérité de l'Islam; battus sur ce terrain les marabouts s'efforcent de le gagner à force de promesses et de menaces. il reste invincible; en fin de compte, on prend le parti de le chasser [1].

C'est peut-être dans ce voyage qu'il se rendit à Alger où il fit quelques conversions et où le philosophe Homerius (Omar) qu'il avait réfuté de vive voix et par écrit, provoqua son arrestation et son emprisonnement. Comme il ne voulut promettre ni de changer d'opinion ni de se taire, on le bannit à perpétuité comme perturbateur du repos public.

En 1311, il est à Vienne au moment où s'y réunit le Concile et demande, dans un Mémoire qu'il présente aux Pères de ce même concile, qu'on supprime l'enseignement de la doctrine d'Averrhoès, et qu'on établisse dans toute la chrétienté des collèges et des monastères avec des chaires d'arabe. Le Concile prit ses demandes en considération et c'est peut-être à la suite de l'intervention du Concile en ce sens

---

[1] *Chron. Seraph.*, p. 437.

que furent fondées des chaires d'arabe à *« Roma, Oxonia, Bononia, Padua, Napolis, Salamanca* [1]. »

C'est probablement à cette occasion que l'Ordre de saint Dominique augmenta le nombre de ses chaires d'arabe. Nous savons en effet que son Général Aymeric ordonna, cette même année 1311, la création de trois chaires d'arabe, d'hébreu et de grec dans un couvent de chacune des provinces de l'Ordre [2].

Enfin en 1314, dans le dernier effort de son zèle, Raymond Lulle part une troisième fois pour l'Afrique. De Tunis [3], il passe à Bône, puis à Bougie, où les musulmans exaspérés de l'entendre prêcher de nouveau contre Mahomet, malgré la défense qu'ils lui avaient faite de reparaître dans leurs murs, le conduisent hors de la ville et l'assomment à coups de pierres sur le rivage où ils le laissent pour mort, 29 juin 1315. Il était âgé de près de 80 ans. Recueilli par des Génois qui voulaient le mener dans leur patrie, il fut porté par les vents du côté de la ville de Palma en vue de laquelle il expira et où il repose aujourd'hui avec honneur [4].

---

[1] DAMIAN CORNEJO, *Chron. Seraph.*. chap. 44, p. 433.

[2] *« In suo Ordinis regimine plurima salutifera decreta edidit, et, inter alia, decrevit (Aymericus) ut in unâquâque Provinciâ, determinaretur unus conventus in quo trium linguarum ad infidelium, hebræorumque conversionem necessarium idioma edoceretur. Ex quo studio maxima provenit Ecclesiæ utilitas et Agarenorum, Gentilium atque Hebræorum ad fidem conversio. »* FONTANA, *Monum. Domin.*, p. 163, *ad ann.* 1311.

[3] Nous avons une preuve absolue qu'à cette époque, il y avait un couvent de franciscains à Tunis. Le 5 août 1315, le roi d'Aragon, Jacques II, écrivait au provincial de la province franciscaine d'Aragon, lui demandant de faire partir le Fr. Simon de Puycerda pour Tunis, avec une lettre à présenter au gardien du couvent de l'Ordre, en cette ville.

Documents pour l'histoire de la culture médiévale, Barcelone, 1908, pp. 62, 63, 65, 66.

[4] Cfr. Deux vies de Raymond Lulle, dans *Acta SS.*, 30 juin ; ROHRBACHER, *Hist. de l'Eglise*, XIX, p. 300, etc.

L'île de Majorque était destinée à voir dans le même siècle deux de ses enfants natifs de Palma se faire remarquer à Tunis par des actes d'une nature bien différente. Raymond Lulle est le premier ; il nous reste à parler du second : le prêtre apostat Abd Allah Teurdjman, dont le tombeau se voit encore au milieu d'une rue des Souks de Tunis [1].

Après avoir achevé ses premières études à Palma, puis à Lérida, il fut envoyé à l'Université de Bologne (vers 1377).

C'est, paraît-il, le doyen de cette Université appelé Nicolas Martel, qui aurait donné à ce malheureux la première idée de se faire musulman, en lui disant un jour que le véritable Paraclet annoncé par nos Ecritures était Mahomet ; il lui aurait même donné 50 dinars (650 francs environ), pour lui faciliter le moyen de se rendre en Afrique.

Une pareille conversion, dit Berbrugger, nous paraît au premier abord tellement étrange qu'on se demande, supposé qu'elle ait été sincère, quels ont bien pu en être les prodromes. « Le milieu qu'étaient alors, continue-t-il, les Universités de Bologne et de Padoue, nous aide à comprendre une pareille détermination. Au XIVe siècle, on était infatué des Arabes, en philosophie et en médecine. On les préférait à tout, même aux anciens. Quand on en est parvenu à regarder une nation comme possédant le plus ample et le plus précieux dépôt des connaissances humaines, on acquiert facilement pour elle un respect superstitieux qui peut s'étendre à d'autres matières que celles où elle passe pour exceller. La supériorité scientifique et intellectuelle une fois admise, on est

---

[1] Nous empruntons tous les détails qui vont suivre à BERBRUGGER, *Rev. Afr.*, V, p. 261, etc.

Abd Allah est son nom musulman, teurdjman signifie l'interprète, appellation que lui donne El Kairouani. Quant au nom de son père et au sien, l'apostat s'est bien gardé de le donner dans son autobiographie, dont nous parlerons plus loin.

porté naturellement à concevoir une haute idée du culte qui a obtenu les préférences de ces hommes incontestablement supérieurs. Ne peut-on pas trouver dans cet ensemble de considérations l'explication du fait, si étrange au premier aspect, de ce prêtre catholique qui se fait musulman? Il est bien entendu qu'ici je raisonne dans l'hypothèse d'une conversion sincère. »

Berbrugger a raison de faire cette restriction, car la bonne foi est difficile à supposer dans un pareil cas.

Quoi qu'il en soit, le scandale fut immense. Après dix ans passés à l'Université de Bologne (1377-1387), ce prêtre s'était embarqué pour Tunis et y avait reçu l'hospitalité chez quelqu'un des marchands chrétiens. Il y était depuis quatre mois, menant une vie régulière, quand il se décida à apostasier publiquement. L'Emir el Moumenîn était alors Abou'l Abbas Ahmed (1370-1394). Introduit devant lui par un médecin, un certain Youcef, il eut d'abord à répondre à quelques questions que lui fit le prince sur son âge, ses études. Pour que la conversion de ce prêtre eût plus de retentissement, Abou'l Abbas fit venir les marchands chrétiens qui lui avaient donné l'hospitalité et les questionna sur son compte, pendant que le prêtre s'était retiré dans une chambre voisine.

« Qu'avez-vous à m'apprendre de ce prêtre nouvellement arrivé ici, sur tel navire, dit le sultan ?

— O notre Seigneur, c'est un grand savant dans notre religion, et nos professeurs disent qu'il n'y en a pas de plus éminent que lui. Il est un des représentants les plus distingués de la science et de notre foi.

— Et que direz-vous de lui, s'il embrasse l'Islam ?

— A Dieu ne plaise ! Il ne fera jamais une action semblable ! »

« A ces mots, le sultan m'envoya chercher, écrit Abd Allah ; je comparus devant lui et fis une profession de foi musulmane sincère en présence des chrétiens qui, à ce spec-

tacle, semblaient vouloir m'exorciser à force de signes de croix ».

La conversion d'Abd Allah ne laissa pas d'être lucrative pour lui : on lui assigna d'abord une solde de 4 dinars par jour, et une maison privée à son usage ; on le maria avec la fille d'El Hadj Mohamed es Seffar ; il reçut en outre 100 dinars d'or (le dinar était de 13 francs environ) pour cadeau de noces et un habillement complet.

Pour légitimer son apostasie aux yeux de la communauté chrétienne de Tunis, Abd Allah composa un ouvrage dans lequel il s'efforça de convaincre le christianisme d'erreur et de montrer la divinité de l'Islam [1].

Il est bien probable que le principal théologien arabe d'Afrique, Sidi Senoussi de Tlemcen qui est né en 1428, huit ans après l'apparition du livre de l'apostat, a largement puisé dans l'ouvrage d'Abd Allah.

Ses *akaïd* [2] (pluriel d'*akida*, article de foi) montrent chez l'auteur une telle maîtrise dans l'usage des textes de la Sainte Ecriture, qu'elle peut difficilement se supposer dans un musulman qui n'a connu que l'Islam.

A l'époque où le prêtre Abd Allah étalait aux yeux de tous le spectacle de son apostasie, la chrétienté de Tunis était

---

[1] Voici en quels termes El Kairouani parle de cet ouvrage et de son auteur : « L'interprète Abd Allah, ancien prêtre chrétien, converti à l'Islam, a fait un éloge pompeux de ce calife Abou'l Farès (Abbas) Ahmed, dans son ouvrage intitulé : *Tehfa el Arib fil redd ala Ahel es Slib.* Il divise son ouvrage en trois sections. Dans la première, il donne son autobiographie, et y joint le récit des faits principaux du règne de l'Emir el Moumenîn Abou'l Farès (Abbas) Ahmed, auprès duquel il arriva en 1388 et dont le règne est raconté. Dans la deuxième, il parle du règne d'Abd el Aziz (Abou'l Farès Azouz), 1394-1433 ; et dans la troisième, il cherche à établir la vérité de la mission de Mahomet et la fausseté de la religion chrétienne. » (*Rev. Afric.*, V, p. 267).

[2] Ces *akaïd* sont le manuel de Théologie musulmane dont se servent aujourd'hui les étudiants des Medersas supérieures de l'Algérie.

des plus florissantes et des plus nombreuses, si nous en croyons les *Annales* de Bzovius [1] qui a lui-même emprunté son document à Petrus Bizarus Sentinas, dans ses *Annales* de la ville de Gênes, laquelle avait un commerce si actif avec cette reine de la Barbarie : « Il y a dans cette ville, disent ces deux auteurs aux années 1389 et 1390, une très grande église ; avec un clergé nombreux et des rentes annuelles considérables. On y voit d'autres églises plus petites et beaucoup moins riches. Il y a également plusieurs collèges et couvents bâtis dans le style de leur patrie. Tous ces établissements sont soutenus par leurs nationaux [2]. »

Malheureusement, l'auteur qui nous fait connaître ces détails intéressants ne nous dit pas qui desservait le temple splendide dont il parle, ou les autres moins riches et moins importants ; il ne nous cite pas non plus quels étaient les religieux auxquels appartenaient ces collèges et ces couvents [3]. Malgré tout, nous savons qu'il y avait dans cette ville, à la fin du XIV[e] siècle, plusieurs églises et plusieurs monastères, ce qui indique apparemment une population chrétienne étrangère et indigène, assez nombreuse.

Les diverses nations qui commerçaient avec Tunis possédant leur clergé séculier et régulier, et chacune ayant son église nationale, il s'ensuit que le total des prêtres séculiers et des religieux devait être assez considérable [4].

---

[1] t. XV, anno 1390, num. 7, p. 138.

[2] « *Est in hac urbe, amplissimum quoddam templum, sacerdotum numero atque annuis redditibus opulentissimum. Alia quoque templa passim reperiuntur sed divitiis ac redditibus longe inferiora. Insunt etiam pleraque collegia et cænobia more patrio extructa quæ omnia communi civium beneficio foventur.* » edit. ann. 1579, lib. VII, p. 157. Cfr. HERRERA, *Alphabetum Augustinianum,* II p. 480. Biblioth. Angelica, Roma, T. 15. 8.

[3] Nous avons eu occasion de parler plusieurs fois des Dominicains et des Franciscains (WADDING, *Ann.* XVI, p. 403, n° 43) ; peut-être y avait-il également des Augustins et des Rédempteurs.

[4] Le roi de Majorque, don Sanche, ayant obtenu en 1313 du roi de

Le royaume Hafside semble avoir possédé alors, non seulement d'autres chrétientés, mais même d'autres Eglises constituées, ayant un évêque à leur tête. A Bône, en particulier, l'antique évêché de saint Augustin, auraient résidé successivement, au commencement du XVe siècle, deux Ermites de saint Augustin, s'il faut en croire leur principal Chroniqueur [1].

A l'intérieur de l'antique Numidie existait autrefois l'évêché de saint Optat, Milève. Il semble également que les Augustins ont à la même époque essayé de relever cette ancienne Eglise [2]. Avec quels éléments ? et combien de temps a-elle duré ? C'est ce qu'il est impossible de savoir.

Comme on le voit, les Ermites de saint Augustin ont eu à cœur, pendant le Moyen-Age, de repeupler les lieux qui rap-

---

Tunis, un fondouk spécial, différent de celui d'Aragon, fait un traité qui est signé par divers prêtres et religieux, lesquels sont apparemment du royaume de Majorque, Cfr. De Mas Latrie, *l. c.* p. 176.

[1] On lit dans les *Secoli Agostiniani* de Torelli, à l'année 1411, VI, p. 439, ce qui suit : « *Testifica lo stesso autore (Herrera) nel T. II dell' Alfabeto, a carte 76, haver letto nel sopracitato regesto Vaticano, che fu promosso altresi al Vescovato d'Ippona, da Giovanni XXIII, un altro nostro Frate per nome Matteo di Silvestro, dopo la morte di un altro che Giacomo chiamavasi, e che la sua promozione succedesse ai 18 di settembre ; e poi soggiunge haver ritrovata e letta la promozione di un altro P. Matteo di Silvestro promosso pure alla suddetta chiesa d'Ippona in questo medesimo anno del 1411, nel giorno però 2 di Marzo, negli Atti consistoriali.* »

[2] *Nel registro di questo anno, 1423,* dit Torelli, *osserviamo aver notato il Generale dell'Ordine, sotto il giorno 8 di Aprile, di aver egli concesso a Fr. Gregorio de Amore, della Provincia di Sicilia, di poter stare col R. F. Mauro, vescovo di Milevi, e di servirlo in qualità di Capellano, e anche di procuratore del suo palazzo.... Questo vescovo Mauro, per essere la sua Chiesa situata nelle parti degli infedeli doveva certamente, per mio credere, essere suffraganeo di qualcheduno dei quattro arcivescovi del Regno di Sicilia, cioè di Palermo, Monreale, Messina, Syracusa, e forse egli ancora doveva essere di quel Regno.* » *Secoli Agostiniani* VI, p. 549, ad ann. 1423.

pelaient le souvenir de leur Bienheureux Père : Hippone, sa ville épiscopale, Milève, l'évêché de son ami Severus où celui-ci avait introduit la vie monastique [1].

Il y avait une autre ville, pleine, elle aussi, du souvenir d'Augustin, sa ville natale où l'illustre pénitent, après sa conversion, vint fonder le premier de ses monastères. C'était Thagaste.

Ce fut le souci de plusieurs de leurs Supérieurs généraux d'y rétablir la Règle Augustinienne en y fondant un couvent. Le 9 juin 1480, Ambrogio da Cora chargea de cette fondation le Fr. Pierre Caiado, espagnol [2]. Plus tard Mariano da Genazzano constatant qu'elle n'avait pas été faite chargea le Provincial du Portugal de la réaliser. En 1501, le Chapitre général réuni à Fermo reprit cette affaire en main et décréta cette fondation pour la troisième fois [3].

Si le couvent projeté ne fut pas plus fondé en 1501 qu'en 1480, ne serait-ce pas pour ce motif que ni ceux qui commandaient ni ceux qui recevaient l'ordre de bâtir ne savaient où chercher Thagaste ? Le fait que les deux Pères chargés de cet important travail sont le provincial d'Espagne, puis celui de Portugal, nous est une preuve qu'ils allaient chercher Thagaste du côté du Maroc où l'Espagne et surtout le Portugal avaient seuls alors accès plus ou moins libre. Nous en voyons une autre preuve dans ce qui se passa en 1525.

Nous raconterons ailleurs, comment le prieur du couvent

---

[1] AUGUST., *Epist.* 38, 3.

[2] TORELLI, *Secoli Agost.*, VII, p. 314.

[3] *« Mandamus quod, cùm olim a Generali præterito injunctum fuerit ut Provincialis provinciæ Portugalliæ deberet ædificare conventum seu ædificari facere, in civitate Tagastensi ex qua gloriosus Pater Augustinus originem duxit, et cum adhuc nihil confectum sit, ideo præsenti definitione mandamus Priori Provincialis ejusdem Provinciæ ut infra terminum unius anni mittat unum vel plures Fratres ad locum prædictum ad hoc ut talis conventus penitùs ædificetur. »*

augustinien de Saint-Christophe, en l'île de Ténériffe découvrit, en 1525, à Tagaost, sur la côte marocaine, le corps d'un Ermite de Saint-Augustin mort dans cette localité en odeur de sainteté. Tagaost fut-elle prise pour l'antique ville de Thagaste ? C'est probable [1], car nous voyons le Vicaire Général de l'Ordre ordonner au Père M. F. Giovanni della Maddalena d'aller prendre possession de trois couvents, en particulier de celui « déjà achevé (?) dans la ville qui fut la patrie de notre Père Saint Augustin, à Thagaste [2] ». Or nous voyons ce même Père le 10 août de cette même année 1525 dans l'île de Ténériffe, en face de Tagaost [3].

Le chroniqueur ajoute qu'il ne sait rien relativement à la prise de possession des trois couvents susdits [4].

Il est bien probable que si le P. Jean della Maddalena est allé à Tagaost, il n'est jamais allé à Thagaste et que les ruines de cette ville n'ont pas eu de couvent augustinien au XVI[e] siècle.

Ce n'est pas à dire pourtant que, plus tard, on ne se soit pas ravisé. Nous savons en effet par Gramaye [5] qu'au commencement du XVII[e] siècle, les indigènes des environs de Souk-Ahras, l'antique Thagaste, vénéraient dans une grotte saint Augustin. Au milieu de cette grotte était un autel sur

---

[1] Notre supposition est d'autant plus fondée qu'un géographe du XVI[e] siècle, CHAULMER, *Le tableau de l'Afrique*, p. 39, dit en parlant de Tagaost : « Les autres la veulent rendre illustre en lui attribuant le bonheur de la naissance de saint Augustin. »

[2] TORELLI, *Secoli Agostin.* VII, p. 558.

Nota. — HERRERA, dans son *Alphabetum*, II, p. 483, craint aussi que cette erreur ait été commise, car il dit : « *Advertendum tamen est, si Generalis agit de sacello illo sive oratorio prope oppidum Tagaost extructo, prorsus decipi, dum affirmat in domo paternâ Augustini ædificatum.* »

[3] TORELLI, *l. c.*

[4] TORELLI, *l. c.*

[5] *Africa illustrata*, Tornaci Nerviorum, 1622, p. 128.

lequel des Pères Rédempteurs venaient, quand ils le pouvaient, célébrer le Saint Sacrifice.

Au pied de cet autel de médiocre grandeur, auquel on accédait par quatre gradins, était un trou pratiqué dans la pierre. En temps de sécheresse ou de toute autre calamité, les Arabes y versaient de l'huile et y faisaient brûler une mèche. Autour de l'autel, sur les parois du mur et sur la voûte de la grotte, étaient des restes de peintures. En cet endroit, on voyait même, d'après un témoin oculaire, connu de Gramaye, une statue de saint Augustin très ancienne *« raræ antiquitatis* [1] *»*.

Qui éleva cet autel et fit exécuter ces peintures ? Peut-être est-il permis de supposer que ce sont les Ermites de saint Augustin qui, d'Hippone, où ils étaient établis, se sont avancés jusque-là pour y vénérer leur saint Fondateur dans sa propre patrie et souffler dans le cœur des indigènes du pays la confiance dans l'intercession de leur bienheureux compatriote.

Le culte de saint Augustin que nous constatons à Souk-Ahras existait également à Hippone, à la même époque. Près des rives de la Seybouse, *juxta vicum gentilicia voce Hasa dictum,* se trouvait une pierre sur laquelle était gravé un *« lectisternium »* que les indigènes disaient être de saint Augustin. On y couchait, dit-on, les enfants affligés de quelque ulcère et ils y retrouvaient certainement la santé [2].

Tous ces restes de culte envers saint Augustin qui se perpétuent jusqu'au XVIIIe siècle sont un témoignage évident que, pendant le Moyen-Age, la région située entre Bône et Souk-Ahras a dû être visitée et peut-être habitée par des religieux missionnaires, bien que l'histoire n'ait conservé nulle trace ni de leur apostolat, ni de leur passage.

---

[1] GRAMAYE, *Africa illustrata, l. c.*

[2] GRAMAYE (*l. c.* p. 130) doit parler d'une sorte de banquette servant de lit.

Dans cette même province était Constantine. Y a-t-il eu là des évêques résidents ? Tout ce que l'on sait c'est que celui qui fut nommé à ce siège en 1512 par le pape Jules II, le P. Christophe Radelenes, O. P., eut la permission de ne pas se rendre dans son diocèse, mais de résider à Brême à cause des dangers qu'offrait alors le séjour en Afrique[1].

Comme on le voit, la nuit se fait de plus en plus profonde, les chrétientés moins importantes disparaissent sans laisser aucune trace, les unes après les autres, de sorte qu'au commencement du XVI[e] siècle, celle de Tunis semble être seule debout. Et encore, elle est alors si peu nombreuse, si misérable, qu'elle excite la pitié de Charles-Quint qui, en 1535, après s'être emparé de la ville, en fait transporter à Naples les malheureux restes appelés *Rabatins*[2].

Ainsi ont disparu depuis l'Océan jusqu'aux Syrtes ces diverses chrétientés qui, établies tantôt autour d'un corps de troupes chrétiennes au service des émirs, tantôt autour d'un groupe de marchands européens auxquels les traités garantissaient la liberté du culte, ont pu subsister pendant trois siècles et donner alors l'illusion d'une Eglise d'Afrique se maintenant d'une façon plus ou moins précaire.

---

[1] Brémond, *Bullar. Prædic.*, IV, p. 294. « *Cum autem, sicut accepimus, tu ad præfatam Ecclesiam quæ in partibus infidelium consistit absque personali periculo commode nequeas te conferre, et apud eam personaliter residere...* »

[2] De Mas Latrie, *l. c.* p. 339, veut faire des ces Rabatins, des descendants des chrétiens de l'époque byzantine, mais il se trompe. Comme nous l'avons déjà dit, c'étaient des Mozarabes amenés d'Espagne par Yacoub el Mansour (1183-1199). Renaudot leur donne également le titre de mozarabes comme aux chrétiens du Maroc : *Hist. du Patriarchat d'Alexandrie*, Parisiis, 1713, p. 287-288.

Cfr. Marmol, L. VI., c. 16, p. 448, Paris, 1667.

Sandoval, *La Vida y Hechos del Imperador Carlos V*, II, p. 284, Amberes, 1681. Cfr. Abbé Godard, *Rev. Afric.*, II, p. 128.

CHAPITRE IV

EGLISE MOZARABE
DANS LE ROYAUME ZIANIDE DE TLEMCEN

Le christianisme est loin d'avoir été aussi florissant dans la capitale du royaume Zianide, Tlemcen, que dans celle des Hafsides, Tunis.

Après s'être rendu indépendant des Almohades vers 1239, Yarmoracen, le fondateur de cette dynastie, dut d'abord défendre sa capitale contre les convoitises des Mérinides, comme ses successeurs la défendirent contre les empiètements des Hafsides. Malgré cet état de guerre presque continuel, Tlemcen grandit en importance et devint bientôt l'une des cités les plus considérables de l'Afrique. En 1202, les Hilaliens ayant détruit la ville de Tehert, ses habitants se réfugièrent à Tlemcen, et en triplèrent la population [1]. Brosselard lui attribue, au XIV[e] siècle, plus de 100000 habitants [2].

Devenue capitale du Magreb Central, par sa population, Tlemcen le fut également par le commerce, les sciences et les arts. La réputation de ses savants et de ses hommes illustres s'étendit aux autres pays [3].

---

[1] Abbé Bargès, *Hist. de Tlemcen*, p. 188.

[2] *Rev. Afric.*, 1861, p. 18. Cfr. Léon l'Afric., p. 193[b], de l'éd. d'Anvers.

[3] Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, III, p. 340.

Cette cité populeuse était divisée en quartiers distincts où chaque corporation avait sa place marquée. La partie de la ville située au Nord était spécialement réservée au commerce. « Il y avait là, dit Léon l'Africain, plus de 3000 boutiques ...» Pisans, Vénitiens, Génois, Catalans et Provençaux, devenus les hôtes du sultan de Tlemcen étaient tous rassemblés au centre de ce quartier qui est demeuré, jusqu'à nos jours, exclusivement marchand, et qui s'étendait alors sur un espace d'environ cinq hectares, à l'ouest de la grande mosquée. Ils y étaient établis dans des fondouks agglomérés au milieu d'une enceinte crénelée qui les isolait des bazars indigènes. Une partie de cette vieille enceinte subsiste encore, debout et intacte. Elle mesure neuf mètres d'élévation de sa base au faîte de ses créneaux. Elle était autrefois percée de quatre portes orientées aux quatre points cardinaux qui, de même que celles de la ville musulmane, se fermaient la nuit. Cette petite cité toute européenne dont les consuls avaient seuls le gouvernement, avait reçu le nom d'*El Kissaria* [1].

Indépendamment des boutiques, des magasins et des logements particuliers, elle renfermait dans son enceinte, un entrepôt commun, des fours, des bains, un couvent de Frères Prêcheurs et une église [2].

Ce couvent ne devait pas être le seul, s'il faut en croire un passage d'Edrisi [3], cité dans le volume précédent : « Près

---

[1] L'*El Kissaria* d'Alger, avant l'occupation turque, se trouvait au bas de la place dite de la Marine. DEVOULX, *Revue Afric.*, XIX, p. 518.

[2] BROSSELARD, *l. c.*, p. 18.

[3] Favori de Roger II de Sicile, mort en 1175. Il termina sa *Géographie* en 1154. Comme il ne dit rien des restes de communautés chrétiennes, vues par El Bekri, au XI[e] siècle, on peut en conclure qu'ils furent anéantis, lors de la prise de Tlemcen par les Almoravides en 1079 ou par les Almohades en 1149. On sait qu'en 1079 l'ancienne Tlemcen (Agadir) fut détruite et reconstruite à l'endroit où le général almoravide avait établi son camp, sous le nom de *Tagrart* (camp). Cfr. Abbé BARGÈS, *Tlemcen*, p. 182.

de cette rivière (la rivière qui passe à Tlemcen) on a construit des monastères, des oratoires, et d'autres édifices religieux [1].

Il est vrai que nous ne voyons pas quels monastères il pouvait y avoir à Tlemcen au XIIe siècle, les Dominicains et les Franciscains n'ayant été fondés qu'au XIIIe, à moins que l'on ne suppose des couvents d'Augustins, fait du reste sur lequel sont absolument muettes les *Chroniques* de l'Ordre des Ermites de saint Augustin.

Quoi qu'il en soit, il est bien probable qu'au XIIIe et au XIVe siècle, avec les enfants de saint François et de saint Dominique, ceux de saint Jean de Matha et de saint Pierre Nolasque, il y a eu à Tlemcen, plusieurs membres du clergé séculier, pour le ministère soit auprès de la milice chrétienne [2], soit auprès des marchands des diverses nationalités qui possédaient un fondouk dans cette ville.

Du reste nous devons avouer n'avoir trouvé aucune mention relative au culte chrétien à Tlemcen, ni dans les *Chroniques* dominicaines, ni dans les *Annales* franciscaines.

Quant aux Annales des Rédempteurs, celles des Mercédaires, nous apprennent qu'en 1304, le Fr. Alonso Gasco y racheta 200 esclaves [3]. On ne sait s'il vint jusqu'à Tlemcen ou s'il

---

[1] EDRISI, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, traduction DOZY et DE GOEYE. p. 92, note 2.

[2] Yarmoracen, fondateur de la dynastie zeyanide avait pris à son service 2000 Roum, lors de la défaite et de la mort du sultan almohade Es Saïd, en 1248, après la bataille de Temzezdekt. Ces 2000 cavaliers avaient abandonné la cause, désormais désespérée, des Almohades pour celle des B[i] Zian, comme leurs camarades embrassèrent celle des Mérinides (IBN KHALD. l. c., III. p. 354). Birnebès (Barnabé) commandant de ce corps fut fait prisonnier par Abou Youssef, le mérinide, en 1274 (IBN KHALD., *l. c.*, IV, p. 61 de la trad.)

[3] Fr. Josè Antonio GARI, *La Orden Redentora de la Merced*, pp. 116-117.

s'arrêta à One ou Honein [1] qui lui servait de port, à l'embouchure de la Tafna.

C'est du reste la seule mention explicite où nous voyons signalée la ville de Tlemcen, dans les *Annales* des Trinitaires et des Pères de la Merci.

Laissant donc de côté le royaume de Tlemcen sur lequel l'histoire est si complètement muette [2], nous revenons au Maroc où nous trouvons les Mérinides qui poursuivent la politique des Almohades et continuent à montrer quelque bienveillance aux chrétiens et à leurs missionnaires.

---

[1] De Mas Latrie, *l. c.*, *Introduction*, p. 184.

[2] Nous verrons dans un chapitre suivant que la colonie de marchands chrétiens qui habitaient Tlemcen en 1509 fut massacrée par le peuple, après la prise d'Oran par les Espagnols.

CHAPITRE V

EGLISE MOZARABE AU MAROC, A L'ÉPOQUE DES MÉRINIDES

Au moment où le dernier des Almohades succombait sous les murs de sa capitale, l'évêque qui gouvernait la chrétienté du Maroc était le Fr. Blancus ou Brancus, comme quelques-uns l'écrivent. Lors de la démission de Lupus, il était nonce apostolique d'Innocent IV à Avignon et dans tout le district de cette ville. C'est de là que le Pape Alexandre IV l'envoya dans la Mission du Maroc avec le titre de Légat apostolique pour toute l'Afrique [1].

On ignore l'époque précise où Blancus fut mis à la tête de l'Eglise d'Afrique, mais, comme nous savons qu'il fut le prédécesseur immédiat de Roderic dont nous parlerons bientôt [2], il dut être sacré probablement peu de temps après la démission de Lupus (1257) et resta par conséquent évêque

---

[1] HEBRERA, *l. c.*, chap. XXXIX, n° 302, p. 272.

[2] « *Inhærendo vestigiis felicis recordationis Alexandri Papæ IV, prædecessoris nostri, qui bonæ memoriæ Blanco episcopo marrochitano prædecessoris ejusdem Roderici episcopi similem legationem concessit.* » WADDING, *Annales....., ad ann.* 1290.

de Maroc, une trentaine d'années puisqu'il ne serait mort que vers 1287, non 1289, comme le dit Hebrera [1].

Son apostolat, qui fut ainsi relativement long, paraît avoir été également tranquille, car les Mérinides devenus définitivement maîtres du pays, en septembre 1269, par leur entrée dans la ville de Maroc furent, comme les derniers Almohades, bienveillants à l'égard des chrétiens.

On sait du reste qu'ils avaient gardé à leur service la milice chrétienne [2] à la solde de leurs prédécesseurs.

Grâce à ces longues et tranquilles années, le ministère de l'évêque Blancus paraît avoir été fécond. La Bulle du pape Nicolas IV donne en effet à son successeur le titre d'archevêque. Si Roderic avait des suffragants au moment de son intronisation, c'est donc au zèle de son prédécesseur qu'il en devait la création. Les *Chroniques* de l'Ordre nous parlent en effet de l'érection de deux cathédrales à Fez et à Ceuta [3], sans compter celle de Maroc ; elles nous parlent aussi de la fondation de plusieurs oratoires et couvents qui se remplirent, disent-elles, de Frères Prêcheurs et de Frères Mineurs [4].

---

[1] *« Se dize que passò a mejor vida por los años 1289 »* HEBRERA, *l. c.*, p. 272.

Nota. — Il n'a pu être élevé à l'épiscopat, pouvons-nous dire avec CASTELLANOS (*l. c.*, p. 165) qu'entre 1257, année où démissionna Lupus, et 1261, année où mourut Alexandre IV ; quant à sa mort, elle arriva avant 1287, année où Nicolas IV lui donna un successeur dans la personne du Fr. Rodrigue ou Roderic.

[2] Dès 1248, lors de la mort d'Es Saïd, une partie de cette milice était déjà comme nous l'avons dit, passée soit au service d'Yarmoracen, fondateur des Zianides, soit à celui d'Abou Yahia, le Mérinide.

[3] DE GUBERNATIS (*Orbis Seraphicus*, lib. III, § 1.) nous dit en effet que le Fr. Laurent, O. M., a été nommé en 1267 évêque de Ceuta. Eut-il des successeurs jusqu'à l'occupation de cette ville par les Portugais en 1415 ? On ne le sait pas.

[4] « *Porque yà se avian erigido en catedrales las Iglesias de Fez y de Ceuta que pudo tanto el Obispo Blanco con su predicacion, zelo y autoridad para con aquellos Barbaros que consiguiò, come en Marruecos, tener*

C'est donc dans des circonstances tout à fait favorables que Rodericus [1] ou Rodrigue commença son apostolat, vers 1289 ou 1290.

Il n'était pas du reste un inconnu pour les chrétiens du Maroc. Pendant qu'il travaillait dans cette mission comme simple missionnaire, il s'était fait estimer et aimer pour son dévouement apostolique. Ce serait même à la prière des chrétiens et des esclaves auxquels il avait prodigué ses soins, prière appuyée par les instances du roi de Castille, Sanche IV, et du roi de Portugal, Denis, qu'il aurait été élu [2].

Le pape Nicolas IV adressa à ces chrétiens ainsi qu'à tous ceux qui habitaient l'Afrique, une lettre datée du 15 des ca-

---

obispos, y Iglesias con frequencia de los christianos publica y seguramente (HEBRERA, *l. c., p. 272)... en breve tiempo christianizaron à la Africa erigendo, con el favor Della Silla Apostolica, Iglesias catedrales en Marruecos, en Fez, en Ceuta, fundando conventos, oratorios, y muchas Iglesias en varias Poblaciones grandes de aquellas Provincias que se llenaron de Predicadores y de Obreros Seraficos* « HEBRERA, *l. c.*, n° 304, p. 273).

S'il fallait en croire Hebrera, il y aurait eu au Maroc, vers 1260, un archevêché à Maroc et deux évêchés suffragants : un à Fez et un autre à Ceuta.

De fait, la bulle du pape Nicolas donne à Rodrigue le titre d'archevêque : *Venerabili Fratri Roderico Archiepiscopo Marrochitano, salutem.* On trouvera cependant dans le P. Castellanos, *l. c.*, p. 180-181, des objections fondées à ce qu'il en ait été ainsi.

1° En 1267, Fr. Laurent n'était que simple év. *in part.* de Ceuta.

2° On a retrouvé une feuille d'indulgences signée par l'évêque Rodrigue, ainsi libellée : *Frater Rodericus de Ordine Minorum, divinâ Providentiâ Sanctæ Marrochitanæ Ecclesiæ Episcopus, ac in Africa Sedis Apostolicæ generalis legatus.*

Pour ces motifs, Castellanos attribue l'en-tête de la bulle du Pape au caprice ou à la négligence d'un copiste.

[1] WADDING, *Annal...*, V, p. 209, n° 21.

[2] Abbé GODARD, *Rev. Afr.*, IV, p. 271. Cet historien ajoute que ces deux rois augmentèrent les possessions de sa Mense épiscopale, en Andalousie, durant un voyage qu'il fit dans cette province.

lendes de mars (15 février 1290) [1] pour les avertir qu'il avait confié le soin de leurs âmes au Frère Rodrigue et les exhortait à le recevoir et à lui obéir comme ils feraient envers le Vicaire de Jésus-Christ lui-même.

Le 9 février précédent, le même Pape en avait adressé une autre aux milices chrétiennes qui servaient en Afrique.

On se rappelle qu'Innocent IV avait menacé les derniers Almohades d'empêcher les chrétiens de se mettre à leur service, s'ils ne donnaient à ceux-ci quelques places fortes et quelques ports de mer pour s'y réfugier en cas de nécessité.

Ces places de sûreté n'avaient pas été accordées, et les milices chrétiennes avaient quand même continué à servir dans les armées des émirs africains. Nicolas IV uniquement préoccupé du salut de ces soldats dont la foi et les mœurs couraient les plus grands dangers, mêlés qu'ils étaient aux populations musulmanes, leur écrivit spécialement une lettre pour leur recommander de ne pas oublier leur titre de chrétien : « Si nous désirons, leur dit-il, que tous les hommes faisant profession de la doctrine chrétienne méritent par une vie exemplaire de gagner le ciel, combien ne souhaitons-nous pas davantage que les chrétiens qui vivent dans le pays des infidèles se conservent purs et sans tache par la foi et par les mœurs, afin que leur exemple puisse amener dans les voies du salut les infidèles eux-mêmes ! Que votre conduite soit donc toujours conforme à la justice, à la loyauté, à la pureté ! Evitez tout ce qui peut déshonorer le nom chrétien chez les peuples. Ne pouvant nous rendre partout, nous envoyons à notre place, en Afrique, avec les pouvoirs de légat apostolique notre cher Frère Rodrigue, évêque de Maroc, homme capable et prudent. Nous vous prions de le recon-

---

[1] *Regest.* de Nicolas IV, Epict. 438.

naître, de le recevoir, de le seconder comme tel, lui et ceux qu'il déléguera dans toutes les choses relatives au culte divin, afin que, par le dévouement et la piété, vous persévériez dans une vie exemplaire et, qu'ayant à rendre grâces aux Seigneur de votre déférence, nous puissions le prier en même temps de vous combler de ses dons.

« Donné à Rome, près Sainte-Marie Majeure, le 5 des ides de février, 2e année de notre Pontificat (9 février 1290) [1]. »

Cette lettre est adressée aux nobles hommes, barons, chevaliers et autres gens d'armes chrétiens, au service des rois de Maroc, de Tunis et de Tlemcen.

Cette triple désignation montre que le Saint-Siège suivait avec soin les révolutions de l'Afrique Septentrionale, puisque le Pape distingue parfaitement dans sa correspondance les Mérinides du Maroc, les Hafsides de Tunis et les Zianides de Tlemcen.

D'un autre côté, les deux lettres écrites par Nicolas IV soit aux chrétiens africains, soit aux milices chrétiennes prouvent bien qu'en dehors des fidèles venus d'Europe, il y avait des chrétientés qu'on peut appeler indigènes ou mozarabes, et que les évêques de Maroc n'étaient pas simplement les aumôniers des seigneurs au service de l'émir el Moumenîn [2], comme on l'a dit quelquefois.

En dehors de ces Bulles de Nicolas IV, soit à l'évêque Rodrigue [3], soit aux hommes d'armes qui étaient sous sa houlette pastorale, nous n'avons aucun document relatif au ministère apostolique de l'évêque de Maroc. Les Actes de son épiscopat échappent complètement à l'histoire.

---

[1] WADDING, *Annal.*, *ad ann.* 1290, p. 243.
DE MAS LATRIE, *l. c.*, Introd., p. 151 ; Documents p. 17.

[2] FERRERAS, *Hist. de España*, cité dans une note de De Slane, IBN KHALD., *l. c.*, IV, p. 138.

[3] *Reg.* de Nicolas IV, Epist. 437.

Par contre, les *Annales* des Ordres rédempteurs sont loin d'être muettes. Outre le martyre des PP. Patrice et Guillaume [1] trinitaires, Louis Gallo [2], mercédaire, (1267-1268), dont nous avons parlé plus haut, elles nous apprennent qu'en 1326, les Trinitaires Nicolas Firmio et Sylvestre furent pendus à Maroc [3], et à la fin du XVI[e] siècle, le Père de la Merci Jules del Puerto reçut à Fez la couronne du martyre [4].

Que devenaient pendant ce temps les chrétientés de Maroc et de Fez ? La nuit commence à se faire sur leur histoire. Il est bien à croire que le fanatisme qui sévit avec tant de cruauté sur les Pères Rédempteurs Trinitaires et Mercédaires, s'est appesanti également sur les chrétientés mozarabes éparpillées dans le pays.

De plus, un fait reste obscur et énigmatique : la série des évêques franciscains disparaît, en ce commencement du XIV[e] siècle, pour faire place à une série dominicaine.

On sait que le premier évêque au Maroc avait été un fils de Saint Dominique:

DOMINICUS, O. P., de 1221 à 1226 ou 1227.

Après lui nous avons vu :

AGNELLUS, O. M., mort vers 1246,

LUPUS ou AGNUS, O. M., qui démissionna en 1259,

---

[1] « ...*Unde etiam ex infidelibus plurimos ad catholicam fidem perduxerunt. Et proinde apud regem Maurum accusati, in horridum carcerem detrusi sunt, in eoque sine cibo et potu, per quindecim dies detenti, ab Angelo Domini sunt enutriti et denique paedores illius invicto animo perpessi, XII Calend. Augustas extra portam majorem civitatis in odium Christi vivi flammis exusti sunt...* » *Bonav.* Baro, *Annales Ord. SS Trinit.* p. 219.

[2] J. A. Gari, *La Orden Redentora de la Merced*, p. 81.

[3] S. Calvo, *Resumen de las Prerogativas del Orden de SS. Trinidad* p. 207.

[4] Alonso Ramon, *Hist. gen. de la Orden de Nuestra Senora de la Merced*, fol. 324.

BLANCUS, O. M., mort vers 1287,

RODERICUS, O. M., du 11 décembre 1289 à l'année 1307.

A la suite de ces quatre évêques Franciscains, nous retrouvons de nouveau des Dominicains.

Il semble que cette substitution a été pour l'Ordre de Saint Dominique une occasion de ranimer son zèle en faveur de la Mission d'Afrique. Nous savons en effet qu'en 1312[1], l'année même où François de Rilaco fut élu évêque de Maroc, le Maître Général Bérenger de Landore établit dans l'Ordre une « Congrégation » de missionnaires destinés spécialement à l'Afrique. Il s'agit probablement d'une branche des Frères Pérégrinants auxquels l'Ordre dominicain avait, comme on le sait, confié toutes les missions qu'il dirigeait[2].

La série des évêques dominicains de Maroc qui commence à 1307, à la mort de Rodrigue, se continue jusqu'en 1382, sans que, du reste, nous connaissions quoi que ce soit de leurs travaux en Afrique. Nous nous contenterons donc de la reproduire telle qu'elle figure dans Eubel[3] :

BERNARDUS de Murcia, O. P., *obitu Roderici.*

1307, aug. 29. Clem. V, ann. 2, epist. 342 (1837 de l'édition *Monum. Bened*).

PETRUS, O. P., *an obitu Bernardi ?*

---

[1] 1312. « *Hoc anno,* dit Fontana (*Monum. Dominic.*, p. 166), *ex mandato Generalis Berengarii erigitur in Ordine Congregatio peculiaris in Africa, pro Agarenorum conversione, cumque in Hispania linguae arabicae studiis diligenter incumberent, Fratres ex ea communiter pro hoc sacro ministerio assumebantur* ».

[2] MORTIER, *Les Maîtres Généraux*, II, p. 508. Cfr. pp. 495-497.

Nota. — Mortier, *l. c.*, dit que la Mission d'Afrique, au lieu d'être confiée aux Frères Pérégrinants a toujours dépendu de la Province d'Espagne. Il faut sans doute expliquer cette phrase dans le sens de la note précédente.

[3] *Hierarchia catholica Medii Ævi*, I, p. 341.

1310, aug. 1. Clem. V, ann. 5, epist. 515 (5651 *Mon. Ben.* [1])
FRANCISCUS de Rilaco, O. P., *obitu Petri.*
1312, jan. 10. Clem. V, ann. 7. epist. 36 (7659 *Mon. Ben.* [2])
JOANNES FERNANDI, O. P., *obitu Franc. (in part. illis).*
1327, dec. 26. Joann. XXII, [3] ann. 12 (T. 88), epist. 3355.
Monum. bened.
BONUSHOMO [4], O. P., *obitu Joannis.*
1344, jan. 10, Clem. VI, ann. 2 (T. 157), epist. 171.
ALPHONSUS [5], *(idem ac præcedens ?)*

---

[1] Dans cette lettre, *« ei a Clemente V conceditur quod in partibus africanis morans, aliquos fratres Ord. Praed. secum habeat, ipseque ejusdem ordinis habitum assumat et eum profiteatur .»* (Note d'Eubel)

Nota. — La permission que Pierre a demandée d'avoir près de lui quelques Frères Prêcheurs semble indiquer que les choses ont bien changé depuis l'épiscopat de Lupus sous lequel, au dire 'd'Hebrera, plusieurs couvents étaient « pleins de Frères Prêcheurs et de Frères Mineurs. »

[2] *Ut eum benigne recipiant admonentur* (1313. Sept. 4 et Oct. 11) *Christifideles per Marrochit. civitatem et diœc. atque alias partes Africae constituti* (Clem. V, ann. 8, epist. 571 et 647. Edit. *Monum. benedict.*, 9611 et 9700) ; *eodem die mandatur episc. Toletano ut capiat Fr. Joannem de Palmela,* O. S. B., *qui antea ordinis Minorum erat et Fernandus Gundisalvi nominabatur, quique temere episcopum Marrochit. se gerit et episcopatum ipsum occupat* (*ibid., epist* 572, édit. *Monum. Benedict.* 9612).

[3] Ce pape fut des plus zélés pour l'apostolat auprès des infidèles. Cette même année, 1327, profitant de la réunion du Chapitre général, à Toulouse, il demande au Maître général, au moins cinquante frères, ni trop jeunes, ni trop âgés, tous pour la mission de l'Orient *(Bullar. Ord. Domin.,* II p. 178). Cette bulle est du VII des ides de mai, 9 mai; on aime à croire que le 26 décembre suivant, en nommant Joannes pour le siège du Maroc, il le fit accompagner de nombreux confrères.

[4] Le *Bullarium,* de l'Ordre des Frères Prêcheurs le place en 1343, II, p. 238 ; ECHARD, O. P., en 1339, I. p. 594.

[5] *Alphonso Bonomio,* dit la *Galerie des hommes illustres* de l'Ordre (Galleria..... I, p. 123) *fù eletto da Papa Clemente VI, e consagrato dal Cardinale Gancelino, Vescovo di Albano, nell'anno* 1343 (ou mieux 1344). Cfr. WADDING, *l. c.,* V, p. 223, n° 45.

STEPHANUS de Phellino, O. P., *obitu Alphonsi*, 1353, aug. 12, Innoc. VI, ann. 1 (T. 244, fol. 161).

GREGORIUS CAZALONI, O. P., *obitu Stephani*, 1357, oct. 20, Innoc. VI (*Reg. Avign.*, t. 16, fol. 84).

ARNALDUS SARTEDOL (?), O. P., *obitu Gregorii*, 1375, jul. 4, Greg. XI (*Reg. Avign.*, t. 26, fol. 30).

Ici se termine la série des évêques dominicains du Maroc. Ont-ils tous résidé dans leur Mission ? On peut en douter, car nous savons que Gregorius Cazaloni a été enseveli dans l'église de son couvent de Valence, au pied du maître-autel [1]. Quoi qu'il en soit, nous assistons de nouveau à la substitution des Dominicains par les Franciscains sans que nous puissions en deviner le motif.

Le premier évêque de cette seconde série franciscaine est

JOANNES DIDACI, O. M., *obitu Joannis* (Arnaldi ?), 1382 [2], jun. 19, Clem. VII (*Reg. Avign.*, t. 27, fol. 335).

PETRUS de Azquaray, O. M.

Ce Petrus avait été nommé le 20 juin 1384, *episcopus Dorensis*, ville située en Palestine et dont l'évêque était suffragant de celui de Césarée.

On ne sait pour quelle raison, il prit à dégoût son siège asiatique et permuta avec un religieux de son Ordre, le Fr. Joannes qui fut transféré à l'évêché de Dora, le 13 octobre 1389 [3]. Hélas, à cette date [4], les sièges épiscopaux de

---

[1] Fr. VINCENZO MARIA, *Galleria dei Sommi Pontefici*, etc. *dell'ordine dei Praedic.*, I, p. 161. Benevento, 1696.

[2] Il paraîtrait que, en 1380, un *episcopus Africae*, nommé Josias serait allé en Allemagne. De quelle ville d'Afrique était évêque ce Josias ? C'est ce qu'il est impossible de préciser. (Cfr. GRAMAYE, *Africa illustrata*, Tournay, 1622, p. 56).

[3] Clem. VII (*Reg. Avign.*, T. 52, fol. 97). Cet évêché se trouvait auprès du village actuel de Tandoura, entre le Carmel et Césarée. Cfr. DE MAS LATRIE, *Trésor de Chronol.*, p. 2026.

[4] Depuis la malheureuse défaite de Gaza (1244), Jérusalem et l'inté-

la Palestine ne devaient pas donner plus de consolation à leurs titulaires que ceux du Maroc !

PETRUS de S. Cypriano, O. M., *obitu Petri,* dont parle Benoît XIII [1].

ANGELUS, O. M. [2]

Il fut promu par Urbain VI ou Boniface IX. Nous avons de ce dernier une bulle en date du 2 août 1400, qui lui confère le prieuré de Chiuzica, O. S. B., *diœc. Pisan.* [3]

Après avoir passé trois ou quatre ans, au plus, sur le siège de Maroc, il demanda à revenir en Espagne et fut transféré *ad sedem Auriensem, seu Orensem*, suffragant de Braga, aujourd'hui Caldas d'Orense, suffragant de Santiago d'Espagne [4].

Ce détail nous est connu par la Bulle d'Innocent VII qui lui donne pour successeur

DIDACUS a Xiricio (Xérès), O. M. [5]

1405, 24 jul., Innoc. VII, ann. 1 (*lib. mixt.*, fol. 39).

A part de nombreuses rédemptions qui se firent à cette époque, par l'intermédiaire des Mercédaires : 258 en 1402, 118 en 1403, 104 en 1408, 793 en 1410 [6] etc., nous ne connaissons aucun événement religieux concernant le Maroc.

Sur ses côtes, le grand Archipel des Canaries fut alors conquis à la foi chrétienne [7]. Cet archipel n'ayant pas été sous la

---

rieur de la Palestine étaient perdus. Par la chute de Saint-Jean d'Acre, 18 mai 1291, la côte elle-même était conquise, et les chrétiens ne dominaient plus que dans l'île de Chypre et en Arménie.

[1] Dans sa Bulle du 4 mars 1409 (*Reg. Avign.*, T. 55, fol. 120). Cfr. Eubel, *l. c.*, p. 341.

[2] Eubel, *l. c.*, p. 342.

[3] *Fonds Latran*, t. 79, fol. 64.

[4] De Mas Latrie, *Trésor de Chronol.*, p. 1994.

[5] Wadding, *l. c.*, IX, p. 274. n° 18.

[6] J. A. Gari, *La Orden Redentora de la Merced*, pp. 185, 188, 191, 193.

[7] Des Cantabres (peuples de la Biscaye) y firent une première des-

juridiction de l'évêque de Maroc, mais ayant été confié aux soins d'Albert de Las Casas, nous n'aurions pas à nous en occuper ici. Mais comme l'évangélisation de ces îles a eu une sorte de répercussion sur un point du littoral marocain, nous allons cependant en dire quelques mots.

Bien que cet archipel n'ait été conquis qu'en 1417, et que son évangélisation n'ait vraiment réussi qu'à partir de cette époque, il est certain qu'il était connu bien auparavant et que le Bienheureux Urbain V s'occupa dès le XIV[e] siècle de la conversion de ses habitants. Nous savons en effet qu'en 1369, ce saint Pape, touché de l'offre que lui avaient faite d'eux-mêmes plusieurs Religieux et prêtres séculiers de Catalogne pour aller évangéliser les îles Fortunées, écrivit aux évêques de Barcelone et de Tortose pour leur enjoindre de choisir vingt missionnaires parmi ces prêtres et ces Religieux et de les envoyer dans ce pays [1].

---

cente en 1393; Jean de Béthencourt, seigneur français au service de l'Espagne, conquit quatre des îles en 1417. Il s'était fait accompagner de plusieurs franciscains avec la pensée de « chrestienner » ces îles. Cfr. MELISSANO, *suppl. Annal. Ord. Min.*, ad ann. 1422, p. 275.

[1] *Urbanus Episcopus, servus servorum Dei, Ven. fratribus Barchinonensi et Dertusensi Episc., salutem et apost. benedictionem.*

Nuper dilectis filiis Bertrando de Marmando et Petro de Strata, civibus Barchinonensibus nobis afferentibus, percepimus quod in Canariæ et aliis ejus adjacentibus insulis, quæ Insulæ Fortunatæ nuncupantur, sunt personæ utriusque sexûs, nullam legem tenentes, nec aliquam sectam tenentes sed duntaxat solem et lunam adorantes, quæ per prædicationem Verbi Dei ad fidem Christi de facili converti possent, quodque nonnulli Religiosi Mendicantes hujusmodi fidei christianæ zelo accensi et Clerici sæculares, de misericordia Dei omnipotentis confidentes, ad prædicandam fidem ipsam et ad eam prædictos homines convertendos (si tamen Nobis et apostolicæ Sedi placeat) ad dictas Insulas accedere sunt parati.....

Datum Viterbii, 11 Kal. Sept., anno 7 (22 août 1379). Cfr. TORELLI, *Secoli Agostiniani*, VI, p. 107.

Le Pape fut-il obéi ? Aucun document ne le prouve. Toutefois, puisque nous trouvons au commencement du XVIe siècle, un Ermite de Saint-Augustin, mort en odeur de sainteté sur la côte marocaine et dont les indigènes conservaient le corps intact, « de temps immémorial », comme ils le disaient en 1525, on peut supposer que cet Augustin faisait partie de quelqu'une des premières caravanes [1] de missionnaires qui évangélisèrent ces îles [2]. De l'une d'elles, il sera passé sur le continent et y sera mort après un apostolat qui ne semble pas pouvoir être mis en doute, étant donné les nombreux documents qui le mentionnent.

Ce saint personnage appelé par les *Chroniques* [3] de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin tantôt *Tadeo di Canaria,* et tantôt *Matteo* ou encore *Bartolomaeo di Canaria,* était de Lisbonne et du couvent de Notre-Dame de la Grâce. Passé aux Canaries, puis ensuite au Maroc, on ne sait en quelle année, il y mourut sans que l'Ordre ait eu de lui la moindre nouvelle jusqu'en 1525.

Cette année-là, les habitants de Saint-Christophe, dans l'île de Ténériffe, ayant armé plusieurs vaisseaux, vinrent attaquer la ville de Tagaost située en face de l'île, sur la côte marocaine. Le chef musulman fait prisonnier dans le combat avec 80 de ses hommes fut conduit à Ténériffe et incarcéré chez un des principaux habitants de Saint-Christophe. Un jour qu'il regardait par la fenêtre, il aperçut, dans la rue, deux ermites de Saint-Augustin. Il demanda aussitôt qu'on les fît venir. Une fois en leur présence, il se jeta à leurs

---

[1] A la suite des Franciscains qui accompagnèrent Jean de Béthencourt dans son expédition, en 1417, de nombreux Dominicains et Augustins vinrent s'établir dans ces îles et y eurent des couvents très florissants.

[2] Cfr. TORELLI, *Secoli Agost.*, VII, pp. 181-182.

[3] *Origini delli frati eremitani dell'ordine di Sant'Agostino,* Tortona, 1620, p. 276 etc. Cfr. HERRERA, *Alphabetum...*, Madrid, 1644, p. 437.

pieds, baisant leur habit et leur donnant toutes les marques possibles de respect. Comme on s'en étonnait : « Si je vous donne ces marques d'honneur, dit-il, c'est parce que je vous vois vêtus comme le saint de mon pays. — Si ce saint, lui répondit-on, est mort dans la religion de Mahomet, nous n'avons rien à faire avec lui. — C'est un saint chrétien, répondit le musulman, il a le même habit que vous, il porte les cheveux et la barbe comme vous, et tout le pays reçoit des preuves de ses libéralités, surtout lorsque ce sont des enfants et des esclaves chrétiens qui le prient. — Quel est le nom de ce saint ? — Nous l'appelons Augustin. »

Les deux religieux en référèrent à leur prieur qui se hâta d'aller rendre visite à ce chef more. Emerveillé de tout ce qu'il entendait, il le racheta et s'entendit avec le gouverneur de l'île pour qu'il voulût bien permettre à lui et à quelques-uns de ses religieux de passer sur le continent, d'aller voir le corps du saint personnage et de prendre sur lui toutes les informations désirables. De son côté, le chef chargea plusieurs de ses hommes d'accompagner le prieur et remit à celui-ci une lettre pour son lieutenant, dans laquelle il lui ordonnait de traiter avec honneur ces religieux chrétiens et de leur permettre de voir en toute liberté le corps du saint. « Quant à moi, ajoutait-il, je suis libre, mais je reste en otage, jusqu'à ce que ces étrangers reviennent à Saint-Christophe [1]. »

Ce prieur était Fr. Henri d'Olivera, natif de Villa Viciosa dans le Portugal ; le confrère qui l'accompagna, portugais comme lui, s'appelait Fr. Michel Vecchio de Viana di Camigna.

Arrivés au port de Saint-Barthélemy, sur la côte d'Afrique, avec quelques habitants de l'île venus pour faire certains achats, ils se mirent en relation avec les gens de Tagaost, située à trois ou quatre lieues, à l'intérieur du pays, dans une

---

[1] Le monastère du S[t] Esprit, *in villa S. Christophori de Laguna*, avait été fondé vingt ans auparavant, 1505. HERRERA, *Alphabetum*.., II, p. 484.

plaine spacieuse mais inhabitée. Dans un coin de cette plaine, ils aperçurent un grand arbre ; et non loin de là, un carré formé par une palissade. Au milieu de ce carré, une hutte, et, dans cette hutte, un corps étendu sur le dos, revêtu de l'habit des Ermites de Saint-Augustin, les mains dans les manches et croisées sur la poitrine. L'habit noir descendait jusqu'aux pieds, la ceinture était longue et large ; il portait des chaussures, le capuce était mis de manière que l'on pût voir une partie de la tonsure. Le défunt semblait avoir une quarantaine d'années. Sa barbe paraissait avoir été rasée depuis huit jours ; ses yeux était clos ; on aurait dit qu'il venait d'expirer.

Les deux religieux voulurent baiser son habit et en prendre un morceau comme relique ; mais on ne le leur permit pas. Ils s'informèrent quel était le nom du saint, du temps où il avait vécu, de l'époque où son corps avait été placé en cet endroit : « Nous l'appelons Augustin, leur répondit-on, et l'avons toujours vu ici ; on n'a aucun souvenir de l'époque où il est mort, nos pères et nos grands-pères l'ont toujours vu comme nous, ici. »

Quatre indigènes habitant des huttes voisines et payés par la ville de Tagaost, étaient chargés de faire bonne garde autour de ce saint corps.

Interrogés pourquoi ils avaient en si grand respect ce chrétien, ils répondirent que, pendant sa vie, il avait été un homme bon, et, qu'après sa mort, il les comblait de bienfaits. Dans leurs nécessités, ils avaient l'habitude de donner, en son honneur, de beaux vêtements à quelques esclaves chrétiens, de les nourrir abondamment, de les conduire auprès du saint et de les y faire prier à leur intention, et ils avaient expérimenté que le secours ne se faisait jamais attendre. Il en était de même en temps de peste.

Les deux religieux se retirèrent très affligés de laisser malgré eux cette précieuse relique au pouvoir des infidèles ; de

là, ils se rendirent dans la ville même de Tagaost où on les conduisit à une case qu'avait habitée le saint homme et on leur montra plusieurs livres qui avaient été à son usage.

Nouvelle douleur pour eux de ne pouvoir y toucher. Quels que fussent leurs prières et les cadeaux qu'ils offrissent, on ne leur permit que de les regarder.

De retour à l'île de Ténériffe, ils firent une relation complète de leur voyage, appuyée des dépositions des chrétiens qui les avaient accompagnés et en envoyèrent une copie au Provincial de la province du Portugal, ainsi qu'au Révérendissime Père Général. C'est peut-être de cette dernière que le P. Marquez, l'auteur des *Origini dei fratri eremitani dell'-Ordine di Sant'Agostino* [1], a extrait le récit qu'on vient de lire.

S'il faut y ajouter foi, il y a donc eu, au S. O. du Maroc, de l'an 1400 environ à 1525, un district tout parfumé par les vertus d'un saint et témoin de prodiges pour ainsi dire journaliers.

Pendant ce temps la série des évêques franciscains se continuait à Maroc, sans qu'ils paraissent avoir eu connaissance de ces prodiges.

AIMARUS de Aureliaco [2], O. M., *obitu Didaci,*
1413, 10 mai, Joan. XXIII, ann. 3, *fonds Latran,* l. 32, fol. 49.

Nommé au moment où le roi Jean I[er] de Portugal préparait son expédition contre Ceuta, dont il fit la conquête deux ans après, 1415, Aymarus dut se trouver dans une situation intenable à Maroc. Aussi se hâta-t-il de donner sa démission et de demander à Martin V le siège de Ceuta, dès que cette ville eût été prise et érigée en évêché [3].

---

[1] Tortone, 1620, p. 276, etc.

[2] WADDING l'appelle Audomarus de Aureliano: *l. c.,* IX, p. 356, n° 6.

[3] Au lendemain de sa victoire, Jean I[er] fit purifier la principale mosquée de la ville qui devint l'église cathédrale.

Martin V lui accorda sa demande, le 5 mars 1421 [1], et lui donna comme successeur un certain Petrus. On ne sait, à vrai dire, quel était ce personnage. Appartenait-il à l'Ordre franciscain ? On peut le croire puisqu'il figure au milieu d'une série d'évêques tous franciscains depuis 1382 jusqu'en 1487. Cependant le R. P. Eusèbe Clop, O. M. refuse de le reconnaître comme tel [2].

Quoi qu'il en soit, il est bien certain que les documents relatifs à cette époque sont très confus : le pape Martin V cite ce Petrus dans la Bulle où il institue Martin de Cardenas comme son Vicaire général [3].

D'autre part, **BARTHÉLEMY de Civitate Roderici** est dit élevé sur le siège de Maroc en 1433, à la mort d'un Pierre qui aurait été promu en 1409 *« obitu Petri, prom. 1409 »* [4]; enfin Alphonse transféré du siège d'Almeria à celui de Maroc en 1449 l'a été, lui aussi, *obitu Petri* [5].

S'agit-il de deux évêques appelés Pierre ? Ces évêques étaient-ils de la famille franciscaine ? Nous n'avons aucun document qui puisse nous renseigner sur ce point. Ce que nous savons c'est que, pendant qu'Aymar se reposait, à Ceuta [6], de ses courtes fatigues, parmi ses confrères pour lesquels le gouverneur de la ville avait fait bâtir un couvent [7],

---

[1] Eubel, *Hierarchia catholica Medii Ævi*, II, p. 140.

[2] *La Fraternité,* publication mensuelle, Paris, N° de Nov. 1912, p. 371.

[3] *« Dilecto filio Martino de Cardenas, Ordinis Fratrum Minorum professori, vicario in spiritualibus et temporalibus generali ecclesiae Marrochitanae, per sedem apostolicam deputato.*

Sincerae devotionis affectus..... Sane dilectorum filiorum nostrorum Christianorum utriusque sexus in civitate et diœcesi Marrochit. degentium conquestione percepimus quod venerabilis frater noster Petrus episcopus Marrochitanus..... »

[4] Eubel, *l. c.*, II. p. 205.

[5] Eubel, *l. c.*

[6] Il y serait mort, d'après Gams, vers 1443. Cfr. Eubel, *l. c.*, note 8.

[7] *« ac cupiat dux, sicut asserit, pro defensione et augmento catho-*

Petrus peinait au milieu d'un ministère laborieux et sans consolation. Cédant selon toute probabilité, dit l'abbé Godard [1], à des pensées de découragement, il abandonna son troupeau et se retira dans des contrées reculées [2].

Que peuvent bien être ces contrées où il alla se cacher ? Le même savant suppose qu'il s'agit de quelque coin de l'intérieur du pays, car, dit-il, si Pierre s'était rendu en Europe, on n'eût pas laissé planer ce mystère sur le lieu de sa retraite et Rome ne lui aurait pas substitué un Vicaire sans avoir reçu aucune explication sur un éloignement si étrange.

Le pape ne sachant pas ce qu'il était devenu, et ne voulant pas laisser ses ouailles sans pasteur se contenta en effet de nommer, pour le suppléer en son absence, Vicaire général un de ses confrères,

MARTIN de Cardenas, O. M.

La bulle est du 4 des calendes de juin (29 mai 1419) [3]. Martin resta chargé de la mission du Maroc jusqu'en 1433, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Petrus [4]. Le pape Eugène IV plaça alors sur le siège épiscopal de Maroc

BARTHOLOMÆUS de Civitate Roderici, O. M. (14 mars 1433 [5]).

---

licae fidei ac reductione infidelium et aberrantium circumjacentium populorum..... » WADDING, *Annal.....*, VIII, p. 322.

[1] *Rev. Afric.*, IV, p. 337.

[2] *«..... Ab ecclesiâ suâ Marrochitanâ, nulla causa rationabili subsistente, et a partibus etiam Africanis, in quibus ecclesia ipsa consistit, Christianis praefatis relictis, nulloque ejus Vicario seu sacerdote dimisso, qui eis ecclesiastica sacramenta ministraret et eos divinae praedicationis pabulo pasceret, per nonnullos annos se absentavit et, in remotis partibus residens, ad praefatam ecclesiam redire non curavit nec curat..... »* WADDING, *Annal...*, X, p. 305. Cfr. DE MAS LATRIE, *l. c.*, *Documents*, p. 20,

[3] WADDING, *Annal...*, X, p. 305.

[4] *Obitu Petri,* dit EUBEL, *l. c.*, II, p. 205. On a donc fini par savoir où il était et ce qu'il devenait.

[5] EUBEL, *Hierarchia catholica Medii Ævi,* II, p. 205 ; WADDING, *l. c.*, X, p. 215, n° 14.

L'épiscopat de Barthélemy de Ciudad Rodrigo fut assez long (il dura 16 ans) et fut, hélas ! marqué par un désastre irréparable. Les Portugais désireux de posséder un point d'appui près de Ceuta avaient décidé la conquête de Tanger. Mais écrasés sous les murs de la ville, contraints de capituler, ils ne purent se retirer qu'à la condition de restituer Ceuta aux Mérinides et de livrer plusieurs otages, parmi lesquels le frère du roi lui-même, l'infant don Ferdinand, 1437 [1].

L'histoire de la captivité de ce prince nous a été conservée par un de ses compagnons [2]. Or il est assez surprenant que, parmi les détails intéressants qui nous y sont donnés, l'évêque de Maroc ne soit pas nommé une seule fois. On voit, par exemple, le pape Eugène IV envoyer des indulgences au généreux prince qui préfère les souffrances de l'esclavage à l'apostasie. Or, c'est par le confesseur du prisonnier, Gilles Mendez, que ces faveurs spirituelles lui parviennent, et non par l'évêque. Celui-ci résidait, il est vrai, à Maroc, tandis que l'infant était dans les prisons de Fez. N'importe, il fallait que la puissance d'action de l'évêque fût bien diminuée, si elle ne pouvait se faire sentir en dehors des murs de la ville où il résidait.

Après quinze ans d'un ministère effacé et peut-être complètement infécond, Barthélemy eut pour successeur

ALPHONSUS PERNAS, O. M., évêque d'Almeria, 1449, april. 7, Nicolas V. [3]

---

[1] La convention de la capitulation n'ayant pas été ratifiée par les Cortès, Ceuta ne fut pas rendue et l'infant resta en prison où il mourut après six ans d'un dur esclavage (1443). Après sa mort, son corps fut suspendu aux créneaux. Une goutte de son sang étant tombée sur les yeux d'un aveugle, celui-ci fut guéri, se convertit et fut martyr. DIEGO DE TORREZ, *Hist. des Chérifs*, à la suite de Marmol, III, p. 185.

[2] *Acta SS.*, au 5 de juin.

[3] *Obligationes et solutiones Camerae apostolicae*, 72, 36. WADDING, *l. c.*, XII, p. 37, n° 36.

Alphonse semble avoir été le dernier évêque qui ait résidé dans sa Mission. Nous voyons, à vrai dire, après lui [1] deux dominicains, porter le titre d'évêques de Maroc:

PETRUS de Montemolia [2], O. P., *obitu Alphonsi*, 1487, 17 décembre [3].

MARTINUS CABEZA DI VACCA, O. P., *obitu Petri* [4], 1509, 28 juin ;

et deux ou trois autres porter celui de Fez :

VINCENTIUS TRIGLES [5], 1490, 20 décembre, *Acta Consist.*, I, 12.

ALVARUS (?)

FRANCISCUS FERRANDI, *obitu Alvari*, 1496, 27 sept., *Acta Consist.*, I, 50 ;

un cinquième

1514, Fr. MARTINHO ? [6]

---

[1] Il est mort en 1487.

[2] *Qui constit. suffrag. episcopi Oxomensis.* Cfr. Innoc. VIII, *Fonds Latran*, ann. 4 (lib. prov., f. 346). Innocent VIII a été élu le 29 août 1484.

[3] *Obligationes et solutiones Camerae apostolicae*, 83, 113.

[4] *Schede di Garampi*, 1509, 28 juin.

Nota. — D'après l'auteur de la *Galleria dei Sommi Pontefici, Vescovi, etc. Ordinis Dominicani*, ce Martin, auparavant moine du couvent de Murcia était évêque de Maroc, en 1500.

Nous serions porté à croire que ces deux évêques dominicains, supposé qu'ils n'aient pas résidé habituellement au Maroc y ont fait cependant quelque séjour. C'est peut-être, en effet, à leur zèle qu'il faudrait attribuer la conversion « d'un fils du roi de Fez et de Maroc, qui, dans un pèlerinage qu'il fit à La Mecque, s'arrêta dans le couvent dominicain appelé de l'Alleluia, situé en Abyssinie, s'y convertit et y revêtit l'habit de Saint-Dominique, sous le nom de Fr. Dominique de Fez. » VINCENZO MARIA, *Galleria....*, I, p. 137. (Ce couvent se trouvait à Dankala, entre la Nubie et l'Ethiopie).

[5] *Qui constit. suffrag. episcopi Urgellensis, reservatâ ei annuâ pens.* 250 flor., *super fruct. eccl. Urgell. Hic, et qui sequitur, Franciscus, « episcopi Fecenses » nominantur* (Note d'EUBEL, *l. c.*).

[6] PAÏVA MANSO, *Hist. eccl. ultramarina*, p. 88.

porter encore celui de Maroc, mais rien ne permet de supposer qu'ils aient habité l'Afrique.

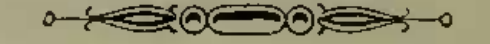
Le pays semble bien en effet avoir été complètement inhabitable pour des chrétiens indigènes et, à plus forte raison, pour des missionnaires étrangers.

En mai 1465, Abd el Hack, qui portait le même nom que le fondateur de sa dynastie, tombait assommé en pleine mosquée de Fez, pendant que les juifs de la ville, auxquels il avait donné sa confiance, étaient pillés et massacrés.

Ainsi finit le dernier des Mérinides de la branche aînée, qui n'ont pas été sans montrer quelque bienveillance aux chrétiens, à l'exemple des Almoravides et des derniers Almohades.

En 1472, après une guerre de sept ans contre le chérif Abd Allah, Mohamed el Ouattasi parvient à fonder, à Fez, la dynastie mérinide des B[i] Ouattas ; mais comme il a fait une sorte d'alliance avec les Portugais pour obtenir leur neutralité dans sa lutte contre les chérifs, il s'attire la haine des marabouts du Sous. Ceux-ci prêchent la guerre sainte et en confient la direction au chérif saâdien Abou Abd Allah el Kaïm, dont les fils, après une série de revers et de succès, finissent par chasser les B[i] Ouattas et se mettre à leur place (1518-1554).

C'est dans ces troubles, peut-on dire, que les derniers chrétiens mozarabes ont dû disparaître sans qu'il soit possible d'indiquer d'une façon plus précise les phases de cette dernière agonie de la pauvre Eglise du Maroc.



CHAPITRE VI

EGLISES PORTUGAISES

Avec les Eglises mozarabes de Maroc et de Fez n'a pas disparu toute trace de christianisme au Maroc. Sur les côtes, nous voyons apparaître à cette époque de nouvelles Eglises qui, il est vrai, ne sont pas du tout indigènes, mais exclusivement pour ainsi dire portugaises ou espagnoles [1].

Quoi qu'il en soit, comme elles sont en terre africaine, nous devons en dire quelques mots.

En 1415, Jean I[er] de Portugal, fatigué de se plaindre inutilement, auprès des princes mérinides, des pertes que faisaient subir au commerce portugais les corsaires de Tanger et autres villes voisines, attaqua Ceuta, le Gibraltar africain et la prit le 14 août. La prise de cette ville fut suivie de plusieurs autres malgré un désastre qui arriva en 1437 sous les murs de Tanger [2].

---

[1] La ville de Ceuta possédait, en 1693, 120 prêtres ou religieux sur une population de 1500 âmes (*Rev. Afric.*, XVI, 1872, p. 211).

[2] L'armée portugaise bloquée par le roi de Fez au pied des murailles de la ville essaya inutilement de se dégager. « Huit fois les chrétiens furent attaqués dans leurs retranchements, et huit fois ils furent repoussés. On vit l'héroïque évêque d'Evora, D. Alvarez d'Abreu, d'une main frappant les infidèles, et, de l'autre, bénissant les soldats avec la bulle de la Croisade » (Godard, *Description et Hist. du Maroc*, II, p. 399). Il fallut capituler. Il fut convenu que les Portugais s'embarqueraient

Le 19 octobre 1458, Alphonse de Portugal s'empara de Ksar es Srir [1], à peu près à mi-chemin entre Ceuta et Tanger ; la mosquée de cette ville fut changée en église et dédiée à l'Immaculée Conception [2]. En 1463, Anfa ou Casablanca, entre Azemmour et Rabat, fut détruite ; en 1471, au mois d'août, Arzilla [3] et Tanger prises dans la même campagne, de sorte que, dominant les quatre positions de Ceuta, Ksar es Srir, Tanger et Arzilla, le Portugal devint maître de toute la presqu'île marocaine située sur le détroit de Gibraltar [4].

à Ceuta et que cette ville, avec tout son matériel de guerre serait rendue aux Marocains. L'Infant don Ferdinand fut laissé en otage comme garantie de l'exécution de cette convention qui ne fut pas, du reste, acceptée par les Cortès.

[1] Les Portugais la gardèrent pendant 96 ans. En 1553, sous le règne de Jean III, ils l'abandonnèrent en même temps qu'Arzilla, après les avoir démantelées, à cause du peu de profit qu'ils retiraient de ces villes.

[2] Léon *l'Africain*, III, p. 158 de l'édit. d'Anvers. Cfr. Abbé Godard. *Descript. et Hist. du Maroc*, II, p. 401 ; *Rev. Afric.*, XVI, 1872, p. 307.

[3] La principale mosquée, changée en église, fut placée sous le vocable de l'Assomption. Abbé Godard, *l. c.*, II, p. 403.

[4] La principale mosquée fut convertie en cathédrale et dédiée à Saint-Antoine de Padoue. Païva Manso, *Hist. eccl. ultramarina,* p. 24.

C'est à l'occasion de ces conquêtes qu'Alphonse V, dit l'*Africain,* s'intitula emphatiquement roi d'au-delà et d'en-deçà de la mer. (Marmol, lib. IV, cap. 53, t. II, p. 230).

Son expédition n'avait duré que 36 jours (13 août-17 septembre.) Les *Chroniques* racontent, qu'en mémoire de cette glorieuse expédition, Alphonse V offrit à la Vierge dans un monastère d'Evora sa statue équestre en argent.

Après la désastreuse campagne de don Sébastien, 1578, la couronne du Portugal étant passée à Philippe II, celui-ci rendit Arzilla au Maroc (1588).

Jusqu'en 1580, Tanger fut une dépendance du Portugal. A cette époque elle passa avec la métropole et toutes les autres colonies au pouvoir de l'Espagne. En 1640, lorsque les deux royaumes de la péninsule ibérique se séparèrent violemment, Tanger resta espagnol ; mais, à la suite d'une révolution, le 23 août 1643, elle se donna au Portugal.

En 1662, le roi d'Angleterre, Charles II, ayant épousé l'infante Cathe-

Les possessions portugaises ne s'arrêtèrent pas là. Fort de l'accord avec l'Espagne qui lui laissait toute la côte marocaine de l'Atlantique [1], le Portugal fonda en 1506 la ville de Mazagan et tint ainsi en respect Azemmour au Nord et Safi au Sud.

Cette dernière ville fut prise, en 1507, ainsi qu'Agadir et, neuf ans après, 1516, le prise d'Azemmour couronna toutes ces conquêtes qui mettaient sous le domaine du Portugal toute la côte occidentale du Maroc.

Pendant qu'un chef indigène de grande valeur, Yahia ben Tafoufa résidait, au nom des Portugais, à Safi, un autre, nommé Mamoun, commandait, en leur nom, sur la province de Doukkala ; de plus, les chefs des deux centres les plus importants du Drâa, Timezkit et Tinzoulîn, étaient également leurs alliés, de sorte que le Portugal percevait des tributs jusqu'au pied de l'Atlas [2].

En couvrant les côtes marocaines de leurs colonies, les

---

rine de Portugal, reçut en dot la ville de Tanger. (*Rev. Afric.*, XVI, 1872, p. 311, etc.)

Elle fut abandonnée par l'Angleterre en 1684, parce qu'elle était une source de dépenses, sans compensation aucune.

Le Portugal et l'Espagne firent alors tous leurs efforts pour racheter cette place et proposèrent au roi Charles des sommes considérables pour dédommager l'Angleterre des grandes dépenses qu'elle y avait faites, mais l'égoïsme anglais fut inflexible, et Tanger retomba sous la puissance des Marocains qui célébrèrent cet événement comme un triomphe sur les chrétiens. Elle n'a eu depuis que des évêques *in partibus*.

Cfr. Elie de la Primaudaie, *Rev. Afric.*, XVI, 1872, p. 389.

[1] Pour être plus forts contre l'ennemi commun, l'Espagne et le Portugal, conseillés en cela par le Pape Alexandre VI, s'entendirent pour fixer la sphère d'influence de chacun des deux Etats sur les côtes de Barbarie. Le royaume de Fez fut attribué au Portugal et celui de Tlemcen, à l'Espagne, 1494. Plus tard cet accord fut complété par la capitulation de Villafranca de Xira, signée le 23 septembre 1509.

[2] Les Portugais retiraient alors de la province de Doukkala 150 000 famègues de céréales. Cfr. De Mas Latrie, *l. c.*, p. 326 ; Pélissier, *Mémoires hist. et géogr.*, p. 142.

Portugais les couvrirent également d'églises dont quelques-unes furent élevées au rang d'évêchés.

1° La première en date est celle de Ceuta qui du reste avait déjà eu, au XIII[e] siècle, des évêques *in partibus* [1].

Quand le roi Jean la prit en 1415 [2], il fit part au pape de sa conquête et sollicita la faveur de la transformer en évêché. Martin V agréa cette demande et autorisa l'érection de cette ville en évêché, par la Bulle *Romanus Pontifex*, en date du 4 avril 1417 [3]. Toutefois ce ne fut que trois ans après que les archevêques de Braga et de Lisbonne exécutèrent l'ordre du pape et décidèrent en son nom que les limites du diocèse de Ceuta engloberaient tout le territoire du diocèse de Fez (6 sept. 1420) [4].

---

[1] Comme nous l'avons vu, dans un chapitre précédent, Hebrera, (*Chronica de la S. Provincia de Aragon*, c. 39, n° 302, p. 272) affirme que le quatrième évêque du Maroc portait le titre d'archevêque parce que les églises de Fez et de Ceuta avaient été érigées en sièges épiscopaux.

Nous n'avons pu trouver aucune preuve de cette affirmation. Toutefois, il est avéré que Ceuta a eu alors au moins un évêque *in partibus*, appelé Fr. Laurent, O. M., vers 1267.

Dans les archives franciscaines du couvent de Guimaraens, on trouve sa signature dans la forme qui suit : « *Ego Fr. Laurentius, episcopus de Septa, vidimus privilegium Papæ.* » De plus, il est certain, dit encore Païva Manso, qu'il conféra les Ordres à Lisbonne avec la permission de l'évêque (*Hist. eccl. ultramarina, Bispado de Ceuta*, p. 3). Le Bulletin de l'Acad. Royale d'Histoire de Madrid, n° de janvier-février 1890, mentionne aussi une lettre de cet évêque concédant des indulgences à tous ceux qui contribueraient, par leurs aumônes, à la réparation de l'église de Santa-Fé de Tolède, laquelle appartenait à l'Ordre de Calatrava.

[2] Le lendemain de la prise, le roi Jean arma trois de ses fils chevaliers dans la principale mosquée changée en église. A cette occasion, un des religieux qui accompagnaient l'armée prêcha sur un texte imité de César : *Veni, vidi et Deus vicit.* Cfr. *Rev. Afr.*, XVI, 1872, p. 208.

[3] Païva Manso, *l. c.*, p. 101.

[4] » » » p. 103.

Eugène IV non content de ce qu'avait fait son prédécesseur, voulut donner à Ceuta un nouveau gage de sa bienveillance : « Comme cette ville du nord de l'Afrique, écrivit-il, est la seule où l'on confesse le nom du Christ Seigneur..., nous la prenons sous la protection du Bienheureux Pierre, du Saint-Siège et de la nôtre : *Etsi cunctos christifideles apostolicæ Sedis clementia....* [1] »

Cette déclaration est importante, car elle nous fait connaître la situation vraie du catholicisme sur les côtes d'Afrique, au commencement du XVe siècle.

A peine Ceuta fut-elle érigée en évêché [2], qu'on nomma comme premier évêque celui même de Maroc (Bulle du 5 mars 1421) :

AIMARUS ou ADEMARUS de Aureliacc, 1421-1443 [3].

A la mort d'Ademarus,

JOANNES MANUEL, Ord. Carmelit.., *electus Tiberiadensis,* lui succéda le 20 juillet 1444, et y resta jusqu'en 1458.

Nous connaissons ensuite

JOANNES RODERICI, 13 juillet 1459. Ce Joannes ayant été, trois mois après, transféré au siège de Coïmbre (17 oct. 1459), fut remplacé par..... puis par

JOANNES ALF. MANUEL FERRAS, le 9 janvier 1472. Celui-ci ayant été transféré à son tour au siège d'Idanna ou de Guarda, suffragant de Lisbonne, il eut pour successeur

---

[1] PAÏVA MANSO, *l. c.*

[2] Par Martin V, le 4 avril 1417. A partir de 1443, l'évêque de Ceuta a eu le titre de « Primat d'Afrique ». P. MARCELLINO, *l. c.*, VI. p. 61, note 6. Jusque-là, il était suffragant de Braga.

[3] EUBEL, *Hierarchia catholica Medii Ævi*, II, p. 140. Le P. Marcellino affirme que Fr. Aymar gouverna son siège jusqu'en 1444, mais Païva Manso soutient le contraire et ajoute qu'il ne s'y rendit pas, ou du moins qu'il n'y demeura pas, car, dit-il, « nous le trouvons au service des rois Jean Ier, Edouard et Alphonse. »

MARTINUS PEDRO [1], 28 mars 1477. Celui-ci à son tour ayant été transféré à Lamego, suffragant de Lisbonne, 15 mars 1479, eut pour successeurs :

JUSTUS BALDINUS, Dominicain ; puis, à la mort de celui-ci [2],

FERNANDUS de Almeida, chanoine de Saint-Augustin, 19 juillet 1493 [3].

A la mort de Fernandus,

DIDACUS, évêque de Tanger, 4 mai 1500. A la translation de Didacus, à l'évêché de Viseu, en Portugal,

HENRICUS ALVARI, O. M., 30 janvier 1506 [4].

A la mort d'Henri,

DIDACUS de Silva, O. M., 4 mars 1534 [5].

A la translation de Didace à Braga,

DIDACUS ORTIZ, évêque de Saint-Thomas, île d'Afrique, 24 sept. 1540.

A la mort de Didace (4 juillet 1544),

GEORGIUS, *dux Colimbriensis*, [6], 9 octobre 1545.

---

[1] A la place de ce Martinus figure sur la liste de Païva Manso, p. 30, un certain Joao ou Joannes Galvaò, auparavant chanoine de Saint-Augustin.

[2] Ce Baldinus ne se rendit jamais en Afrique, car, dit Païva Manso, il remplit sur le continent des charges en 1483, 1487, 1488, 1490.

[3] EUBEL, *l. c.*, III, p. 140.

[4] EUBEL, *l. c.*, III, p. 178.

[5] WADDING, *Annal....*, XVI, p. 382, n° 77.

[6] Apud GAMS (p. 470), dit EUBEL, *ad eumdem diem adscriptus est* JACOBUS de Lancastre.

Du reste, la liste de PAÏVA MANSO (pp. 39-47) est quelque peu, elle aussi, différente :

D. FERNANDO de Almeida,	1493-1499 ?
D. DIOGO CORREIA,	1499 ? - 1500 ?
D. DIOGO ORTIZ de Vilhegas,	1500 ? - 1505

évêque de Tanger, fut transféré à Ceuta vers 1500. Il fut de nou-

Georges étant mort en 1570, les deux Eglises de Ceuta et de Tanger furent réunies ensemble et confiées à

Franc. GUARESMA ou CORESMA, O. M., 9 juin 1570.

A la mort de Guaresma,

EMMANUEL de Leabra, 14 janvier 1577.

A la mort d'Emmanuel,

DIDACUS de Correa (Sousa), 15 juillet 1585.

A la translation de Didace au siège de Portalègre, suffragant de Lisbonne,

HIERONYMUS de Gouvea, O. M., (resign. 1602).
AUGUSTINUS RIBEIRA, 1602-1613.
HECTOR de Villadares Sotomayor, 1613-1623.
ANTONIUS de Aguiar, 1623-1634.
GONZALEZ de Silva, 1635-1649.

Cet évêque fut le dernier de la série portugaise. Le siège resta vacant pendant trente ans; puis commence la série des évêques espagnols, en 1676, avec

ANTOINE de Médina,

et se termine par la suppression du siège en 1851, après une succession de 21 évêques que nous croyons inutile de donner ici, mais que l'on peut trouver dans Païva Manso, p. 58, etc [1].

---

veau transféré à Viseu le 27 juin 1505. Il ne résida ni à Tanger ni à Ceuta, dit Païva Manso.

D. Fr. HENRIQUE de Coïmbra (O. M.), 1505-1532.
D. Fr. DIOGO da Silva (O. M.), 1534-1539.
D. DIOGO ORTIZ de Vilhegas (2°), 1540-1544.

Il était titulaire de Saint-Thomas, érigé en évêché le 23 nov. 1534. L'élection de ce Diogo à cet évêché daterait du 29 nov. 1536, et à Ceuta, du 24 sept. 1540.

D. JAYME de Lancastre, 1545-1569.

[1] L'état religieux de Ceuta, en 1745, était ainsi :

Le diocèse s'étendait sur deux lieues de long et autant de large. Il comptait 1500 habitants. Sa cathédrale était sous le vocable de l'Assomption. Il possédait : 1 monastère de Trinitaires déchaussés ; 1 cou-

2° Le second évêché établi sur la côte d'Afrique fut celui de Tanger [1].

Ayant accompagné le monarque dans l'expédition d'Arzilla, Fr. *Nuño,* assista à l'occupation de Tanger et, de simple évêque *in partibus* qu'il était, il devint par le fait même évêque titulaire de cette ville. Ce jour-là, il consacra la principale mosquée, la dédia au Saint-Esprit, et officia en présence du roi.

NUNNIUS, auparavant prieur du monastère de Saint-Vincent, des Chanoines de Saint-Augustin, à Lisbonne [2], eut le bonheur de donner le baptême au premier roi de Guinée. En 1487, ce roi nommé Bemoi, chassé de son royaume par ses sujets révoltés, était allé se réfugier à la cour du roi de Portugal, Jean II. Ayant consenti à se faire instruire, il fut confié à « l'évêque de Ceuta et de Tanger » comme assure

---

vent de Franciscains; 9 ermitages ou chapelles, dont 5 en dehors des murs; 1 hôpital de fondation royale.

DE FLENTIN. LÉOD., *apparatus in univ. Episc.*

[1] Tanger avait été érigé en évêché avant que la ville ne fût conquise (1474): Païva Manso et Gams sont d'accord pour affirmer que Fr. *Nuño* Alvarez fut nommé évêque de Tanger *in part. infid.*, en 1468, et confirmé en qualité d'évêque titulaire, par Paul II, le 7 octobre 1469.

On ne sait de quelle métropole dépendit alors Tanger. A partir de 1540, il devint suffragant d'Evora avec Ceuta et Faro.

On peut ajouter qu'il eut des év. *in partibus* pendant le XIVe et le XVe siècle. Le Fr. Luc de Sainte-Catherine, continuateur de l'*Historia de San Domingos,* parle d'un Fr. Gualter, dominicain, mort à Bologne, en 1375. Le même auteur cite le nom d'un autre évêque de Tanger, nommé par Nicolas V, vingt ans avant l'occupation de cette ville par Alphonse V.

Au diocèse de Tanger fut réuni Arzilla. Dans les pièces de la chancellerie épiscopale, figure souvent le nom de *El Arcediano de Arcila,* l'archidiacre d'Arzilla, d'où l'on peut inférer que cette ville avait le privilège d'être représentée à Tanger par un personnage revêtu de ce titre. P. MARCELLINO, *l. c.*, p. 202.

[2] EUBEL, *l. c.*, II, p. 269.

Louis de Souza, O. P. [1] Ceux de la suite de ce prince furent de leur côté instruits par les Dominicains de cette ville.

Après que les uns et les autres furent demeurés quelque temps pour être instruits des vérités nécessaires au baptême, le roi Bemoi fut baptisé avec tous ceux qui l'accompagnaient et nommé Jean, comme son parrain le roi de Portugal [2].

Nunnius ne survécut pas longtemps à cet événement, il eut pour successeur, quatre ans après [3]:

DIDACUS de Calerdigha, 29 juillet 1491 [4].

A la translation de Didace à Ceuta,

JOANNES, abbé du monastère de Sainte-Croix, de Coïmbre, fut nommé évêque de Tanger, le 4 mai 1500 ; puis, à la mort de Jean,

NICOLAUS (Petrus) **MENDEZ**, curé d'Obidoz, le 4 mars 1523.

A la mort de Nicolas,

GUNDISALVUS GINELLI, *episc. Zafien. seu de Çafim,* [5] 23 nov. 1542.

A la translation de Gundisalvus à Viseu,

FRANCISCUS de Guaresma ou Coresma, O. M., 15 décembre 1557.

En 1570, Georges. évêque de Ceuta, étant venu à mourir,

---

[1] *Hist. de la Province du Portugal,* lib. I.

[2] Bemoi fut ensuite reconduit dans son royaume que les Portugais appelaient Jalofo (Yolofs ?). Il était accompagné de Dominicains qui y portèrent la foi (1488), ainsi que dans le Congo, l'Angola, etc. Cfr. Maffé, *Hist. des Indes,* lib. I.

[3] D'après l'obituaire de Sainte-Croix de Coïmbre, il mourut le 15 juin 1491, *decimo septimo Kalendas julii*, et non le 15 juillet, comme le dit Gams.

[4] Eubel, *l. c.*, II, p. 269.

[5] Gams, p. 470. Païva Manso l'appelle Gonzalve Pinheiro, nommé évêque de Safi en 1535.

François fut nommé évêque de ces deux villes, en vertu d'une bulle du 9 juin [1].

3° Le troisième évêché établi sur la côte d'Afrique fut Safi (Asfi), centre commercial assez considérable, mais qui perdit de son importance après la fondation de Mogador par le sultan Sidi Mohamed.

Les Portugais s'en emparèrent en 1508. Mais Safi était déjà évêché *in partibus* depuis 1499. Nous savons en effet que Don Juan Aranha portait ce titre depuis le 18 juin de cette année, avec juridiction sur Azemmour, Almedina, Tite et Mazagan.

Les Portugais ne la gardèrent pas longtemps, car ils se retirèrent en 1542. Quand Jean III eut décidé de l'abandonner, il obtint du pape, par le bref *Licet apostolicæ Sedis,* du 8 nov. 1541, la permission de démolir toutes les églises qui, par le départ des chrétiens, allaient tomber entre les mains des infidèles.

La série des évêques de cette ville est donc très courte.

---

[1] La liste que donne Païva Manso diffère notablement de celle d'Eubel. Voici celle de l'auteur de la *Historia eccl. ultramarina,* p. 60:

Fr. **NUNO ALVAREZ ou de Aguiar, O. S. B.,** 1468-1491.
D. **DIOGO ORTIZ de Vilhegas,** 1491-1500?
D. **JOAO LOBO,** 1508? —?
D. **NICOLAUS ZACOTO,** ? - 1542.
D. **GONZALO PINHEIRO,** transféré de Safi à Tanger, puis de Tanger à Viseu; 1542-1552.
Fr. **FRANCISCO QUARESMA, O. M.,** 1552-1576.

Nota. — Etat religieux de Tanger en 1745:
4000 habitants;
Cathédrale dédiée à la Conception de Marie;
6 ermitages ou chapelles, à l'intérieur des murs;
1 couvent de Réguliers;
1 hôpital.
De Flentin. Léod., *Apparatus in univ. Episc.*

Outre JOANNES ARANHA, 1499-1508,
nous avons

FERNANDUS de Sequeira, 1508-1512,

JOANNES SUTIL, 1512-1536,

GONZALVE PINHEIRO ou GINELLI 1537-1542, qui fut tranféré à Tanger par une bulle du 24 nov., d'après Païva Manso [1], et du 23, d'après Eubel.

En dehors de ces trois évêchés les auteurs portugais en citent quelques autres, comme Fez, Salé et Terga [2]. Mais ils n'ont été que *in partibus infidelium* [3] et, à ce titre, ils nous intéressent moins.

En même temps que ces villes devenaient colonies portugaises, elles ne tardaient pas à posséder un clergé séculier et un clergé régulier, celui-ci la plupart du temps avant celui-là.

Ainsi, à Ceuta, il existait, bien avant la conquête, un oratoire dédié à saint Jacques. Martin V, accédant aux prières du duc de Coïmbre, Pierre, fils du roi de Portugal, permit que cet ermitage devînt un couvent de Franciscains [4] et l'année suivante, 10 juin 1420, il étendit à ce couvent tous les privilèges dont jouissait celui de Sion, en Palestine [5].

---

[1] *Hist. eccl. ultramar.*, p. 74.

[2] Il y a eu deux Terga ou Targa au Maroc : Terga, *Errifæ oppidum*, le Tarera actuel, sur la côte, à une soixantaine de kilom. S. E. de Tétouan. C'est probablement l'antique Tænia Longa. (Cfr. la carte de la Tingitane, par Tissot). *Terga oppidum*, dans la province de Doukkala. Cfr. Léon l'Africain, édit. d'Anvers, pp. 162[b] et 72[b]. Comme la province de Doukkala a, pendant un certain temps, été soumise au Portugal, tandis que le Rif ne l'a jamais été, il semble tout naturel de croire que l'évêché a été à Terga *in Dukkala*.

[3] PAÏVA MANSO, *l. c.*, pp. 90-96, en cite 7 de Fez, entre 1504 et 1644; 6 de Salé, et 13 de Terga.

[4] Cfr. P. MARCELLINO à Civezza, *l. c.*, IV, p. 411. Bulle « *In eminenti specula....* » (PAÏVA MANSO, p. 131).

[5] Bulle « *Sacræ religionis.....* » (PAÏVA MANSO, p. 134).

Ce ne fut pas le seul couvent qu'y possédèrent les Franciscains. Celui de Saint-Jacques étant passé aux Conventuels [1] en 1460, Michel de Menesès, gouverneur de cette ville, en fit bâtir un autre pour les Observantins, en dehors de la ville, sous le vocable de Sainte-Marie [2].

Les Fransciscains habitaient également les autres villes de la côte. Ils étaient à Tanger où ils avaient accompagné le roi Alphonse dans son expédition, et où celui-ci, par reconnaissance, leur fit construire un couvent sous le vocable du Saint-Esprit [3].

Ils étaient encore à Arzilla [4], à Azemmour [5], à Alcazar es Srir [6], à Safi [7], et probablement à Larache [8].

Ce qu'écrit le P. Marcellino est donc très exact. « A cette époque, nos religieux allaient s'établissant dans les villes et places fortes plus importantes du littoral marocain, occupées par les armes portugaises [9]. »

Ce qu'il dit de ses confrères peut s'appliquer également aux Dominicains. Nous ne connaissons pas, il est vrai, toutes

---

[1] En 1568, les Conventuels d'Espagne ayant été supprimés par Pie V, tous leurs couvents devaient passer aux Observantins. Toutefois le roi le donna aux Trinitaires qu'il envoya alors à Ceuta. Ces derniers en prirent possession, le 7 janvier 1569. P. MARCELLINO, *l. c.*, p. 190; PAÏVA MANSO, *l. c.*, p. 14.

[2] GUBERNATIS, *l. c.*, I, p. 549-551.

[3] P. MARCELLINO, *l. c.*, VI, p. 64.

[4] Leur couvent était dédié à l'Immaculée Conception. P. MARCELLINO, *l. c.*, VI, pp. 59, 64.

[5] P. MARCELLINO, *l. c.*, p. 58, nº 1.

[6] » » p. 64.

[7] Leur couvent fut bâti, en 1517, sous le vocable de Sainte-Catherine. P. MARCELLINO, *l. c.*, VI, p. 65.

[8] CASTELLANOS, *Apostolado Serafico*, p, 561.

[9] *l. c.*, p. 203.

leurs fondations ; mais nous savons du moins qu'ils étaient établis à Ceuta [1] et à Tanger [2].

A côté des Franciscains et des Dominicains, nous voyons les Augustins qui rivalisent avec eux de zèle et d'ardeur. Leur chroniqueur Torelli nous dit qu'ils bâtirent un couvent sous le vocable de Notre-Dame de la Grâce à Azemmour. Lorsque cette ville fut abandonnée par Jean III, le P. Pietro da Villa Vezzosa qui l'avait fondé, se retira avec le seul religieux auquel il eut donné l'habit et qui était resté avec lui dans une localité appelée Tabira [3].

Les Augustins devaient être installés dans d'autres villes, car leur chroniqueur nous dit avec une certaine complaisance qu'ils avaient obtenu du pape Paul III, le privilège de s'établir partout où flotterait le drapeau portugais [4].

Probablement faut-il compter parmi les villes où ils se sont fixés, celle de Tagaost [5] qu'ils semblent avoir cru être l'antique Thagaste, patrie de saint Augustin. C'est là, avons-nous dit au chapitre précédent, que se trouvait le corps d'un Augustin mort en odeur de sainteté [6].

---

[1] Leur couvent en cette ville était sous le vocable du Saint-Esprit. P. MARCELLINO, *l. c.*, VI, p. 64.

[2] Nous avons vu plus haut que ce furent eux qui aidèrent l'évêque de Tanger, Nunnius, à instruire les gens de Bemoi, roi de Guinée. Du reste nous savons par Païva Manso que le roi Sébastien chargea l'évêque Quaresma, le 18 février 1574, de négocier le changement du couvent de la Trinité de Tanger contre celui de Saint-Georges des Dominicains. *Hist. eccl. ultram.*, p. 18, etc.

Les Dominicains ont converti un fils du roi de Fez en 1599. Le jeune prince est ensuite entré dans l'Ordre, où il a pris le nom de Dominicus de Maroccos. P. MICHELE PIO, *Uomini illustri dell'Ord. Domin.*, p. 565.

[3] *Secoli Agostiniani*, p. 280, à l'an 1543.

[4] TORELLI, *l. c.*, p. 280.

[5] Ce couvent semble avoir été bâti vers 1480. HERRERA, *Alphabetum..*, Madrid, 1644, II, p. 483.

[6] Quelques-uns ont même cru que Tagaost était non seulement la patrie de Saint-Augustin, mais, de plus, possédait son saint corps. CHAULMER, *le Tableau de l'Afrique*, édition de 1654, p. 40.

Il est intéressant de constater que la population indigène continue à avoir pour ce saint personnage un culte fait de vénération et de reconnaissance, car la présence de ses reliques ne cesse d'être pour elle une source de grâces et de prodiges sans cesse renaissants. Nous en avons pour garants, disent les *Chroniques Augustiniennes,* en 1546, une lettre du licencié Mansiglia Pereira di Lugo et, en 1565, une relation de Giovanni de Hoyo qui, pendant neuf ans, avait été esclave à Tagaost et qui avait été témoin de plusieurs miracles. Giovanni raconte que les Mores avaient, depuis peu, placé les restes d'Augustinus dans un tombeau de pierre et le gardaient toujours avec le plus grand soin. Peu avant que le roi Sébastien ne passât en Afrique, 1578, arriva à Lisbonne un More fort intelligent qui fit au roi le récit de tout ce qui se passait dans son pays. S'étant fait instruire chez les Augustins au couvent de Notre-Dame de la Grâce, il reçut le baptême avec le nom d'Antoine de Ménésès. Il mourut aux côtés du roi dans la triste journée du 4 août.

Sébastien avait été si touché de tout ce qu'il avait appris de la bouche de ce More qu'en passant en Afrique, il avait dit aux Pères Augustins qui accompagnaient son armée, de le lui rappeler, décidé, selon toute apparence, à se procurer ce saint corps à tout prix, et à le faire transporter en Portugal. Dieu ne lui en laissa ni le temps ni les moyens et le souvenir de ce bienheureux s'est éteint dans une nuit qu'il est impossible de percer, à partir de 1610 ; cette année, le gouverneur d'Arguin, don Gonzalez de Ataïde, écrivit une relation de tout ce qu'il avait appris de divers côtés à ce sujet, et le vice-roi du royaume lui-même, don Alessio, prit des informations sur ces événements, soit auprès de certains Trinitaires, soit auprès de quelques Mores de ce pays arrivés récemment à Lisbonne [1]. Depuis cette date les *Chroniques*

---

[1] G. Marquez, *Origine dei Frati eremitani dell'Ordine di S. Agostino*, Tortona, 1620, p. 276 etc.

de l'Ordre se taisent complètement sur ce bienheureux.

On le comprend d'autant plus facilement que cette période est une période de ruines et de sang pour tout le Maroc. C'était partout l'anarchie et la guerre. Cette même année 1610, le prétendant saâdien, El Mamoun, faisait cession de Larache aux Espagnols et un Hassani, Ahmed ben Idris, appelait les musulmans à la guerre sainte ; rien de plus naturel que les troupes fanatisées des Hassanides ou Filalides, aient anéanti alors ce qu'ils pouvaient appeler un foyer de superstition chrétienne.

Outre le corps du saint personnage de Tagaost, les *Chroniques* du temps mentionnent encore un livre curieux qui aurait appartenu à des Religieux.

Fut-il enlevé dans le pillage des livres qui avaient appartenu au saint ermite de Tagaost, ou de quelque autre couvent augustinien [1], ou bien dans celui qu'El Mansour fit de la fameuse bibliothèque de Tombouctou [2] ? Le fait est que les documents de l'époque nous parlent d'un livre écrit *« arabico vel barbarico idiomate* [3] *»* et contenant selon toute ap-

---

[1] Le P. Nic. Crusenius des Ermites de Saint-Augustin, à la suite du P. Corn. Lancilottus parle d'une vingtaine de couvents qui existaient autrefois « *in Æthiopia et Libya* ». Quelle époque représente cet autrefois = *olim ?* Ils ne le disent pas. Bien qu'il soit absolument impossible de les identifier, nous allons les donner *ad memoriam :*

Alleluia, Lethiopia, Sciona, Debraban, Cosquan, Debrilibanos, Dunoci, Macanas, Abesglei ou *Abergelei, Damit, Tegre, Zamben, Vuagh, Marabtir, Sere, Trasenasi, Atetale* ou *Aretalo, Saber, Muger.* Nic. Crusenius, *Monasticon Augustinianum*, 1623, p. 274.

[2] Abou'l Abbas Ahmed, dit el Mansour, 1578-1603, est allé conquérir Tombouctou, alors centre d'une école de légistes dont l'influence s'étendait sur toute l'Afrique du Nord. La ville fut pillée et ses magnifiques bibliothèques détruites. Un des savants ramenés à Maroc, Ahmed ben Baba, déclare que la sienne contenait 1600 volumes, et qu'il était celui des membres de sa famille qui en possédait le moins. Piquet, *Les civilisations de l'Afrique du Nord*, p. 225.

[3] Il fut trouvé dans une galère chargée de présents que Moulé Zeidan envoyait au Sultan pour lui demander des secours contre son frère et

parence le portrait de saint Augustin. Ce serait peut-être une preuve que tous les monastères fondés par les fils du grand évêque d'Hippone n'auraient pas été anéantis, lors de l'arrivée des Arabes, que quelques-uns au contraire auraient survécu [1] dans quelque coin ignoré et auraient fini par se servir de la langue arabe ou peut-être auraient continué à se servir de la langue berbère écrite en caractères arabes.

Peut-être un jour, grâce aux procédés chimiques que nous possédons, arrivera-t-on à faire revenir suffisamment le texte [2] pour pouvoir le traduire et s'assurer s'il est un véritable témoin des premiers âges de notre Eglise d'Afrique. En tout cas, il l'a certainement été du dernier, car à partir de l'époque où il a été enlevé, soit à la bibliothèque à laquelle il appartenait, soit à la galère qui le transportait vers Constantinople, nous ne distinguons plus au Maroc la moindre trace de chrétienté.

Toutefois, comme si l'Eglise voulût espérer contre toute

---

que don Ludovicus Factardus, en croisière contre les pirates, dans le détroit de Gibraltar, 1613, fut assez heureux d'enlever à l'abordage. Corn. Lancilottus, *Vita S. Augustini*, Antwerpiæ, 1616, p. 391.

[1] Les *Chroniques* de l'Ordre parlent de 2500 moines massacrés par les Vandales et les Arabes « comme il appert par les registres qu'on voit aux archives de notre couvent à Rome » (?) Martin, *Hist. de la Vie du Glorieux Père Saint Augustin*, Toulouse, 1641, p. 962. Ce Père Martin eût probablement été bien embarrassé, si on l'avait mis en demeure de fournir la preuve de ce « comme il appert ».

[2] *Inter cætera spolia, erat liber quidam litteris arabicis ita vetustate exesis, ut ex illis sensus erui non posset.*

Duobus in locis hujus libri (In Escuriacâ bibliothecâ cum aliis, jussu Regis Catholici, repositi) *depictus cernitur episcopus Pontificalibus indutus, qui in altiori throno sedet et juxta eum Religiosi vestibus monachicis amicti, cucullo nimirum nigro seu caputio et corrigiis præcincti, quales jam abhinc annis amplius MCC Augustinianos gestasse certum est..... Publicum hujus picturæ testimonium fuit per notarium desumptum jussu ill. D. P. Alexii Menezii Augustiniani qui id sibi reservat.* Corn. Lancilottus, *Vita S. Augustini*, Antwerpiæ, 1616, p. 391.

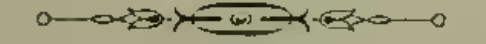
espérance, elle s'obstina pendant de longues années encore, à donner des titulaires à l'évêché de Maroc. Nous connaissons en particulier :

SEBASTIANUS de Obregon, O. S. B., en 1533,
SANCTIUS DIAZ de Trugillo, 1539,
SEBASTIANUS de Obregon, O. S. B., 2°, 1546 etc.

Vers la fin du XVI[e] siècle, elle semble pourtant avoir perdu tout espoir, car le 16 septembre 1560 par sa Bulle *In supereminenti Sedis apostolicæ specula* [1] le Pape Pie IV, sur la demande de l'archevêque de Séville, don Fernando de Valdès, accorde au tribunal de l'Inquisition de cette métropole, les immeubles que possédait en Espagne l'Eglise marocaine [2]. On peut donc vraiment dire que la Bulle de ce pape a été comme la pierre tumulaire placée sur la tombe de cette malheureuse Eglise.

---

[1] P. Castellanos, *Apostolado serafico en Marruecos*, p. 222.
[2] P. Francisco de S. Juan del Puerto, *l. c.*, p. 141.



CHAPITRE VII

EGLISES ESPAGNOLES

Pendant que les Portugais s'emparaient des côtes du Maroc, les Espagnols ne restaient pas inactifs. Ferdinand et Isabelle, ayant réuni la Castille à l'Aragon (1481), et se sentant désormais assez forts pour en finir avec l'Islam, encore maître des plus belles provinces de l'Espagne, lui enlevèrent toutes ses villes les unes après les autres, et couronnèrent leurs conquêtes par la prise de Grenade, 2 janvier 1492. C'en est fait : après huit siècles de lutte, les successeurs de Pélage ont enfin délivré la péninsule ibérique du joug étranger.

Délivrée de la domination des Maures, l'Espagne veut quelque chose de plus : faire la chasse aux corsaires qui insultent continuellement ses côtes et porter la guerre en Afrique, ne fût-ce que pour ôter aux Mores l'envie de jamais repasser le détroit. Le 25 septembre 1505, Mers el Kebir est occupée [1].

Le grand cardinal Ximénès unit aux desseins politiques et économiques le côté religieux. Convaincu que les côtes d'Afrique n'appartiendraient à l'Espagne qu'autant qu'elles seraient chrétiennes, il organisa une expédition avec la pensée

---

[1] La grande mosquée fut changée en église. Celle-ci fut consacrée sous le vocable de S. Michel Archange.

de ne s'arrêter que lorsque toute la côte qui fait face à la Péninsule serait conquise et que la croix aurait remplacé le croissant. Le 16 mai 1509, il partit de Carthagène, arriva devant Mers el Kebir le 17, et, presque sans coup férir, prit Oran, dont la principale mosquée fut aussitôt convertie en église et dédiée à N. D. de la Victoire, 18 mai 1509 [1].

Il s'apprêtait à continuer le cours de ses succès quand il s'aperçut que le roi Ferdinand le jalousait et sapait son autorité en dessous : « Empêchez le bonhomme, avait écrit le roi à Pierre de Navarre, capitaine général de Ximénès, de repasser sitôt en Espagne. Il faut user de sa personne et de son argent [2], autant qu'on pourra. Amusez-le dans Oran, si vous pouvez, et songez à quelque nouvelle entreprise [3]. »

A cette nouvelle, Ximénès nomme Pierre de Navarre général en chef, s'embarque le 23 et arrive le même jour à Carthagène d'où il était parti le 16 du même mois.

Le but de l'expédition ne fut pas pour cela complètement manqué ; il était cependant bien compromis, comme nous allons le voir. Si la reine Isabelle avait encore vécu [4] ou si Ferdinand avait eu l'intelligence d'Isabelle, Ximénès eût eu la permission d'emmener avec lui le fameux Gonzalve de Cordoue, alors en disgrâce à Valladolid. Confiée à un pareil général, l'expédition aurait été probablement plus heureuse, et qui sait si l'Afrique septentrionale n'eût pas été alors conquise ?

Pierre de Navarre n'avait pas le génie de Gonzalve ; il en

---

[1] Marsolier, *Hist. du Ministère du Card. Ximénès*, Toulouse, 1694, II, p. 240.

[2] Les fonds de l'Etat étant épuisés, le cardinal avait armé l'expédition à ses propres frais.

[3] Rohrbacher, *Hist. de l'Eglise*, XXII, p. 75.

[4] Elle était morte en 1504.

fut pas cependant sans remporter quelques succès. Sur l'ordre de Ferdinand, il cingla sur Bougie [1] et prit cette ville le 6 janvier 1510. A cette nouvelle, Alger qui était alors indépendant, sous le gouvernement de Selim-et-Teumi, chef des Arabes de la Mitidja, fut épouvanté. Le 31 janvier, ses délégués signèrent à Bougie une capitulation par laquelle ils reconnaissaient la suzeraineté de l'Espagne. Ils donnèrent des otages, arborèrent dans la ville les armes de Castille et d'Aragon et rendirent la liberté aux esclaves chrétiens [2].

Dellys suivit cet exemple, pendant que Tlemcen se reconnaissait vassal du gouverneur d'Oran, et que Tripoli [3] était dévasté par la flotte espagnole.

On s'est demandé si la prise d'Oran, de Bougie, etc. devait être pour l'Espagne le commencement d'une occupation complète de la côte barbaresque, ou bien si son gouvernement ne songeait qu'à s'établir sur quelques points importants afin de tenir simplement le pays en respect et protéger la navigation de la Méditerranée.

Nous avons vu que Ximénès rêvait la première de ces solutions. Quant à Ferdinand le Catholique, il ne voulait que la seconde. Une lettre que nous avons de lui à Pierre de Navarre le prouve sans conteste ..... « Il me paraît, dit-il, que, pour nous maintenir en Afrique, si Dieu Notre-Seigneur le permet, il faut poser en principe que nous devons occuper les villes d'Oran, de Bougie et de Tripoli, et que, dans ces

---

[1] Le roi de Bougie Abd el Aziz avait, en 1473, sans aucun motif, retiré aux marchands catalans les privilèges commerciaux dont ils jouissaient depuis plus de deux siècles, et ses corsaires comptaient parmi les plus audacieux.

[2] Des députés suivis de 130 esclaves délivrés se rendirent même à Burgos pour faire acte de soumission au monarque espagnol. Cfr. *Rev. afric.*, XX, 1876, p. 66. Ferdinand qui se défiait des Algériens fit alors bâtir le fameux « *Peñon* de Argel ».

[3] GARROT, *Hist. gén. de l'Algérie*, p. 349.

villes, il ne devra y avoir aucun More, afin qu'à l'avenir, elles ne soient peuplées que de chrétiens, parce que, autrement, il ne serait pas possible de les conserver longtemps, si, l'Afrique étant déjà tout entière aux Mores, ceux-ci habitaient aussi ces villes [1]. »

Il insiste surtout pour que ces conquêtes ne coûtent rien à son trésor. « Ainsi, ajoute-t-il, il faut viser à ce que les choses s'arrangent de manière que, pour toujours, nos possessions se puissent conserver et maintenir avec les ressources du pays, et, qu'à l'avenir, il ne soit plus nécessaire de faire ici aucune dépense, si ce n'est celle qui pourrait être nécessitée par des secours en troupes ou en vaisseaux, suivant les cas qui se présenteraient. »

C'était donc la théorie de l'occupation restreinte qui dominait dans l'esprit de Ferdinand. Elle devait être fatale.

Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que, dans ce commencement du XVI[e] siècle, presque toutes les côtes d'Afrique, depuis l'Océan jusqu'à l'Oued Soumame, appartenaient à des puissances chrétiennes. Jamais, depuis l'arrivée des Arabes, le christianisme n'avait été aussi près de s'implanter en Afrique.

De même que les Portugais ont eu à cœur de faire ériger en évêchés les principales villes d'Afrique dont ils s'emparaient, ainsi, les Espagnols, à peine maîtres d'Oran et de Bougie, se sont-ils empressés de demander au Pape l'érection de ces villes en évêchés.

D'après Eubel, Oran n'a pas eu longtemps cet honneur, car, dès 1526, cette Eglise a été supprimée. A sa place, a été établie une collégiale avec le droit, pour le prévôt, de porter les insignes épiscopaux [2].

---

[1] Féraud, *Rec. Const.*, XIII, 1869, p. 241.
[2] Cfr. Eubel, III, au mot *Orensis*.

Quant à Bougie, Eubel ne dit rien de ses évêques. Il semble bien cependant qu'elle en ait eu : de Mas Latrie l'affirme [1] et Féraud appuie son assertion en racontant, d'après Marmol [2], que Pierre de Navarre, au retour d'une expédition faite dans la vallée de la Soumame, fut reçu, par « le nouvel évêque qui alla le recevoir avec tout son clergé, en chantant le *Te Deum* [3]. »

Y avait-il d'autres évêchés sur la côte africaine, à l'Est de Bougie ? Il est difficile de l'affirmer, bien que des documents subséquents permettent de le supposer. Nous voyons en effet dans Allatius, qui écrivait en 1645, que, de son temps, il y avait un archevêché à Carthage avec quatre suffragants tirés de divers Ordres et qu'on s'occupait à la même époque de la création d'un évêché à Bône [4].

C'est ce que confirme Eubel dans deux de ses appendices : *Conspectus provinciarum ac diœcesium per catholici Orbis terrarum situs ac regiones dispositus.*

In patriarchatu Alexandrino recensendæ sunt [5]....

Bajanen. in Africa, un titulaire, en 1502, p. 113.

Tagasten. deux titulaires : 1452, 1476 [6].

Tangaren. seu Tingen.

---

[1] *Traités......* p. 341.

[2] Marmol, II, p. 417. Zurita ajoute, dans ses *Annales d'Aragon* que l'évêché de Bougie était, en 1510, suffragant de Tanger.

[3] *Rec. Constantine,* XIII, 1869, p. 239.

[4] *« In Africa, creatus est Archiepiscopus Carthaginensis cum quatuor ex diversis Ordinibus episcopis qui, de salute Latinorum in illis partibus jugo servitutis oppressorum laborant.*

« Et nunc de creatione Hipponensis in quâ olim sederat S. Augustinus agitur. » Allatius, *De Ecclesiæ occidentalis et orientalis perpetua consensione,* Lib. III, cap. XI, p. 1076, édit. 1648.

[5] App. II du Vol. II, p. 318. — *Nota.* Les listes épiscopales de ce volume s'arrêtent au XVI[e] siècle.

[6] Joannes de Enitra, O. P., Tagast. a été suffragant de Lisbonne en 1452 ; Franciscus de Majorina a reçu le même titre, à la mort de Jean, en 1476.

Hipponen. in Africa, tit. en 1375.

Recensendæ sunt diœceses [1] :

Bajan. (Vaga ?) Béja.
Tagast. (Thagaste) identifié alors avec Tagaost [2].
Carthaginen. (Carthago) Carthage.
Constantinien. (Constantina), Constantine.
Madauren. (Madauros), Montesquieu.
Tangaren. seu Tingen. (Tingi), Tanger.
Hipponen. (Hippo Regius), Bône.
Tunisien. (Tunes), Tunis.
Safien. Safi (Maroc).

Quelque intéressantes que soient ces listes, elles ne nous renseignent pas beaucoup, car elles ne nous disent pas si les évêques de ces villes y ont résidé ou bien s'ils ont été simplement évêques *in partibus,* ce qui semble plus probable.

Ce que nous pouvons retenir comme certain, c'est que partout où le Portugal et l'Espagne se sont établis, un clergé séculier et régulier s'y est immédiatement formé [3] ; mais, il faut

---

[1] Vol. III, p. 375. — *Nota.* Les listes épisc. de ce volume commencent au XVIe siècle.

[2] Nous ne serions pas éloigné de croire que ce Tagaost, que les Augustins ont cru être l'antique Thagaste, patrie de St Augustin, et où, à cause de ce souvenir, ils ont bâti un couvent, a été évêché au XVe siècle. Il est fort possible en effet que le titre de Tagastensis porté en 1452 par Joannes de Enitra, O. P., etc. suffragant de Lisbonne, se rapporte plutôt à Tagaost qu'à notre Souk-Ahras, l'antique Thagaste, qui n'était pas dans la sphère d'influence portugaise, tandis que Tagaost l'était sûrement. Cfr. EUBEL, *l. c.*, II, p. 269.

[3] FÉRAUD, *Rec. Const.*, XIV, 1870, p. 125.

D'après GUBERNATIS (*Orbis Seraphicus,* Missions, I, p. 552-553), Pierre de Navarre après la prise de Bougie, aurait installé dans cette ville 16 religieux de Saint-François.

Il en aurait établi autant à Tripoli, mais on ne voit guère comment

le dire, le plus souvent, le pays environnant est resté complètement fermé à toute propagande religieuse.

C'est à peine si l'on peut constater autour de la ville occupée quelque rayonnement d'influence politique, et encore, bien précaire et à bien petite portée.

Ainsi, vers 1515, il y avait, au Sud de Bougie, un cheikh vassal des Espagnols. Il leur payait chaque année 10000 ducats (82608 francs), 1000 mesures de blé, 1000 moutons, 700 bœufs et 14 chevaux harnachés. Ce cheikh s'appelait Abd el Aziz, l'ancêtre des Oulad Amokran, cheikh de la Kalâa des Beni-Abbès. Mais cet état de choses ne dura pas longtemps car Kheir ed Dîn, établi à Djidjelli, le força à rompre avec les chrétiens.

A l'intérieur de la Grande Kabylie, l'influence espagnole était nulle. Il y avait alors dans la zaouïa de Kouko un marabout influent appellé Si Ahmed, fils de Si Amar ben el Kadi qui, à la tête des montagnards Zouaoua, aida Kheir ed Dîn à prendre Djidjelli aux Génois (1514) [1].

Cette famille des Ben el Kadi possède, paraît-il, des parchemins qui prouveraient leur descendance des Idrissides. Leur ancêtre serait Amar ben Idris qui, en 828, commandait aux tribus Sanhadjiennes. Après la chute des Idrissides [2], cette

---

cela a été possible puisque la ville, une fois prise, fut saccagée mais non occupée.

Sans parler des couvents de religieux déjà mentionnés, citons *ad memoriam* le couvent franciscain de Saint-Jacques *prope Velezium*, (*Peñon* de Velez, sur la côte rifaine du Maroc). Il fut fondé en 1498 et comptait 30 Frères. GONZAGA, *de Origine Seraph. Relig. franc.*, Romæ, 1587, p. 1173a. Il était rattaché à la province de Grenade.

[1] L'année précédente, André Doria, alors au service de la France, y avait installé un comptoir génois, protégé par une citadelle située dans la presqu'île ; Kheir ad Dîn, aidé des indigènes qui convoitaient les marchandises amassées dans ce comptoir, s'empara de la citadelle et en massacra les défenseurs. Cfr. GARROT, *Hist. gén. de l'Algérie*, p. 357.

[2] Devenue vassale des Fatimites, la dynastie Idrisside passa au service des Ommiades d'Espagne en 973.

branche de la famille se retira à Kouko, dans le Djurjura [1].

Si ces documents sont authentiques, peut-être pourrait-on apprendre des descendants de cette famille des détails sur l'extinction du christianisme, en Kabylie. On sait qu'Idris Ier a été un féroce persécuteur des chrétiens, au Maroc. Il serait intéressant de savoir si Amar ben Idris en arrivant à Kouko a introduit en Kabylie les procédés de son ancêtre à Fez et si le fameux khalifat chrétien dont la tombe a été retrouvée à Kouko [2] a eu quelque chose à démêler avec lui.

Puisque nous parlons de Kouko et des Espagnols, disons quelques mots d'un essai d'établissement dans cette localité que fit l'Espagne en 1603.

Voici comment ce fait est raconté par Berbrugger [3] d'après le P. Dan [4].

« Un religieux (espagnol) de Saint-François, nommé P. Mathieu, avait été longtemps esclave à Kouko ; il s'était familiarisé avec la langue du pays et avait eu de fréquents rapports avec le grand cheikh qui le gouvernait. Exploitant l'inimitié naturelle de ces montagnards contre le gouvernement d'Alger dont les prétentions menaçaient leur indépendance, il avait amené ce chef à promettre de donner entrée dans son pays à quelque garnison espagnole. L'endroit choisi pour un prochain débarquement des chrétiens était le petit port de Mers el Fehem (Port au charbon), à Azeffoun, chez les Zekhfaoua, à moitié chemin entre Dellys et Bougie, sur un point de la côte où les Kabyles de Kouko faisaient un commerce assez considérable. Les Européens appelaient cette localité Tamgout, du nom de la montagne qui domine le village kabyle, établi en cet endroit, près de ruines romaines. On

---

[1] *Rec. Const.*, XIV, 1870, p. 121, note 1.
[2] Cfr. Mesnage, *Christ. en Afrique*, II, p. 213.
[3] *Les Epoques militaires de la Grande Kabylie*, p. 106.
[4] *Hist. de Barbarie*, pp. 114-116.

devait livrer en même temps une petite forteresse qui s'élevait près de là.

« Le divan d'Alger, ayant eu connaissance de ce complot, fit partir sans délai une armée qui assiégea cette forteresse où commandait Abd Allah, neveu du grand chef de Kouko. Ce jeune homme, sommé d'en ouvrir les portes, se rendit lâchement et de plus fit connaître tous les détails de l'entreprise à Sliman, alors pacha d'Alger, qui l'engagea à tenir leur accord secret, et à laisser débarquer les Espagnols, lui promettant un soultani (environ 11 fr.) par tête de chrétien, et deux cents pour celle du P. Mathieu.

« Ce dernier qui n'avait nul soupçon de ces événements ne tarda pas à arriver devant Azeffoun, avec quatre galères commandées par le vice-roi de Majorque qui amenait avec lui bon nombre de soldats et apportait une somme de cinquante mille écus. Abd Allah se tenait sur le rivage avec beaucoup de Kabyles et faisait de grandes démonstrations de joie en voyant les Espagnols. Le P. Mathieu, trompé par ces apparences favorables, descend aussitôt à terre avec quatre-vingts des personnes principales des galères. Il demande où est le fils du grand chef de Kouko, qui, d'après les conventions, devait leur être remis en otage. Abd Allah répond qu'il est près de là, dans la forteresse où il attend les Espagnols, et il engage le P. Mathieu à l'y suivre. Le religieux conçoit alors des soupçons et veut retourner aux galères ; mais le perfide Kabyle, levant le masque, se jette sur lui et le tue. Ses compagnons éprouvèrent tous le même sort. »

Un siècle environ s'était écoulé depuis que Pierre de Navarre avait pris Bougie, et il est certain que l'autorité espagnole ne s'était pas étendue jusque là.

Si l'influence extérieure de cette ville fut restreinte et éphémère, son importance, comme centre religieux, ne fut pas plus considérable.

La prise de Bougie qui avait continué si heureusement la croisade du Cardinal Ximénès avait provoqué dans toute la chrétienté les sympathies les plus vives. En France, on s'en réjouit publiquement. Un *Te Deum* fut chanté et des processions générales furent faites à Paris, dans l'Eglise de Notre-Dame, pour en rendre grâces à Dieu [1].

Malheureusement l'Espagne ne sut pas tirer de sa victoire tout le fruit qu'elle pouvait en attendre. Au lieu de chercher à attirer à la foi les indigènes par la persuasion et la charité, l'autorité espagnole aurait, s'il faut en croire les documents arabes, fait saisir tous les enfants musulmans et les aurait envoyés en Europe pour les faire baptiser [2]. Une telle façon d'agir est odieuse et contraire à la pratique de l'Eglise.

Du reste la conduite de Charles-Quint ne fut ni plus magnanime ni plus habile à l'égard du prince chrétien de Bougie, car il y eut là un prince chrétien. C'était le fils du cheikh qui commandait dans cette ville lorsqu'elle fut prise par Pierre de Navarre. Il fut conduit en Espagne, baptisé, et prit le nom de don Fernando, infant de Bougie ; mais on lui refusa la liberté de retourner en Afrique, malgré ses instances pour revoir sa patrie. On a de lui une lettre de 1535 dans laquelle ce prince demande à l'empereur de l'aider à apaiser les créanciers de son père, afin que l'âme de celui-ci soit hors de peine. Il sollicite aussi la permission d'aller demeurer au moins momentanément à Bougie, disant que son séjour dans cette ville pourrait décider beaucoup de ses compatriotes à se convertir à la vraie foi de Notre-Seigneur. Il pourrait aussi susciter des embarras à Barberousse, etc....

L'empereur ordonna qu'on remît à l'illustre infant don Fernando de Bougie la somme de 450 000 maravédis (6750 fr.), mais il ne fut pas question de permettre au dit infant de re-

---

[1] *Mémoires de Dupuy*, dans FÉRAUD, *Rec. Const.*, XIII, 1869, p. 236.

[2] FÉRAUD, *l. c.*, p. 260.

tourner en Afrique [1]. Peut-être le pauvre jeune homme ne la revit-il jamais, car, vingt ans après, Bougie fut reprise par Salah Reïs, pacha d'Alger, et définitivement perdue pour l'Espagne.

Ce ne fut pas du reste une grande perte pour elle, puisqu'elle n'était même pas arrivée à établir un courant commercial entre cette ville et la métropole [2].

L'occupation d'Oran fut plus longue, plus glorieuse pour les armes et l'influence espagnoles ; le fut-elle également pour l'apostolat chrétien ?

La ville était prise depuis trois jours, quand apparut sur les hauteurs voisines, le sultan de Tlemcen qui arrivait à son secours. Son intervention devenant inutile, il retourna dans sa capitale. La populace se vengea de cet insuccès, en y massacrant tous les marchands chrétiens.

L'effusion de ce sang ne remédiait à rien. Comme les revenus du royaume étaient alimentés en grande partie par le trafic des chrétiens de One ou Honein et d'Oran, il cessa. Le sultan forcé d'augmenter les impôts mécontenta le peuple qui menaça de se révolter. Aussi, pour conserver son trône, ne vit-il d'autre parti à prendre que de se faire le vassal de l'Espagne ; et, en 1512, il se rendit à Burgos trouver le roi Ferdinand pour faire alliance avec lui.

Entre Tlemcen et Oran le pays était cependant loin d'être soumis, et ce ne fut qu'après plusieurs expéditions [3] que l'in-

---

[1] FÉRAUD, *l. c.*, p. 265.

[2] Les marchands catalans, poussés par le gouvernement espagnol se présentèrent une fois dans son port ; mais ils ne furent plus tentés d'y revenir, n'y ayant trouvé aucun acheteur.

[3] En 1513, expédition chez les Romra, à l'O. de Mers el Kebir. En 1514, les Espagnols parcoururent les bords de la Sebkha, atteignirent les El Ounazera du groupe des Zmala qui firent leur soumission (GUIN, *Rev. Afric.*, XXX, 1886, p. 312). — En 1543, ils s'avancèrent jusqu'à Mascara et Traria ; en 1545, jusqu'au Tessala. GUIN. *l. c.*

fluence espagnole finit par s'établir sur cette région. Au bout de quelques années toutes les tribus voisines d'Oran reconnaissaient l'autorité des nouveaux maîtres et leur fournissaient même des contingents pour leurs diverses expéditions [1] qui s'étendirent au delà de Reris, et dans le Dj. Houara, chez les Beni Chocrane et les Beni Rached [2] dont les razzias étaient continuelles.

Une des plus importantes expéditions fut celle de 1543, dirigée sur Tlemcen pour y rétablir le roi déchu qui s'était déclaré vassal de l'Espagne. De tous les restes chrétiens qu'avait dû posséder Tlemcen pendant le Moyen-Age puisqu'elle avait servi de lieu de résidence à un corps de troupes chrétiennes, et avait possédé de riches fondouks, les Espagnols ne retrouvèrent qu'une cloche [3]. Elle était dans la mosquée, et grâce à des bougies qu'on y avait fixées, y faisait l'office de lustre [4] !

C'est dans une de ces razzias, vers l'an 1540, que fut pris un enfant arabe qui fut racheté par un prêtre, Juan Caro,

---

[1] Au nombre de ces tribus dont le nom fut depuis si odieux aux musulmans, et auxquelles ils appliquaient comme une insulte l'épithète de *baptisés,* figure, en première ligne, celle des Beni-Amer. Elle fut la première à se soumettre et son exemple fut suivi par les Hamian, les Guirza, les Châfa, les Oulad Ali, les Oulad Khalifa.

[2] Les Beni Rached dont le territoire s'étendait au S. E. de celui d'Oran et que les *Chroniques* espagnoles appellent Ben Arax sont d'origine berbère (Beni Badîn). Leurs principaux centres sont Mascara (Mohaxar), Kalâa; Batha (sur l'O. Mina), près de son confluent avec le Chélif. La province des Beni Rached avait 17 lieues de long, sur 9 de large (La lieue espagnole avait alors 8 kil.). La capitale de cette province qui dépendait du royaume de Tlemcen était Ben Aradj qui comptait alors plus de 2000 habitants (*Ecole des Lettres d'Alger*, XXIII, p. 15).

[3] *Bull. d'Oran,* 1891, p. 247; RUFF, *Ecole des lettres d'Alger*, XXIII, p. 93.

[4] Elle fut transportée à Oran et, de là, au château d'Alcaudète, résidence du chef de l'expédition. *Bull. d'Oran*, *l. c.*

instruit dans la religion chrétienne, puis baptisé sous le nom de Géronimo.

Vers huit ans, quelques captifs arabes l'emmenèrent avec eux et le remirent à ses parents chez lesquels il vécut dans la loi et les coutumes musulmanes jusqu'à l'âge de 25 ans environ ; mais, touché par la grâce, il revint de lui-même à Oran vers 1559, avec l'intention de vivre dans la pratique de la foi chrétienne.

Il y avait dix ans qu'il servait dans les troupes indigènes au service de l'Espagne quand il fut pris, en mai 1569, par des corsaires, conduit à Alger et remis au gouverneur de cette ville, Euldj Ali, le fameux renégat calabrais. On sut bien vite que Géronimo était chrétien et on s'efforça de toutes manières de le faire revenir à la pratique de l'Islam. Ne pouvant y parvenir, les gardiens du bagne le dénoncèrent à Euldj Ali qui le condamna à être empisé dans le fort de Bab-el-Oued qu'on était alors en train de bâtir. Géronimo se laissa sans mot dire attacher les pieds et les mains, placer au fond de la caisse à pisé et subit son horrible supplice avec le plus héroïque courage. C'était le 18 septembre 1569 [1].

La cause de ce vénérable martyr est aujourd'hui introduite en cour de Rome. Espérons qu'elle aboutira heureusement et que bientôt nous pourrons vénérer sur nos autels ce glorieux témoin du Christ. Du haut du Ciel où il règne, il prendra plus efficacement sous sa protection, les nombreuses missions que nous avons établies au milieu de ses compatriotes [2] et attirera à la foi qu'il a scellée de son sang, des

---

[1] Cfr. Berbrugger, *Géronimo, le martyr du Fort des Vingt-Quatre Heures, à Alger*, 1859, pp. 13, 41.

[2] On l'appelle quelquefois le martyr arabe, mais il paraît plus probable qu'il était de race berbère. Il est vrai que Yarmoracène, le fondateur de la dynastie zeyanide de Tlemcen, a établi quelques fractions de tribus hilaliennes, arabes par conséquent, dans les plaines qui entourent Oran. Mais il n'est pas moins certain que le fond de la population

légions de ces Berbères dont la race couvre l'Afrique Septentrionale tout entière, et qui ont donné à l'ancienne Eglise d'Afrique, non seulement des chrétiens, mais des évêques et des moines [1].

Avec le jeune Géronimo plusieurs autres enfants durent être baptisés, puisque telle était la manière expéditive des Espagnols de faire la mission, mais y eut-il alors des conversions dans les tribus indigènes ralliées à la cause espagnole ?

A part une fraction des El Ounazera qui embrassèrent le christianisme, on ne sait en quelles circonstances, et qui se retirèrent à Ceuta pour y pratiquer librement leur nouvelle religion [2], on ne voit pas que le christianisme ait fait, à Oran, d'importantes conquêtes.

La ville avait pourtant un clergé nombreux. Il y a eu, au commencement, comme nous l'avons dit, un évêché, puis une collégiale, dont le prévôt portait les insignes épiscopaux.

Dès le commencement de la conquête, il y eut un couvent de dominicains [3], avant 1543, un autre de Franciscains [4], et

---

qui habite les montagnes de toute cette région est berbère. La grande tribu des Beni Rached en particulier qui, à l'époque espagnole, occupait tout le territoire entre Oran et Tlemcen et chez laquelle la garnison d'Oran allait pour ainsi dire, chaque année, faire des razzias, était certainement berbère. Peut-être l'étude des restes du martyr, faite par des anthropologistes compétents pourra-t-elle un jour résoudre ce problème ethnographique ? (*Rev. Afric.*, II, 1857, p. 28; XXX, 1886, p. 412).

[1] Les Inscriptions nous ont fait connaître un *Yader*, évêque, et un *Jader*, abbé. Ce mot n'est très probablement autre que Idir, nom si fréquent chez les Kabyles. Cfr. MESNAGE, *l'Afrique Chrétienne*, pp. 115, 119.

[2] GUIN, *Rev. Afric.*, XXX, 1886. p. 312.

[3] *Ad ann. 1509. Expugnata apud Afros ab Hispanis civitate de Oran, Fratres Predicatores, auctoritate regia, illico in eâdem conventum amplamque ecclesiam construxere.* FONTANA, *Monum. Domin.*, p. 409. — C'est là que le comte d'Alcaudète est allé recommander à Dieu son expédition de Tlemcen, 1543, et qu'il chanta un deuxième *Te Deum* à son retour, après avoir remercié Dieu une première fois dans l'église principale. (*Bull. d'Oran*, 1891, p. 465).

[4] Le couvent de Saint-François était à l'endroit actuel des Magasins

plus tard de Mercédaires [1]. Bref, en 1790, il y avait, à Oran, quatre églises, toutes de fondation royale [2], sans compter la chapelle de Saint-Michel Archange, à la Casbah, et celle du Mont-Carmel, au faubourg de la Marine.

C'était certes plus qu'il n'en fallait pour la faible population de la ville, et, de tous ces religieux, il eût été facile d'en distraire quelques-uns pour les œuvres extérieures de l'apostolat. Mais, tandis que leurs confrères se donnaient alors avec tant d'ardeur à l'évangélisation du Nouveau Monde, ceux de l'Ancien semblent impuissants et découragés. Une lettre du comte d'Alcaudète qui a gouverné Oran de 1534 à 1558 nous renseigne sur cet état d'esprit qu'il est le premier à déplorer. Après avoir réclamé pour l'Eglise et pour les monastères des personnes ayant de l'autorité, donnant le bon exemple, capables d'attirer et de convertir les Juifs et les Mores, il déclare que les prêtres et les moines qui se trouvent à Oran sont fort peu méritants, et il en réclame qui soient versés dans la connaissance de la langue hébraïque ou, du moins, arabe, afin de pouvoir se faire comprendre de ceux qu'ils doivent catéchiser, « car, ajoute-t-il, irrévérencieusement et sur un ton de persiflage peu digne d'un chrétien, s'ils ne doivent servir qu'à dire la messe, il vaudrait mieux pour la défense de la ville avoir 20 soldats que 50 moines. » Enfin le comte se plaint de certains Supérieurs de couvents qui ne donnaient pas l'exemple de l'obéissance [3].

---

du campement militaire. Il était peut-être sous le vocable de Saint-Bernardin de Sienne, car nous savons que ce saint était, avec Notre-Dame des Victoires, le patron de la ville.

[1] Ruff, *Ecole des Lettres d'Alger*, XXIII, p. 33.

[2] La population était de 9500 hab. y compris les Mores soumis. Dans le recensement de 1771, on ne comptait que 532 maisons appartenant à des particuliers et 49 à l'Etat. De Sandoval, *Rev.Afr.*, XVI, 1872, p. 287.

[3] Il s'agit d'un prieur qui, trouvant probablement la vie plus confor-

Comme on le voit, la situation religieuse dans les colonies espagnoles d'Afrique n'était pas plus brillante que la situation politique.

A part une interruption de vingt-quatre ans, de 1708 à 1732, l'Espagne resta à Oran jusqu'en février 1792. La ville avait été détruite par un tremblement de terre, presque complètement, quelques mois auparavant, et Charles IV préféra l'abandonner ainsi que Mers el Kebir plutôt que de les rebâtir. A la nouvelle du départ des troupes espagnoles [1], ce ne fut qu'un cri de joie chez tous les musulmans du pays. Le bey Mohamed el Kebir, accouru de Mascara, entra dans Oran alors que les Espagnols étaient sur le point de s'embarquer à Mers el Kebir, et, pour consacrer le souvenir de cet événement, il fit placer l'inscription suivante sur la porte de Rosalcazar (Château-Neuf):

Louange à Dieu unique!

Oran a été conquise ; Dieu l'a rendue aux musulmans, en a fait sortir les infidèles humiliés et abaissés, sous le règne prospère du Sultan très grand, du souverain très glorieux, le Seigneur Selim, que Dieu lui accorde son secours ; sous le gouvernement du très honorable, très élevé, très brave, très utile, le Seigneur Hassan [2], que Dieu le fortifie ; par le bras du régénérateur de la guerre sainte, du destructeur de la tyrannie et du désordre, le Seigneur Mohamed bey [3], fils d'Osman bey, que Dieu le protège !

A la date du lundi, 4 du mois de Redjeb, de l'année 1206 (1791-1792 [4].)

---

table dans la Mère-Patrie qu'en Afrique ne voulait pas se rendre à son poste. RUFF, la Domination Espagnole à Oran, *Ecole des Lettres d'Alger*, XXIII, p. 33

[1] 27-28 février.

[2] Baba Hassan, dey d'Alger.

[3] Mohammed el Kebir, bey de Mascara.

[4] *Rev. Afric.*, XVI, 1872, pp. 354-355.

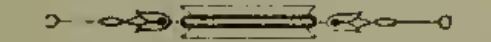
En vue de perpétuer également le souvenir de cet éclatant succès, le dey d'Alger, Hassan, ordonna qu'au milieu des ruines de la ville, on construisît une mosquée [1], avec le produit du rachat des captifs chrétiens.

Ainsi disparut de l'Algérie le dernier vestige de la puissance espagnole, dont la politique a, la plupart du temps, été sans grandeur et sans résultats appréciables. L'Espagne a voulu mettre sur la côte d'Afrique des princes vassaux, les protéger contre leurs ennemis, mais sans y consacrer ni assez d'hommes, ni assez d'argent ; quand le Turc est entré en lice, elle a voulu le chasser, mais sans s'installer, à sa place. Les déboires, les défaites sont venus. Charles-Quint s'est découragé, et laissé absorber par les affaires d'Allemagne, d'Italie, du Nouveau Monde et c'est ainsi que l'Espagne qui pouvait se créer un empire à ses portes, a laissé irréalisé l'idéal du grand Ximénès. L'Afrique lui a échappé et l'état religieux du pays y a été plus misérable qu'il n'avait jamais été.

Comment se fait-il que l'Afrique qui, au XIII[e] et au XIV[e] siècle, possédait des monastères de religieux si nombreux, ait vu si tôt tarie la source de vie chrétienne qui, par eux, découlait sur tout ce pays ? C'est ce que nous allons maintenant rechercher.

---

[1] Cette mosquée dite du Pacha a été conservée au culte musulman. Elle est située rue Philippe.



CHAPITRE VIII

CAUSES DE L'EXTINCTION DES ÉGLISES PORTUGAISES ET ESPAGNOLES

La première cause a été, croyons-nous, la grande peste de 1348-1351.

Venue d'Asie, portée par les soldats et les marchands, elle traversa l'Egypte, l'Ifrikia et, de là, passa en Italie et dans tout le reste de l'Europe. La mortalité fut effrayante. La moitié de la population, dit Lavisse [1], les deux tiers disent plusieurs *Chroniques,* disparut de l'Europe [2]. Des provinces entières furent presque complètement dépeuplées.

Les religieux ne furent pas plus épargnés que le reste de la population ; au contraire, car obligés par leur vocation d'administrer les derniers sacrements aux malades, ou même, poussés par leur zèle à remplacer auprès des mourants leurs parents qui s'étaient enfuis, ils furent littéralement fauchés par le fléau [3]. En Provence, pendant le carême de 1348, 378

---

[1] ERN. LAVISSE, *Hist. de France*, IV, p. 87.

[2] «..... *ita sævientem (pestem) ut ex tribus mortalium partibus duas absorbuerit illa.* » FONTANA, *Monum. Ord. Dominic.*, p. 219.

[3] « *Tot religiosi nostri, in sacramentorum ministerio infirmis præstito, periere ut brevi tempore in cunctis provinciis multi conventus desolati remanserint, fratribus in infirmorum servitio peste sublatis.* » FONTANA, *Monum. Ordin. Dominic.*, p. 223.

dominicains moururent ; à Montpellier, il n'en survécut que 7. A Carcassonne, tous les Frères Mineurs succombèrent ; quant à l'Ordre de Saint-Dominique, il perdit 46 de ses membres sur 64 [1].

Partout ailleurs ce fut la même proportion ; les Ermites de Saint-Augustin perdirent 5084 des leurs [2] ; les Franciscains en perdirent 30000 dans la seule Italie [3].

On devine facilement ce que devinrent les Missions pendant et après un tel désastre. La Congrégation dominicaine des Frères Pérégrinants en Asie fut, dit le P. Mortier [4], presque anéantie. Elle comptait, ajoute-t-il, 15 résidences en ces vastes contrées, il ne resta que 3 religieux.

Nous ne savons si ce fut la même proportion en Afrique, mais rien ne nous autorise à le mettre en doute.

Le fléau disparu, il fallut songer à combler les vides. Mais les supérieurs songèrent évidemment, avant tout, à remplir les Noviciats d'Europe [5]. Ne fallait-il pas former des missionnaires avant de les envoyer dans les pays lointains ?

---

[1] Cfr. WADDING, *Annales*...., III, ad ann. 1348, n. 2 ; GERMAIN, *Hist. de Montpellier*, II, p. 262 ; DENIFLE, *La désolation des Eglises, monastères*, etc. *vers le milieu du XVe siècle*, Mâcon, 1897 ; P. BOUGES, *Hist. eccl. et civile de la ville et du diocèse de Carcassonne*, 1741, p. 232.

[2] P. ANT. HÖHN, Ord. Eremit. S. Aug., *Chronologia Prov. Rheno-Suevicæ........ illustrata*, 1744, p. 57.

[3] *Vitoduran. Chronic.*, 1735, (*Thesaurus Histor. Helvetic.*. p. 480). Cfr. MORTIER, *Les Maîtres Généraux*, III, p. 256.

[4] MORTIER, *l. c.*, p. 262.

[5] Tous les auteurs font remonter à cette époque la décadence des Ordres religieux. Voici comment s'en expliquent les *Chroniques* Dominicaines et Augustiniennes. « *Deficientibus piorum eleemosynis eò quia qui remanserant superstites, relictis ædibus ad deserta loca convolabant, coacti sunt Fratres nostri aliorumque Ordinum Professores, conventus et monasteria deserere, aliasque ad partes fugitantes declinare ; ex quo paulatim facta est ruina magna in cunctis Sacris Ordinibus, eversâ Regulari Observantiâ.* » FONTANA, *Monum. Ordin. Dominic.*, p. 219.

Torelli est peut-être encore plus vrai en nous disant que la hâte des

Ce souci fut-il mis en pratique avec trop de rigueur ? C'est possible. Nous voyons en effet le Pape Grégoire XI obligé d'intervenir à cette occasion entre les Frères Pérégrinants et le Maître Général des Dominicains :

« A notre cher Frère Elie, Maître de l'Ordre des Frères Prêcheurs, salut et bénédiction.

« Nous avons appris avec déplaisir que.... des Frères de l'Ordre ont fait tous leurs efforts pour empêcher le départ de ceux qui, plus fervents et plus zélés dans le service de Dieu, voulaient se dévouer à ce ministère (apostolique)...... Nous vous ordonnons par les présentes de faire connaître notre volonté à tous et à chacun des Prieurs provinciaux et conventuels des provinces d'Aragon, de Toulouse, d'Espagne...

« Fait à Avignon, le 16 des calendes de février, la IVe année de notre pontificat (17 janvier 1374) [1]. »

Cette mention des provinces espagnoles nous reporte vers l'Afrique. L'Espagne et le Portugal furent moins dévastés par la peste que certains autres pays de l'Europe, mais ils furent en fait davantage éprouvés en ce sens qu'à la peste succéda dans ces pays une horrible famine qui fut presque aussi terrible que le premier fléau [2]. Les conséquences de ce

---

supérieurs d'Ordres à remplir les vides leur fit accepter une foule de jeunes gens sans vocation : « *Volendo i superiori riempire li sudetti monisteri di nuovi Religiosi, fù di mistieri di prendere alla rinfusa d'ogni sorte di gente, laondè cominciò poi a poco a poco ad intepedirsi e poi a raffreddarsi ancora molto notabilmente l'osservanza Regolare, atteso che la gran moltitudine dei giovani presi nelle Religioni non essendo avezza ai rigori praticati dai vecchi religiosi, cominciò di tal sorte a rilasciarsi che fù necessario, indi ad alcuni anni, che in tutte le Religioni s'introdussero varie Riforme.....* » Torelli, *Secoli Agostiniani*, VI, p. 20.

[1] Mortier, *Les Maîtres Généraux*, III, p. 443.

[2] « *Intorno a questo tempo sopragiunse un'orribilissima carestia, massimè nelle parti di Spagna e di Portogallo per la quale morirono in gran copia, di fame, moltissime genti, e specialmente gran parte dei monisteri di tutte le Religioni rimasero quasi senza religiosi.* » Torelli, *Secoli Agostiniani*, VI, p. 20.

double désastre se firent surtout sentir en Afrique. L'apostolat africain se maintenait presque uniquement à l'aide des vocations venues d'Espagne et de Portugal ; la source venant à se tarir, se tarit également le ruisseau, de sorte que des chrétientés vinrent à être complètement privées de prêtres. Tel était encore l'état du Maroc, quatre-vingts ans après l'apparition de la peste noire, en 1429 ! Pendant ce laps de temps, l'immense désastre n'avait pu être réparé. C'est du moins ce que nous pouvons conclure de l'étrange conduite de l'évêque Petrus, dont nous avons parlé plus haut. Il était sans clergé puisque, lors de sa fuite, les fidèles se trouvèrent entièrement privés des sacrements. Lorsque la capitale était dans un si triste état, que devait-il en être du reste du pays ? Si on déplore le crime que ce pauvre évêque a commis en abandonnant ses ouailles et en se retirant on ne sait où, on est tenté de l'excuser quelque peu quand on le voit seul, sans clergé, sans même un seul prêtre pour l'aider et le remplacer au besoin, sans espérer d'en recevoir de la Mère-Patrie, épuisée elle aussi et dans l'impossibilité de faire face aux besoins qui se présentaient chaque jour plus pressants.

Quelque terrible qu'ait été le fléau, il était réparable avec le temps. De fait, 150 ou 200 ans après, dès le commencement du XVI[e] siècle. l'Europe débordait de nouveau de sève et de vie. Malheureusement pour l'Afrique, . Christophe Colomb découvrit alors le Nouveau Monde ; la route des Indes Orientales et Occidentales venait d'être ouverte. Oubliant les vieilles escales de la Barbarie, les marchands s'élancèrent à la suite des navigateurs sur ces routes semées d'or et de profits de toutes sortes ; les Ordres religieux ressuscités préférèrent au vieux monde musulman où il n'était permis, et encore au milieu de quels dangers ! que de glaner quelques rares épis, par ci par là, ces nouveaux continents où la moisson ne demandait qu'à être fauchée.

Aussi, assiste-t-on tout d'un coup à un essor merveilleux

de l'apostolat. A la fin du XV[e] siècle, l'Afrique gémissait abandonnée de tous les Ordres Religieux découragés du peu de fruits opérés par ceux de leurs membres qui y travaillaient encore. Mais à peine le mot magique de nouveaux mondes découverts eut-il retenti à travers l'Europe que des centaines de missionnaires se levèrent à la fois du sein des générations rajeunies pour partir à la conquête spirituelle de ces mondes. Les provinciaux d'Espagne et de Portugal n'avaient personne pour envoyer au secours du pauvre évêque de Maroc, mais ils trouvèrent des milliers d'apôtres prêts à courir à la suite des Colomb [1], des Cortez, des Pizarre et de cent autres conquérants en Amérique et dans l'Extrême Asie, afin de planter la croix partout où ceux-ci avaient tiré l'épée.

En peu d'années, Dominicains, Franciscains, Augustins, couvrirent les routes des Indes et se disputèrent les empires de ces vastes régions.

De toutes les provinces formées par ces Ordres, celles d'Espagne et de Portugal marchaient en tête de toutes les autres. Rien que dans la Province d'Espagne proprement dite, l'Ordre de Saint-Dominique comptait au milieu du XV[e] siècle 2000 religieux et, dit le P. Mortier, proportion gardée, ce chiffre n'était pas moindre dans les provinces d'Aragon et de Bétique [2]. Aussi, en dépouillant les *Chroniques* de ces

---

[1] Alors que tout le monde le traitait d'insensé, ses deux seuls protecteurs en Espagne furent un franciscain, le Fr. Antonio de Marchena, gardien du couvent de la Rabida, et un dominicain, Diego de Deza, prieur du couvent de Saint-Etienne à Salamanque, plus tard (1494) évêque de Zamora. Le P. Mendoza, sous-prieur au couvent de Salamanque, demanda à suivre le célèbre explorateur. Trois de ses Frères auxquels il confia son projet entrèrent dans ses vues et partirent pour Saint-Domingue, pendant que Mendoza négociait à Rome les intérêts de cette mission. Cfr. MANDONNET, *Les Dominicains et la découverte de l'Amérique*, p. 144 etc.

[2] MORTIER, *Hist. des Maîtres Généraux*, V, p. 596.

Ordres, assiste-t-on presque chaque année au départ de nombreuses caravanes se dirigeant vers tous les points du monde nouvellement découverts [1].

De ces centaines et de ces milliers de missionnaires, aucun, pour ainsi dire, n'était plus destiné à l'Afrique septentrionale ; tous lui tournaient le dos, ou allaient s'établir sur ses côtes de l'autre hémisphère : le Mozambique, le Monomotapa, etc. C'est à l'occasion du baptême de Philippe « empereur » de ce dernier pays (1652), de son fils et des principaux dignitaires de sa cour, que le Ministre général, J. M. de Marinis, adressait à l'Ordre Dominicain une circulaire où il constatait ce nouvel état de choses. Il terminait ainsi : « La divine Providence a disposé les événements de façon qu'au moment où sous le Tropique du Cancer les semences de la foi, troublées çà et là, se sont presque desséchées, elles donnent ailleurs leurs fruits en surabondance, sous le Tropique du Capricorne [2]. »

Il était évidemment plus consolant pour eux de donner, au grand jour, le baptême à des peuples entiers, par dizaines et par centaines de mille âmes [3], que de se cacher au fond d'un bagne pour baptiser un musulman, instruit à grand peine, et non sans danger.

Aussi l'on peut dire en toute vérité que la découverte de l'Amérique et du Cap de Bonne-Espérance, qui a été pour

---

[1] Cfr. FONTANA, *Mon. Ord. Dominic.*, aux années 1503, 1506, 1510, etc. etc. ; TORELLI, *Secoli Agostin.*, VI, et *passim.*

[2] « *Sic librante Dei providentia, ut quando sub Cancri tropico passim turbata fidei semina fere exaruerunt, eadem uberius alibi, sub Tropico adolescant.* » *Année Dominicaine*, 4 août, p. 304.

[3] St Louis Bertrand a passé 7 ans au Pérou de 1562 à 1569 : « On dit qu'au bout de trois mois il avait baptisé 10000 Indiens. » MORTIER, *Hist. des Maîtres Généraux*, V, p. 597.

Cfr. dans le volume précédent, le chapitre sur les Causes de l'Extinction du christianisme en Afrique.

l'Eglise et pour le monde l'aurore des plus beaux jours, est devenue pour l'Afrique Septentrionale en particulier le crépuscule de la plus profonde des nuits.

La troisième cause qui a amené l'extinction des rares chrétientés qui vivotaient encore au XVe siècle, a été l'état d'exaspération où s'est porté le fanatisme indigène, soit à la suite des conquêtes portugaises et espagnoles, soit après l'expulsion des Mores de la péninsule ibérique.

Dès lafin du XIVe siècle, l'Espagne était venue frapper un grand coup en Afrique. Pour venger toutes les déprédations des corsaires marocains sur les côtes d'Espagne, Henri III s'était résolu à une expédition. En 1399, il s'était dirigé sur Tétouan, dont les corsaires rivalisaient d'audace avec ceux de Bougie et de Tunis, l'avait prise, saccagée et, après avoir passé la moitié de ses habitants au fil de l'épée, avait emmené l'autre moitié en Espagne.

La prise de cette ville eut des conséquences incalculables au point de vue du sort des chrétiens d'Afrique. Des Marabouts se levèrent de tous côtés, surtout du pays de Drâa [1] pour recueillir des aumônes en faveur des captifs [2] et prêcher la guerre sainte.

La prise de Ceuta en 1415 et l'expédition sur Tanger de 1437 par les Portugais ne firent qu'augmenter l'exaltation maraboutique. Bientôt une armée musulmane considérable fut réunie sous les murs de Tanger et les Portugais vaincus, furent obligés de capituler et de se rembarquer en promettant de rendre Ceuta.

C'est dans cette circonstance que s'affirma surtout la puissance à laquelle était arrivée la classe des marabouts, auxquels on devait, à n'en pas douter, cette brillante victoire, 1437.

---

[1] MERCIER, *Rec. Const.*, XIX, 1878, p. 217.

[2] On sait que les musulmans ne peuvent être mis en esclavage. VAN DER BERG, *Principes de droit musulman*, p. 166, etc.

Un événement de la plus haute importance vint quelques années plus tard, mettre le comble à l'exaltation des Espagnols et à la fureur des Marocains. Ce fut la prise de Grenade avec laquelle disparaissait la domination musulmane en Espagne, 1492.

Un morceau du *Nech el Methani* [1] nous peint au vif l'état de stupeur et de rage où fut jeté l'Islam, au Maroc, à la nouvelle de ce désastre : « L'Andalousie est aujourd'hui sous la main des chrétiens ! Ils ont changé en ténèbres le jour qui l'éclairait, ses mosquées sont devenues des temples d'idoles, ses lions sont la proie que se disputent les chiens !

« Et la grande mosquée de Cordoue pleine de livres ! ses portes sont aujourd'hui fermées, elle est le refuge des rats, un chenil !

« Les chrétiens ont équipé à grands frais leur flotte, leurs raïs sortent chargés de munitions pour la guerre, ils exigent des musulmans un impôt, et voilà que, leur coup fait, ils vont revenir chez eux vainqueurs !

« Oh ! si, parmi les gens du Magreb ou d'Alger, il n'y a pas d'homme d'aide et de secours pour la religion, que Dieu les rende la proie des chrétiens ! qu'il obscurcisse leur vie par une mort infamante ! Qu'il livre Constantinople aux fureurs de la peste qui emporte tout !

« Mais que dis-je ! leurs cœurs palpitent, leurs yeux versent des torrents de larmes, ils voient l'incendie qui dévore les demeures de l'Andalousie et qui ne s'arrête ni nuit ni jour ! »

Le principal des marabouts qui s'était mis à prêcher la guerre sainte s'appelait Abou Abd Allah Mohamed Ben Abd er Rahman el Djazouli et était parvenu à grouper autour de lui plus de 12000 khouans. Le *saint,* comme on l'appelait, ayant porté ombrage aux Mérinides, ceux-ci le firent empoi-

---

[1] I, p. 102, dans A. Cour, *Ecole des Lettres d'Alger,* fasc. XXIX, p. 40.

sonner. Ce fut leur perte : les Chorfa du Drâa [1] qui s'étaient levés eux aussi contre l'ennemi, après avoir fait assassiner Yahia ben Toufa, lequel commandait au nom des Portugais entre Safi et l'Atlas, se tournèrent contre la dynastie régnante, l'accusant d'être complice de l'étranger. Ils battirent les derniers Mérinides, les chassèrent de leur capitale et se mirent à leur place, 1518 [2].

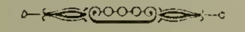
C'est ainsi qu'après un siècle de prédications furibondes, les marabouts se sont rendus maîtres de tout le Magreb, ont permis à la dynastie Saâdienne de se substituer au Maroc à celle des Mérinides, 1508-1509, pendant que les Turcs profitant de l'état d'anarchie où se trouvait de ce fait toute l'Afrique Septentrionale, s'établissaient de leur côté à Alger pour, de là, disputer Tlemcen aux Espagnols et dominer Constantine, Tunis et Tripoli.

---

[1] Une branche de la famille d'Ali était venue, paraît-il, vers la fin du XIII[e] siècle, se fixer au Magreb. Quelques membres issus de cette famille s'établirent, vers le XIV[e] siècle, à Tagmadert, dans la vallée de l'Oued Drâa, où on la désignait sous le nom de Chorfa saâdiens (*saàdi* = heureux).

D'autres membres de cette famille choisirent, vers la même époque, comme résidence, la ville de Sidjlimassa dans le Tafilala, où elle prit le nom de Chorfa Hassanides ou Filalides. GARROT, *Hist. gén. de l'Algérie*, p. 352.

[2] C'est, au plus tard, à l'entrée des Chorfa Saâdiens à Fez et à Maroc qu'il faut placer la complète destruction de ces deux chrétientés.



CHAPITRE IX

TRAITE DES ESCLAVES. RACHATS. QUELQUES CHIFFRES.

Nous avons dit que Dieu se servit de quatre sortes de groupes chrétiens pour donner naissance, au Moyen Age, à une nouvelle Eglise d'Afrique ; les indigènes mozarabes, les milices, les marchands et les esclaves.

Nouvelle Eglise d'Afrique ! ce mot est bien prétentieux, si on la compare à l'ancienne, dont elle n'était que l'ombre ; il est juste quand même, jusqu'à un certain point, puisqu'elle a eu sa série d'évêques, dont quelques-uns paraissent avoir brillé de la double auréole de la sainteté et des œuvres.

Au commencement du XVIe siècle, de ces quatre sortes de groupes, un seul subsiste, le plus misérable et le moins capable de conserver l'apparence d'Eglise.

Plus de milice chrétienne ! nous n'en voyons plus trace au Maroc ni à Tlemcen, dès la fin du XIVe siècle [1]. De Tunis, elle ne disparaît qu'à la fin du XVe et, peut-être, au commencement du XVIe, avec le départ des chrétiens du faubourg El Manera, pour Naples [2].

---

[1] IBN KHALD., IV, p. 375 de la trad.; DE MAS LATRIE, *Traités de paix et de commerce....*, p. 150.

[2] Voir plus haut : chapitre III. Chrétientés mozarabes sous les Hafsides,

Plus de fondouks avec leurs antiques privilèges. Tlemcen a brûlé les siens en 1510, et les autres ont été abandonnés au fur et à mesure que le trafic s'est transporté dans les Indes orientales et occidentales.

Plus de chrétientés mozarabes. Elles ont disparu du Maroc avec l'arrivée des Saâdiens, en 1518, et de Tunis, avec le départ de Charles-Quint de cette ville, 1535.

Pour représenter l'Eglise en Afrique pendant les XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles on n'aperçoit donc plus que les pauvres esclaves, avec les quelques Rédempteurs qui les visitent.

Notre tâche qui était de suivre l'Eglise d'Afrique dans ses développements et dans son déclin, jusqu'à son extinction est donc pour ainsi dire achevée.

Néanmoins, comme le rachat des esclaves nous montre l'action persistante de l'Eglise sur la partie de son troupeau la plus malheureuse et la plus abandonnée, nous allons essayer de donner une idée de l'extension que ce fléau a prise, pendant ces trois siècles, à la honte du nom chrétien, de ce que les Ordres Rédempteurs ont fait pour porter remède à ce fléau, et, malgré tous leurs efforts, des résultats effrayants que cette traite a eus, au point de vue religieux, sur la population du littoral africain.

On peut dire que, dès les premiers jours de leur conquête, les Arabes aidés des Berbères qui avaient des « dispositions innées pour la piraterie [1] » ont organisé ces sortes d'expéditions. A peine Hassan a-t-il été maître de Carthage (698), qu'il fit venir d'Egypte des Coptes auxquels il confia la fabrication de navires pour aller faire la course sur les côtes de la Sicile, de la Calabre, etc.

---

p. 100. De Mas Latrie suppose faussement qu'elle a pu subsister jusqu'à l'arrivée des Turcs en 1573 (*l. c.*, p. 340).

[1] De Mas Latrie, *l. c.*, p. 236.

La Sicile conquise (827-965) [1] les corsaires arabes ne tardèrent pas à aller attaquer les côtes de l'Etat Pontifical, de la Toscane, de la Sardaigne, de la Corse, etc.

A la suite de ces expéditions, les malheureux prisonniers furent, souvent du moins, non pas vendus mais transportés sur quelque point de l'Ifrikia. C'est ainsi que la région voisine de Kairouan appelée par les auteurs arabes Serdania a probablement pris ce nom d'un groupe de Sardes qui y ont été transportés [2].

Jusqu'au XIe siècle, les flottes barbaresques purent insulter presque impunément les côtes de l'Italie, de la Grèce etc. Mais à cette époque les choses changèrent de face. Pise et Gênes, dont la puissance grandissait alors rapidement, purent bientôt se mesurer victorieusement avec les Barbaresques et transporter sur leurs côtes les ravages que ceux-ci faisaient chez eux. En 1063, Pise pénètre dans le port de Palerme et y fait un tel butin qu'avec les profits qu'elle en retire elle peut commencer la construction de sa magnifique cathédrale. En 1086, la flotte alliée des Pisans et des Génois prend d'assaut la ville d'El Mehdia, la pille et ne consent à se retirer qu'au prix d'une rançon de 100000 dinars d'or (1300000 francs).

Mais tous ces actes d'hostilité n'étaient de part et d'autre que des faits de guerre. On faisait des prisonniers, on les échangeait, on ne les vendait pas encore, sur le marché comme des animaux. La piraterie proprement dite était elle-même prohibée. « Les gouvernements de Pise et de Gênes, dit de Mas Latrie, s'engageaient publiquement à unir leurs galères aux navires que les émirs pouvaient diriger contre les pirates.... On cherchait surtout à empêcher la vente des

[1] D. G. Lancia di Brolo, *Storia della Chiesa in Sicilia*, II, pp. 241-260; Cfr. Amari, *Storia dei Musulmani in Sicilia*, lib. II, cap. I.

[2] Cfr. El Bekri, Ibn el Athir et El Kairouani, dans Fournel, *Les Berbers*, II, p. 360.

gens capturés et réduits en esclavage par les corsaires [1]. »

Toutefois, ces clauses ne tardèrent pas à être lettre morte. Dès le XII[e] siècle, les rois de Tunis tolérèrent, même sous leurs yeux, la véritable traite des esclaves chrétiens et c'est bien sur un marché que saint Jean de Matha et ses compagnons firent leurs premiers rachats à Maroc, Alger, Tunis, etc.

Malheureusement les chrétiens n'ont pas tous su se garder de cet excès. L'Europe a quelquefois eu aussi ses marchés d'esclaves musulmans ; il y en a eu en particulier à Gênes [2] et à Pise [3].

Malgré cet état de choses qui est allé en empirant, on distingue cependant encore au XIV[e] siècle, dans les traités passés entre les émirs et les chrétiens, le désir de circonscrire le mal. Engagement est pris officiellement d'empêcher de part et d'autre la mise en vente de l'homme [4].

Mais au mépris de tous ces engagements et de toutes ces défenses, « malgré la sincérité des efforts faits de part et d'autre pour en assurer l'exécution, les esclaves musulmans étaient nombreux en Europe, et plus nombreux encore les malheureux chrétiens qui traînaient leurs fers en Afrique [5]. »

On peut même dire que certains capitaines européens se rendirent coupables d'atrocités aussi grandes que celles que

---

[1] De Mas Latrie, *l. c.*, Introduction, p. 96. Cfr. Féraud, *Rec. Const.*, XIII, 1869, p. 223.

[2] Canale, *Storia di Genova*, III, p. 197.

[3] Les esclaves payaient 4 lires à l'entrée et à la sortie de la ville. Cfr. De Mas Latrie, *l. c.*, p. 215. Cet auteur parle, à la même page, de nombreux esclaves venus du Nord et des pays Slaves, et qu'on incorporait dans les armées musulmanes du Magreb. Ils auraient été si nombreux, d'après Ibn el Athir, qu'ils auraient fini par créer, dans quelques districts du Maroc, une race d'enfants au teint blanc et aux yeux bleus. (Ibn Khald., II, p. 573).

[4] De Mas Latrie, *l. c.*. p. 216.

[5] De Mas Latrie, *l. c.*, p. 233.

l'on reproche aux musulmans les plus féroces ; tel Roger Doria, amiral d'Aragon, qui, en 1284 et 1286, débarque subitement dans l'île de Djerba, ravage ses campagnes et emmène plus de 2000 captifs qu'il fait vendre en Europe ; tel encore Philippe Doria qui, en pleine paix, s'empare de Tripoli sans défense, pille la ville plusieurs jours et emmène en esclavage 7000 personnes [1]. De Mas Latrie ajoute que cette agression inqualifiable laissa de profondes rancunes dans la population de Tripoli et que les relations des chrétiens avec la région orientale du Magreb s'en ressentirent longtemps [2]. On le comprend !

Malgré tout, les horreurs de la traite ne sont pas encore arrivées à leur comble ; elles ne le seront que lorsque celle-ci sera élevée à l'état d'institution permanente.

Cet infâme trafic débuta d'abord dans quelques villes vers le milieu du XIV[e] siècle. Voici ce qu'Ibn Khaldoun dit de Bougie : « L'habitude de faire la course contre les chrétiens s'établit à Bougie, il y a une trentaine d'années [3]. La course se fait de la manière suivante : une société plus ou moins

---

[1] « *Ad insulam Zerbi quæ pro rege Tunexis tenebatur, accessit (Rogerius de Lorea), ac ipsam cepit et depopulavit thesauris et omnibus rebus eorum et adduxit in Siciliam homines et feminas...., et eas ibidem pro majori parte vendidit, et per alias diversas partes mundi vendi mandavit.* » JAC. AURIE, *Annal.*, *Monum. Germ. Script.*, XVIII, p. 310.

« *Perrexit (dictus Rogerius) ad insulam de Chercenis (Kerkenna).... eamque cepit et depopulavit et homines et feminas in Sicilia vendidit et per diversas mundi partes vendi mandavit.* » JACOBI AURIE *Ann.*, *l. c.*, p. 314.

« *La città di Thrabolos (Tripoli) venne sorpresa ed occupata da un corpo di truppe genovesi, commandato da Filippo Doria, il quale, dopo uccisi circa 2000 Tripolitani ed averne fatti prigioni piu di sette mila, saccheggiò la città e la vendette ad un emir dell'isola di Gerbi per il prezzo di 500 000 doppie d'oro. I Genovesi erano in perfetta pace coi popoli di tutta quella spiaggia.* » RAMPOLDI, *Annal. musul.*, ann. 1358. Milano, 1823. T. X, p. 94.

[2] *l. c.*, p. 225.

[3] Ibn Khaldoun écrivait cela vers 1382.

nombreuse de corsaires s'organise ; ils construisent un navire et choisissent pour le monter des hommes d'une bravoure éprouvée. Ces guerriers vont faire des descentes sur les côtes et les îles habitées par les Francs. Ils y arrivent à l'improviste, et enlèvent tout ce qui leur tombe sous la main, ils attaquent aussi les navires des infidèles, s'en emparent très souvent, et rentrent chez eux chargés de butin et de prisonniers. De cette manière, Bougie et les autres ports occidentaux de l'empire hafside se remplissent de captifs, les rues de ces villes retentissent du bruit de leurs chaînes, surtout quand ces malheureux chargés de fers et de carcans se répandent de tous côtés pour travailler à leur tâche journalière. On fixe le prix de leur rachat à un taux si élevé qu'il leur est très difficile et souvent même impossible de l'acquitter [1]. » Ce que ces sociétés organisées ont commencé à faire au XIVe siècle, le gouvernement turc l'a établi dans tous les ports qui dépendaient de lui, au XVIe. On a vu alors, à la honte de l'humanité, ce honteux régime organiser la course comme une institution officielle, faciliter ses armements, abriter ses déprédations, partager ses bénéfices, et cela pendant 300 ans !

Disons pour mettre les choses dans leur vrai jour que des événements extérieurs sont venus faciliter son établissement, le fortifier à diverses reprises et expliquer, jusqu'à un certain point, les horreurs dont il s'est rendu coupable à l'égard de ses victimes.

Les victoires portugaises et espagnoles, en surexcitant le fanatisme des indigènes, ont été tout aussi bien la cause de la recrudescence de la traite que de la guerre proprement dite contre l'infidèle, car la traite n'était après tout qu'une forme de la guerre sainte.

---

[1] *Hist. des Berbères*, III, p. 117.

Toutefois si elles font comprendre l'état de guerre sous cette double forme, elles n'expliquent pas la manière féroce avec laquelle cette guerre a été menée.

Pour concevoir toutes les horreurs dont elle a été l'occasion, il faut se rappeler qu'outre les Africains fanatisés par les prédications maraboutiques, il y avait, dans tout le Magreb, surtout sur les côtes, une population qui se disait victime de l'intolérance des chrétiens, qui avait été forcée de s'exiler pour rester fidèle à l'Islam et qui conservait au cœur une haine inextinguible, non seulement contre l'Espagne qui l'avait chassée, mais contre tout ce qui portait le nom de chrétien.

Cette population venue à diverses époques se composait de plusieurs couches d'émigrés et devait être nombreuse, peut-être la majorité de la population des villes du littoral [1].

Dès que la vassalité des émirs d'Andalousie vis-à-vis du roi de Castillle eut été proclamée, c'est-à-dire bien avant la conquête de Grenade par les chrétiens, l'exode en masse fut prêché aux musulmans, conformément à la doctrine de l'Islam ; mais c'est surtout après le désastre de 1492, que l'exode se prononça : Abou Abd Allah, le dernier émir de Grenade, qui, d'abord, avait accepté des domaines en Andalousie, les vendit et se retira à Tlemcen, 1493. En 1496, ceux qui s'étaient réfugiés dans le Portugal sont obligés de le quitter [2]. En 1501, après leur défaite, les révoltés des Alpujarras se réfugient, eux aussi, en Afrique.

En 1502, à la suite d'un édit qui ordonne à tous les musulmans de Castille et de Léon de recevoir le baptême ou de se retirer, un certain nombre d'entre eux préfèrent l'exil

---

[1] Lors du siège d'Alger par Charles-Quint en 1541, il y avait en cette ville 800 turcs, 1400 renégats et 8000 maures fugitifs de Valence. *Ecole des Lettres d'Alger*, XXIII, p. 70.

[2] Fontana, *Monum. Dominic.*, p. 394.

et prennent à leur tour le chemin de la Barbarie. En 1569, lorsque les Morisques de Grenade, révoltés [1] une seconde fois, furent vaincus et transportés en masse dans la Castille, l'Estramadure et la Galice, quelques-uns d'entre eux purent encore s'échapper du côté de l'Afrique.

Mais c'est surtout en 1610 que l'émigration prit d'immenses proportions : Philippe III, averti des complots que les Morisques tramaient contre l'Espagne [2], résolut d'en finir une bonne fois pour toutes avec cette population inassimilable [3] et, le 22 septembre 1609, il ordonna le bannissement de tous les Mores demeurés en Espagne.

Plus d'un million de Morisques de toutes conditions furent

---

[1] Quarante vaisseaux algériens se portèrent à leur secours, par l'ordre d'Euldj Ali. Le Mercredi Saint, ils étaient en vue d'Alméria où ils débarquèrent des armes. Ils ne se retirèrent que lorsque tout espoir fut perdu. Lettre de GERON. CONESTAGGIO, *Rev. Afric.*, XXVI, 1882, p. 290.

[2] Ils avaient promis, en 1604, à Henri IV, s'il consentait à envahir l'Espagne, de l'appuyer avec 100 000 des leurs, pendant que la flotte algérienne agirait sur les côtes.

[3] « Dans bien des provinces, dit Rohrbacher, la population espagnole était un mélange de chrétiens, de juifs, de musulmans. On voyait des mahométans et des juifs, après avoir embrassé volontairement la religion chrétienne, retourner à leurs anciennes superstitions : leur apostasie n'était pas toujours secrète, le mal devenait contagieux. Après huit siècles de glorieux combats, l'Espagne courait grand risque de se laisser corrompre et de n'être qu'un infâme mélange d'hommes sans foi, sans loi ni caractère. »

C'est très vrai : mais peut-on dire que la réception du baptême avait été volontaire ? Sans doute on ne les avait pas baptisés de force, mais le fait d'avoir à choisir entre l'exil ou le baptême n'enlevait-il pas à l'individu une partie de sa liberté ? « *Catholici Reges edictum promulgârunt,* dit le P. FONTANA, O. P., ad ann. 1502, *ut Agarenus quilibet in Castiliæ, Legionis Beticæque provinciis, sub servitutis perpetuæ pœnâ, intra menses tres* (martis-maii) *vel Hispania excederet vel catholicam fidem amplecteretur.* » Dès lors l'Espagne n'avait qu'à s'en prendre à elle-même si la plupart de ses convertis n'étaient que des traîtres et des apostats.

expulsés et allèrent, pour la plupart du moins, se réfugier en Barbarie, on devine en quel état d'esprit à l'égard du christianisme.

On s'est vivement élevé contre cette expulsion en masse de tout un peuple. On a taxé à l'envi le gouvernement espagnol de maladresse, d'imprévoyance, etc.

Nous n'avons pas à juger cette mesure [1]. Quant à ce qui regarde l'Afrique, il est certain que cette expulsion a jeté sur ses côtes tout un peuple assoiffé de vengeance, qui en apportant avec lui la force que donnent le nombre et la richesse, a fortifié les centres de piraterie qui existaient déjà, en a créé de nouveaux [2] et a jeté dans toute la population

---

[1] Qu'il nous soit permis cependant de reproduire ici une réflexion très juste que l'auteur de *l'Histoire d'Alger sous la domination turque* fait à ce sujet. « Il serait temps, dit-il, d'en finir avec les doléances sentimentales d'une certaine Ecole historique sur ce qu'elle appelle l'odieuse et barbare expulsion des Mores d'Espagne. Ce qui doit étonner c'est qu'on se soit résigné à supporter pendant plus de 100 ans, malgré l'avis du grand Ximénès, la présence d'un million de Morisques, en état de conspiration permanente à l'intérieur et à l'extérieur et qui mirent à plusieurs reprises le pays qui les tolérait à deux doigts de sa perte. On oublie probablement que, sans la bataille de Lépante, Euldj Ali débarquait 60 000 hommes à Valence, et que, sans le couteau de Ravaillac, le duc de Caumont-Laforce franchissait les Pyrénées à la faveur d'une révolte depuis longtemps préparée. Cette mesure ne fut donc qu'une nécessité publique de premier ordre, et, au lieu d'accuser les grands hommes qui surent se résigner à temps à une amputation indispensable, on ferait mieux, croyons-nous, de chercher là une leçon et peut-être un exemple à suivre. » De Grammont, *Rev. Afric.*, XXIII, 1879, p. 6, note 2.

[2] Après l'expulsion de 1610, les Andalous allèrent par milliers à Fez, Salé où ils établirent un nouveau foyer de traite, qui forma pendant 130 ans une république presque indépendante (1625-1755), Tétouan, Oran, Tlemcen, Cherchell, qu'ils relevèrent de ses ruines, Alger dont ils grossirent considérablement la population. Beaucoup de familles se répandirent dans la Mitidja où les premiers expulsés avaient déjà fon-

un ferment de haine qui s'est traduit pendant tout le XVII[e] et le XVIII[e] siècle, par un redoublement de fanatisme et de cruauté à l'égard des victimes de la traite.

Parmi les ennemis du nom chrétien qui habitaient les villes du littoral africain, les musulmans n'étaient peut-être pas les plus acharnés. Les Juifs qui avaient été expulsés [1] aussitôt après la conquête de Grenade avaient apporté, eux aussi, avec leur haine native du christianisme, une soif de vengeance inextinguible [2].

---

dé du temps de Barberousse la ville de Blida: Coléa fut fondé, Bougie agrandie etc.

Autour de Tunis surtout, il se forma un véritable pays andalous, parsemé de nombreux villages: Soliman, Testour, Medjez el Bab, Ras el Oued, Zaghouan, Tebourba, Slouguia, Ras el Djebel, Bizerte, Menzel Djemel, El Alia, etc. A Soliman seul, il y eut 300 familles d'Andalous. Au bout de très peu de temps, presque tous les fonctionnaires de la Régence de Tunis étaient andalous. Cfr. *Ecole des Lettres d'Alger*, Fasc. XXIX, p. 159; *Rev. Afric.*, V, 1861, p. 391; XVII, 1873, p. 276.

[1] On ignore généralement le fait qui a motivé, d'une matière immédiate, l'expulsion des juifs d'Espagne. Le voici d'après le P. Fontana, l'auteur des *Monumenta Dominicana*, p. 388. Ad ann. 1491. « *P. Ferdinandus de S. Dominico Inquisitor Abulensis rigorosum processum formavit contra Judæos qui apud oppidum Guardiæ innocentem puerum in odium Christianorum sacrificaverant crucifixum et tanti sceleris auctores, Abulæ sedens pro tribunali, in actu fidei solemnissimo, adstante supremo Inquisitore, coram copiosa populi utriusque multitudine, in publico foro, sæculari brachio vivos comburendos tradidit. Quo facto, de expellendis e Regnis Hispaniæ Judæis tractatum est a P. Thoma de Turrecremata supremo Inquisitore cum catholico Rege et Regina, et conclusum.* »

Ad ann. 1492. « *Victoria contra Mauros reportata, cogitaverunt gloriossimi Reges prædicti Ferdinandus et Isabella, suadente pluries nostro Turrecremata confessario, de ejiciendis etiam ex regnis Hispaniæ ob crucifixionem innocentis pueri, superiori anno factam, impiis Hebræis. Quare regio edicto promulgato mense Martio, ex universa Hispania pelluntur..... Abiere igitur ex Hispania in Africam variasque orbis partes Hebræorum familiæ supra centum septuaginta millia.* » FONTANA, *l. c.*, p. 389.

[2] Les documents arabes qui ont célébré le succès des Algériens sur

Tous ces débarquements d'exilés sur le littoral africain produisaient chaque fois l'effet de l'huile sur le feu ; on comprend donc l'état d'esprit qu'il devait créer dans la population indigène et, par suite :

— l'ardeur avec laquelle, chaque année, au retour de la belle saison, partaient en course, ces fameux écumeurs de la mer,

— les cris de joie féroce à l'arrivée de chaque vaisseau chargé d'esclaves,

— les horreurs du Badestan [1] et des Bagnes,

— les supplices inouïs employés à l'égard des esclaves coupables du moindre manquement, etc [2].

Charles-Quint en 1541 racontent avec complaisance l'ardeur avec laquelle les juifs se sont rués sur les blessés espagnols épars entre la porte Bab-Azoun et l'embouchure de l'Harrach. Pour faire leur cour aux maîtres d'Alger et pour satisfaire leur propre vengeance, ils se seraient distingués dans les raffinements de supplices infligés aux pauvres blessés. Parmi ces supplices, celui qu'ils préférèrent, paraît-il, fut, après les avoir dépouillés, de les empaler sur les tiges d'aloès qui couvraient tout le sol, alors inculte, de la commune actuelle d'Hussein-Dey.

[1] Le Badestan était le lieu du marché, aujourd'hui la place de la Pêcherie. Voici comment De Grammont décrit cette première station du calvaire des malheureux esclaves: « La matinée tout entière était consacrée à l'examen des captifs. De toutes les heures de la servitude, c'était la plus pénible pour eux. Dépouillés de leurs vêtements et entièrement nus sous un soleil de feu, il leur fallait subir les investigations les plus méticuleuses et les plus répugnantes. On regardait avec attention leurs dents pour s'assurer qu'elles seraient aptes à mâcher le biscuit des galères, on palpait leurs muscles, pour en préjuger la force et la résistance et l'on faisait résonner leur poitrine sous le poing fermé. Puis on les faisait marcher, courir, sauter, pour juger de l'élasticité de leurs membres; les gardiens réveillaient à coups de nerfs de bœuf l'agilité que leur avait enlevée la fatigue des premières épreuves. » *Revue Historique*, XXVI, 1884, p. 9; Cfr. *Rev. Afric.*, XXXVI, 1892, p. 301.

[2] « A la moindre faute d'oubli ou de légèreté, écrit, d'après le Père Dan, Mgr Pavie dans son Mandement en faveur de la chapelle de N.-D. d'Afrique, d'horribles châtiments étaient infligés suivant le caprice ou la cruauté du maître. Tantôt on frappait les esclaves à coups de

On ne saura jamais le nombre des malheureux qui ont été enlevés à l'Europe et jetés dans l'esclavage le plus affreux, depuis Tripoli jusqu'à Salé, sur la côte de l'Atlantique. Un calcul a été fait pour Alger seulement et le résultat en est effrayant.

D'après le P. Dan, il y a toujours eu de son temps, à Alger, de 20 à 30000 esclaves. S'il est vrai, comme le fait remarquer de Grammont [1], que le personnel des bagnes se renouvelait tous les cinq ans au moins, soit par les rachats, soit par les évasions, la mort, etc. on arrive au chiffre formidable de 500000 pour le XVIe siècle.

Et il ne s'agit que d'une seule ville et d'un seul siècle ! Que serait-ce si on avait la statistique de toutes les villes du littoral qui se sont livrées à ce trafic, depuis le XIIIe siècle jusqu'au XIXe ! C'est par millions, que se chiffreraient les victimes de cette traite infâme.

L'Eglise, nous l'avons vu, n'est restée ni insensible ni inac-

---

pierre, de couteau ou de bâton, sur les pieds, sur le dos ou sur le ventre, tantôt on leur brisait les dents, on leur coupait le nez et les oreilles; tantôt on les attachait, pour les traîner par les rues, au cou ou à la queue d'un cheval; tantôt on les rompait, on les brûlait ou on les empalait; tantôt on les roulait dans des tonneaux remplis de clous; tantôt on leur entr'ouvrait les épaules à coups de hache et, dans ces plaies béantes, on faisait fondre de longs flambeaux de cire allumée. » (P. DAN, *Hist. de la Barbarie*, liv. ,V c. 9. p. 114 etc. *Description des 20 principaux supplices infligés habituellement aux esclaves.*)

Les Deys eux-mêmes prenaient plaisir à ces raffinements de torture: « Notre courage s'épuisait, dit l'immortel Cervantès, à la vue des cruautés que Hassan exerçait dans son bagne. Tous les jours, un supplice nouveau; tous les jours, un captif était suspendu au croc fatal, un autre était empalé, un troisième avait les yeux crevés, et cela, sans motif, uniquement pour satisfaire la soif de sang qui était naturelle à ce monstre et qui inspirait même de l'horreur aux bourreaux qui le servaient (DON QUICHOTTE, 1ere partie, dans la Nouvelle intitulée: *Le Captif*).

[1] *Rev. Afric.*, 1882, XXVI, p. 310.

tive devant cet épouvantable fléau. Elle a créé les Ordres Rédempteurs de la Trinité et de N. D. de la Merci qui, depuis le commencement du XIII[e] siècle, ont, sans relâche, parcouru les routes de l'Europe pour recueillir les aumônes en faveur des malheureux esclaves, et sillonné les flots de la Méditerranée pour venir briser les chaînes de ceux qu'ils ont pu atteindre.

Mais hélas ! combien le remède, a été, par la force des choses, au-dessous du mal, malgré le dévouement, l'héroïsme même dont ont fait preuve les chrétiens en donnant et les religieux en mendiant et en rachetant !

Il serait intéressant de pouvoir se rendre compte des fruits produits en Afrique par les « Rédemptions ». Malheureusement les chiffres qu'on nous donne ne sont pas tous dignes de foi. Les Trinitaires parlent de 900000 esclaves rachetés de 1198 à 1787 [1].

On voudrait pouvoir accepter ce chiffre, mais s'il faut en croire Deslandres, leur dernier historien, le P. Gonzalès d'Avila, trinitaire du XVII[e] siècle aurait été convaincu d'exagération, et le P. Calixte, aurait, dans un de ses ouvrages, changé 40 captifs, chiffre officiel, en 4000 [2] ; on hésite donc et on ne sait plus à quel chiffre s'arrêter.

Le P. Dan, Trinitaire lui aussi, mais dont les ouvrages [3] respirent la plus grande sincérité, va peut-être nous mettre sur la voie : Il affirme que les Trinitaires, jusqu'en 1635

---

[1] Cfr. Masqueray, *Hist. gén. de la Tunisie*, p. 201 ; Deslandres, *l'Ordre des Trinitaires*, I, p. 436 ; l'opuscule *l'Ordine Trinitario ed il suo VII° centenario*, Cuneo, 1897, en détaille 94638, sans compter un grand nombre de rédemptions où l'on ne donne aucun chiffre.

[2] Cfr. Deslandres, *l. c.* Nous aurions voulu contrôler cette grave affirmation. Mais malheureusement, l'auteur ne donne aucune référence.

[3] *Histoire de la Barbarie. Les plus illustres Captifs.*

exclusivement, ont fait 363 rédemptions, et racheté ou échangé 30720 esclaves [1].

Comme il constate lui-même que son Ordre n'en faisait plus autant que par le passé parce que, dit-il, « n'y ayant plus alors comme jadis de guerres avec les infidèles, le zèle s'était beaucoup refroidi pour ce genre de charité et d'aumônes, » on admettra sans peine que de 1635 à 1800 les rachats ont dû nécessairement être moindres que de 1200 à 1635.

En prenant la proportion de la période précédente, on n'aurait pas de 1635 à 1800, plus de 15000 rachats, soit comme chiffre total de 50 à 60000. Si, à ces 60000, nous ajoutons les rachetés soit en Afrique [2], soit en Orient [3], depuis 1625 jusqu'à 1885 [4], on arriverait à peine à 70000 au lieu des 90000 que Deslandres consent à leur reconnaître [5].

---

[1] *Histoire de la Barbarie*, p. 464. DESLANDRES, *l. c.*, s'est demandé si ces chiffres ne regardent pas la seule province de France, mais le contexte ne permet pas cette explication. Le voici :

Depuis ce temps-là (époque de saint Jean de Matha), cet Ordre Sacré (Trinitaires) continuant une œuvre si charitable a fait jusques aujourd'huy quantité de rédemptions, par tous les royaumes de la chrétienté où il y a plusieurs couvents; principalement en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, en Ecosse et en Portugal. Bien que j'en aie fait une curieuse recherche qui se monte à un nombre remarquable, il me suffira néanmoins, de m'arrêter à ce qu'en écrit Gonzalès d'Avila, sur l'Abrégé Historique de notre Ordre où il compte jusques à 363 rédemptions; par qui, dit le même auteur, ont été rachetés ou échangés 30720 captifs de toutes les nations chrétiennes, sans y comprendre la dernière rédemption que nous fîmes à Tunis l'an 1635, dont j'ai parlé assez amplement au premier livre de cette Histoire (p. 60. L'auteur y parle du rachat de 42 captifs et de quatre autres depuis).

[2] 3319 à Alger, 1101 au Maroc, 618 en Tunisie.

[3] 4644 à Constantinople, Andrinople, Belgrade, etc.

[4] F. ANTONINO AB ASSUMPTIONE, *Arbor Chronologica Ordinis Excalceatorum*, Roma, 1894, p. 135.

[5] *L'Ordre des Trinitaires*, I, p. 436. Cfr. MARTIN, Vie et Condition

Les Mercédaires nous présentent un chiffre à peu près égal. Si nous comptons les rachats indiqués année par année dans la *Orden Redentora de la Merced* par le P. J. A. Gari y Siumel, *religioso de dicha Orden,* Barcelona, nous arrivons au chiffre global de 57642 esclaves rachetés [1], sans compter un certain nombre de rachats qui n'ont pas pu être évalués.

Ce serait donc un total approximatif de 130 à 150000 chrétiens rachetés [2].

Ajoutons que, durant la vie de saint Vincent de Paul, les Lazaristes ont racheté 12000 esclaves soit à Tunis, soit à

---

des esclaves chrétiens: Alger, 1900, chez Jourdan. p. 44, qui dit: « le total des rachats ne dépassa pas la moyenne de 200 par an, pendant les XVIe et XVIIe siècles. »

Nota. — L'auteur des *Mémoires de la Congrégation de la Mission* est d'accord avec le P. Dan. « A cette époque (XVIe siècle), dit-il, les rédemptions n'avaient lieu que tous les dix ans, et avec des ressources tellement restreintes qu'elles ne profitaient qu'à un petit nombre d'esclaves; de là, résultaient un grand nombre d'apostasies, parmi les Français qui n'entrevoyaient pas d'autre moyen de mettre fin à leur dure condition. » (*l. c.*, Tunis-Alger, I, p. 235). Contrairement à cette affirmation, le P. Silvestro dell'Addolorata dans *l'Ordine Trinitario ed il suo VII° centenario,* mentionne près de 80 rédemptions dans le XVIIe siècle, y compris évidemment les rédemptions espagnoles et portugaises.

[1] 11302 ont été faits en Espagne, et 46340, en Afrique, de 1218 à 1779. Sur ce dernier chiffre, Alger compte pour 27646, presque la moitié, le Maroc 7650, Tunis 3889, autres villes d'Afrique sans indication de localité, 7144.

[2] Voici, à titre de curiosité, la traduction d'une lettre d'affranchissement: « Honorable personne Chaban El Hadj Hassan, fils d'El Hadj Sabbar, serviteur de Dieu et de son cher Prophète, de qui vient tout confort et assistance, a donné pleine et entière liberté à son captif chrétien N. français de nation, moyennant la somme de......... qu'il a reçue de lui, en grands réaux de poids et de valeur, lequel esclave entre autres marques est de couleur blanche, âgé de 27 ou de 28 ans et de stature médiocre, ayant les cheveux châtains et les yeux noirs. Ce faisant, il l'a affranchi de son esclavage, de sorte qu'il n'est plus

Alger et pour cette œuvre charitable, dépensé plus d'un million [1].

Si l'on compte que la rançon moyenne y compris les droits considérables à payer, les cadeaux, les dépenses du retour pour les libérateurs et les esclaves délivrés, s'élevait à une moyenne de 6000 francs [2] de notre monnaie pour chaque captif, on touche presque au milliard, somme énorme pour l'époque et qui suffit à elle seule pour faire comprendre le dévouement inlassable dépensé pendant des siècles par des milliers de religieux, pour la recueillir [3].

Mais si elle nous donne une idée des sueurs et des fatigues des quêteurs, elle ne nous dit rien du sang que tant de rédempteurs ont versé en accomplissant leur œuvre d'héroïque charité.

Il est aussi difficile de connaître exactement leur nombre que celui des esclaves rachetés. Les Pères Mercédaires

---

désormais assujetti qu'aux princes et gouvernements que Dieu protège et auxquels est due de tous reconnaissance et obéissance.

« Fait à Alger, par devant moi, Cadi Mustapha, qui rends justice à tous, par la vertu de celui qui ordonne tout au ciel et qui a donné tout son pouvoir sur terre au sultan..... empereur des princes et toujours victorieux ; le second jour de la lune Rabye, l'an...... du Prophète des fidèles. »

Nota. — Dans le sceau de cette lettre se voient écrites ces paroles : La bonté de Dieu est mon attente, Mustapha. MASQUERAY, *Hist. gén. de la Tunisie,* p. 202.

[1] MARTIN, *La vie et la condition des esclaves chrétiens dans la Régence d'Alger,* p. 29.

[2] Il faut cependant ajouter, pour être exact, qu'il y a eu des hausses et des baisses dans l'évaluation des esclaves et que ceux-ci ont coûté beaucoup moins cher avant l'époque turque qu'au XVI[e] et au XVII[e] siècle.

[3] MASQUERAY, *Hist. gén. de la Tunisie,* p. 200. Cfr. DESLANDRES, *l. c.* I, p. 390.

Masqueray acceptant tels quels les chiffres grossis des rachats : 900 000 pour les Trinitaires, 500 000 pour les Mercédaires, (1 400 000) arrive pour ces rachats à la somme fabuleuse de huit milliards quatre cents millions ! (*l. c.* p. 201).

parlent de 1500 à 2000, tout en disant qu'ils ne peuvent citer le nom que de 463 [1].

Les Trinitaires donnent le chiffre de 8 à 9000 [2] sans compter ceux qui sont morts dans les hôpitaux ou les diverses pestes qui ont désolé Alger, en 1740, 1741, 1742, 1786, 1787, Tunis en 1784, 1785, etc. Mais il est évident que nous sommes là en présence d'un chiffre énormément grossi, auquel Deslandres propose d'enlever deux zéros [3]. Contentons-nous d'un seul.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'un et l'autre Ordre ont compté un grand nombre de héros qui n'ont pas hésité à se livrer comme otages à la place des esclaves qu'ils ne pouvaient immédiatement racheter et à donner leur vie pour la foi de Jésus-Christ.

Il nous est impossible, à notre grand regret, de nous étendre sur ce sujet, car il y aurait là pour notre Eglise d'Afrique, des pages aussi glorieuses que celles qui nous racontent le triomphe des Spérat, des Cyprien, des Arcade, etc..... ; mais nous ne pouvons que renvoyer ceux qui nous liront aux auteurs hagiographiques de ces deux Ordres [4].

Racheter les esclaves était bien, rester en otage pour ceux pour lesquels l'argent avait fait défaut, exigeait de la part des rédempteurs plus de dévouement et souvent de l'héroïsme.

Mais il manquait toujours quelque chose à cette œuvre

---

[1] J. A. Gari, *La Orden Redentora de la Merced*, p. 435. Cfr. Ign. Vidondo, *Espejo catolico de caridad*, p. 199.

[2] *L'Ordine Trinitario ed il suo VII° centenario*, pp. 185, 195. Cfr. Deslandres, *l'Ordre des Trinitaires*, I, p. 436.

[3] Deslandres, *l. c.*

[4] *La Orden Redentora......* p. 435-439 ; *l'Ordine Trinitario.....* pp. 185-196 ; P. Silvestro dell'Addorata, *Tre veri eroi della Carità*, etc. Roma, 1903.

de miséricorde tant que la venue de ces anges de la charité n'était que transitoire.

Les Trinitaires le comprirent, ils se souvinrent en particulier qu'ils étaient de par leur vocation aussi bien Hospitaliers [1] que Rédempteurs.

En 1550, le P. Sébastien Duport, du couvent de Burgos, fonda un petit hôpital de huit lits pour les malheureux esclaves qui, jusque là, avaient été jetés dans la rue, par leurs maîtres, lorsque ceux-ci n'en attendaient plus aucun service.

Cet hôpital tombé en ruines fut rétabli en 1612 par les PP. Monroy, Aquila et Palacio, puis par le P. Pierre de la Conception en 1664. Malgré ces diverses retouches, il ne semble pas qu'à cette dernière date, il ait eu plus de 16 à 20 lits. Plus tard en 1720, il fut tellemeut agrandi qu'on put y placer 80 lits. En temps de peste on y vit même 110 malades [2].

La rente annuelle de cet hôpital s'éleva parfois jusqu'à 2 et 3000 piastres (10 et 15000 fr.) [3]. L'Ordre des Trinitaires y entretint habituellement trois religieux avec un chirurgien, un apothicaire, un infirmier, un dépensier et plusieurs domestiques pris parmi les esclaves pour servir les malades [4].

---

[1] La Règle prescrivait, dit Deslandres, de consacrer un tiers des revenus à l'entretien des Religieux, un tiers au rachat des captifs, un tiers à l'hospitalité. De fait, dès le XIII[e] siècle, ils avaient déjà en France, un grand nombre d'hôpitaux : Châlons, 1225; S. Quentin, 1257; Douai, 1283 etc. Deslandres, *l. c.*, I, p. 116.

[2] *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, I, p. 292.

[3] D'abord soutenu par les aumônes de l'Europe, il fut, dans la suite, alimenté par les taxes dont on imposait chaque navire chrétien ancré dans le port (3 piastres), et chaque esclave qui recouvrait sa liberté (3 réaux d'argent, soit 1 fr. 11).

[4] *Mémoires de la Cong., l. c.*

Nota. — Cet hôpital était en face du Bagne des Lions, d'après un plan de 1570 que nous avons consulté au Musée d'Alger et que nous

Outre cet hôpital qui était le principal, il y en avait quelques autres secondaires. S'il faut en croire M. Klein [1], le P. Pierre de la Conception aurait réédifié « avec son patrimoine quatre hôpitaux anciens....... » ; le premier se trouvait dans le bagne de la Jénina, où il créa en outre une pharmacie centrale. Les autres étaient aux bagnes de Sainte-Catherine, de la Douane et de Chalebi.

Après avoir ainsi pourvu aux besoins de ces chers esclaves malades, il commit l'imprudence d'entrer dans une des principales mosquées d'Alger, de monter dans le Monbar, avec une image de l'Immaculée Conception à la main, et de prêcher contre l'Islam. C'était un vendredi ; le dimanche suivant il périssait dans les flammes à la porte Bab el Oued.

On se demande comment, vu la parfaite connaissance qu'il avait des musulmans, ce religieux a pu se résoudre à une pareille démarche, et quel bien il pouvait en espérer pour ses œuvres.

Les Trinitaires cherchèrent plus tard à étendre cette œuvre des Hôpitaux à d'autres villes qu'Alger. En 1720, ils en fondèrent un à Tunis sous le vocable de Saint-Jean de Matha [2]. Après un essai infructueux à Oran, vers la même époque [3], ils se résolurent d'en établir à Fez et à

---

avons en partie reproduit sur la carte qui accompagne cet ouvrage. Il est indiqué sur ce plan ancien sous le nom de *Seraglio o Bagno dei malati*, avec le nº 31, derrière le grand Bagne.

Quoiqu'il fût dans le même corps de bâtiment que ce dernier, on ne peut pas dire qu'il donnât comme lui, sur la rue Bab Azoun, selon que l'affirme l'auteur des Feuillets d'El Djezaïr, III, p. 45. D'après le plan susdit, sa façade était au contraire tournée vers l'Ouest, du côté de la rue Randon et de la place de la Lyre.

[1] *Feuillets d'El Djezaïr*, III, p. 45, note 2.

[2] P. Anselme des Arcs, *Mémoires sur la Mission des Capucins en Tunisie*, p. 34.

[3] On sait qu'Oran a cessé d'appartenir à l'Espagne, de 1708 à 1732.

Tétouan ; mais ce projet ne fut pas davantage réalisé. Il n'y eut qu'en 1665, que les Trinitaires déchaussés purent enfin en fonder un à Ceuta [1].

Mais cela ne pouvait suffire, car même avant la création des hôpitaux, les Rédempteurs ne résidaient pas, d'une façon continue, dans les rares villes où ils étaient établis. Leurs visites n'étaient que transitoires ; elles apportaient, il est vrai, quelque espérance et quelque joie aux malheureux esclaves, pendant le court séjour que faisaient auprès d'eux les Pères Rédempteurs, mais..... après leur départ ?

Aussi la situation est-elle allée en empirant pendant tout le XVI[e] siècle, triste époque, où l'abandon de ces malheureux a été particulièrement lamentable.

Pendant de longues années il n'y a pas eu dans toute la Barbarie un seul chef ecclésiastique officiel, de sorte que les prêtres esclaves écrivirent au pape Grégoire XIII, 1572-1585, pour lui demander la permission de se choisir un chef et de s'adresser à n'importe quel évêque catholique pour la Visite apostolique.

C'est en vertu de ce pouvoir obtenu qu'ils élurent en 1583, comme administrateur spirituel, un franciscain esclave comme eux, en présence du consul de France et des fidèles, et qu'ils lui promirent obéissance en lui baisant la main.

Deux ans auparavant, ces pauvres captifs avaient eu la bonne fortune, si l'on peut employer une pareille expression, d'avoir parmi eux un évêque anglais qui administra à diverses reprises le sacrement de confirmation et qui, après avoir été racheté, grâce à la munificence du Souverain Pontife, alla visiter, avant de retourner dans son pays, les bagnes de Bône, de Constantine, de Miliana, de Tlemcen et de Bougie [2].

---

[1] DESLANDRES, *l. c.*, p. 435.

[2] GRAMAYE, *Africa illustr.*, *Regnum Argelense*, p. 56.

Ce n'est pas que Rome abandonnât ces malheureux chrétiens. Quand il se présentait quelqu'un qui avait le courage d'accepter les périls de la mission de Visiteur Apostolique, le Pape la lui confiait; tel le P. Macaire, capucin, qui fut envoyé en 1592 [1]. Mais les dangers étaient tels que presque personne n'osait les affronter. Bref, écrit Gramaye en 1619, « depuis vingt-sept ans, on n'a pas vu un pareil dignitaire (un administrateur apostolique) et le troupeau est sans pasteur [2]. »

Qu'arrivait-il alors? Des prêtres esclaves, souvent incapables, parfois indignes, s'ingéraient dans le ministère. Il arriva même, d'après Gramaye, que, de son temps, un simple clerc, vénitien de nation, qui n'avait reçu aucun ordre sacré avait, pendant cinq ans, célébré la Messe et administré les sacrements dans le district d'Hippone [3]!

Ce n'est pas que, dans le personnel des bagnes, il n'y eût un certain nombre de prêtres, de religieux de tous les Ordres, parmi lesquels parfois des Maîtres en théologie etc. En 1619, il y en avait 62, dont 8 se trouvaient à Alger.

Si ces 62 prêtres échelonnés dans les principales villes du littoral barbaresque avaient tous été à la hauteur de leur vocation, quel bien ils auraient pu faire aux malheureux esclaves, quel mal ils auraient pu empêcher! Mais hélas!

---

[1] Gramaye, *l. c.*, p. 57; Rocco da Cesinale, *Storia delle Missioni dei Capuccini*, I, p. 422. Ce Capucin après avoir fait la visite à Bône, partit pour Constantine. Mais sur la route, il fut pris avec ses compagnons et l'on n'en a plus entendu parler.

[2] Gramaye, *l. c., Hist. eccl.*, c. 7, p. 67.

Nota. — Il faut ajouter pourtant qu'en 1600, le Pape Clément VIII envoya deux Capucins à Alger pour y prêcher l'indulgence du Jubilé. Rocco da Cesinale, *l. c.*, p. 505.

[3] Et il ajoute: *« ad triremes unde christianorum munificentia extractus erat, remittendum curavi, »* 26 juin 1619. Gramaye, *l. c., Hist. eccl.*, p. 58.

sous l'affreux régime du bagne, les vertus en apparence les plus solides ne résistaient pas toujours, et les étoiles du ciel tombaient quelquefois dans la boue. S. Vincent de Paul en expliquant le motif qui le poussa à envoyer ses prêtres à Tunis et à Alger, cite celui de maintenir dans le devoir les prêtres et les religieux esclaves dont la conduite n'était pas toujours édifiante, « le grand libertinage qui régnait auparavant parmi ces personnes d'Eglise décourageant les chrétiens, etc [1]. »

Quant à ceux qui ne devenaient pas un objet de scandale, « soutenant à peine leur vie avec les aumônes, ils se contentaient de dire la messe sans s'occuper du salut des âmes. »

Pas de catéchisme aux enfants, pas de prédications aux adultes ! Quoi d'étonnant après cela que la centième partie d'entre eux ne menât pas une vie chrétienne ; que devenus au contraire libertins, ils aient apostasié facilement..... rien d'étonnant que chaque année le nombre des apostats dépassât le chiffre de trois cents [3]. Gramaye revient en plusieurs endroits de son ouvrage sur cette question des apostasies : « Chaque année, dit-il, plus de cinq cents chrétiens passent à l'Islam, sans compter les enfants circoncis de force et qui arrivent à la cinquantaine. » De 1609 à 1619, cette triste phalange d'apostats a été formée par 857 allemands, 300 anglais, 58 français, 138 hambourgeois, 160 danois, hollandais etc., 250 polonais, hongrois, russes, 130 belges.

Pour prouver combien l'absence d'un administrateur

---

[1] *Rev. Afric.*, XXVIII, 1884, p. 200.

[2] Gramaye, *l. c.*, p. 68 : *« ex eleemosinis vix vitam sustinentes, missâ celebratâ contenti, curam animarum non habent. »*

[3] *l. c. « centesima pars vitam non agat christianam, sed libertini facile ejurent religionem......, nihil mirum quovis anno supra trecentos ad mahometismum degenerare. »*

apostolique était favorable au développement de cet horrible mal, Gramaye cite son propre exemple. « Pendant le temps, dit-il, où j'ai rempli, à Alger, par Indult Pontifical, le ministère pastoral, il n'y a eu que 10 apostasies : 2 d'adultes et 8 de jeunes gens. J'ai fait entrer dans le sein de l'Eglise 80 tagarins, 2 juifs, 4 familles de grecs, plusieurs renégats, parmi lesquels « quelques-uns qui portaient « un nom illustre » ; j'ai ramené à la pratique du christianisme oubliée depuis de longues années, plus de 1200 chrétiens. »

C'est la vue de tant bien à faire et qui ne s'accomplissait pas, faute de missionnaires, qui arrachait à ce vénérable prêtre, en cette même année 1619, cette plainte déchirante : « Il ne manque pas aux Indes, en Amérique, en Perse, même en Scythie, de nouvelles recrues d'apôtres. Ils savent que rois et marchands iront à leur secours. Combien d'évêchés y ont été créés ! Combien de monastères y ont fondé les Augustins, les Jésuites, les Dominicains, les Franciscains ! et même combien de provinces ils y ont créées ! L'Afrique seule est abandonnée ! Personne ne désire y venir faire la mission ni y travailler. C'est que le pays est pauvre ! On sait qu'on ne pourra prêcher, même y habiter qu'au péril de la vie [1] !..... »

Dieu ne devait pas tarder à écouter la prière de son zélé missionnaire et à envoyer à l'Afrique de nouvelles phalanges d'apôtres.

Mais avant de dire dans quelles circonstances, essayons de donner un aperçu de l'état religieux de l'Afrique Septentrionale au commencement du XVII[e] siècle.

---

[1] *Africa Illustrata, Hist. Eccl.*, p. 66.

— *« Non desunt Indiæ, Americæ, Persiæ, imo Scythiæ novi Apostoli, ubi Regum favore, mercatorum opibus adjuvandos se sciunt. Quot ibi episcopatus, quot presbyteri Augustiniani, Jesuitæ, Dominicani, Franciscani, et alii monasteria, imo provincias numerant ! Africa sola pro derelicto est, nemo missionem ibi ambit aut curam affectat, ubi opes corradi, tuto prædicare, imo versari non posse putant, nisi cum verisimili vitæ periculo....... »*

CHAPITRE X

ÉTAT RELIGIEUX DE L'AFRIQUE EN 1619

Gramaye nous a donné sur le *Status animarum* de cette époque de précieux renseignements, d'autant plus sûrs qu'ils sont d'un contemporain, qui a habité au milieu des populations dont il parle et qui a été bien placé pour connaître même les pays qu'il n'a pu visiter. Nous allons donc y puiser largement, tout en ayant soin de les contrôler toutes les fois que cela nous sera possible.

D'après lui, il y aurait encore eu, à cette époque, quelques membres des anciennes chrétientés mozarabes dont nous avons parlé plus haut, à Maroc, Tunis et *« in Libya »,* continuant à se servir de la liturgie arabe. Quelques-uns de ces chrétiens, au témoignage de Belleforêt, dans sa *Cosmographie,* se seraient même rendus en Espagne, auprès de Charles-Quint et de Philippe II, et auraient été bien reçus par eux.

Outre ces mozarabes, il y avait, dans le district d'Alger, 200000 [1] personnes qui avaient reçu le baptême, y compris

---

[1] Du temps de Haëdo (1577-1581), il y avait dans la ville d'Alger, 1000 maisons de Mores andalous et plus de 6000 de renégats. *Rev. Afric.*, XIV, 1870, p. 495 et 499.

Gramaye parle également de 6000 familles pour la seule ville d'Alger *l. c.,* Pars II^{a}, p. 11.

les Maures chassés d'Espagne et qui, la plupart, avaient apostasié [1].

Gramaye divise cette population d'apostats en trois catégories.

La première était composée de ces gens simples et ignorants qui ont embrassé l'Islam, sans savoir pour ainsi dire ce qu'ils faisaient.

La deuxième comprenait des enfants circoncis par force. Les Turcs tenaient tant à augmenter le nombre des musulmans de cette manière qu'ils avaient absolument défendu le rachat des enfants au-dessous de quinze ans. De 1609 à 1619, plus de 300 enfants seraient ainsi passés à l'Islam, dans la seule ville d'Alger. Rentrent aussi dans cette catégorie les adultes que l'on a poussés, pendant qu'ils étaient en état d'ivresse à embrasser l'Islam et auxquels il n'était plus permis ensuite de se rétracter sous peine de mort.

La troisième catégorie renfermait tous ceux qui, pour arriver aux honneurs, devenir janissaires, corsaires, etc. ou

---

[1] Voici ce qu'en dit le P. Dan (*Hist. de Barbarie*, p. 341) :

« Le bruit commun est, qu'en la ville d'Alger et aux environs, on y peut compter de toutes les nations chrétiennes environ 8000 renégats....... Le nombre des femmes est 1000 ou 1 200, qui sont la plupart espagnoles, portugaises, italiennes, grecques et anglaises. Mais surtout, il y en a quantité de Russie, pays proche de la Hongrie, qu'on amène à Constantinople, et où ceux d'Alger les achètent, quand ils y vont. Pour des françaises, il n'y en a que 3 ou 4, qui sont presque toutes mariées.....

« Il y peut avoir à Tunis et dans cet Etat, 3 ou 4000 renégats et des femmes 6 à 700.

« A Salé, il n'y en a pas davantage de 300 et fort peu de femmes.

« Pour ce qui est de Tripoli de Barbarie, s'il y en a 100, c'est tout au plus...... »

Nota. — Le P. Dan est manifestement au-dessous de la vérité. Cfr. De Grammont, *Etudes Algér.*, pp. 78-79, qui étudie avec soin les chiffres donnés par ce religieux.

pour échapper aux souffrances de l'esclavage avaient pris le parti de renier Jésus-Christ [1].

C'est dans cette partie de la population d'Alger qu'au dire d'Haëdo résidait principalement le pouvoir, l'influence, le gouvernement et la richesse d'Alger et de toute la Régence.

De fait, sur 22 noms de pachas qu'il cite jusqu'en 1581, 13 sont des renégats, et sur 35 corsaires, 25 le sont également [2].

Pour attirer à l'Islam les personnes de valeur, comme officiers, patrons de navire, etc. on comblait de faveurs ceux qui, de France, d'Espagne, d'Italie etc., venaient volontairement abjurer. Le matin du jour, où ils devaient être circoncis, on les faisait monter à cheval, habillés à la turque, une flèche à la main et des janissaires les promenaient ainsi à travers la ville ; le pacha faisait lui-même les frais du vêtement et du repas, et, sur leur désir, ils étaient reçus parmi les janissaires avec la paie afférente à cet emploi, qui était de quatre doubles par mois [3].

---

[1] Voici, à titre de curiosité, la formule d'abjuration usitée à Alger au commencement du XIXe siècle.

« Louange à Dieu !

« Devant le tribunal hanafi de la ville d'Alger (que Dieu très haut la protège), en présence du seigneur cadi, dont le sceau est apposé ci-dessus.

« Le chrétien Yerkoff, russe, déclare devant les deux assesseurs assistant le cadi au présent acte qu'il quitte la religion des chrétiens et entre dans celle de l'Islam. Il confesse qu'il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu et que Notre-Seigneur Mohamed est l'envoyé de Dieu. Le cadi lui donne le nom d'Abd Allah. Fait en présence du spahi Hassan ben Sliman, à la date du dernier tiers de Djouma II, de l'an 1252 (premiers jours d'octobre 1836).

« Et aussi en présence d'Abd er Rahman ben Ahmed, que Dieu l'assiste.

« Egalement, il a confessé devant nous que Dieu est unique et que tous les envoyés (prophètes) étaient vrais. »

Rev. Afric., VII, 1863, p. 352. Trad. de Bresnier.

[2] *Rev. Afric.*, XIV, 1870, p. 501 ; XV, p. 50,

[3] *Rev. Afric.*, XIV, p. 495.

A côté de ces 200000 apostats, il y avait, en 1619, dans la régence d'Alger, 32000 chrétiens fidèles à leur baptême [1]. Sur ce nombre, 8000 avaient été réduits en esclavage de 1607 à 1618 [2]; pendant le même espace de temps, 1200 avaient été rachetés et 600 étaient morts [3].

Les esclaves de la ville étaient répartis en plusieurs bagnes [4]. Haëdo [5] qui écrivait en 1604, après son esclavage de deux ans à Alger, 1578-1580, ne parle que de celui du Pacha [6]

---

[1] D'après le P. Dan, *Histoire de Barbarie* (Liv. III, p. 318), il y avait dans la première partie du XVIIe siècle, pour Alger et sa banlieue, 25000 esclaves.

[2] Haëdo parle de 10000 esclaves pour les faubourgs de la ville.

Voici la liste des prises de 1607 à 1618:

1607				1400	captifs calabrais.
1608	42	navires	pris,	860	esclaves, sans compter ceux qui avaient été vendus le long de la route.
1609	36	»	»	632	captifs.
1610	23	»	»	384	»
1611	20	»	»	464	»
1613	16	»	»	230	»
1614	35	»	»	467	»
1616	34	»	»	767	»
1617	26	»	»	1763	»
1618	19	»	»	1468	»

[3] GRAMAYE, *l. c.*, p. 60.

En 1623, il y avait, tant aux bagnes qu'aux chiourmes des galères, 36000 captifs chrétiens parmi lesquels 3000 français. GAROT, *Hist. gén. de l'Algérie*, p. 458.

[4] Le mot *bagne* vient de l'espagnol *baño*. Les riches habitations des Orientaux comprenaient un local destiné aux bains de vapeur. Ce corps de logis isolé, composé de salles voûtées, ne recevant le jour que par de très petites ouvertures servit d'abord de prison. Plus tard, les bâtiments spéciaux qui furent construits pour les esclaves gardèrent leur ancien nom.

[5] *Topographia de Argel*, p. 42, a, b.

[6] Le Bagne *du Pacha*, appelé *du Beylik*, lorsque disparut le gouvernement des Pachas qui fut remplacé par celui des Deys, en 1710, avait, d'après Haëdo, 70 pieds de long sur 40 de large. Ce grand bagne était, toujours d'après Haëdo, situé dans la rue du grand Souk (grande

ou le Grand Bagne, et de celui de la Bastarde [1].

Le P. Dan qui écrivait en 1634 en énumère six [2].

« Le bagne du Roy qui est le plus grand et le plus spacieux de tous [3];

» d'Ali Mami, capitaine et général des galères [4];

» des Coulolis (Coulouglis) [5];

---

rue marchande), qui va de la porte Bab-Azoun à la porte Bab el Oued et à une distance de 400 pas, en partant de la rue Bab-Azoun pour aller du côté opposé. » Tout le monde s'accorde pour le situer au nº 11 de la rue Bab Azoun, près de l'escalier de Chartres. BERBRUGGER, *Revue Afric.*, VIII, 1864, p. 233; DE GRAMMONT, *Etudes algériennes*: La course, l'esclavage et la Rédemption à Alger, p. 64. KLEIN, *Feuillets d'El Djezaïr,* III, p. 45.

[1] Ce bagne fut bâti, d'après Haëdo, par le fils de Barberousse, Hassan Pacha, pour renfermer les Espagnols faits prisonniers à la bataille de Mostaganem et qui furent chargés de travailler à l'armement d'une galère bastarde, d'où lui est venu son nom. Ce bagne ne pouvait contenir que 4 à 500 personnes, tandis que le précédent en renfermait parfois 1500 à 2000. Les esclaves qui dépendaient de l'Aga et des Janissaires lesquels avaient une caserne près de la porte Bab Azoun, à l'angle S. E. de l'Alger turc (*Rev. Afric.*, nº 89, nº de sept. 1871, p. 395), étaient beaucoup plus libres que ceux du bagne du Pacha. D'après Haëdo, ils pouvaient errer en ville, à volonté, tant que les Janissaires ne les occupaient pas.

Le bagne se trouvait à proximité de la caserne, dans le même angle de l'Alger turc (plan de 1570) du côté, de la rue actuelle de Bocchus.

[2] P. DAN, *Histoire de Barbarie,* p. 412.

[3] Le même que celui du Pacha.

[4] Grammont dit qu'il a été remplacé par les bains de la rue de l'Etat Major *(Etudes algériennes, l. c.*, p. 64), mais il se trompe probablement, car le plan de 1570 déjà cité le place aux remparts, du côté de Bab el Oued, à la hauteur des rues qui s'appellent aujourd'hui des Maugrebins, Barberousse, etc.

[5] Il était situé d'après de Grammont *(l. c.,)* « au milieu et à gauche » (en montant ?) de la rue de la Casbah,

Le bagne de Sidy Assan (Sidi Hassan) [1], qu'on appelle de Rapagy [2];

» de Sainte-Catherine comme on le nomme vulgairement pour être dédié à cette sainte martyre » [3].

Outre ces bagnes, un plan de 1570 qui se trouve aujourd'hui au musée d'Alger nous fait connaître :

Le bagne des Lions [4];

» de Chiobali [5];

» de Yaloche Arraez [6] (Chelouk er raïs), chef des corsaires en 1556, plus tard pacha d'Alexandrie.

---

[1] Il se trouvait derrière l'ancien palais de la Jénina. Le bain maure qui se trouve actuellement à l'entrée de la rue de l'Etat Major porte le nom de Hammam sidna Hassan (bain de notre seigneur Hassan).

Le palais de la Jénina ou palais du Dey couvrait le vaste espace compris aujourd'hui entre la rue Bab el Oued, la place du Gouvernement, les rues du Divan, Bruce et Jénina.

[2] Le bagne d'Ali Arabadji était situé sur l'emplacement des maisons de la Rue Duquesne, qui portent les n°s 16, 18, 20. (De Grammont, *l. c.*, p. 64).

[3] D'après Berbrugger, il se serait trouvé rue Jénina, près du palais actuel du Gouverneur. (*Revue Afric.*, VIII, 1864, p. 23).

[4] Klein (*Feuillets d'El Djezaïr*, III, p. 45) assimile le Bagne des des Lions avec le grand Bagne. Mais il se trompe selon toute apparence, car le Grand Bagne était, comme nous l'avons dit, au n° 11 de la Rue Bab-Azoun, tandis que, d'après le plan de 1570, le bagne des Lions était situé, plus haut, à l'O. de celui-ci, c'est-à-dire du côté de la place de la Lyre et de la rue Médée.

[5] Le plan de 1570 le place sur la rue Bab el Oued, à gauche pour celui qui se dirige de ce côté, environ à la même distance de la porte Bab el Oued que le Grand Bagne l'était de la porte Bab-Azoun. Chiobali, Ouchali est probablement Euldj Ali pacha sous lequel fut martyrisé Géronimo, en 1569. Comme le point indiqué sur le plan correspond à peu près à la place qu'occupe l'église de Notre-Dame des Victoires, laquelle a succédé à une mosquée bâtie par Ali Bitchîn. en 1622 (Klein, *Feuillets d'El Djezaïr*, II, p. 19), il est vraisemblable que ce bagne a porté successivement le nom de ces deux personnages.

[6] Le plan de 1570 le place à l'angle N. E. de l'Alger turc, du côté

Le secrétaire du Comité du Vieil Alger, M. Klein, qui a étudié cette question d'une manière particulière, parle de six autres bagnes :

Bagne des Bains de Beylik [1],
» de la Jénina ,[2]
» d'Ali Bitchîn [3], le renégat vénitien Piccinini.
» de l'Arsenal [4],
» de la Douane [5],
» du Peñon [6].

C'est ainsi que, de tous côtés, Alger, que le P. Dan (p. 411) appelle *l'enfer des Chrétiens,* nous présente des restes de ces lieux horribles où tant de malheureux, pendant plusieurs siècles, ont gémi et souffert. Parmi la multitude de gens qui circulent aujourd'hui dans les rues Bab-Azoun et Bab-el-Oued, quel est celui qui, non seulement a pour tant de martyrs un souvenir ému, mais même soupçonne l'existence des trois bagnes qui s'y trouvaient jadis ?

Il y en avait certainement d'autres ; on peut même dire que chaque famille musulmane tant soit peu aisée avait ses esclaves à la ville comme à la campagne, et par conséquent

---

de la rue Duquesne actuelle, où de Grammont place le bagne d'Arabadji. Il est possible que, comme précédemment, il s'agisse d'un bagne qui a porté le nom de deux propriétaires successifs. Chelouk er raïs a été tué à la bataille de Lépante, 1571.

[1-6] Il les situe ainsi dans *Feuillets d'El Djezaïr,* III, p. 45 :

le premier était au 23 de la rue Bab-Azoun,

le second avait son entrée dans la rue Bab el Oued, entre la rue Jénina et la rue du Soudan,

le troisième se trouvait à l'entrée de la rue de la Kasbah, au-dessus de Notre-Dame des Victoires, laquelle était primitivement une mosquée bâtie par le même Ali Bitchîn en 1622,

le quatrième était sous la place du Gouvernement actuelle,

le cinquième sur l'emplacement des Voûtes du Boulevard qui borde le quai de l'Amirauté ;

enfin le sixième sous le Phare.

ses prisons pour les enfermer. Ainsi nous savons par Gramaye qu'Ali Mami en avait 132, Foret bey 72, Ali Pizilini (peut-être Ali Piccinini ou Ali Bitchîn 63, Hassan Portugès 40, Ali Pagi 38, Salomon reis 32 etc. [1].

Pour les besoins religieux de tous ces esclaves, il y avait un certain nombre de chapelles.

Le P. Dan [2] (1634) en nomme trois :

« La première est, dit-il, au bagne du Roi (ou du Pacha) qui est érigée sous le titre de la Sainte-Trinité.... ;

La seconde.... érigée sous le titre et invocation de Saint-Roch, est dans le bagne que l'on appelle d'Ali Pichiny (Ali Bitchîn) [3] ;

Quant à la troisième, c'est celle de Sainte-Catherine, en un bagne qui porte le même nom. »

L'auteur des *Mémoires de la Congrégation de la Mission* [4] dit que, en 1736, il y avait six églises :

« La première, dans la maison du Vicaire Apostolique [5],

la seconde, à l'hôpital (il y en avait une attenante à un Hospice dénommé *Hospice de France*) [6],

la troisième, au bagne du Beylik,

la quatrième au bagne des Galères [7],

---

[1] *Africa illustr.*, Pars II, p. 10.

Nota. — Ajoutons avec De Grammont, *Etudes alg.*, p. 74, que « le XVIII[e] siècle vit disparaître à Alger les bagnes des particuliers ; il n'y eut plus, dès cette période, de Reïs asssez puissant pour posséder le nombre d'esclaves qui nécessitait de semblables établissements, et le Beylik resta, avec le Dey, le seul propriétaire des trois bagnes qui existaient encore en 1830. »

[2] *Histoire de Barbarie*, pp. 430-431.

[3] *« In domo capitanei, »* Gramaye, *Africa illustr.*, Pars II[a], p. 9.

[4] II, p. 9.

[5] Les chapelles des consulats étaient réservées aux chrétiens libres. La chapelle du Consul d'Espagne était sous le vocable de Saint-Cyprien (Klein, *Feuillets l'El Djezaïr*, III, p. 46).

[6] Klein, *l. c.*

[7] Peut-être s'agit-il du bagne appelé par Haëdo, de la Bastarde.

la cinquième à celui de Sidi Amonda [1], et
la sixième à celui de Sainte-Catherine. »

De plus, Haëdo parle d'un oratoire possédé par un certain captif appelé Maître Pierre, de Catalogne [2].

Il y avait encore, en 1619, quatre chapelles dans le reste du royaume d'Alger ; deux à Bône, une à Constantine et une à Tlemcen.

Tripoli.

Tripoli avait trois bagnes à l'intérieur de ses murs : Notre-Dame du Rosaire, Saint-Michel et Saint-Antoine [3], et un autre à trois milles de la ville, sous le vocable de Sainte-Rosalie [4].

Tunis.

Cette ville qui, en 1535, sous le sultan El Hassan avait près de 11000 esclaves chrétiens [5] et en 1625, 10000, possédait, au commencement du XVIIe siècle, 13 bagnes [6], con-

---

[1] L'auteur des Mémoires de la Mission est le seul à signaler ce bagne, sans dire, du reste, où il se trouvait.

[2] *Topographia de Argel*, p. 42[b].

[3] A partir de 1643, il n'y eut plus en ville que les bagnes de Saint-Michel et de Saint-Antoine. P. Gubernatis, *Orbis Seraphicus de Missionibus apost. Fratrum Minorum ad Infideles, a S. C. de P. F. dependentibus*, p. 75.

[4] P. Marcellino, *l. c.;* Le P. Dan (*Hist. de Barbarie*, p. 412) n'en signale qu'un grand.

[5] Gramaye, *l. c.*, Pars II[a], p. 62.

[6] *« in Urbe Tuneti, in Aphrica, decem millia captivorum catholicorum reperiri. » Acta S. C. de Prop. Fide*, 20 janvier 1625, p. 188.

Charles-Quint en délivra 20000 en 1537 (Gramaye, *Africa illustrata, Regnum Tunetanum*, p. 89. Cfr. De Mas Latrie, *l. c.*, p. 339).

Nota. — En 1638, le bey avait 1300 esclaves parmi lesquels 12 religieux prêtres que, par haine du christianisme et pour qu'ils ne prê-

nus sous les noms de Sainte-Trinité, Sainte-Croix, l'Annonciation, Carmel, Rosaire, Saint-Joseph, Saint-François, Saint-Roch, Saint-Léonard, Saint-Charles, Sainte-Lucie, Sainte-Marguerite et Sainte-Rosalie [1].

En 1619, il y avait 12 oratoires *« in ergastulis et suburbiis »* sans compter les deux bagnes avec chapelles qui se trouvaient à la Goulette [2].

Voici ce que le P. Dan en écrivait en 1634 : « A Tunis, il y a pareillement diverses chapelles dans les Bagnes ; mais il s'en voit surtout, un peu hors de la ville, une fort belle et fort grande appelée Saint-Antoine, où tous les chrétiens esclaves et libres peuvent aller sans empêchement entendre la messe. »

---

tâssent pas leur ministère aux autres captifs, il avait fait renfermer dans un cachot spécial. P. Rocco *da Cesinale, l. c.*, III, p. 420.

[1] P. Rocco da Cesinale, *l. c.*, III, p. 420.

En 1634, le P. Dan *(l. c.,)* en signale neuf « dont les deux premiers, dit-il, sont ceux d'Issouf-Dey; ensemble de Moret bey; le bagne de la Patronne; celuy de Soliman; celuy de Sydi Mamet; le bagne du Bascha; le bagne de Mamy et un autre fait de nouveau qui est celuy de Cigale, lorsqu'il s'enfuit de Constantinople à Tunis, avec ses deux galères, sur l'appréhension qu'il eut du grand Seigneur. »

Nota. — Aucun document ne nous permet de situer les bagnes de Tunis, comme nous avons essayé de le faire pour Alger. Voici cependant quelques indications que nous trouvons dans A. Pavy (*Hist. de la Tunisie*, p. 341).

« Nous savons que les captifs chrétiens étaient, en partie, répartis à Tunis, dans douze bagnes, dont l'un se trouve rue de la Hafsia, dans le bâtiment qui, depuis l'abolition de l'esclavage, fut transformé en fonderie; que d'autres esclaves, qui jouissaient d'une liberté relative étaient parqués dans le quartier actuel de Bab Alloudj, où, chaque soir, on les enfermait soigneusement; tandis que d'autres, envoyés hors de Tunis, étaient employés aux huileries beylicales de Grombalia, de Tebourba et de Enchir Mornaghia. »

Ajoutons, d'après le même auteur *l. c.*, p. 343, que le consulat de France, bâti par le P. Le Vacher, au n° 5 de la rue de l'ancienne Douane, l'avait été sur l'emplacement d'un fondouk, lequel avait auparavant servi de bagne.

[2] Gramaye, *l. c.*, Pars IIa, pp. 68 et 79.

Bizerte

en avait également deux [1].

Tlemcen

possédait 10000 esclaves [2].

Maroc.

« Dans cette ville, écrit le P. Dan, sont deux grandes caves qu'ils appellent matamoures, en langage franc, dans lesquels l'on enferme les chrétiens captifs [3]. »

Salé.

« En la ville de Salé, dit encore le P. Dan [4] les lieux où l'on met les captifs ne s'appellent point bagnes, mais *matamoures,* qui sont de grandes caves bien voûtées et basses de 12 ou 15 pieds. Là on les enferme tous ensemble, et ils n'ont de l'air que par les soupiraux de ces caves, où il y a plusieurs Maures qui les veillent et qui, tant que la nuit dure, font garde à toutes les portes. »

« En la ville de Salé, ajoute-t-il plus loin, ne se voit aucune chapelle particulière comme nous avons déjà remarqué ailleurs : mais seulement dans les deux caves ou *matamoures,* où l'on enferme les esclaves, il y a deux tables dressées en forme d'autel, ornées de quelques images de papier, où, soir et matin, les esclaves font leurs dévotions publiques et y chantent les litanies de la Vierge. »

---

[1] Gramaye, *l. c.*, p. 87.
[2] Gramaye, *l. c.*, Pars II, p. 62.
[3] *Histoire de Barbarie,* pp. 412, 431.
[4] P. Dan, *l. c.*

Fez.

Il y avait, en 1619, à l'intérieur de cette ville plus de 30000 esclaves chrétiens [1].

Outre les esclaves, il faut compter 3000 familles [2] de marchands chrétiens libres (c'est-à-dire à peu près 15000 personnes) et 179 familles de grecs schismatiques (c'est-à-dire 900 personnes) soit 16000 chrétiens seulement qui ne fussent pas esclaves, dans la Régence d'Alger. En outre, Fez possédait 600 familles de marchands, « sans compter ceux qui en grand nombre habitaient dans des hôtelleries [3], » soit, en tout, une vingtaine de mille de chrétiens libres, sur toute la côte d'Afrique, en dehors des possessions espagnoles et portugaises !

Dans le cours de cet ouvrage, nous avons eu soin, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, de mettre en face des forces du christianisme celles du judaïsme ; nous allons être fidèle jusqu'au bout à ce programme.

En présence de ces 120000 esclaves chrétiens « dans la région de Barbarie qui comprend les royaumes d'Alger, de Tunis, de Tripoli et de Fez [4], » et de quelques milliers de marchands européens, le judaïsme comptait 156000 familles, c'est-à-dire de 7 à 800000 individus, dont la plus grande partie habitait le Maroc ; 80000 se trouvaient dans la seule province de Fez et payaient à l'empereur 6000 ducats par mois [5] ; ils y

---

[1] Gramaye, Pars II, p. 164.
[2] Gramaye. *l. c.*, p. 11.
[3] Gramaye, *l. c.*, p. 163.
[4] Gramaye, *l. c.*, p. 67.
[5] 60912 francs de notre monnaie, le ducat ayant eu la valeur au XVIe siècle, au Maroc, de 10 fr. 152. Massignon, *Le Maroc*, p. 101.

possédaient 12 synagogues en ville « et autant dans le reste du pays. » Le nombre de Juifs y était si grand qu'on aurait dit que la Judée y avait émigré : *« tanta est multitudo ut Judæam credas hùc transmigrasse* [1]. »

Nous retrouvons sous la plume de Gramaye l'écho de la tradition que nous avons rencontrée, au Touat, au Xe siècle : Depuis l'époque arabe, l'élément juif a dépassé en nombre, au Magreb, l'élément chrétien. Au moment où celui-ci agonise dans des bagnes, celui-là se fortifie et se rajeunit par l'apport de plusieurs centaines de milliers de coreligionnaires, venus d'Espagne et d'Arabie de sorte que, de même que l'Afrique du Xe siècle a eu sa *« Petite Palestine »* celui du XVIIe a sa *« Judée émigrée »*.

---

[1] GRAMAYE, *Africa illustrata*, Pars IIa p. 64.
En outre il ajoute : *« Sidjilmassa a multis judæis habitatur »* p. 188.

CHAPITRE XI

L'APOSTOLAT EN BARBARIE AU XVIe SIÈCLE

On vient de voir en quel état se trouvait l'Afrique au moment où le Pape Grégoire XV, marchant sur les traces de Grégoire XIII qui avait déjà chargé un certain nombre de cardinaux de la direction des Missions d'Orient, créa le 22 juin 1622 la Sacrée Congrégation de la Propagande.

A ce moment la vie religieuse se rajeunissait au sein de l'Eglise. Sans parler des Ordres nouveaux ou Réformés qui sont nés au XVIe et au XVIIe siècle, mais qui n'ont pas, à ce moment du moins, évangélisé l'Afrique, les Augustins déchaussés venaient de se greffer sur le vieux tronc des Ermites de Saint-Augustin ; de l'arbre vigoureux planté par saint François, avaient surgi, un siècle auparavant, les deux branches des Capucins et des Récollets [1] ; saint Vincent de Paul, de son côté, allait fonder la Congrégation des Lazaristes.

Ce sont ces Religieux que la Propagande va appeler à défricher le sol ingrat de l'Afrique, puisque les Ordres qui lui ont donné des missionnaires, aux XIIIe-XIVe siècles, l'ont

---

[1] Les premiers en 1525, et les seconds en 1532.

quitté pour aller cultiver des champs plus faciles et récolter des moissons plus riches.

Une ère nouvelle allait donc commencer pour l'Afrique, ère non pas de prospérité ni de nombreuses conquêtes apostoliques, ère au contraire pendant laquelle beaucoup de sang devait encore couler soit parmi les missionnaires, soit parmi les esclaves, mais enfin ère où jusqu'à la fin de cette triste période, les captifs auront toujours auprès d'eux des prêtres pour les encourager à supporter leur martyre et pour leur donner l'exemple des vertus chrétiennes.

Trois ans avant la fondation de la Sacrée Congrégation de la Propagande (1622), la Mission de Tripoli avait été confiée au P. Edouard Leclerc, de la Province de Saint-Denis (Récollets) [1]. Trouvèrent-ils, en arrivant, quelques restes témoignant du passage d'autres missionnaires ? Nous ne savons, Gubernatis dit bien, il est vrai (nous l'avons mentionné en son lieu), que le général espagnol, Pierre de Navarre, y avait débarqué en 1510, 16 Franciscains [2] ; mais on ne voit pas comment cela a été possible, puisque la ville, après avoir été pillée, ne fut pas occupée par les Espagnols.

Quoi qu'il en soit, les Capucins [3] suivirent de près les Récollets.

Le 20 avril 1624 [4], Urbain VIII, qui acheva l'œuvre de son prédécesseur, confia les côtes abandonnées de la Barbarie aux Capucins de la Province de Palerme.

---

[1] Lettre du Card. Barberini, protecteur de l'Ordre, en date du 27 mai 1619. Dans GUBERNATIS, *Mission*....., I, p. 553-554.

[2] *Mission*....., I, p. 552-553.

[3] La Propagande ayant été fondée sur l'initiative du célèbre Capucin Jérôme de Narni, il ne faut pas s'étonner si la Sacrée Congrégation choisit cet Ordre pour l'envoyer à l'honneur, c'est-à-dire à la peine.

[4] Bref d'Urbain VII, dans ANSELME DES ARCS, *Mémoires de la Mission des Capucins*, etc. p. 10. — Trois ans auparavant, 1621, un franciscain, esclave du bey Sidi Yusuf, avait été massacré dans les rues de Tunis pour avoir mal parlé de Mahomet. P. MARCELLINO, *l. c.*, VII, p. 291.

Après douze ans de travaux, presque sans habitation fixe, puisqu'ils vécurent dans les bagnes, en compagnie des esclaves, ils furent remplacés par leurs confrères de la province de Gênes (décret du 16 janvier 1636) [1], avec la recommandation pour ceux-ci de s'établir à Tabarca [2] et, de là, rayonner vers Tunis, Tripoli à l'E., Alger et le Maroc à l'O [3].

Mais cette immense étendue de côtes était trop vaste pour pouvoir être desservie avec fruit par un seul Ordre. Tripoli et même Salé, dans le Maroc, ne tardèrent pas à être confiés au Récollets [4], tandis que la Propagande, heureuse d'accepter le concours des Augustins Déchaussés qui s'offraient à elle pour évangéliser la région d'Hippone, la confia à leur zèle, le 11 mai 1637 [5].

Le Préfet apostolique de cette nouvelle Mission, le P. Archange de Sainte-Marie Egyptienne, augustin déchaussé de la Province de France, devait s'établir au Bastion de France et, de là, visiter les côtes du département actuel de Constantine [6].

On sait que le Bastion de France [7] était un entrepôt com-

---

[1] P. Anselme, *l. c.*, p. 12.

[2] Tabarca était alors le centre chrétien le plus important de la côte barbaresque orientale, grâce aux Lomellini, riche famille de Gênes qui avait obtenu cette île de Charles-Quint, lequel l'avait reçue de Soliman en échange du fameux corsaire Dragut pris sur les côtes de la Corse par Jeannetin Doria et vendu par celui-ci aux Lomellini.

[3] 11 fév. 1636. P. Rocco, *Missioni dei Capuccini*, III, p. 424.

[4] P. Marcellino, *Orbis Seraphicus de Miss. Apost.....*, II, p. 673-675.

[5] F. Mauritius a Matre Dei, *Sacra Eremus Augustiniana*, p. 230.

[6] *« ut inde missionarii excurrere valeant ad regnum tunetanum et Numidiæ Provinciam..... »*

[7] Dès 1478, plusieurs familles provençales avaient le droit de pêcher le corail sur les côtes de La Calle et de la Tunisie. Vers le milieu du XVI[e] siècle, elles formèrent une Société sous le nom de « Compagnie du Corail » et obtinrent du sultan Soliman (1521-1566), moyennant une redevance de 1500 écus d'or, à payer à la régence d'Alger, le droit d'exploitation de la côte du cap Roux à la Seybouse (Garrot, *Hist. gén. de l'Algérie*, p. 439); El. Reclus, *Afrique Sept.*, pp. 402-403.

mercial fondé près de La Calle, par quelques familles de Marseille. Son gouverneur en 1633, Sanson Napollon, y avait fait bâtir une chapelle dédiée à sainte Catherine ; au dessus de la chapelle, des logements pour les chapelains, et, un peu plus loin, un petit hôpital attenant au cimetière [1].

Le P. Archange embarqué à Marseille le 17 août 1641, passa par Bône où il arriva le 20. Il tenait à visiter, dit la relation des missionnaires, « l'église de Saint-Augustin » distante d'un quart de lieue de la ville et située au centre de l'antique Hippone. Accompagné d'un janissaire, de deux employés, du Cadi et de nombreux marchands chrétiens, il se fit conduire aux ruines de l'ancienne ville, à l'endroit où s'élevaient les restes d'une antique basilique, dont les fondations étaient encore intactes et avaient six pieds d'épaisseur. Elle mesurait 88 pieds de long et 50 de large ; ses murs avaient 48 pieds de hauteur. Elle était bâtie en briques, sur les bords de la Seybouse, à un mille de la mer.

Au pied de l'autel était un tombeau violé trois mois auparavant, par le gouverneur d'Alger qui, à la tête de 12 000 hommes, était venu combattre un chef arabe *« Bennalip rebellium arabum caput. »* Il espérait trouver un trésor et il ne découvrit que deux squelettes qui, dit l'auteur de la relation, ne pouvaient être que ceux de deux Ermites de Saint-Augustin [2].

Cette réflexion de l'auteur nous confirme dans l'hypothèse que nous avons émise précédemment, relativement au séjour

---

[1] GARROT, *l. c.* — *Nota.* Le P. Maurice des Augustins déchaussés attribue la fondation de cette église à ses confrères.

[2] Le P. DAN (*Histoire de Barbarie*, p. 52) prétend que ces deux corps avaient été « inhumés depuis onze ou douze cents ans, ainsi, ajoute-t-il, qu'il se justifia alors par un écrit gravé sur une pierre en forme d'épitaphe. Ces corps, par une merveille bien grande, étaient presque entiers et paraissaient assez frais et de bonne odeur pour y être depuis un si long temps. »

d'Ermites de Saint-Augustin à des époques qu'il est impossible de fixer, à Bône et spécialement à l'endroit où l'on croyait voir alors les restes du monastère fondé par le saint docteur, dans le jardin que lui avait donné l'évêque Valère. En 1619, Gramaye raconte avoir vu les ruines de ce monastère et des bâtisses élevées dans son voisinage :

« Les ruines de ce monastère existent encore, écrit-il[1], et sont en très grande vénération auprès des indigènes.... Non loin d'une petite mosquée, et, derrière le bagne d'un maure appelé Ramirez, j'ai vu une chapelle antique, avec un autel, et, au-dessus, un tableau qui représente le saint Pontife au moment où, assiégé par les Vandales, il est sur le point de mourir. Il est couché sur son lit avec sa mitre, il a les bras étendus ; à ses pieds, la foule de ses religieux, dont l'un tient une croix dressée devant lui. Quant aux autres, ils sont vêtus d'un surplis qui recouvre leur habit noir, et à genoux. Ils paraissent porter la tonsure, et l'un d'eux, appuyé sur le lit, semble tenir ouvert le livre de la Règle.

« Outre les ruines du monastère susdit, on remarque une vieille inscription, sur un côté extérieur de la mosquée, tourné vers le midi. On y a gravé des lettres et la figure d'un évêque ; on ne distingue plus que AV, une partie de la mitre et du bâton pastoral.

« En outre, un prêtre d'Hippone m'a appris que chaque année, aux calendes de juillet, les montagnards indigènes ont l'habitude d'organiser en son honneur des danses, d'orner les arbres de guirlandes, etc. »

Etant donné tous ces témoignages, on a donc tout lieu de croire que les Augustins déchaussés, missionnaires à Bône

---

[1] *Africa illustr.*, Pars 1a, p. 131,

et à La Calle, en 1641, ne faisaient que réoccuper un poste où étaient autrefois établis leurs confrères.

Après un arrêt de quelques jours à Bône, le P. Archange se rembarqua et arriva le 27 août au Bastion de France où, après un an de pénibles travaux, il fut enlevé par une fièvre pernicieuse (août 1642).

Le P. Raphaël, son successeur, ayant renoncé à sa charge de Préfet à cause de ses infirmités, le P. Jérôme de Saint-Paul prit sa place en 1659 [1] ; puis les *Chroniques de l'Ordre* se taisent complètement sur cette Mission qui fut détruite en 1658, lorsque le gouverneur Picquet l'abandonna après avoir lui-même incendié toutes les constructions du Bastion de France [2]. Nous ne savons si elle fut reprise lorsque cet entrepôt fut transporté en 1677 dans un endroit plus sain [3].

A cette Mission des Ermites de Saint-Augustin se rattachent deux religieux dont les noms méritent d'être conservés : ce sont les Pères Donat, augustin maltais qui, pendant son esclavage à Tunis, convertit un prince de la famille régnante [4], et surtout le P. Nicolas Boisson. Ce dernier,

---

[1] P. Mauritius, *l. c.*, p. 234.

[2] Picquet, pour se soustraire à l'obligation de payer au divan d'Alger plusieurs arrérages, s'empara traîtreusement des 50 janissaires et des 4 chaouches que le Pacha avait envoyés pour réclamer les sommes dues. Dans l'impossibilité de se maintenir après ce coup de force, il préféra détruire le Bastion et se retirer. Il fit donc embarquer tout le personnel, les marchandises et les prisonniers qu'il vendit aux galères de Toscane. Cfr. Garrot, *Hist. gén. de l'Algérie*. p. 487.

C'était une odieuse trahison contre la Société du Corail et contre la France qui fut obligée de racheter les 54 prisonniers ; ce fut aussi la perte de la mission.

[3] Garrot, *Hist. générale de l'Algérie*, p. 505. Cfr. El. Reclus, *Afrique Sept.*, p. 402.

[4] En 1646, le prince Philippe Innocent, fils du roi de Tunis, entra dans l'Ordre, vint à Rome et, de là, partit pour l'Espagne (29 nov. 1646), où il fut très bien reçu par le roi, puis renvoyé en Sicile. Là,

allant de Marseille, où il était en résidence, à Rome, pour affaires de son Ordre, fut pris par les Corsaires et conduit à Tunis où il resta deux ans et demi en servitude. Racheté par ses supérieurs, il demanda et obtint la permission de rester auprès des malheureux esclaves et de se dévouer au soulagement de leurs misères corporelles et spirituelles. Au bout d'un certain temps, il sollicita de la Propagande une mission pour Tunis et Alger.

La S. Congrégation, après avis favorable de ses supérieurs émit un décret, en date du 7 mars 1650, qui lui accordait sa demande en l'attachant à la Préfecture dirigée par le Père Denis de Sainte-Monique, établi à Bône dans le couvent dudit Ordre de Saint-Augustin, *« in conventu ejusdem Ordinis S. Augustini. »*

En conséquence, le 29 avril de la même année il reçut la faculté de partir avec un confrère portugais pour Tunis et le Portugal, avec les lettres de recommandation dont il avait besoin.

Le motif de son départ pour ce dernier pays nous est donné dans une lettre des plus intéressantes que les esclaves portugais des bagnes de Tunis adressèrent à Innocent X en 1646.

« Très Saint Père, lui disaient-ils, de pauvres chrétiens portugais esclaves, au nombre de 1190, font savoir à Votre Béatitude que le P. Boisson, après plus de deux ans d'esclavage au milieu de nous, ému de compassion à la vue de notre misère, est resté ici charitablement, plusieurs années, pour nous servir et nous consoler.

---

le capitaine d'un vaisseau anglais l'enleva par ruse et le conduisit à sa mère à Tunis. *Archives de l'Ordre*, à Rome : *Regestum ad ann.* 1646-1648; nota mss. *in calce alla copia dell'Alphabetum Augustinianum del* P. Herrera qui se trouve à la Bibliothèque Angelica. T. 15. 8,

« Au prix de mille peines, il a pu racheter 370 Napolitains et 330 Anglais catholiques.

« Mû par l'ardent désir de nous délivrer nous aussi, après avoir pris nos noms et prénoms, celui de notre pays, il s'est rendu en Portugal pour traiter de notre rachat avec nos parents et les autres fidèles. Mais les Trinitaires portugais se sont opposés à l'exécution de son projet, sous prétexte qu'il n'était pas muni de l'autorisation apostolique.

« Les malheureux suppliants conjurent Votre Béatitude de daigner concéder au dit Père le Bref en question, qui lui permette de quêter auprès de nos parents et des fidèles du Portugal les sommes nécessaires à notre délivrance.... sinon, nous restons sans espérance de pouvoir jamais reconquérir notre liberté, au milieu des horribles souffrances que nous endurons, exposés que nous sommes, en nous voyant ainsi abandonnés, à renier notre sainte foi, comme hélas, quelques-uns d'entre nous l'ont déjà fait.... »

Ces plaintes furent accueillies favorablement par le compatissant Pontife et le P. Boisson, comme nous l'avons dit, prit, en 1650, avec toutes les pièces nécessaires et le sauf-conduit du pacha de Tunis, le chemin du Portugal [1].

Réussit-il, cette fois, dans sa démarche ? Nous n'avons pas pu découvrir les suites de cette affaire. Mais combien il est triste d'assister à de pareils démêlés !

Mieux que personne, les Trinitaires portugais savaient à quoi s'en tenir sur le sort des pauvres esclaves ; ils ne pouvaient oublier que tout retard apporté à leur rachat mettait ces malheureux dans un danger chaque jour plus immédiat de désespoir et d'apostasie. Un missionnaire zélé veut faire

---

[1] *Archives des Pères Augustins de la Maison Généralice de Rome :* Aa. 42. *Notitiæ Indiarum Occid.* pp. 176, 177, 178, 561, 562, *Regest.*, 1649, 1650, pp. 526, 527.

ce qu'ils ne font pas, et devraient faire ; et non seulement ils ne le secondent pas dans son généreux dessein, mais ils s'y opposent !

Page bien triste, dont nous verrons le pendant, plus triste encore, en parlant de la Mission du Maroc en 1677.

La mission de Bône détruite, celle de Tabarca le fut en 1671 par une terrible peste qui fit dans la seule ville de Tunis 40 à 50000 victimes et qui enleva presque tous les missionnaires. Les autres se retirèrent, de sorte que tout fut à recommencer.

Saint Vincent de Paul qui avait été esclave à Tunis pendant deux ans (1605-1607) était, plus que personne, capable de comprendre les souffrances des esclaves de Barbarie et de venir à leur secours.

Il aurait voulu des croisières permanentes pour empêcher la course [1] ; mais quel que fût son crédit à la cour il ne put les obtenir. Ce mode de répression était trop coûteux. Au lieu de couper le mal par la racine, il ne put donc que l'atténuer, en utilisant la Congrégation [2] qu'il venait de fonder, pour établir l'Œuvre des esclaves et celle des Missions.

Profitant du droit que les consuls avaient, par les Capitulations, de posséder un chapelain auprès d'eux, il obtint d'abord d'installer deux de ses missionnaires au consulat de Tunis. En 1645, M. Lange Martin, consul à Tunis, reçut en cette qualité le P. Guérin accompagné du Frère Francillon [3] qui débarquèrent à Tunis le 22 novembre 1645.

---

[1] *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, Tunis, Alger, I, p. 236.

[2] La Charité fut fondée à Mâcon en 1623, la Congrégation à Paris en 1625. Cette dernière fut autorisée par Lettres patentes, en mai 1627. La Bulle d'érection fut donnée par Urbain VIII, le 12 janvier 1632 ; l'installation à Saint-Lazare suivit de près.

[3] Le premier mourut de la peste le 13 mai 1648, et le second périt à Alger le 6 juillet 1688, attaché à la bouche d'un canon, comme nous le verrons plus loin.

Le consul d'Alger, B. de Vias, n'exerçant pas sa charge par lui-même, saint Vincent songea à y installer un membre de sa congrégation. Il fut amené à prendre ce parti par diverses considérations qu'il explique lui-même à M. de la Haye Vantelay, ambassadeur à Constantinople [1]. « Ayant entrepris depuis six ou sept ans, dit-il, d'assister les pauvres chrétiens esclaves en Barbarie, spirituellement et corporellement, tant en santé qu'en maladie.... », il a fallu d'abord que les prêtres se fissent chapelains des consuls ; à la mort de celui de Tunis, le Pacha commanda au prêtre d'exercer la charge sur l'instance des marchands français. C'est alors que Madame la duchesse d'Aiguillon [2] « s'employa vers le roi, sans que nous en eussions aucune pensée, pour nous faire avoir les consulats de Tunis et d'Alger. »

Saint Vincent de Paul qui, par humilité, n'aurait jamais demandé cette charge pour ses fils, l'accepta en vue des résultats plus féconds qu'il en espérait en faveur des esclaves.

De Grammont fait à cette occasion une réflexion qui ne manque pas de justesse bien qu'elle soit exagérée. « Cette pensée charitable, dit-il, qui donnait une certaine satisfaction aux besoins physiques et moraux des 20000 infortunés qui gémissaient dans les bagnes d'Alger, était un des plus malencontreux essais politiques qu'on ait jamais faits.... Ces hommes pieux, dévoués et bienfaisants, ces chrétiens résignés qui acceptaient comme une faveur divine les incarcérations,

---

[1] Elle est datée du 25 février 1654. *Lettres* de saint Vincent de Paul, Paris, 1880, 4 vol., in-8°, T. III, p. 23 etc.

[2] Elle avait consacré des sommes considérables à l'œuvre des galères et à celle des Esclaves. Cet exemple de générosité fut suivi par Louis XIII et par Anne d'Autriche; il en résulta que, pendant les quinze dernières années de sa vie, saint Vincent put racheter près de 1200 captifs qui nécessitèrent une dépense de plus d'un million de livres. De Grammont, *Rev. Afric.*, XXVIII, 1884, p. 199.

les bastonnades et la mort, méritent à un haut degré le respect dû au courage et à la vertu; ils arrachèrent l'admiration à leurs bourreaux eux-mêmes. Mais au point de vue politique, ils furent les plus mauvais consuls qu'on puisse rêver, et, les jours où ils ne furent pas inutiles, ils devinrent involontairement aussi nuisibles aux intérêts de leur patrie qu'à leur propre personne. Il n'eût pas été difficile de prévoir qu'il devait en être ainsi et que leurs vertus mêmes allaient rendre leur mission souvent périlleuse et quelquefois impossible. L'humilité chrétienne, la soif du martyre ne sont pas des qualités consulaires. Celui qui représente la France en pays étranger doit la représenter fièrement et ne pas oublier que, qui la frappe insulte la nation tout entière. »

De Grammont est outré dans cette appréciation. En principe, un chrétien peut être très humble pour lui-même, et très fier quant il faut soutenir les droits de sa patrie. Relativement au fait visé par l'auteur, que pouvaient faire les Lazaristes sous la bastonnade, sinon la souffrir patiemment ? Le coupable en cela a été Louis XIV qui a laissé si longtemps impunies les insultes faites aux représentants de la France [1], sous prétexte qu'étant alors en guerre avec l'Espagne, il lui était utile de ne pas se brouiller avec les Barbaresques.

A part cette rectification qui s'impose, il faut avouer que cette charge de consul était très délicate, plus difficile pour un prêtre que pour tout autre : Une bulle pontificale [2] défen-

---

[1] Le Fr. Barreau fut consul de 1640 à 1661. Il fut incarcéré et forcé de payer une dette faite par les Pères de la Merci, 1647; il fut remis aux fers de 1650 à 1652; quatre ans plus tard, il fut encore mis en prison, torturé avec des pointes qu'on lui enfonça sous les ongles et cela, à cause de la faillite de deux négociants français.

[2] La Bulle *In Cœna Domini* frappait d'excommunication quiconque fournirait aux musulmans n'importe quelle sorte de munitions de guerre,

dait en effet, sous peine d'excommunication, de vendre des armes aux populations barbaresques. Les marchands passaient outre, les consuls fermaient les yeux, car c'était à peu près le seul commerce possible avec Alger. Mais des prêtres pouvaient-ils en faire autant ? De là, colère des Turcs, plaintes des marchands, mécontentement général !

On ne s'étonne pas dès lors que les Pachas et les Deys aient pris plaisir à insulter ces hommes plus consciencieux que les autres, à les maltraiter, à leur infliger quelquefois les supplices les plus cruels.

Du reste saint Vincent de Paul lui-même fut le premier à s'apercevoir de ces difficultés. Dès le 16 avril 1655, il écrivait à M. Get, supérieur à Marseille, « le chargeant de s'informer secrètement si on ne pourrait pas trouver quelque marchand de Marseille qui consentît à payer une rente en échange des consulats d'Alger et de Tunis [1]. »

Le 18 mai 1657, il revenait sur ce sujet et apprenait à M. Get qu'on lui avait offert 1500 livres par an, du consulat de Tunis [2].

Il aurait bien voulu céder la charge, tout en conservant l'autorité morale, au moyen d'un prêtre de la Mission qu'il eût entretenu auprès du titulaire ; dans ces conditions, il ne trouvait personne qui voulût de ce pouvoir partagé. Notre

---

et les Ordonnances de nos Rois, les traités conclus avec la Barbarie s'accordaient en ce point avec les Canons de l'Eglise.

Cfr. *Processus contra deferentes arma et alia Saracenis.*

Bonifacius VIII, *ad perpetuam rei memoriam.*

Contra illos falsos et impios christianos qui contra Deum et christianum populum equos, arma, ferrum, lignamina, vasa, victualia, vel alia quæcumque mercimonia Saracenis deferunt, etc. etc. 1299. *Archiv. Vatic.* Reg. 49, fol. 160.

[1] Lettres de S[t] Vincent de Paul, III, p. 156.

[2] *Lettres..... l. c.*, p. 461.

saint était d'autant plus anxieux qu'il savait la Propagande peu favorable à ce cumul de fonctions si opposées entre elles [1].

Mais convaincu que ses missionnaires ne pourraient pas être vraiment utiles aux esclaves, s'ils ne jouissaient du prestige que leur donnait la charge de Consul, il préféra qu'ils fussent en état de faire plus de bien, tout en étant exposés à plus de difficultés, et se résolut à aller de l'avant.

En conséquence, un an après avoir installé le P. Guérin chez le consul de Tunis, il voulut, avec les sommes que la duchesse d'Aiguillon et le roi Louis XIII venaient de lui donner pour les Missions de Barbarie, fonder la Mission d'Alger [2] et envoya en cette ville, en 1646, le P. Louis Noël avec le Fr. [3] Barreau comme Consul.

Celui de Tunis, Lange Martin, étant mort de la peste, (juillet 1648), la duchesse d'Aiguillon acheta ce Consulat en faveur de la Congrégation de la Mission, comme elle avait fait de celui d'Alger. Saint Vincent, conséquent avec lui-même, fit instance auprès du Pape et de la Propagande pour obtenir en faveur de ses fils la gestion de ces deux consulats, protestant qu'il y allait du seul amour de Dieu et du seul service des 30000 esclaves qui se trouvaient dans ces deux villes.

La permission donnée, le P. Jean Le Vacher fut nommé consul à Tunis, pendant que le Fr. Dubourdieu, successeur du Fr. Barreau, était installé à Alger, 1648.

---

[1] *Lettres* de St Vincent de Paul, III, pp. 557, 678.

[2] « Soit qu'il (St Vincent) ne trouvât pas dans le consul d'Alger le bienveillant empressement qu'il avait rencontré à Tunis, soit que le fils Vias, alors consul, redoutât, à raison du fanatisme plus prononcé des Turcs, à Alger, une innovation qui pourrait lui devenir des plus préjudiciables, saint Vincent crut devoir faire l'acquisition du Consulat de cette ville, et l'acte fut passé entre Balhard de Vias et Lambert aux Couteaux, prêtre de la Mission. Le roi délivra les provisions du Consul, le 6 juillet 1646. » *Mém. de la Mission*, I, p. 183.

[3] Barreau était simple clerc.

Non content d'assurer, à ce point de vue, la situation des supérieurs des maisons d'Alger et de Tunis, Saint Vincent songea à leur obtenir de la Propagande des facultés assez amples pour qu'ils pussent faire face à tous les besoins spirituels de ces deux Missions et leur en faciliter le gouvernement.

La Propagande entra dans ses vues et accorda aux deux missionnaires dont les noms lui furent présentés des pouvoirs presque épiscopaux. Le P. Jean Le Vacher à Tunis et son frère, le P. Philippe Le Vacher, à Alger, reçurent le titre de Vicaire Apostolique [1] et eurent en cette qualité, le pouvoir d'approuver tous les prêtres libres ou esclaves établis sur le territoire de leur mission, de donner aux simples fidèles toutes les dispenses de mariage ou autres, toutes les absolutions réservées ; ils avaient le droit et le devoir d'inspection et de visite dans toute l'étendue de leur juridiction et même d'y conférer le sacrement de Confirmation [2].

Le P. Philippe Le Vacher étant reparti en France en 1662, et son successeur, le P. Hughier, étant mort un an à peine après son arrivée (avril 1663), le P. Jean Le Vacher fut nommé pour occuper leur place. Il arriva à Alger le 23 mai 1668.

En quittant Tunis, deux ans auparavant pour aller en France, le P. Jean Le Vacher, n'ayant aucun confrère pour le remplacer, avait eu soin de racheter deux Capucins sardes, esclaves depuis un an dans les bagnes de Tunis, les Pères François et Damien, et de les mettre à sa place, pour qu'ils prissent soin, en son absence, des pauvres esclaves de la Régence.

Profitant du long intérim pendant lequel le supérieur des

---

[1] Ils portaient en même temps le titre de Grand Vicaire de l'Archevêque de Carthage.

[2] *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, I, p. 77.

Lazaristes ne put envoyer de missionnaires à Tunis, les Capucins demandèrent à la Propagande de rentrer en possession de la Mission de Tunisie. La Sacrée Congrégation s'appuyant sur les droits historiques que leur donnaient, en quelque sorte, leurs travaux dans la Régence, de 1624 à 1652, acquiesça à leur requête et nomma au commencement de l'année 1672, le P. Charles d'Ancône, capucin de la Province romaine, comme Préfet et Pro-vicaire apostolique de Tunis [1].

Le P. Jean Le Vacher protesta, voulut envoyer des missionnaires dans cette ville, mais la Propagande s'y opposa, tout en lui laissant le titre de Vicaire apostolique d'Alger et de Tunis, avec celui de Vicaire général de Carthage. Ce sont les titres qui figurent sur le Mandement envoyé à son clergé par le P. Le Vacher, à l'occasion du jubilé de 1677.

C'est ainsi que le Vicaire Apostolique d'Alger eut sur les deux Régences, de 1663 jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, une juridiction réelle, quoique, en fait, diminuée, pour ce qui concernait la Régence de Tunis. Avec cette charge, le P. Le Vacher dont la santé était grandement altérée, avait un travail qui dépassait ses forces. Malgré ses fatigues il fut en 1673, c'est-à-dire au départ du Fr. Debourdieu, forcé de prendre en main les affaires si épineuses du Consulat. Après un intérim d'un an [2], il dut encore, malgré ses protestations, plier les épaules sous le faix et rester en charge jusqu'à sa mort.

Nous ne pouvons entrer dans tous les détails qui amenèrent la rupture du Divan avec la France (octobre 1681), les pertes

---

[1] P. Anselme des Arcs, *Mémoires..... Mission des Capucins de Tunis*, p. 21.

D'après les *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, I, p. 105, la Propagande n'aurait établi les Capucins à Tunis en 1672, qu'avec le titre de missionnaires apostoliques. Ils n'auraient eu un préfet de leur Ordre qu'en 1683.

[2] Ce fut Arvieux qui géra le consulat pendant ce temps (1674-1675).

éprouvées par le commerce français et l'envoi de Duquesne avec 11 vaisseaux de guerre, 15 galères, 5 galiotes à bombes, etc.

Il nous suffit de rappeler qu'un premier bombardement (août-septembre 1682) n'ayant pas suffi pour abattre l'orgueil des Algériens, Duquesne revint l'année suivante et fit subir à la ville un second bombardement qui fut beaucoup plus meurtrier que la première fois (juin-juillet 1683). Le 29 juillet, au plus fort du feu, et au milieu de la confusion qui régnait dans la ville, une foule affolée se précipita sur le consulat français qu'un renégat anglais avait désigné comme faisant des signaux à la flotte [1], et, sur l'ordre de Mezzomorto, qui venait de renverser Baba-Hassan et se mettre à sa place, on se saisit du consul. « Comme il ne pouvait marcher [2], on le mit sur les épaules d'un portefaix et on le transporta ainsi chez le Dey (une autre relation dit qu'il fut porté sur sa chaise). »

N'ayant pas trouvé celui-ci, ces forcenés qui connaissaient les intentions de leur maître, conduisirent, dit un écrivain du temps, cette innocente victime, à la mort qu'ils voulaient lui faire souffrir, sans jugement. L'ayant mené sur le môle, le dos tourné à la mer, on le mit à la bouche d'un canon. « Tu ne mourras pas, lui dit le chef de la troupe, si tu veux arborer le turban. » — « Garde ton turban, lui répliqua le généreux missionnaire et qu'il périsse avec toi; sache que je suis chrétien et qu'un *Papas* tel que je suis ne craint pas la mort. J'abhorre la fausse loi de Mahomet, et je ne reconnais que la Religion catholique, apostolique et romaine, la seule véritable dont je fais profession et pour la défense de laquelle je suis prêt à répandre jusqu'à la

---

[1] C'était du linge qui séchait au soleil sur la terrasse de la maison.

[2] Depuis plusieurs années, des infirmités lui avait rendu impossible l'usage de ses jambes.

dernière goutte de mon sang. » Comme il était connu des Turcs pour un homme d'une piété, d'une douceur et d'une charité sans exemple, aucun d'eux ne voulut mettre le feu au canon....... Plusieurs juifs étant présents à ce triste spectacle, on voulut les forcer de prendre la mèche ; tous refusèrent. Un malheureux renégat, plus cruel que les autres, se chargea de l'exécution. Il mit le feu ! [1] » Ainsi périt le premier Vicaire apostolique d'Alger et de Tunis, après 36 ans d'apostolat en Barbarie.

Le P. Jean Le Vacher ne fut pas la seule victime de ces barbares fanatisés [2]. Les courses ayant recommencé, malgré la paix signée par de Tourville, 23 avril 1684, le maréchal d'Estrées fut chargé de mettre ces pirates, une troisième fois, à la raison. Dès la première apparition de la flotte, le Vicaire apostolique le P. Montmasson, le Consul M. Piolle, le Fr. Francillon, etc. etc. furent enfermés au bagne du Beylik et partagés en groupes destinés à marcher à la mort, les uns après les autres. Le 3 juillet, 1688, Piolle fut tiré du bagne avec quatre compagnons et conduit vers le môle, mais le long du chemin, il fut si fort maltraité de coups de bâton et de couteau qu'il expira avant d'être attaché au canon.

Le 5 juillet les bourreaux s'emparèrent du P. Montmasson et de quatre Français. Le Vicaire apostolique fut horriblement torturé ; on lui coupa une oreille et le nez, on lui creva un œil et on lui donna un coup de couteau dans le gosier. Un Maure, à qui les bombes avaient abattu trois maisons se jeta sur lui avec fureur, le mordit au bras jusqu'à emporter le

---

[1] *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, I, p. 356-357.

[2] Vingt résidents français ont partagé le sort du P. Le Vacher. Un capitaine prisonnier, de Choiseul Beaupré, fut sauvé, dit-on, par la reconnaissance d'un réïs, au moment où on allait mettre le feu à la pièce, à laquelle il était attaché.

morceau et lui arracha avec la barbe toute la peau qui couvrait sa mâchoire. Cette généreuse victime eut encore à souffrir d'autres tourments que la plume se refuse à décrire. C'est dans cet état que, les membres attachés au canon en forme de croix de Saint-André, il termina son long martyre.

Le 6 juillet, ce fut le tour du Fr. Francillon et les jours suivants, du reste des victimes [1].

La paix une fois signée, 24 septembre 1689, il y eut en octobre suivant un échange de 113 esclaves français contre autant de captifs musulmans. Quant aux autres esclaves, leur rachat fut négocié à raison de 300 livres l'un.

Pour consolider cette paix, un consul fut nommé. Ce fut Lemaire, puis, bientôt après, Dusault. Ce dernier s'embarqua à Toulon, le 16 mai 1691, avec 8 religieux Trinitaires et 257 Turcs qui furent échangés contre autant de Français. Quant aux autres esclaves de cette nationalité il furent rachetés, soit par le consul, soit par les Trinitaires, de sorte qu'il ne resta plus à Alger, un seul esclave du royaume de France, fin juillet 1691 [2].

A cette date, le Vicaire Apostolique qui avait remplacé le P. Montmasson était un trinitaire espagnol, le P. Gianola. Ce ne fut que cinq ans après la mort de leur confrère, que

---

[1] Les principaux Français sur lesquels les Algériens déchargèrent leur fureur, furent outre le Vicaire apostolique, le consul et le Fr. Francillon, 4 capitaines, 5 patrons, 25 matelots, etc. Il y eut 7 Français qui apostasièrent et se firent juifs, les Turcs n'ayant pas voulu les recevoir dans l'Islam. *Mémoires de la Congrégation de la Mission, l. c.*, I, p. 470.

[2] Il y en avait encore 36000 de différentes nationalités. Nous le savons par une lettre du Dey à Louis XIV. Voici à quelle occasion elle fut écrite. Vingt-cinq captifs s'étaient échappés de la ville et avaient été recueillis sur la frégate qui avait amené Dusault. Dans sa plainte, le Dey disait au roi : « C'est le procédé que je regrette, car je ne manque pas de serviteurs, ayant 36000 captifs de toutes les nations enfermés dans mes bagnes. »

les Lazaristes reprirent possession du Vicariat Apostolique de Tunis et d'Alger, avec le P. Laurence.

Nous donnerons du reste plus loin la liste complète de ces Vicaires Apostoliques.

Pour le moment nous allons étudier l'histoire de l'apostolat pendant ce XVIe siècle au Maroc, comme nous venons de le faire pour les Etats Barbaresques.

CHAPITRE XII

L'APOSTOLAT AU MAROC AUX XVIe ET XVIIe SIÈCLES. — ABOLITION DE LA TRAITE ET DE LA COURSE. CONCLUSION

Pendant que la Mission d'Alger se débattait au milieu de toutes sortes de difficultés, celle du Maroc semblait anéantie. La dynastie mérinide des Beni-Ouattas disparue (1554), Moulé Mohamed ech Chérif ne mit plus de bornes à sa haine contre les chrétiens. Il ne permit à personne qui ne portât le turban, de résider dans ses Etats, voulant ainsi justifier, devant le peuple, le motif qui l'avait poussé à détrôner les Beni-Ouattas, lesquels avaient souffert dans le pays la présence d'un culte et de ministres d'une religion aussi contraire à l'Islam qu'est le Christianisme.

Depuis 1533, il n'y avait plus un seul Franciscain au Maroc, et cet état dura jusqu'en 1632, année où arriva à Fez le P. André de Spolète.

« Ivre de l'amour de Dieu, » dit le P. Marcellino [1], il de-

---

[1] P. Marcellino, *Storia univ. delle Missioni francesc.*, VI, pp. 69-72 Cfr. P. Castellanos, *Apostolado Serafico.....*, 208-212, 228.

Nota. — En 1532 ou 1533, deux Frères lais, FF. Damien de Valence et Jean de Cordovilla sont allés prêcher la foi en Afrique et y sont morts, mais on ne sait où. P. Marcellino, *l. c.*, pp. 75-76.

manda de prouver la divinité de Jésus-Christ en passant par le feu. Moulé Abraham, ministre de Moulé Ahmed, fils de Mohamed ben Ouattas, lui répondit que les traités passés avec le roi de Portugal lui interdisaient d'accepter ; que, s'il y tenait, il devait signer une pièce attestant qu'il se soumettait à cette expérience de son plein gré.

L'acte signé, on porta au milieu de la place de Fez, plus de 40 charges de bois au centre desquelles on laissa un espace vide capable de contenir un homme et un étroit passage pour y parvenir.

Toutefois Moulé Abraham laissa s'écouler encore quelque temps pour voir si le P. André resterait dans la même disposition. Le troisième jour, le missionnaire persistant dans sa résolution, il lui permit de faire l'expérience proposée. Avant d'entrer, le religieux prêcha au peuple, l'exhortant à se convertir. « Si vous ne le faites, leur dit-il, vous irez tous en enfer avec votre Mahomet qui est le plus misérable des damnés. » A ces mots, les assistants jettent de grands cris, le poussent vers le bûcher, y mettent le feu, et, comme la flamme le respectait, ils le lapident au milieu des flammes.

Pendant les 99 ans que dura le veuvage de l'Eglise de Maroc, Dieu n'abandonna pas complètement les pauvres esclaves qui étaient dans le pays. Il pourvut toujours de quelque manière à leurs besoins.

Frère Sébastien de Obregon, O. S. B., évêque de Maroc, veillait de Séville, où il résidait, sur sa malheureuse mission. Il fit tant auprès du P. Contreras, jésuite, que celui-ci, après avoir réuni des aumônes considérables, passa à Tétouan, 1539, et, de là à Fez qui ne dépendait pas alors du Chérif Mohamed. Là, ce digne fils de saint Ignace put déployer tout son zèle pour le bien des captifs, leur administra les sacrements et retourna à Séville avec de nombreux rachetés [1].

---

[1] P. Francesco del Puerto, *Mission histor.*, Lib, II, c, 17, p. 153. P. Castellanos, *l. c.*, p. 229.

En 1548, d'autres jésuites les PP. Juan Nuñez Barreto, depuis, patriarche d'Ethiopie, Louis Gonzalès de la Camara et un frère convers vinrent s'établir à Tétouan qui ne dépendait pas non plus du Chérif et y restèrent de 1548 à 1553.

En 1576, le P. Gabriel del Puerto et le Fr. coadjuteur Gaspar Lopez également de la Compagnie de Jésus, passèrent de nouveau à Tétouan et même à Maroc ; mais expulsés peu après par le cruel Chérif, ils n'eurent plus, pendant longtemps, comme successeurs de leurs travaux auprès des esclaves, que des prêtres esclaves eux-mêmes.

Le premier fut un Augustin, le P. Thomas de Jésus qui, fait prisonnier lors de la défaite du roi Sébastien, en 1578, ne voulut pas être racheté et resta au service des bagnes jusqu'à sa mort en 1582.

Après la mort du P. Thomas de Jésus, nous voyons un dominicain, appelé Constance le Grand, qui poussa le dévouement pour les esclaves jusqu'à l'héroïsme. Venu à Mazagan, il y apprit la langue arabe. Quant il la sut, il n'hésita pas à se donner comme esclave à un habitant de Maroc, seul moyen possible de pénétrer dans cette ville et de se dévouer en faveur de ses malheureux frères [1].

Dans ce ministère de charité, lui succédèrent un capucin, le P. Ballester, puis un évêque des Canaries [2], puis un autre dominicain, irlandais de nation, Fr. Antoine de Sainte-Marie, qui établit à Maroc une confrérie du Saint-Rosaire [3]. Calligraphe émérite, il fut chargé par Moulé Zidan (1603-1627) de traduire du latin en castillan quelques livres que les renégats espagnols traduisaient ensuite en arabe. Il acquit un tel empire sur le Chérif qu'il obtint de lui de grandes faveurs pour son ministère auprès des esclaves.

---

[1] P. CASTELLANOS, *l. c.*, p. 242.

[2] La cathédrale de Maroc qui existait encore reçut de lui, après 1589, des ornements sacrés. Abbé GODARD, *Hist. du Maroc*, II, p. 497.

[3] Abbé GODARD, *l. c.*, p. 498.

A ce dominicain qui fut racheté par ses supérieurs, succéda le curé de Fuerte del Peñon, don Juan Gabriel de Ortega qui resta du reste peu de temps, puis un franciscain capturé par les corsaires à son retour d'Amérique, le Père Cristobal. Ce saint religieux sut si bien gagner les bonnes grâces de Moulé Zidan que celui-ci ne voulut à aucun prix permettre son rachat. Il alla même un jour jusqu'à lui dire : « Dis-moi, frère, vous autres, n'avez-vous pas pour mission de sauver les autres par vos bons conseils ? Par conséquent, je t'assure que dans ce pays-ci, si tu le veux, les grands talents que tu possèdes et que je t'envie, ne seront pas inutiles. Reste ici avec mes esclaves ; si tu ne peux obtenir par tes raisonnements que les Maures ne soient pas de bons Maures, du moins tu pourras obtenir que mes chrétiens soient de bons chrétiens. Reste avec eux et avec moi, et ton travail ne sera pas inutile [1]. »

Le P. Cyprien de la Conception pris, lui aussi, par les pirates, à son retour du Brésil, venait de mourir quand des Capucins français envoyés par le fameux Père Joseph, confident de Richelieu, arrivèrent en ce pays, 1624.

Le P. Pierre d'Alençon, leur chef, débarqua à Safi, le 3 octobre ; mais à peine arrivé à Maroc, il y fut mis en prison et, après quatre ans de captivité et de souffrances, 1629, y mourut de la peste avec son confrère le P. Michel de Vezins [2]. Trois autres missionnaires partis pour Salé cette même année, ne purent même pas débarquer et se virent forcés de retourner en France ainsi qu'un troisième groupe, venu l'année suivante 1630.

C'était Abd el Melek, fils de Zidan, qui régnait alors, 1627-

---

[1] P. Castellanos, *l. c.*, p. 249.

[2] P. François d'Angers, *Mission des Pères Capucins au Maroc*, p. 127, etc.

1631. Un des plus cupides et des plus féroces chérifs qu'ait vus le Maroc, il alla en 1630 jusqu'à immoler de sa propre main le Fr. Juan del Corral, augustin.

Ce religieux s'était échappé de son couvent et embarqué, on ne sait à quelle destination, dans un des ports de la Méditerranée. Pris par les pirates de Salé, il fut donné à Moulé Abd el Melek.

Voyant le doigt de Dieu dans ce qui venait de lui arriver, le coupable se repentit amèrement de sa faute et s'efforça de la racheter en se donnant tout entier au service des pauvres esclaves.

Dieu lui demanda bientôt davantage, et il eut le bonheur de donner son sang pour l'amour de Jésus-Christ [1].

Ce fut le dernier prêtre qui se livra au ministère de charité dans les bagnes de Maroc avant que la Mission ne fût reprise officiellement par les Franciscains, comme nous allons le voir.

En 1619, par une Bulle du 16 juillet, le Pape Paul V avait autorisé les Pères Déchaussés (Réforme de Saint-Pierre d'Alcantara) de diviser en deux leur province de Saint-Gabriel. La nouvelle province qui en sortit prit le nom de San-Diego de l'Andalousie et eut pour provincial le Père Jean de Prado.

Ce religieux, plein de zèle pour le salut des âmes, envoya d'abord, pendant son provincialat, au Maroc, deux de ses religieux. Pendant que l'un resta à Mahédia, l'autre, déguisé en marchand, alla jusqu'à Maroc et offrit, pendant quelque temps, le secours de son ministère, aux malheureux esclaves.

Le temps de son provincialat terminé, le P. Jean de Prado fut nommé gardien du couvent de Cadix. C'est en cette

---

[1] Ses reliques réunies à celles de Saint Jean de Prado furent transportées au monastère de San Diego de Séville. FRANCESCO DEL PUERTO, *Mission Historial.....*,p. 165. Cfr. Abbé GODARD, *Hist. du Maroc*, II, p. 499.

qualité qu'il demanda et obtint la permission de partir pour le Maroc.

Débarqué à Mazagan [1], il put obtenir un sauf-conduit d'Abd el Melek (1627-1631), puis d'El Oualid Ahmed (1631-1636), son frère et successeur, et arriver à Maroc avec le P. Mathias, et le Frère Ginès (1631).

L'empereur les reçut d'abord avec assez de bienveillance, mais, excité par un renégat, il leur ordonna de retourner à la côte. Auparavant toutefois, il voulut satisfaire sa curiosité et assister à une dispute religieuse entre le P. Jean et un de ses principaux muftis, dans l'espoir d'une victoire glorieuse de l'Islam sur le christianisme. Trompé dans ses espérances, honteux et furieux de la défaite du champion qu'il avait choisi, il s'en prit au bienheureux et, pour le punir des blasphèmes que, disait-il, il avait lancés contre la sainte Religion du Prophète, il le frappa mortellement d'un coup d'épée à la tête, puis le fit jeter encore vivant au milieu des flammes, 24 mai 1631 [2].

Pendant que les deux compagnons du P. Jean de Prado, jetés en prison, y étaient traités en esclaves, les Capucins français revenaient à la charge pour la quatrième fois. Profitant d'une ambassade du roi de France à l'empereur du Maroc, ils débarquèrent à Safi, le 23 mai 1634, et y attendirent le résultat de l'ambassade royale. Le sieur du Chalard ayant été assez heureux pour signer un traité de paix entre la France et le Maroc, les missionnaires eurent la consolation de briser les chaînes de 333 esclaves français et de ra-

---

[1] P. Francesco del Puerto, *Mission historial de Marruecos*, Sevilla, 1708, lib. III, cap. X, p. 202; Païva Manso, *Historia ecclesiastica ultramarina*, I, p. 78-79, Lisboa, 1872.

[2] P. Marcellino da Civezza, *Storia universale delle Missioni francesc.*, p. 268-269.

L'année suivante, 5 nov. 1632, mourut à Mérida, en odeur de sainteté, Barthélemy de la Croix, tertiaire franciscain, maure d'origine, esclave d'un avocat. *Palmier Séraphique*, 5 novembre.

mener avec eux un indigène de Safi qui reçut le baptême après leur retour à Paris, novembre 1635 [1].

Quant à une mission proprement dite dans ce pays, ils la jugèrent impossible et ne renouvelèrent plus leurs essais d'établissement. Du reste les Franciscains d'Espagne étaient là.

Le P. Mathias et son compagnon venus avec le P. Jean de Prado étaient toujours en prison, quand une de ces tragédies de palais si fréquentes au Maroc leur rendit la liberté. El Oualid fut assassiné par un eunuque, et Moulé Mohamed Cheikh, son frère, monta sur le trône (commencement de 1637). Comme ce dernier était fils d'une chrétienne, il se montra tout d'abord très bienveillant à l'égard du christianisme, rendit aux missionnaires la vieille église qui se trouvait dans le quartier des esclaves et leur permit de s'occuper de ces malheureux. Il envoya ensuite une ambassade à la cour de Madrid, à laquelle il fit offrir 97 esclaves chrétiens, 1640.

Si l'on en croit l'auteur de la *Mission historial* [2], la Mission serait alors entrée dans une période de prospérité inouïe ; nombreuses conversions de Mores et de Juifs, retour d'un grand nombre d'apostats, etc. Nous avons peine à croire à la vérité d'un si beau tableau, étant donné que la conversion des musulmans était si peu de temps auparavant, à Maroc, comme du reste dans tout le monde musulman, payée de la mort par le feu du convertisseur et du converti.

Quoi qu'il en soit, cette prospérité ne dura pas longtemps ; dès 1650, Moulé Cheikh, vicié par l'habitude des liqueurs fortes, devint aussi cruel que son prédécesseur et força les Pères à abandonner leurs œuvres d'apostolat, 1653.

Quelques années auparavant, les Récollets établis, comme on sait, à Tripoli étaient venus à leur secours.

Le Préfet apostolique de ce pays, le P. Paschalis Canto,

[1] P. François d'Angers, *l. c.*, p. 171.

[2] P. Francesco del Puerto, liv. V, chap. 12-14, pp. 456-465.

avait demandé à la Propagande de lui donner juridiction sur Salé et à ses Supérieurs de lui envoyer du renfort [1].

La juridiction ayant été accordée, les enfants de saint Vincent de Paul que le consul français de Salé venait d'appeler [2], furent par le fait même évincés.

Mais le P. Pascal s'aperçut vite que Salé était un peu loin de Tripoli pour pouvoir être visité par lui. Aussi se hâta-t-il de demander à la Propagande de passer cette Mission aux mains des Observantins déchaussés de la Province d'Andalousie qui, du reste, la possédaient en droit depuis le mois de juin (1637) [3].

Ceux-ci expulsés, comme nous l'avons dit, en 1653 reprirent la Mission de Maroc l'année suivante et l'ont gardée au milieu de vicissitudes et de violences sans nom. Rien n'a pu les décourager. En 1813, au moment où la traite des esclaves

---

[1] Marcellinus a Civezza, *Orbis Seraficus de Missionibus apost. Fr. Min. a S. C. de P. F. dependentibus*, p. 673.

[2] « On nous demande à Salé, en Barbarie, écrivait saint Vincent à M. Portail, le 26 juillet, où l'on a la liberté de prêcher Jésus-Christ. » Puis, le 5 octobre, il écrivait au Consul. « Nous vous remercions de l'honneur que vous avez fait à notre chétive Congrégation de vouloir bien jeter les yeux sur elle, pour l'employer au service de Dieu et à l'assistance des esclaves de Barbarie. Mais nous avons pour maxime de céder aux autres les bonnes œuvres qui se présentent à faire. Je suis persuadé qu'ils s'en acquitteront beaucoup mieux que les nôtres ne pourraient faire. Si, par malheur, ces ouvriers dont les emplois seraient si limitrophes venaient à avoir quelque démêlé, ils ne manqueraient pas de scandaliser les chrétiens et les infidèles. » Le départ du missionnaire qui avait eu ordre de rejoindre le consul à Marseille fut donc suspendu et tout projet de Mission à Salé abandonné. — *Mémoires de la Congrég. de la Mission*, Tunis, Alger, I, p. 34.

[3] C'est le P. Mathias, compagnon du Bienheureux Jean de Prado, qui en était préfet apostolique. Le 22 septembre de la même année, il prit possession du cimetière et de l'église qu'il restaura en lui conservant son vocable : Notre-Dame de la Conception. Cfr. Godard, *Hist. du Maroc*, II, p. 502.

chrétiens va cesser, ils ont deux églises à Mogador, une église et un hospice à Fez, Rabat, Salé et Tétouan [1].

Quant aux Récollets qui prétendaient n'avoir pas assez de travail à Tripoli et qui venaient jusqu'à Salé en chercher, ils ne tardèrent pas à céder Tripoli lui-même aux Pères Observantins qui, d'après les *Missiones Catholicæ,* auraient également occupé cette préfecture depuis 1654 environ.

En cette année le chef de la Mission était le Père Giovanni Battista di Ponto, mineur Observantin de la province Saint-Thomas, Apôtre, au Piémont. A peine débarqué à Tripoli, raconte le Père Marcellino [2], il alla trouver Othman Pacha, le gouverneur de la ville, et ne voulut pas prendre congé de lui, « sans lui rappeler qu'il n'y avait pas de salut possible dans la secte de Mahomet et que l'unique moyen de se sauver était la foi en Jésus-Christ. »

Le Pacha ne fit pas attention à ces paroles et le laissa aller. Sorti du palais, le Père se dirigea vers le vieux bagne en continuant à prêcher. A ce moment, un renégat fit avertir le Pacha qu'il ne convenait pas de laisser libre un homme qui déblatérait si audacieusement contre l'Islam et lui demanda de le faire jeter en prison.

Othman Pacha envoya des sbires qui se saisirent du P. Giovanni et l'amenèrent en sa présence. Il se contenta de lui demander s'il avait tenu contre Mahomet les propos qu'on lui attribuait. Les ayant confirmés, le franciscain fut condamné à mort. Conduit sur le bord de la mer, sous les insultes et les coups d'une populace en fureur, il fut brûlé vif.

Quelle idée se faisait donc de la mission auprès des musulmans, ce religieux qui, à peine débarqué à Tripoli, veut

---

[1] P. MARCELLINO, *Storia univ.....*, VII, p. 299.

[2] *l. c.*, p. 296.

parcourir le pays pour annoncer l'Evangile aux Mores et qui, avant de mettre son projet à exécution, ne trouve rien de mieux que de commencer ses prédications à travers les rues de la ville, par des invectives à l'adresse de Mahomet et de ses sectateurs ?

Saint Vincent de Paul comprenait autrement mieux que ce courageux mais imprudent fils de Saint François, une des qualités les plus importantes que doit posséder tout missionnaire en pays d'Islam, lui qui faisait cette recommandation à ceux de ses prêtres qu'il envoyait en Barbarie. « Ils s'assujettiront aux lois du pays, hors de la religion, de laquelle ils ne disputeront jamais et ne diront rien pour la mépriser [1]. »

Non content de donner cette instruction à tous ses missionnaires de Barbarie, il faisait des recommandations particulières plus précises à deux d'entre eux qu'il savait être exposés par caractère à manquer de réserve sur ce point. Ce fut le cas pour le P. Philippe Le Vacher, Vicaire apostolique d'Alger, de 1651 au 17 juillet 1662. Outre qu'un zèle excessif, disent les *Mémoires de la Mission* [2], l'eût conduit au bûcher et eût privé les fidèles des consolations de son ministère, il avait à respecter les sages prescriptions du Siège Apostolique qui défend de provoquer les musulmans aux disputes religieuses et refuse le titre de martyr à celui qui s'attirerait la mort par d'indiscrètes déclamations contre Mahomet. C'est pour le prévenir contre les excès dans lesquels pouvaient l'entraîner son zèle et sa charité que saint Vincent lui marquait dans la même lettre : « Vous avez un autre écueil à éviter, parmi les Turcs et les renégats ; au nom de Notre-Seigneur, n'ayez aucune communication avec ces gens-

---

[1] *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, Tunis-Alger, I, p. 138 n. 10 des Instructions.
[2] *l. c.*, p. 163.

là, ne vous exposez point aux dangers qui en peuvent arriver, parce que, comme je l'ai dit, en vous exposant, vous exposeriez tout et feriez grand tort aux pauvres chrétiens esclaves, en tant qu'ils ne seraient plus assistés et vous fermeriez pour l'avenir la porte à la liberté présente que nous avons de rendre quelque service à Dieu, en Alger et ailleurs. Voyez le mal que vous feriez pour un petit bien apparent ! »

Les Capucins de Tunis auxquels le Vicaire apostolique communiqua probablement les instructions de saint Vincent, surent à ce sujet, comme les Lazaristes, contenir leur zèle dans la mesure réclamée par la prudence, la sagesse et les vrais intérêts de leur apostolat, car nous ne voyons pas que les beys de Tunis aient eu occasion de teindre leurs mains dans le sang des missionnaires.

Il n'en fut pas de même au Maroc.

En 1659, s'était éteinte, avec la mort de Moulé Ahmed el Abbas, fils de Moulé Mohamed Cheikh, la dynastie saâdienne qui, comme nous l'avons dit plus haut, avait succédé aux Mérinides.

La nouvelle dynastie, maîtresse du Maroc, était celle des Chérifs Hassanides ou Filalides [1]. Cette branche des Chérifs qui règne encore aujourd'hui, avait contribué, unie aux saâdiens, à chasser les Mérinides et s'était taillé un royaume à Sidjilmassa.

Tout d'abord vassaux de leurs parents, ils se rendirent indépendants en 1603, à la mort d'El Mansour, père de Moulé Zidan, avec Moulé ech Chérif, et parvinrent en 1659 à se mettre à leur place.

Les esclaves avaient terriblement souffert sous les Saâdiens ; ils ne souffrirent pas moins sous les Filalides.

Dès 1660, leur antique église qui était restée debout pen-

---

[1] Elle descend du Chérif El Hassan ben Kassem, établi au Tafilelt depuis le XIIIe siècle.

dant la longue absence des fils de Saint François, fut renversée; leur cimetière, appelé Amaltea [1], qui contenait les restes de tant de martyrs [2], profané. Tout était à recommencer [3]. Sans se décourager, une nouvelle caravane de missionnaires partit de Cadix en 1663, put obtenir de Moulé er Rechid [4] de rentrer à Maroc, et de rebâtir la chapelle. Elle fut mise par le préfet apostolique, Louis de Saint-Augustin, sous le vocable de la Conception très pure de Marie [5].

Le chérif étant mort en 1672, et son frère Moulé Ismaïl ayant transporté sa cour à Fez, les missionnaires durent de nouveau abandonner leur mission de Maroc et reprendre celle de Fez où ils eurent la permission de construire un couvent avec une église dans le voisinage du bagne.

Quatre ans plus tard, nous les voyons à Tétouan et à Méquinez.

Les événements prenaient une tournure assez favorable lorsque le plus terrible coup leur vint de qui ils devaient l'attendre le moins. Un Trinitaire, le P. Jean de Saint-Augustin, voulant fonder, pour les esclaves, un hôpital à Tétouan et à Fez, crut qu'il n'avait rien de mieux à faire que de prendre la place des Franciscains. Il fit si bien par ses instances auprès du gouverneur de Fez et surtout par ses cadeaux à l'empereur Moulé Ismaïl et aux grands de sa cour, qu'un ordre d'expulsion fut lancé contre tous les Franciscains établis dans l'Empire. Les pauvres missionnaires quittèrent en pleurant leur couvent de Fez, où ils venaient à peine de

---

[1] GODARD, *l. c.*, p. 497.

[2] Après la défaite du roi Sébastien, 4 août 1578, à Ksar el Kebir, sept petits pages furent, avec Antonio Mendez, martyrs de leur foi. GODARD, *l. c.*, p. 496.

[3] P. CASTELLANOS, *l. c.*, p. 424.

[4] Successeur de Moulé Mohammed (1659-1664), tous deux fils de Moulé ech Chérif.

[5] Abbé GODARD, *l. c.*, p. 526.

s'installer, arrivèrent à Tétouan le 2 février 1677 et se réfugièrent à Ceuta, de sorte que le Maroc se vit privé de ses missionnaires par la jalousie de religieux qui, de confrères employés à la même œuvre, s'étaient faits gratuitement leurs plus cruels ennemis.

Ce fait paraît tellement incroyable que le P. Castellanos, qui nous le raconte [1], sent le besoin de nous dire qu'il a copié tous ces détails sur la relation faite de ces événements par le P. Louis de Saint-Augustin et qu'il avait adressée à la Propagande le 15 septembre 1677.

Dieu ne pouvait bénir une si inqualifiable conduite. Le P. Jean de Saint-Augustin qui était ainsi parvenu à se mettre, lui et les siens, à la place des Franciscains, mourut peu après à Fez ; un de ses confrères de Tétouan fut également enlevé par la mort. Quant aux autres, harcelés par les personnages de la cour qui, les croyant riches, voulaient les forcer à leur continuer leurs cadeaux, ils rentrèrent en Espagne, de sorte que leur projet tomba à l'eau [2].

Quant à la Mission proprement dite, elle était, pour le moment du moins anéantie, 1677.

La Sacrée Congrégation de la Propagande convaincue qu'il était imprudent de renvoyer au Maroc les missionnaires expulsés, tant que Moulé Ismaïl ne serait pas revenu sur les ordres donnés, chargea le Préfet apostolique de Tripoli, le P. Géronimo, d'aller faire à Fez une démarche en ce sens [3].

---

[1] *l. c.*, p. 500-504.

Nota. — Une question de juridiction a brouillé également, pendant plusieurs années, les Trinitaires espagnols avec les Vicaires apostoliques d'Alger. Cfr. *Mémoires de la Congr. de la Mission*, II, p. 491, etc. Rescrits de la S. C. de la Propagande des 10 juin 1734, 6 mai 1754, 8 juillet 1771, etc. Mus. Borgia, Cod. M. III, 38.

[2] P. Castellanos, *l. c.*, p. 504.

[3] P. Castellanos, *l. c.*, p. 505.

Celui-ci fut bien reçu (1684), et c'est à la suite de cette démarche que le P. Pierre du Saint-Esprit nommé Préfet apostolique, 13 février 1686, put avec plusieurs confrères reprendre la Mission abandonnée.

Que s'est-il passé plus tard, vers la fin du règne de Moulé Ismaïl, mort en 1727 ?

Nous ne le savons. Le fait est que, lors des troubles qui ensanglantèrent le Maroc, à cause de sa succession, nous voyons parmi les victimes, non pas des Observantins Déchaussés de la province d'Andalousie, mais des Récollets français. On lit en effet dans une Relation de l'époque [1] qu'à l'occasion de la prise de Méquinez, alors capitale, à la place de Maroc et de Fez [2], par Moulé Ahmed ed Dehebi [3], fils de Moulé Ismaïl, en 1728, les Pères Récollets furent tués ou blessés [4], les églises saccagées, les vases sacrés indignement profanés. La Relation ajoute : « On doit remarquer ici, à la gloire des Français, que, parmi les chrétiens qu'on voulut forcer, dans tout ce désordre, à changer de religion, il n'y en eut aucun de cette nation qui ait renié la foi de Jésus-Christ. Au milieu des plus cruels supplices, ils s'excitaient

[1] *Relation de Maroc,* Paris, 1742, p. 137.

[2] Fez avait 1200 esclaves en 1732, d'après un Rapport de Mgr Fortiguerra à Benoît XIII, *Cod. Vatic.*, 7210, fol. 10.

[3] Un cousin de ce Moulé Ahmed ed Dehebi mourut chrétien à Rome, 1739, et fut enseveli dans l'église de Saint André delle Fratte. Il s'appelait Laurent Alexandre. Etant représentant du Maroc auprès du roi catholique, il se convertit au christianisme et vint à Rome pour se faire baptiser. Il reçut le baptême, le samedi de Pâques, 6 mars 1733, et eut pour parrain de baptême le prince Philippe Corsini, petit-neveu de Clément XII, et le cardinal Alexandre Albani, neveu du même pontife comme parrain de confirmation. *Messaggero* du 25 juillet 1913.

[4] Cfr. Palmier Séraphique au 20 novembre. Vie du P. Thomas de Sainte-Marie. A la nouvelle que l'Eglise du Maroc était persécutée, que 11 religieux avaient été battus de verges, il demanda à aller à Maroc. Il y arriva en 1654 et y passa 4 ans à soigner les captifs.

les uns les autres à la gloire du martyre, en sorte qu'un des premiers chérifs, nommé Moulé Aly, admirant leur constance, les reçut dans sa maison, eut soin de faire panser leurs blessures et pourvut quelque temps à leur subsistance [1]. »

Les Récollets étaient encore au Maroc en 1757 [2]. Jusqu'à quelle époque y restèrent-ils ? Quand les Déchaussés de la province d'Andalousie vinrent-ils reprendre leur place, c'est ce que nous ne saurions préciser. Quoi qu'il en soit, le Préfet apostolique était, en 1773, le P. Thaddæus Endrinas a D. Joseph, de la province de Saint-Didace de l'Andalousie [3].

Quatre ans plus tard c'était le P. Andreas Ximénès a Divo Antonio, de la même province.

Dans un rapport qu'il adressa à la Propagande le 5 juillet 1777 [4], il nous donne les détails suivants sur sa mission.

Méquinez, capitale de l'empire : 1 couvent placé sous le vocable de la Conception de la B. Vierge ;

1 hôpital [5] ; 7 prêtres, 2 frères lais ;

---

[1]-[2] *Relation de Maroc*, Paris 1742, p. 137.

[3] Mus. Borgia, Propag., Cod. M. III, 38.

[4] » » » » M. III, 38.

[5] « Il y a dans Méquinez, dit de Saint-Olon en 1690 *(Etat de l'Empire du Maroc*, Amsterdam, 1695, p. 80), un hôpital que le roi d'Espagne y a établi depuis peu, pour la consolation et le soulagement des esclaves, et qui leur est aussi d'un grand secours. Il peut contenir jusqu'à 100 malades et a été bâti aux dépens de Sa Majesté Catholique qui y entretient 5 religieux Récollets, et un médecin pour la subsistance desquels il a assigné un revenu annuel de 2000 écus ; il n'est souffert en ce lieu, et les religieux qui en dépendent aussi ne le sont encore à Fez, à Salé et à Tétouan que moyennant quelque tribut. »

Nota. — De Saint-Olon fait erreur en appelant Récollets les religieux du Maroc en 1690. Peut-être est-ce la même erreur qu'ont commise les auteurs de la Relation de Maroc en 1728 et 1737. Oubliant de distinguer entre les différentes branches de l'Ordre de Saint-François, ces divers auteurs ont probablement identifié tous les Franciscains avec les seuls Récollets qu'ils connaissaient mieux.

165 baptêmes de petits enfants *in articulo mortis,* parmi lesquels 7 de la famille royale.

Maroc : 1 hôpital ; 3 missionnaires prêtres ; baptême d'un petit enfant *in articulo mortis.*

Mogador ou Suera : 1 hôpital ; 1 ou 2 missionnaires ; baptême de 3 petits enfants.

Tanger : 1 hôpital ; 1 missionnaire.

Tétouan : 1 hôpital ; 2 missionnaires.

La mission franciscaine n'était pas aussi florissante en 1859 : elle ne possédait plus qu'un seul missionnaire, un vieillard, le P. François Palma-Ximénès [1]. C'est pour lui donner un regain de vitalité que la Sacrée Congrégation de la Propagande a confié alors la mission du Maroc aux Pères Observantins du collège de Priego (Compostelle) qui la possèdent aujourd'hui.

L'état de choses est changé depuis l'établissement de la France au Maroc. Espérons que, grâce à la liberté qu'assure aux missionnaires l'occupation française et espagnole, l'apostolat reverra dans ce pays les beaux jours du XIII[e] siècle et de la première moitié du XIV[e].

Les Missions d'Alger [2] de Tunis [3] et de Tripoli [4] n'ont pas

---

[1] P. Marcellino, *Storia univ. delle missioni franc.*, IV, p. 418.

[2] Etat de la Mission en 1774 : 4 Capucins, 2 Trinitaires, 1 hôpital. Musée Borgia, Cod. 1127, n° 38.

[3] Etat de la Mission en 1795 : 3 Pères et 2 Frères coadjuteurs ; 4 Trinitaires qui desservent 5 hôpitaux. Musée Borgia, Cod. 1127, n° 38. (1774) 1800 esclaves catholiques ; 100 orthodoxes, réunis dans 3 bagnes ; 5 aumôniers entretenus par la « Compagnie d'Afrique » à Collo, Bône, La Calle, Tunis et Tripoli. *Mémoires de la Congrég. de la Mission,* II, pp. 430-332.

[4] La préfecture s'étendait *« dall'imboccatura del fiume Salines a quella di Capès. »*

En 1691, tous les missionnaires de Tripoli étaient morts de la peste.

eu à passer par les mêmes vicissitudes que celle de Maroc. C'est la monotonie dans la souffrance et les travaux auprès des esclaves. Nous ne nous arrêterons pas à les raconter ; ce seraient des redites fastidieuses qui n'éclaireraient en rien notre sujet.

On pourra du reste en trouver le récit dans les ouvrages que nous avons déjà cités plusieurs fois [1].

Toutefois, pour être fidèle au plan que nous nous sommes tracé, nous allons donner, en terminant, la liste des Vicaires apostoliques de Tunis et d'Alger, comme nous avons essayé de donner plus haut celle des Evêques du Maroc.

TUNIS

Jean Le Vacher, 1650 à 1666.

ALGER

Philippe Le Vacher, 1651 au 17 juillet 1662.
Hughier, 1662-1663.

TUNIS ET ALGER

Jean Le Vacher, 1668-29 juillet 1683.
M. Montmasson, 8 janvier 1685-5 juillet 1688.
Gianola, trinitaire espagnol, 1690-1693.
Laurence, sept. 1693-11 mars 1705.

En 1704, les Franciscains obtinrent la permission de bâtir une église et un hôpital de 50 lits.

Il y avait : à Tripoli,	600	esclaves ou marchands.
à Derna,	3	catholiques
à Bengazi,	10	»
à Djerba,	0	»
à Gibel et Susa	0	»

Rapport de Mgr Fortiguerra, secrétaire de la Propagande, à Benoît XIII. Cod. Vatic., 7210, fol. 10.

[1] *Mission des Capucins dans la Régence de Tunis*, par le P. ANSELME DES ARCS. Archives générales de l'Ordre des Capucins à Rome ; P. ROCCO DA CESINALE, *Storia delle Missioni dei Capuccini*, 3 vol., Roma ; *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, Tunis-Alger, 2 vol., à la Maison-Mère de la Congrégation de la Mission, Paris, 1864.

Duchesne, 1705-décembre 1736.
Faroux, 1737-15 juillet 1740.
Poissant, provic., 22 juillet 1740-1 juin 1741.
Poirier Dubourg, Vic. apost., juin 1741-juillet, [1743.
Poissant, provic., juillet 1743-3 août 1746.
Bossu, 3 août 1746-1757.
Groiselle, 30 nov. 1757-5 sept. 1763.
De Lapie de Savigny, provic., 5 sept. 1763-avril [1765.
Leroy, avril 1765-1772.
De Lapie de Savigny, provic., 1772-avril 1773.
Viguier, avril 1773-28 mai 1778.
Cosson, 20 octobre 1778-11 fév. 1782.
Lalau, prov., 11 fév. 1782-20 mars 1782.
Ferrand, 20 mars 1782-2 mai 1784.
Lalau provic., 2 mai 1784-20 janvier 1785.
Alasia, 20 janvier 1785-5 avril 1798.

Alasia a été le dernier Vicaire apostolique de Tunis et d'Alger [1]. Nous sommes en effet aux temps troublés, si funestes à l'Eglise, du Consulat, puis de l'Empire.

Nous voici également arrivés à l'époque où l'Europe, prenant en main la cause de l'humanité, va mettre fin à cette traite odieuse qui depuis de si longs siècles souille le sol africain.

On sait les circonstances où l'Europe fut appelée à s'occuper de cette grave question : ses représentants étaient réunis au Congrès de Vienne, quand ils apprirent que la flotte tu-

---

[1] Quand le Vicariat apostolique d'Alger a été rétabli (11 mars 1823), son titulaire, le P. Chossat, fut bien étonné de constater que ses feuilles de pouvoirs avaient réduit son Vicariat à la seule Régence d'Alger. *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, II, p. 690.

nisienne était allée faire une descente sur les côtes de la Sardaigne et avait emmené 158 esclaves.

Des milliers de fois, dans les siècles passés, ce fait s'était présenté, et, au siècle précédent, toutes les nations européennes avaient préféré payer un honteux tribut [1] aux puissances barbaresques afin de se mettre à l'abri de leurs attaques, plutôt que de se réunir pour se soustraire à un pareil déshonneur.

Cette fois, la mesure était comble! L'Europe s'émut, et ses représentants décidèrent d'en finir avec les corsaires.

L'Angleterre fut chargée d'exécuter cette décision. Lord Exmouth reçut ordre d'aller avec son escadre réclamer aux Barbaresques la liberté des esclaves renfermés dans leurs bagnes, de leur imposer la cessation de l'esclavage et de la course. Le 12 avril 1816, le bey de Tunis signa au Bardo la suppression dans ses Etats, de l'esclavage chrétien ; le 23 avril, l'amiral se présenta devant Tripoli et obtint le même résultat.

Quant à Alger, le succès ne fut pas aussi facile. Le Dey Omar repoussa énergiquement les prétentions de l'amiral anglais, préférant, disait-il, lutter jusqu'à la mort plutôt que de consentir à une pareille humiliation. Malgré tout, il fut obligé de céder ; la flotte algérienne ayant été détruite dans le port d'Alger et la ville à moitié ruinée, il dut, le 30 août, signer l'abolition complète et perpétuelle de l'esclavage chrétien, et remettre à l'amiral anglais tous les esclaves retenus à Alger, à quelque nationalité qu'ils appartînssent.

Le 31 août, 1200 esclaves étaient délivrés.

Au Maroc, cette œuvre de libération était commencée depuis plusieurs années déjà. Dès 1767, Moulé Mohamed avait promulgué, en principe, l'abolition de l'esclavage des chrétiens. En 1817, il n'eut plus qu'à racheter de ses propres deniers ce qui restait encore de captifs dans ses Etats, et, de

---

[1] *Mémoires de la Congrégation de la Mission,* II, pp. 123, 473, 637.

plus, il désarma ses derniers navires, désormais sans utilité.

Toutefois, le mal était loin d'être complètement enrayé. Lord Exmouth n'avait pas exigé la suppression radicale de la course, comme il en avait été chargé par les plénipotentiaires de Vienne. Au Congrès réuni à Aix-la-Chapelle, le 30 septembre 1818, on voulut réparer cette faute et la France, ainsi que l'Angleterre, furent chargées par les puissances de notifier leur volonté expresse aux puissances barbaresques. Tunis se soumit le 27 septembre, Tripoli le 8 octobre, mais Alger résista. Il fallut la prise de cette dernière ville, en 1830, pour abolir définitivement cette piraterie barbaresque qui, durant tant de siècles avait désolé les pays baignés par la Méditerranée.

La leçon de 1816 avait cependant été efficace, puisque, lorsque la France s'empara d'Alger, elle n'y trouva plus que 122 esclaves [1].

En s'établissant dans cette ville, la France a ouvert au christianisme la porte, non seulement de la Barbarie mais de tout le continent africain.

Nous assistons aujourd'hui à la résurrection de l'Eglise d'Afrique qui, cette fois, rayonne beaucoup plus loin qu'elle ne l'a jamais fait à l'époque romaine.

Mais l'Eglise africaine d'aujourd'hui est en grande partie relativement à ses membres, ce qu'était l'Eglise africaine du Ve siècle. Elle est composée de colons français, italiens, espagnols, etc., comme alors, elle était formée, en grande partie, de romains et de romanisés, puisque le peuple indigène, bien que fortement entamé dans certaines provinces, était loin, nous l'avons prouvé, d'être en majorité chrétien.

Fidèle jusqu'au bout à l'idée qui a été le fil conducteur de tout notre travail, il nous est agréable de constater que, dans cette résurrection de l'Afrique, le peuple indigène a

---

[1] Léon Galibert, *Hist. de l'Algérie*, p. 317.

lui aussi sa part. Il commence à se tourner vers le Christ Sauveur qu'un certain nombre de ses ancêtres, catholiques ou donatistes, ont autrefois connu et adoré.

Aujourd'hui l'évangélisation des Berbères est, il est vrai, beaucoup moins avancée qu'elle ne l'était en 430. Mais aussi, combien est-elle plus difficile aujourd'hui qu'alors !

Quoi qu'il en soit, à défaut de diocèses berbères, nous avons en ce moment plusieurs chrétientés berbères.

La statistique suivante dira dans quelle mesure ce peuple a pris part à la résurrection de l'Eglise d'Afrique :

« La mission de la Kabylie et de l'Aurès comprend 13 stations où travaillent actuellement 51 missionnaires, 89 religieuses et 14 catéchistes. On y compte 1032 néophytes, 122 catéchumènes, 14 écoles fréquentées par 630 garçons et 301 filles, 3 hôpitaux et 16 dispensaires où 148293 malades ont été soignés. Il y a eu, dans l'année, 27 baptêmes d'adultes, 60 d'enfants de néophytes et 707 *in articulo mortis*, 4 confirmations, 18 mariages, 11187 confessions et 40736 communions [1]. »

Exurgens non moriatur !

---

[1] *Compte rendu inédit de l'année* 1913-1914.

Nota. — Ces chiffres pourraient être augmentés de tous ceux qui se rapportent à la Mission du Sahara, car la population de race berbère y est peut-être plus nombreuse que celle de race arabe.



TABLE DES MATIÈRES

TABLE ANALYTIQUE